



ETUDE D'ÉVALUATION DU PROTOCOLE PÉDAGOGIQUE DE SENSIBILISATION DIRECTE DES PÊCHEURS À PIED RECREATIFS

Action C1 - Projet LIFE + Pêche à pied de loisir

STEPHANIE BRULE-JOSSO, ETHNOLOGUE
AGENCE DIVERS CITES, QUIMPER

01/03/2017

SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'ETUDE.....	3
1-Demande initiale d'évaluation.....	4
2-Articuler trois modèles d'évaluation.....	7
I - METHODOLOGIE D'ENQUETE.....	15
1- Les territoires enquêtés.....	15
2- Les outils d'enquête.....	17
II- LE PROJET DE SENSIBILISATION DIRECTE VECU PAR LES LIFEURS.....	36
1-Un protocole pédagogique, des sensibilisations.....	37
2- Les modalités d'apprentissage et de transmission de la sensibilisation.....	49
3- Les satisfactions apportées par la sensibilisation directe.....	61
4- Les difficultés exprimées par les sensibilisateurs.....	69
III- LES FORMES DE SENSIBILISATION MISES EN ŒUVRE.....	91
1-L'enquête e(s)t la sensibilisation.....	93
2- Sensibiliser pour un projet d'éducation à l'environnement.....	101
3- Les appropriations du protocole pédagogique de sensibilisation.....	109
IV- LA SENSIBILISATION DIRECTE PERCUE PAR LES PECHEURS.....	156
1-Perception de l'action de sensibilisation par les pêcheurs.....	159
2- Perception des messages par les pêcheurs.....	168
3- Vers une culture commune de préservation de la ressource.....	182
V- SENSIBILISATION ET PROJET DE CHANGEMENT DES PRATIQUES.....	187
1-Dispositif de sensibilisation et indicateurs de progrès C2.....	187
2- Perception de l'efficacité de l'action par les Lifeurs.....	192
3-Articulation de la sensibilisation aux actions de diagnostic et de concertation..	199
PROPOSITIONS POUR L'APRES-LIFE	211
1-Poursuivre la sensibilisation directe.....	211
2-Valoriser la place des pêcheurs à pied dans le dispositif de sensibilisation.....	218
Annexes.....	229
Bibliographie.....	234

CONTEXTE DE L'ETUDE

L'étude d'évaluation du protocole de sensibilisation des pêcheurs à pied récréatifs est l'action C1 du projet LIFE + Pêche à pied de loisir (PAPL).

Le projet Life + PAPL, porté par l'Agence des aires marines protégées entre 2013 et 2017 auprès de 11 territoires pilotes, a pour objectifs **d'expérimenter une meilleure gestion de la PAPL** au niveau local et national, de mieux **comprendre les interactions entre cette pratique récréative et les milieux naturels (habitats et espèces)**, de développer des **dispositifs d'information, de sensibilisation et de communication** permettant de **limiter les impacts** de la pratique sur les milieux naturels, d'**harmoniser les réglementations** au niveau national afin de contribuer à la **mise en œuvre de plans de gestion** des AMP concernées par la PAPL et de **pérenniser ce type d'actions de sensibilisation** au niveau local et national.

Les acteurs engagés dans le programme Life + PAPL ont pour objectif le changement des pratiques de pêche, afin de préserver les ressources naturelles des territoires. Les outils utilisés font appel à l'« intelligence »¹ des usagers. Les sensibilisateurs s'inscrivent dans **un champ de connaissances, de pratiques professionnelles et de valeurs : savoirs naturalistes, gestion des milieux naturels, éducation populaire, éducation à l'environnement et au développement durable.**

Parmi ces outils, **un protocole pédagogique de sensibilisation directe des usagers a été mis en œuvre**, élaboré à partir des expériences de deux associations d'éducation à l'environnement : Iodde-CPIE Marennes Oléron (*Rapport final*, 2010) et VivArmor Nature (*Rapport final*, 2012).

Au terme de deux années d'expérimentation du protocole de sensibilisation sur d'autres territoires, par d'autres acteurs, l'objectif du programme Life + PAPL est de dresser un bilan de la démarche et de ses effets, en s'intéressant tant aux sensibilisateurs qu'aux sensibilisés.

¹Message de l'affiche du programme PAPL : « Pêcher intelligent, pêcher durablement ».

1- DEMANDE INITIALE D'ÉVALUATION

A- UN PROTOCOLE PEDAGOGIQUE DE SENSIBILISATION

L'étude qualitative, menée entre février 2016 et février 2017, a pour objectif **d'évaluer le protocole pédagogique de sensibilisation** mené depuis 2 ans par les équipes de différents territoires pilotes, sur la base d'un modèle élaboré antérieurement par les associations VivArmor Nature (Côtesd'Armor) et Iodde-CPIE Marennes Oléron, et détaillé dans le *Cahier méthodologique* (2013) afin de le « **reformuler** » en fonction des spécificités territoriales.

L'évaluation du protocole de sensibilisation porte auprès **des 2 populations** concernées par le dispositif de sensibilisation :

- **les équipes de sensibilisateurs** des différents territoires pilotes sélectionnés,
- **les publics de pêcheurs** à pied loisir usagers de ces territoires.

Des enquêtes sont menées auprès de ces 2 populations :

- **Formalisation** du protocole pédagogique de sensibilisation via des **entretiens d'explicitation** menés auprès des **coordinateurs** des différents territoires,
- Recueil **des avis des pêcheurs à pied** sur l'efficacité des actions menées via de **courts questionnaires**.

Ces données ont pour objectif de répondre aux 3 problématiques suivantes :

- les actions de sensibilisation directe sur l'éstran peuvent-elles être considérées comme **éducatives** ?
- quelles sont les **résistances au changement** de comportement des pêcheurs ?
- comment **améliorer et formaliser** la **démarche**, les **outils** et les **messages** de sensibilisation ?

L'analyse des données intègre les **indicateurs quantitatifs de l'action C2** : augmentation de la proportion des pêcheurs à pied « sensibilisés aux problématiques environnementales » et « utilisant des outils pédagogiques distribués, des outils de mesure permettant de contrôler leur récolte ».

B- UN DISPOSITIF DE SENSIBILISATION

Le « protocole pédagogique de sensibilisation » à évaluer est à situer dans le champ des sciences de l'éducation. La définition retenue dans l'étude se réfère à **l'approche sociotechnique des environnements de formation**².

Les actions de sensibilisation mises en œuvre dans le projet Life sont issues des **expérimentations** développées il y a une dizaine d'années par les deux structures d'éducation à l'environnement co-fondatrices. Les structures ont partagé leurs pratiques et les ont **formalisées** dans le *Cahier méthodologique*, via une démarche réflexive d'explicitation, afin de **transmettre** la démarche aux partenaires du projet. Cette formalisation opérationnelle est nommée « protocole pédagogique ».

Les actions de sensibilisation s'appuient **sur un dispositif de formation particulier**, appelé ici **dispositif de sensibilisation**, au sein duquel des sensibilisateurs transmettent à des sensibilisés des informations et des connaissances (sur les réglementations, les espèces, les milieux, l'état sanitaire du site, les autres usages de l'estran), des conseils sur des pratiques de pêche durable, un outil d'aide à la réalisation de ces pratiques et un accompagnement dans l'estimation de la conformité des prises pêchées. Les initiateurs du dispositif s'inscrivent dans le champ de l'éducation à l'environnement : le but premier recherché est de **favoriser une prise de conscience pouvant déboucher sur un changement de pratiques**. Les outils pédagogiques sont les connaissances, l'outil de mesure et la posture : l'objectif de gestion, qui se traduit par le rejet des prises non conformes dans le milieu est second.

Le protocole pédagogique décrit « les règles, les normes et les procédures qui prescrivent et gèrent le fonctionnement pratique du dispositif et l'activité des partenaires »³. Son évaluation relève de la mesure des produits, que sont ici les « indicateurs de progrès C2 » : pêcheurs connaissant les tailles réglementaires et utilisant un outil de mesure. Les différences entre les résultats obtenus sur les territoires ne seraient-elles reliées qu'aux procédures utilisées ?

La référence au modèle du dispositif de formation montre que le protocole pédagogique ne se réfère **qu'à l'une des trois dimensions constitutives de tout dispositif de sensibilisation**, dont la mise en œuvre résulte « du jeu permanent – au triple sens mécanique, ludique et musical – entre **ses trois dimensions idéale, fonctionnelle et vécue** ». L'étude s'attachera

² Albero B., 2010.

³ Albero B., 2011, p. 1.

ainsi à évaluer également les deux autres dimensions du dispositif, idéale et vécue, en utilisant une méthodologie adaptée, de type compréhensive, et en sollicitant les travaux théoriques de l'ethno-anthropologie.

Le dispositif est « une entité protéiforme polymorphe [...] à la fois la somme de toutes ces dimensions et leur émergence, le quelque chose de plus qui fait que les responsables en prise avec l'idéal et le fonctionnel ne reconnaissent pas toujours ni l'interprétation qu'en font les divers intervenants, ni l'actualisation des usagers »⁴. Je m'attacherai à **décrire et à expliquer les écarts au protocole, constitutifs de l'appropriation de tout dispositif** de formation.

L'objectif de gestion durable, qui est concilié dans le projet Life avec les objectifs d'éducation à l'environnement, de connaissance des milieux et des pratiquants et d'implication de ces derniers dans les actions menées, sera traité par la référence aux travaux en sciences économiques sur l'appropriation communes de ressources naturelles épuisables⁵.

CHOIX REDACTIONNELS

Les sensibilisateurs rencontrés pour l'enquête sont aussi nommés « Lifeurs », le terme étant usité par les membres du projet. Les développements seront illustrés par des extraits d'entretiens, d'observations et de photographies dont la présentation permet de préserver l'anonymat des personnes.

⁴ Albero B., 2011, p. 5.

⁵ Ostrom E., 2010 (1990).

2- ARTICULER TROIS MODELES D'EVALUATION

Qu'est-ce qu'évaluer ? Evaluer c'est attribuer une valeur ; étymologiquement, l'évaluation est **le rapport aux valeurs** (Vial, 2012). Notons que la demande d'évaluation formulée se réfère à **3 modèles différents** d'évaluation (**mesure, gestion, situation**), ne partageant pas les mêmes modèles scientifiques, les mêmes objectifs et les mêmes outils :

A- L'EVALUATION COMME MESURE

L'évaluation comme mesure est **une évaluation des produits, ou des états** (= pratiques de pêche durables) **obtenus** par la mise en œuvre **du dispositif de sensibilisation**.

Il s'agit de **trier ces états** (pêcheurs sensibilisés ou non, etc.), de les **situer sur une échelle** de mesure (pas sensibilisés, un peu sensibilisés, sensibilisés ; changeant sa pratique ou ne la changeant pas, etc.), de les **quantifier** (nombre de personne sensibilisées, nombre de réglettes distribuées, nombre de personnes portant la réglette sur le panier, nombre de personnes se servant de la réglette, etc.), d'instaurer un **rapport de causalité**. Le modèle d'évaluation comme mesure s'appuie sur une analyse **quantitative**. Il se réfère au modèle des sciences de la nature.

PLACE DU MODELE DANS LE PROJET LIFE PAPL

L'évaluation des produits est l'**objectif-cadre**, vers lequel le programme doit tendre : un protocole de sensibilisation « efficace », dont l'efficacité est mesurable. C'est la « caution » du programme. La valeur est celle de la « preuve ». La mesure de l'efficacité des actions du Life apparait comme un enjeu majeur de la réussite du projet, tant à l'échelle nationale que pour chaque territoire.

Néanmoins, les façons de la mesurer, donc de l'évaluer, fait l'objet de débats et controverses entre les acteurs du Life⁶. On peut observer du jeu dans les catégories et indicateurs convoqués pour la mesure de l'efficacité des actions menées. L'intensité des débats est en lien avec les problématiques singulières de chaque territoire et l'engagement fort⁷ des acteurs dans le projet. « **Que souhaite-t-on transmettre comme**

⁶ Observations participantes lors des colloques et comités de suivis. Ces thématiques sont reprises en entretiens.

⁷ Cf. présentation de Florence Sénéchal et Stéphanie Brulé-Josso au colloque final de Boulogne, 23 novembre 2016, « Tu likes mon Life ? Les engagés de la pêche à pied. Coordinateurs, partenaires, gestionnaires, bénévoles et pêcheurs : quel-s engagement-s ? »

chiffres et à qui ? » ; « Quel est l'indicateur ? » ; « C'est quoi un pêcheur à pied sensibilisé ? »⁸ :

Un pêcheur sensibilisé est-ce un pêcheur qui connaît la taille minimale ou bien un pêcheur qui la connaît et la respecte ?

Un pêcheur sensibilisé est-ce un pêcheur qui connaît la taille du fait qu'on l'a déjà rencontré ou bien est-ce aussi celui qui a eu l'information par d'autres sources ?

Des réponses sont données par l'équipe coordinatrice : l'indicateur serait **la connaissance des problématiques environnementales** (de la taille, de la réglementation, etc.) **et non le changement de comportement** ; il s'agit de mesurer **la progression** des pêcheurs sensibilisés sur un territoire, et non pas le nombre de pêcheurs en soi.

Des coordinateurs soulignent les enjeux de la présentation de la mesure de l'efficacité de l'action sur chaque territoire à l'échelle nationale : la singularité de leur territoire pourrait les défavoriser vis-à-vis des autres territoires, en fonction des indicateurs retenus et des formes de diffusion valorisés⁹. Le seul indicateur commun à l'ensemble des territoires serait **la taille réglementaire**.

PLACE DU MODELE DANS LA DEMANDE D'EVALUATION

La demande d'évaluation initiale de l'action C1 est « qualitative », donc a priori éloignée du modèle de la mesure auquel s'attachent les études quantitatives. Néanmoins, ce modèle de la mesure apparaît prédominant chez les acteurs du Life, tant dans les représentations de ce qu'est une évaluation que dans celles de « la » science.

Ainsi, dans la formulation de la demande, le modèle de la mesure est convoqué comme « chapeau », notamment dans le titre via l'utilisation du terme de « protocole », issu des sciences de la nature.

Il apparaît également dans 2 points de la demande :

- la mesure de l'efficacité des actions de sensibilisation menées sur les territoires, via les indicateurs quantitatifs de l'action C2¹⁰

⁸ Débats collectif lors du 6^{ème} Comité de pilotage du Life, 30 mars 2016, Ile d'Arz.

⁹ Notamment sur une carte ; débat en Comité de pilotage La Rochelle.

¹⁰ Indicateurs de progrès quantitatifs issus des enquêtes mises en œuvres dans l'action C2 : « Augmentation de la proportion de pêcheurs à pied sensibilisés aux problématiques environnementales : amélioration dans tous les sites et taux de sensibilisation augmenté de 30% sur tous les sites » ; « Proportion de pêcheurs utilisant des outils pédagogiques distribués, des outils de mesure permettant de contrôler leur récolte (parmi l'échantillon enquêté) : 15 % du total des pêcheurs à pied et 80 % des pêcheurs sensibilisés », », *Indicators of progress, Action C1, Monitoring of the impact of the project action, Projet Life PAPL.*

- la mesure de l'efficacité du protocole du point de vue des pêcheurs à pied sensibilisés, via « un minimum de 50 questionnaires courts ».

En fait, le modèle de la mesure est ici convoqué comme un cadre général à l'évaluation demandée, demande qui se réfère par ailleurs à d'autres modèles.

Ainsi, il est mentionné que les données quantitatives issues des enquêtes des « lifeurs » viendront uniquement **en complémentarité**, en étayage des résultats de la présente étude qualitative. Ils n'en constituent pas le fondement.

De même, les questionnaires adressés aux pêcheurs sur l'estran portent sur leurs représentations de l'efficacité de l'action de sensibilisation dont ils auront bénéficié et non pas sur la mesure d'un changement de comportement effectif lié à l'action de sensibilisation. En aucun cas la méthode d'évaluation formulée dans la demande ne peut rendre compte d'une efficacité entendue comme un lien de cause à effet entre l'acte de sensibilisation et le changement de pratiques¹¹. Une autre méthodologie serait alors à mettre en œuvre, comme le suivi de pêcheurs à pied, de l'estran à leur cuisine et salle à manger et/ou celle de leur voisinage, et ceci sur une longue durée.

La formulation de **la demande d'évaluation est ambiguë**, oscillant entre deux modèles d'évaluation : par le biais d'entretiens d'explicitation auprès des coordinateurs locaux, « les sociologues mobilisés aideront à formaliser les méthodes déployées sur le terrain et pourront ainsi évaluer leur efficacité au travers de l'étape 2 »¹². Or, cette deuxième étape est une enquête auprès des pêcheurs sensibilisés portant sur leurs « avis et témoignages » de cette action de sensibilisation dans laquelle ils ont été impliqués. **Ce n'est pas l'efficacité effective de l'action « formalisée » par les entretiens d'explicitation qui peut être évaluée.** Ces avis et témoignages apporteront des données sur la façon dont la relation et le dispositif de sensibilisation sont **perçus**. **Ils ne relèvent pas du modèle de la mesure mais de celui de la compréhension.**

Cette question est celle débattue en comité de pilotage à Arz sur la définition d'un pêcheur sensibilisé : si le désir de chaque membre du projet est d'œuvrer pour un changement effectif et durable des pratiques des pêcheurs, les modalités d'enquête et d'évaluation mises en œuvre dans le temps du Life ne permettent pas de mesurer ces changements et donc

¹¹ «Ce travail d'enquête permettra de recueillir non pas des informations comportementales (action C2) mais des avis et témoignages sur l'efficacité des actions engagées auprès des pêcheurs sensibilisés », *Description and methods employed, Action C1, Monitoring of the impact of the project action, Projet Life PAPL.*

¹²Action C1, id.

d'évaluer l'efficacité du dispositif en matière de changement des comportements sur le long terme. En revanche, elles permettent **de comprendre ce qui se joue**, tant du côté des sensibilisateurs que des sensibilisés, de **comprendre ce que provoque le dispositif** de sensibilisation expérimenté, et **comment** les personnes et les équipes s'y sont prises, concrètement, pour sa mise en œuvre.

Les « produits » ou « états » mesurés dans cette étude ne sont pas les comportements de pêche durable, les « bonnes pratiques » souhaitées ; ce sont les façons dont les sensibilisateurs se saisissent de ce dispositif et les façons dont des pêcheurs à pied sensibilisés perçoivent cette expérience vécue.

Ces analyses réflexives sur les pratiques de sensibilisation permettront cependant de **faire un point** sur ces pratiques, à un moment donné, de **les expliquer à partir du sens** que leur donnent les acteurs qui y sont impliqués et de **mettre en perspective** cet arrêt sur image avec **les objectifs recherchés**.

IMPACT SUR L'ETUDE

Il est important de préciser le cadre épistémologique de la démarche d'évaluation afin de dissiper les malentendus et de prendre conscience des présupposés et implicites liés au modèle d'évaluation.

Retenons que pour les acteurs du projet Life, le modèle de la mesure est perçu comme LE modèle d'évaluation légitime : il est celui le plus « scientifique », le plus connu des acteurs, le plus valorisé dans les attendus. Or, retenons également que la demande d'évaluation de la sensibilisation directe, qualitative, ne se réfère pas à ce modèle de la mesure. Cette **ambiguïté** est importante à relever car **elle explique une partie des données** de l'enquête, comme par exemple **la crainte exprimée par les sensibilisateurs** de ne pas « bien faire », que leurs actions de soient pas « efficaces » et soient jugées par d'autres.

Ces réactions sont liées au modèle d'évaluation dit de la mesure, où la valeur mesurée **est de type moral**, car évaluer les produits revient à décréter et à **sélectionner ce qui a de la « valeur »** (et donc à **exclure** d'autres données qui auraient du sens pour d'autres acteurs), en vérifiant **la conformité** des produits à la norme établie.

Convoquer ce modèle engendre un **paradoxe**. En effet, cela suppose que l'étude devrait s'attacher à mesurer l'écart entre les pratiques mises en œuvre sur les différents territoires avec une « norme » qui serait le « protocole » de sensibilisation rédigé en amont du projet,

et qui aurait pour conséquence d'associer une « valeur » à ces pratiques territoriales en fonction de leur écart à cette norme.

Or, c'est bien le contraire qui est recherché : mettre à jour, valoriser, donner une valeur à la diversité des pratiques mises en œuvres sur le territoire, qui pourraient se cristalliser en « spécificités régionales ». Que montrent les écarts à la « norme », au « protocole » ? L'objectif est « d'aboutir à une méthodologie de sensibilisation à partager, tenant compte des spécificités »¹³. Il s'agit là d'un autre modèle d'évaluation : celui des procédures, pour la gestion.

B- L'ÉVALUATION POUR LA GESTION

L'évaluation pour la gestion des programmes est une évaluation des procédures, des moyens utilisés, qu'il s'agit alors de maîtriser. La valeur n'est plus d'ordre moral mais plutôt économique. Il s'agit de stabiliser la plus-value apportée.

Pour cela, il convient :

- de contrôler les bonnes procédures de sensibilisation des pêcheurs à pied,
- de rendre cohérent et de maîtriser les paradoxes,
- d'établir la cohésion et d'aider à devenir conforme.

PLACE DU MODELE DANS LE PROJET LIFE PAPL

L'évaluation de la procédure est l'objectif central, pragmatique : les acteurs du Life + PAPL ont besoin d'outils, de procédures claires, validées, fiables, pouvant être utilisées et diffusées à la fin du programme. C'est la « trace » qui restera. La « valeur » dégagée est celle de l'usage, qui assoit la légitimité sur le terrain.

Pour les acteurs enquêtés, l'évaluation des procédures de sensibilisation mises en œuvres sur les différents territoires est centrale, afin « d'apporter des améliorations à la fiche méthodologique » qui « sera diffusée largement à l'issue du projet ». Au-delà du seul protocole, il s'agit également « d'améliorer et de formaliser la démarche engagée, les outils et les messages de sensibilisation ».

Le « protocole » de sensibilisation détaillé dans le *Cahier méthodologique* peut être considéré comme la procédure originaire du projet, un socle validé par des années d'expérimentation des associations VivArmor et Iodde sur 2 territoires distincts. Cette

¹³ Action C1, Monitoring of the impact of the project action, Projet Life PAPL.

procédure validée est celle qui permet une gestion durable des ressources de l'estran. L'évaluation de la procédure reposerait sur ses modalités d'adaptation aux autres spécificités naturelles et socio-culturelles des territoires.

Or, l'enquête montre **un décalage** avec les attendus. Les sensibilisateurs arrivés par la suite dans le projet adaptent le protocole aux contraintes et opportunités rencontrées avec des écarts à la procédure qui restent énigmatiques pour les acteurs fondateurs : pourquoi ne pas appliquer la procédure, réelle plus-value pour l'efficacité des actions ?

L'étude s'attache à comprendre les bonnes raisons de ces écarts au protocole et fait apparaître **les grands oubliés du dispositif** : les subjectivités des sensibilisateurs et des sensibilisés, leurs modalités de relation à l'Autre, leurs cultures familiales et professionnelles, leurs modalités de socialisation territoriale.

PLACE DU MODELE DANS LA DEMANDE

La demande d'évaluation des procédures passe par la « formalisation du protocole pédagogique de sensibilisation de pêcheurs à pied » via des entretiens d'explicitation avec les coordinateurs locaux. Ces entretiens « ont pour but de favoriser, d'aider, de solliciter la mise en mots descriptive de la manière dont une tâche est réalisée ».

Plus encore que la description de la procédure, l'entretien d'explicitation vise à ce que l'enquêté explicite l'implicite de son action, le « pré-réfléchi »¹⁴. Il accède alors à des données dont il n'avait pas forcément conscience : cette méthode permet de révéler **des compétences individuelles**, des **systèmes de valeur**, des **stratégies** mises en jeu dans le déroulement de l'action.

La méthode utilisée permet de formaliser des procédures individuelles peu conscientes déployées dans l'action, précises, se référant à une situation singulière.

Pour « aboutir à une méthodologie de sensibilisation à partager tenant compte des spécificités régionales : techniques de pêche, types d'estran, profils sociologiques des pêcheurs à pied », il faut avoir recours **à d'autres outils d'enquête, comme les entretiens ½ directifs**, qui permettent de travailler sur les représentations conscientes de l'enquêté portant sur sa pratique et son contexte.

Ces entretiens permettront de connaître la procédure de formation à la sensibilisation suivie, et de la situer dans la façon dont l'équipe s'est constituée et organisée.

¹⁴ Vermersch, P. 2014 (1994).

Il est aussi nécessaire de réaliser des **observations directes** des actions sur l'éstran qui viennent compléter les données recueillies en entretien ½ directif, et qui servent de base à l'entretien d'explicitation, fondé sur la remémoration d'une action singulière et non sur la généralisation d'une action.

Les données issues de ces différents outils d'enquête permettront de compléter la fiche méthodologique rédigée en amont du projet : stabilisation des étapes-clé et exemples d'interprétations différentes de ces étapes.

Au-delà du besoin de s'accorder sur une procédure commune tenant compte des spécificités territoriales, les acteurs du Life interrogés lors d'entretiens exploratoires souhaitent **comprendre les processus en jeu dans l'action de sensibilisation**, tant pour eux, en tant que professionnels engagés dans cette pratique, que pour les pêcheurs. Il s'agit d'un troisième modèle d'évaluation.

C- L'ÉVALUATION POUR COMPRENDRE

L'évaluation pour comprendre est **une évaluation des processus, des dynamiques** à l'œuvre : il s'agit de problématiser les situations, de les comprendre, de saisir les dynamiques en questionnant les projets, les enjeux liés à l'appropriation d'attitudes professionnelles ou « citoyennes », pour l'émancipation des personnes. L'évaluation se fait **en situation** : observation participante et directe ; entretiens informels.

La valeur en jeu n'est ni morale ni économique, **elle est « plurielle » et en débat** dans l'activité, avec les acteurs en tant que Sujets.

PLACE DU MODELE DANS LE PROJET LIFE PAPL

L'évaluation des processus est l'objectif sociétal, qui permet de prendre du recul sur les actions menées, de leur donner du sens et de comprendre ce qui s'est joué dans la relation de sensibilisation, tant du côté des sensibilisateurs que des pêcheurs sensibilisés. Il permet de reformuler les problématiques, de rebondir, d'innover. La valeur est celle du « sens », nécessaire à tout projet social et sociétal ; elle est aussi celle de l'expérimentation ; de l'innovation sociale.

L'association des différents types d'outils permettra de comprendre ce qui se joue sur l'éstran : entretiens d'explicitation auprès des coordinateurs locaux, entretiens ½ directifs

auprès de différents membres des équipes de sensibilisation, temps d'observation d'actions de sensibilisation sur le terrain et courts entretiens auprès des pêcheurs sensibilisés.

PLACE DU MODELE DANS LA DEMANDE

L'évaluation des processus en jeu dans le dispositif de sensibilisation mis en œuvre à partir du protocole, pour les sensibilisateurs et les sensibilisés permettra ainsi de comprendre par exemple en quoi les actions engagées « peuvent être éducatives », tout comme « les résistances » éventuelles des pêcheurs à « un changement de comportement ».

Plus largement, l'enquête permet de comprendre ce qu'est la sensibilisation directe pour les Lifeurs, au-delà du seul protocole. Un focus sera fait sur les difficultés et les satisfactions rencontrées par les sensibilisateurs.

Une interprétation anthropologique sera donnée sur ce qui se joue dans la relation de sensibilisation, avec notamment la rencontre des pêcheurs sur l'estran et le don de la réglette.

D- ARTICULER LES MODELES

S'il est recommandé aux évaluateurs de choisir un seul modèle d'évaluation afin de clarifier leur posture et d'éviter d'être confrontés à l'articulation acrobatique, voire parfois impossible (Berthelot, 2001 ; Kuhn, 1970), des différents registres et modèles de pensée reflétant des visions du monde différentes, l'utilisation de ces différents modèles d'évaluation et **leur articulation semble ici nécessaire** afin de répondre au mieux à la **complexité de l'objet d'étude** (naturel, social, culturel, systémique) et à **l'enjeu du projet** (changement des pratiques en vue de la préservation de ressources naturelles).

Les 3 modèles d'évaluation sollicités aboutissent à des recommandations portant sur les modalités de poursuite de l'action de sensibilisation dans le cadre du projet de changement des pratiques pour une pêche durable.

I-METHODOLOGIE D'ENQUETE

1- LES TERRITOIRES ENQUETES

A- CHOIX DES TERRITOIRES

Dès la commande, il a été précisé qu'il ne serait **pas possible d'intégrer tous les territoires du Life PAPL à l'étude d'évaluation**, du fait des contraintes de temps (nombre limité de marées de sensibilisation prévues entre le printemps et l'automne 2016) et de budget (nombre limité de journées d'enquête pour l'évaluatrice). Une **approche qualitative** a été privilégiée, attribuant plusieurs journées de terrain pour chaque territoire enquêté.

Suite à une proposition de participation à l'étude d'évaluation par la coordination nationale, une **réponse favorable a été faite par 6 structures** : Brest Métropole, CPIE pays de Morlaix-Tregor, Vivarmor Nature, Ecole de La Mer, Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis et CPIE littoral Basque, qui représentent 5 territoires (la rade de Brest, la baie de Morlaix, l'ouest des côtes d'Armor, les pertuis charentais, le littoral Basque).

Pour mieux comprendre des problématiques liées à une pêche à pied de loisir qualifiée de « vivrière », la coordination nationale a souhaité **intégrer à l'étude le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'opale**, qui a accepté.

En raison du peu de pêcheurs à pied sur le littoral basque, il a été convenu d'une **participation plus légère de ce territoire à l'enquête**, via des entretiens téléphoniques avec le coordinateur.

Deux autres structures ont été associées au cours de l'enquête :

- La coordinatrice du plateau du four, suite à un échange au Comité de suivi de l'île d'Arz, en raison de l'intérêt que représente le cas de la sensibilisation sur un lieu difficile d'accès. La possibilité matérielle d'une rencontre se présentant, un entretien ½ directif a pu être mené.
- Le responsable de l'odde, co-fondateur du projet, suite à un échange au Comité de pilotage de Vannes. Un terrain d'enquête ayant été prévu sur le territoire des Pertuis

charentais, il a été possible de réaliser une marée de sensibilisation et un entretien d'explicitation.

Au terme de l'étude, **tous les coordinateurs qui en ont fait la demande ont été intégrés à l'enquête**, avec des variabilités liées aux contraintes et opportunités de chacun¹⁵:

5 territoires ont bénéficié d'une enquête de terrain approfondie (entretiens et observations de terrain) :

- Les pertuis charentais : association Ecole de la Mer (communauté d'agglomération de La Rochelle), parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis et association Iodde-CPIE Marennes-Oléron.
- La rade de Brest : Brest Métropole et association Bretagne Vivante (prestataire marées de sensibilisation).
- La baie de Morlaix : association CPIE pays de Morlaix-Trégor (Lanmeur).
- Les estuaires picards : parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'opale (Boulogne).
- L'ouest des Côtes d'Armor : association VivArmor Nature (St Brieuc).

2 territoires ont été intégrés à l'enquête par le biais d'un protocole d'enquête plus léger (entretiens) :

- Le littoral basque : CPIE littoral basque (Hendaye).
- Le plateau du Four : COREPEM (Nantes).

B- CHOIX DU CALENDRIER D'ENQUETE

Des entretiens exploratoires ont été réalisés auprès des 7 structures retenues au début de l'enquête, afin de déterminer les dates de terrain.

Ces dernières ont été fixées en fonction des dates des marées prévues mais aussi en fonction des besoins associés à l'enquête comme par exemple mieux comprendre telle catégorie de pêcheurs ou bien valoriser d'autres pratiques de sensibilisation directe comme les marées d'enquête et la tenue de stands ou conférences grand public.

En raison de la place de VivArmor nature, association co-fondatrice du projet, il a été décidé avec la coordination nationale que le temps d'enquête se termine auprès de ce territoire, avec pour objectif d'échanger sur les résultats d'enquête antérieurs. Le temps global de

¹⁵ Se reporter au tableau de synthèse de l'enquête : outils et territoires.

terrain prévu est moins important que pour les autres territoires mais le temps d'entretien est plus important.

C- AUTRES « TERRAINS » D'ENQUETE

COLLOQUES ET COMITES

La participation à des temps collectifs de colloques et comités (de pilotage, de suivi, scientifique et technique) a permis de mieux comprendre l'ensemble du projet, fort complexe, et d'assister à des questionnements et débats en lien avec l'objet de l'étude : l'évaluation de la sensibilisation directe.

COORDINATION NATIONALE

Deux entretiens de suivi ont été menés avec la coordinatrice nationale au cours de l'avancée de l'enquête. Ses retours ont aidé à la prise de conscience rapide des enjeux individuels et culturels liés à l'action de sensibilisation, notamment grâce à l'écart constaté entre les pratiques mises en œuvre sur les territoires et les représentations que l'on peut s'en faire à partir de la lecture du protocole et de la formation initiale dispensée par Vivarmor et Iodde.

Un entretien ½ directif a également été mené avec la coordinatrice nationale sur le processus d'élaboration des messages de sensibilisation diffusés sur les supports d'information et de communication (affiches, réglettes, dépliants).

2- LES OUTILS D'ENQUETE

La méthodologie d'enquête utilisée est celle de l'ethno-anthropologie, fondée sur une **démarche de terrain de plusieurs jours** effectuée auprès des territoires sélectionnés, permettant de mener une **observation dite participante** : suivi des actions des équipes de sensibilisateurs, avant, pendant et après les sorties de sensibilisation, sur l'estran et à terre, lors de la tenue de stands ou de conférence grand public.

Les **observations directes** des pratiques de sensibilisation (notes et photographies) ont été complétées par différents types d'entretiens :

- **entretiens exploratoires** avec les coordinateurs locaux, en amont des temps d'observation participante,
- **entretiens qualitatifs compréhensifs ½ directif** avec les coordinateurs locaux ainsi qu'avec les personnes en charge de la sensibilisation directe,

- **entretiens d'explicitation** avec les coordinateurs ou les personnes en charge de la sensibilisation
- **courts entretiens de type ½ directifs** sur l'éstran, avec des pêcheurs ayant été sensibilisés.

La commande initiale mentionne la tenue d'entretiens d'explicitation avec les coordinateurs et de courts entretiens avec les pêcheurs. Il n'avait pas été envisagé de réaliser les autres types d'entretiens (entretiens exploratoires et ½ directifs), qui ont pourtant pris une grande place dans l'étude.

Le choix de réaliser ces autres types d'entretiens avec les coordinateurs et leur équipe de sensibilisation a pour objectif de leur donner la possibilité de s'exprimer sur **le sens qu'ils donnent à leurs actions, à leurs représentations, et non pas uniquement sur la façon dont ils s'y prennent pour sensibiliser les pêcheurs** (objectif des entretiens d'explicitation). On retrouve le modèle d'évaluation des processus, sollicité ici pour comprendre ce qui se joue.

A- UNE DEMARCHE INDUCTIVE ET COMPREHENSIVE

La démarche d'enquête ethnographique mise en œuvre repose sur **une démarche de terrain inductive et compréhensive**¹⁶, dont les objectifs sont multiples :

- décrire les pratiques,
- comprendre et analyser les logiques des acteurs,
- creuser des problématiques nouvelles, induites par le terrain.

Il est important de préciser que cette démarche développée en sciences humaines et sociales repose sur un modèle de scientificité inductif, différent de celui hypothéticodéductif connu et pratiqué par la plupart des acteurs du Life.

MODELE INDUCTIF : LE CADRE DES ETUDES « ETHNO »

Dans le modèle inductif, les hypothèses sont induites, issues du terrain. C'est une logique de la découverte et de la compréhension. Certes, l'enquêteur a bien des idées avant d'aller sur le terrain, mais celles-ci ont le statut de représentations personnelles, en lien avec sa propre inscription sociale et culturelle, et non pas d'hypothèses qui seraient à valider.

Dans ce modèle, l'enquêteur n'est pas extérieur à l'enquête, dans une posture neutre et objective en soi. Au contraire, il est conscient que les données recueillies sont en lien avec la situation d'enquête et avec la place que lui attribue l'enquêté. C'est ainsi que l'on peut affirmer que la connaissance porte plus sur la relation d'enquête¹⁷ que sur l'objet enquêté.

¹⁶ Mucchielli A., 1996.

¹⁷ Althabe G., 1990.

D'où l'importance, en ethno-anthropologie, de passer du temps sur le terrain et de multiplier les sources de données.

Les outils d'enquête de la démarche inductive sont ceux des études dites qualitatives : entretiens et observations, menés auprès d'un nombre de personnes souvent restreint, inférieur à 30. En effet, la redondance des données est souvent obtenue après une dizaine d'entretiens menés au sein d'un groupe d'acteur présentant une homogénéité socio-culturelle. On ne parle pas d'échantillon représentatif mais de terrain d'enquête. Le « corpus » de données sur lequel travaille l'enquêteur comprend diverses sources autres que celles issues des entretiens : observations des pratiques de sensibilisation sur l'estran et à terre, description des dispositifs matériels utilisés pour la sensibilisation (réglettes, cordons, sacs, vêtements, panneaux, affiches, dépliants, etc.), participation à des événements collectifs (stands, colloques, etc.) et lecture d'une bibliographie en SHS permettant de mieux connaître les enquêtés : pêcheurs à pied et acteurs de l'éducation à l'environnement.

Les entretiens sont menés le plus souvent à partir d'une question ouverte : « c'est quoi pour vous la sensibilisation directe ? », afin de ne pas induire des réponses et de ne pas enfermer l'enquêté¹⁸ dans une thématique pré-définie. Lorsque l'enquêteur se pose différentes questions et souhaite les soumettre à ses informateurs, il n'utilise pas un questionnaire comme celui utilisé dans le Life pour les enquêtes¹⁹, mais une « trame » ou « guide » d'entretien, dont les questions sont ouvertes et sont abordées on fonction de la tournure que l'enquêté donne à l'échange. Ce dernier peut développer telle thématique plutôt qu'une autre : la façon dont se déroule l'entretien est en soi une donnée, permettant de mettre en valeur ce qui fait sens pour la personne. On parle d'entretiens ½ directifs de type compréhensif.

Les questions de la trame des entretiens ½ directifs sont issues d'entretiens exploratoires, qui ont permis de repérer les thèmes qui ont du sens pour les coordinateurs souhaitant participer à l'étude. Les questions reprennent également les problématiques de la commande, en les reformulant de façon à ce qu'elles soient en cohérence avec ce que vivent les enquêtés sur le terrain.

La problématique change au cours de l'enquête. L'objet de recherche s'affine au fur et à mesure du temps passé, et se cristallise en fonction de la redondance des informations. Ce modèle n'exclut pas d'avoir recours à des théories et concepts qui proposent d'interpréter les

¹⁸ L'enquêté est aussi dénommé « acteur », « personne ressource » ou « informateur » en fonction de la tradition disciplinaire et du champ théorique auquel se réfère l'enquêteur.

¹⁹ Le questionnaire est utilisé dans les SHS qui s'inscrivent dans le modèle hypothético-déductif : la formulation, l'ordre et les modalités de réponse aux questions sont préalablement fixés. Il s'agit de mesurer des catégories préalablement objectivées.

données recueillies pour leur donner un sens. Différentes théories existent en SHS, qui privilégient des visions du monde social différentes, que certains chercheurs trouvent complémentaires et que d'autres considèrent incompatibles. Différentes théories seront convoquées dans l'étude pour donner du sens aux données, en fonction d'une visée d'analyse micro (les bonnes raisons des acteurs, leur capacité de création) ou macro-social (les déterminismes qui régissent les acteurs ou les relations entre les acteurs).

Si l'on souhaite comprendre des acteurs (connaître leurs représentations du monde et le sens qu'ils donnent à leurs pratiques), la démarche inductive est plus valide que celle hypothético-déductive car elle repère les catégories qui font sens pour eux et évite ainsi de projeter les propres représentations de l'enquêteur sur les enquêtés.

MODELE HYPOTHETICO-DEDUCTIF : LE CADRE DU PROJET LIFE

La démarche inductive et compréhensive est complémentaire de celle hypothético-déductive. En général, les études qualitatives précèdent celles quantitatives, qui ont pour fonction de vérifier, à une plus large échelle, la pertinence des catégories et logiques socio-culturelles découvertes sur un petit groupe via la démarche inductive amont.

Dans le modèle hypothético-déductif, les hypothèses sont construites avant d'aller sur le terrain. L'utilisation de questionnaires permet de mesurer les catégories construites au préalable. La logique est celle de la mesure et de la vérification et non plus celle de la découverte. Dans le projet Life, une démarche inverse a été menée : les enquêtes par questionnaires, hypothético-déductives, ont été faites avant les enquêtes qualitatives des ethnologues qui portent sur l'évaluation des actions de sensibilisation directe sur l'estran et sur les actions de concertation (intervention du MNHN).

La démarche hypothético-déductive du Life repose sur des questionnements et recherches initiées par les deux associations fondatrices, IODDE et VivArmor Nature, depuis 2004. Le protocole de sensibilisation directe est d'ailleurs issu d'une démarche qualitative fondée sur l'entretien d'explicitation, réalisée par Dominique Cottureau, chercheuse en sciences de l'éducation. Nous verrons toutefois que l'entretien d'explicitation a pour but de découvrir le pré-réfléchi d'actions réalisées **dans une situation toujours singulière et non pas de généraliser un modèle d'action type**. Un malentendu sur l'apport des sciences humaines qualitatives existe depuis les débuts du projet.

Les raisons de cette incompréhension sont sans doute liées à la méconnaissance des différents registres de scientificité, et à la discrétion des sciences qualitatives et du modèle

compréhensif, en regard de celles quantitatives et du modèle objectiviste, dans les sciences de la nature et plus généralement dans la société.

Le recrutement d'évaluatrices travaillant dans le champ de l'ethno-anthropologie, privé et institutionnel, tout comme la sollicitation de l'ethnologue Guy Prigent, spécialisé dans la valorisation du patrimoine maritime, dont celui de la pêche à pied, lors des colloques et comités du Life, montrent l'intérêt des fondateurs du projet pour « le facteur humain ». L'introduction du *Cahier méthodologique* mentionne les dimensions culturelles, territoriales et historiques de l'activité, dont les réappropriations contemporaines par des néophytes, fort nombreux, apparaissent comme des menaces tant pour la conservation des savoirs et savoir-faire patrimoniaux que pour la préservation des habitats et espèces.

LA RUBRIQUE « REMARQUES » DU QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Néanmoins, les questions formulées à la suite de ce constat ne relèvent pas des sciences ayant pour objet les faits culturels mais de la sociologie quantitative et de la géographie humaine, qui répondent à d'autres problématiques : « Qui sont les pêcheurs à pied ? Combien sont-ils ? Comment se répartissent-ils sur les estrans ? ». Les enquêtes menées par les différents territoires y répondent. Y sont associées des questions portant sur les espèces pêchées, la connaissance des réglementations et des bonnes pratiques, les pratiques de pêche, les motivations, l'appartenance à une association et le type d'hébergement pour les visiteurs. Les réponses sont à choix multiple.

Celles qui ne sont pas prévues, qui ne rentrent pas dans les cases à tous les sens du terme, sont notées dans la rubrique « Remarques ». Or, les acteurs du Life soulignent la difficulté à traiter ces données. Elles sont intéressantes mais qu'en faire ? Elles sont anecdotiques ; non valides ; non représentatives.

Les études qualitatives n'ont pas pour fonction de vérifier et de mesurer, mais de comprendre, d'interroger les pratiques. Elles sont ainsi tout à fait complémentaires des autres données issues des questionnaires : elles permettent d'aller plus loin (en creusant une piste), ou ailleurs (en découvrant des raisons tout à fait inattendues qui expliquent tel ou tel comportement).

Les questionnements sur le traitement des « remarques » montrent l'existence des deux logiques, inductives et hypothético-déductives. Ces données qualitatives ne sont pas de même nature que celles récoltées précédemment. Elles sont liées à la **relation d'enquête** qui s'est créée entre le sensibilisateur et le sensibilisé. L'enquêté va dire certaines choses en lien avec la situation et les représentations qu'il se fait de son interlocuteur. L'enquêteur va

écouter, poser des questions, noter certaines choses en lien avec ce qui le surprend, ou bien avec ce qui confirme une piste qui serait à creuser par exemple.

Les données récoltées sont en lien avec les subjectivités des deux personnes et la singularité de la rencontre. Si ces paramètres sont loin du modèle de la science positiviste (le chercheur est neutre, les faits sont réels et extérieurs), leur prise en compte, dans les sciences compréhensives, constituent le fondement de la validité des données. Seules celles-ci peuvent fournir des pistes valides **pour comprendre des mondes sociaux et culturels très singuliers des pêcheurs à pied, que les enquêteurs ignorent.**

Cette « ignorance » des mondes socioculturels concerne tant les Lifeurs récemment acculturés à la pêche à pied que les enquêteurs du « cru », qui arpentent depuis longtemps les grèves pour y pêcher. En effet, dans ce dernier cas, les faits culturels paraissent « normaux », et ne sont plus identifiés en tant que tels. Pour en prendre conscience, il faut connaître la pratique de pêche dans toute sa dimension sociale, donc au-delà de l'éstran, et comparer les pratiques entre elles. Comment font les autres ? Quel est le sens, pour eux, de pêcher ? Et pour ces pêcheurs du coin, comment préparent-ils leur pêche ? Comment la mangent-ils ? Avec qui ? A quelles occasions ? Qui prépare la pêche et comment ? Qu'est-ce qui se dit en cuisine et à table ? Quel est le rôle social de la pêche, au sein de la famille et du voisinage ? Etc.

Pour faire un pas de côté, et **discerner le culturel dans ce qui semble naturel**, une première démarche de prise de distance peut se faire dans le temps et dans l'espace : c'est ce qui a été fait dans le Life, avec de nombreuses références, lors des colloques, à l'histoire de la pêche à pied et à des pratiques éloignées, comme à Mayotte. **Mais cela ne suffit pas** pour comprendre les pêcheurs à pied contemporains des estrans français : il est nécessaire de s'engager dans **une démarche d'enquête qualitative**. Pour cela, le traitement des remarques comme de pistes à creuser, et la prise de conscience, des lifeurs, de leur propre subjectivité et de leur inscription culturelle et sociale singulière, en est l'amorce.

B- ENTRETIENS EXPLORATOIRES

Les entretiens exploratoires, réalisés par téléphone²⁰ avec 7 coordinateurs ont eu pour objectif de faire valider les problématiques générales identifiées dans la note d'intention²¹, celles plus spécifiques liées à leur territoire et les dates d'enquête.

²⁰ Entretiens téléphoniques d'1h30 environ, non enregistrés. Cf. Annexe 2 - Trame de questions pour l'entretien exploratoire.

²¹ Cf. Annexe 1 - Problématiques générales de la note d'intention.

Structures	Attendus et limites de l'étude	Problématiques du territoire	Choix calendrier enquête
Ecole de la Mer	<p>Point sur les pratiques et leur efficacité: « qu'est-ce qui marche » ?</p> <p>Comment évaluer la part de la sensibilisation directe dans l'action globale (dont formation OT, panneaux, etc.) ?</p> <p>Comment faire perdurer le changement de comportement ?</p> <p>Quel est l'impact de « l'humain » dans l'efficacité de la sensibilisation directe ?</p> <p>Amélioration des pratiques : formalisation du protocole.</p> <p>Attente d'évaluation des produits et des procédures. Pourquoi pas des processus.</p>	<p>Sites fermés pour raisons sanitaires mais fréquentés par les pêcheurs locaux et les touristes.</p> <p>La réglementation protégeant la ressource en huîtres et les filières ostréicoles est mal vécue par les habitués.</p>	<p>Avril : les pêcheurs locaux et un peu de pêcheurs touristes</p>
Agence AMP – mer des pertuis	<p>Point sur les spécificités territoriales dans la sensibilisation.</p> <p>La formalisation du protocole ne doit pas prendre le pas sur l'adaptation à la rencontre avec les personnes, toutes différentes.</p> <p>Point sur l'efficacité de l'action dans le système socio-écologique.</p>	<p>La réglementation interdiction la pêche sur les gisements d'huîtres naturels pour protéger les filières ostréicoles est mal comprise par les habitués car les gisements ne sont pas en péril.</p> <p>La réglementation interdisant la pêche dans les parcs ostréicoles n'est pas respectée car elle s'ajoute à la contrainte du respect de la maille.</p> <p>Impossibilité de faire respecter la réglementation dans les gisements non maillés.</p> <p>Importance de l'enjeu économique de la filière.</p>	<p>Avril : à la suite du terrain d'enquête à la CDA de La Rochelle.</p>
CPIE Pays de Morlaix Tregor	<p>Intérêt d'un regard extérieur sur ses pratiques pour se questionner : une démarche qui entre dans le projet d'éducation à l'environnement de l'association.</p> <p>Participer aux entretiens de l'enquête permet de prendre part, d'être acteur de la démarche d'évaluation.</p> <p>Interrogation sur les effets de l'ensemble des actions menées sur les habitants du territoire.</p> <p>Questionnement sur le transfert de cette méthode à d'autres thématiques de préservation des ressources.</p> <p>Questionnement sur le rôle du sensibilisateur dans des situations de pêche sur zones interdites. Quelles complémentarités avec les acteurs de contrôle ?</p>	<p>Peu de participation de bénévoles aux actions de sensibilisation par rapport à d'autres structures, à d'autres territoires.</p> <p>Enjeu de la sensibilisation des pêcheurs locaux : fréquentation stable sur l'année des pêcheurs locaux, et plus importante aux grandes marées pour les gens qui viennent de l'intérieur des terres. Les touristes n'ont pas une forte action de pêche.</p> <p>Conflits d'usages entre les pêcheurs de loisir et les pêcheurs professionnels, conflits qui parasitent la relation lors des actions de sensibilisation.</p> <p>Problématique d'une forte activité de pêche en bordure d'un camping municipal alors que ce site est fermé pendant la saison estivale par prévention de risques sanitaires : comment adapter l'action de sensibilisation ?</p>	<p>Dates d'enquête déterminées en fonction des problématiques :</p> <p>- site 1 / mai et juin : avant et après la fermeture du site jouxtant le camping</p> <p>- aout : pendant la tenue d'un stand</p> <p>- site 2 / juin et aout : avant et après la pause de panneaux</p>

	<p>Comment évaluer l'effet de la sensibilisation, au-delà de la connaissance de la réglementation, sur le changement de comportement.</p> <p>Interrogation sur la notion de « protocole », issue des sciences de la nature, pour un suivi de sensibilisation qui repose sur une posture et du relationnel.</p> <p>Connaître ce qui a été mis en place hors « protocole » pour évaluer la complémentarité des actions menées sur le territoire.</p> <p>Limite d'une étude qui ne porte pas sur l'ensemble des territoires.</p> <p>Intérêt d'une évaluation des processus, afin de contextualiser l'action de sensibilisation et de la transférer à d'autres thématiques. L'évaluation des produits est nécessaire pour les démarches de financement.</p>	<p>Méconnaissance par les pêcheurs de la réglementation de l'accès aux concessions conchylicoles, liée à la perception de l'estran comme d'un espace de liberté.</p>	
CPIE Littoral Basque	<p>Intérêt d'un regard extérieur pour réfléchir sur ses pratiques. La démarche d'évaluation est nécessaire.</p> <p>Evaluation de l'apport de l'action de sensibilisation aux sensibilisateurs : bénévoles, services civiques...</p> <p>Connaître la façon dont les autres sensibilisateurs se sont approprié le protocole en fonction de leurs besoins.</p> <p>Proposer une formation qui prenne en compte ces variations de pratique et les valorise sans les figer.</p> <p>Identifier des indicateurs qualitatifs, autres que chiffrés.</p> <p>L'évaluation des procédures est nécessaire mais c'est l'évaluation des processus qui est attendue : comprendre ce qui se fait.</p>	<p>Peu de pêcheurs.</p> <p>Barrière de la langue (espagnole, basque).</p> <p>Enjeu du piétinement de l'estran et du retournement des roches : éducation à l'écologie de l'estran.</p>	<p>Pas de terrain prévu.</p>
Brest Métropole	<p>Interrogation sur la notion de « protocole » : plutôt un guide ?</p> <p>Connaître l'appropriation du « protocole » par les autres équipes.</p> <p>Interrogation sur ce que font les pêcheurs sensibilisés de l'information qu'on leur donne. Les enquêtes menées ne permettent pas de répondre à cette question car les pêcheurs sensibilisés sont peu représentés sur le nombre d'enquêtés.</p> <p>Point sur la pertinence des outils de sensibilisation utilisés.</p> <p>L'évaluation des procédures est ce qui est demandé en regard de l'évaluation des produits.</p> <p>L'évaluation des processus est la démarche qui apparaît la plus intéressante : prendre conscience de ce qui se passe, afin de</p>	<p>Les enjeux : Informer les pêcheurs locaux, qui ne sont pas les plus faciles à convaincre, de la qualité sanitaire des sites et des fermetures ponctuelles ; du respect de la taille ; de l'interdiction de pêcher dans les herbiers.</p> <p>La pêche fait partie des traditions, du rôle social.</p> <p>Pour certains elle constitue une ressource alimentaire nécessaire, ce qui complique la situation de sensibilisation.</p>	<p>Mai, juin, août : En fonction des dates des marées de sensibilisation et d'enquête déjà fixées par BM et son prestataire.</p>

	poursuivre la démarche et de pouvoir la reproduire.		
Agence AMP - Parc naturel EPMO	Importance d'intégrer dans l'évaluation les actions autres que les marées de sensibilisation sur l'estran : enquêtes, soirées grand public, formation : des élus, guides nature, gardes de la réserve, etc.	Pêches mono-spécifiques : crevettes, vers, moules. Développement d'un nouveau métier de pêcheur à pied professionnel. Conflits entre les pêcheurs professionnels et ceux de loisir. Problématique d'un manque d'information des publics loisirs et professionnels.	Aout : pêcheurs locaux et touristes
VivArmor Nature	Apport des sciences humaines : regard distant, objectif. Comment les autres équipes s'organisent, communiquent avec les sensibilisateurs bénévoles ? Comment chacun alimente son action de sensibilisation avec les autres volets du programme ? Comment les pêcheurs s'approprient-ils les conseils ? Comment perçoivent-ils les outils donnés ?	Les pratiquants bretons ont une culture littorale forte.	Septembre en fin d'enquête : échanges sur les résultats

Les réponses aux différentes questions posées par les coordinateurs seront reprises dans le chapitre sur les préconisations.

L'analyse des entretiens exploratoire a permis de reformuler la demande initiale en l'orientant vers les thèmes qui font sens pour les coordinateurs enquêtés :

- **Reformulation de la notion de « protocole »** vers la notion de « guide », du fait de l'adaptation nécessaire à la rencontre avec chaque pêcheur, chaque situation (écologique, réglementaire, etc.).
- Importance de la place de la relation à l'autre dans l'action de sensibilisation.
- **Elargissement de la notion de sensibilisation directe à d'autres actions** que celle décrite par le protocole : enquêtes, tenue de stands, conférences, formations OT, sorties nature, sorties scolaires, etc.
- Curiosité et attentes vis-à-vis des manières de faire expérimentées par **d'autres sensibilisateurs**.
- Interrogation **sur les effets de cette action et des outils** utilisés auprès des pêcheurs rencontrés : qu'est-ce que cela fait aux pêcheurs ?
- Intérêt d'une **réflexion** sur ce type d'action de sensibilisation qui pourrait être **transposée à d'autres projets d'éducation au développement durable menés sur le territoire** (jardinage au naturel, biodiversité, traitement des déchets, bocage, milieux humides, etc.).
- Intérêt pour une démarche d'évaluation des résultats qui est de plus en plus demandée par les financeurs : **comment évaluer une action de sensibilisation sur du moyen terme ?**

La demande d'évaluation majoritaire porte **sur les processus en jeu, les dynamiques à l'œuvre** dans les actions de sensibilisation menées. La notion de « protocole », qui suppose l'idée d'une norme à respecter, est ainsi remise en cause, l'intérêt des coordinateurs se portant plutôt **sur les adaptations** mises en œuvre.

L'évaluation **des procédures, des moyens utilisés, est perçue comme importante** car donnant accès aux appropriations singulières, aux inventions de chacun.

La demande d'évaluation des produits obtenus par la sensibilisation est moins exprimée car cette mesure est **estimée être apportée par les résultats des enquêtes (action C 2)**. De plus, la durée du projet est estimée **trop courte** pour évaluer l'efficacité des actions menées pour un changement durable des comportements des pêcheurs sur un territoire.

L'articulation des attentes des responsables des structures enquêtés avec la commande d'évaluation a permis de **construire la trame des entretiens ½ directifs**²².

²² Annexe 3 – Trame d'entretien ½ directif

C-ENTRETIENS 1/2 DIRECTIFS

OBJECTIF

Des entretiens dits compréhensifs²³ et 1/2 directifs ont été réalisés afin d'apporter des réponses aux questionnements exprimés par les coordinateurs. Une même trame de questions (cf. Annexe 3) a été utilisée. Ce type d'entretien est couramment pratiqué en ethno-anthropologie et en sociologie. Il permet d'accéder au point de vue des acteurs, à leur perception et interprétation du monde.

Les entretiens ont été menés auprès du coordinateur du site ainsi qu'auprès des personnes de l'équipe présente en charge de la sensibilisation (cf. le détail du nombre d'entretiens par territoires dans le tableau de synthèse à la fin du chapitre méthodologique).

Les personnes interrogées ont des expériences de sensibilisation sur le terrain très différentes : longue de plusieurs années pour certains, toute récente pour d'autres ; dans un cadre professionnel stable ou temporaire ; dans un cadre de bénévolat ; dans un cadre professionnel entièrement ou partiellement consacré au Life ; seul ou en binôme, etc. Cette diversité des pratiques a permis d'apporter des éléments riches.

DEROULEMENT

Les entretiens sont individuels et se déroulent dans un cadre calme. Ils sont enregistrés et pris en notes. La personne interrogée est invitée à s'exprimer librement sur les différentes thématiques de la trame, à partir d'une question ouverte. L'enquêtrice utilise des relances et des reformulations²⁴ pour aider à l'expression et à la précision des idées ainsi que pour s'assurer de bien comprendre le point de vue exprimé.

La durée des entretiens varie entre 1h30 et 4h00, longueur qui a été une source d'étonnement. Il a été parfois nécessaire de faire plusieurs entretiens avec un même coordinateur afin que l'ensemble des thèmes soit traité. Parfois, tous les thèmes n'ont pas pu être traités avec autant de précision, la durée de l'entretien étant limitée par les contraintes des emplois du temps bien remplis.

Le temps d'entretien a parfois été mené séparément d'un temps de sortie sur le terrain. Le plus souvent, il a été mené à la suite d'une marée de sensibilisation.

²³ Kaufmann, J.-C., 2011.

²⁴ Blanchet, A., 1985.

Malgré l'investissement en temps nécessaire, les entretiens ont été appréciés par les enquêtés, leur permettant de prendre du recul sur leurs propres pratiques. Les entretiens ont également permis d'initier des échanges au sein de l'équipe sur des thématiques qui n'avaient pas été questionnées en collectif.

E-ENTRETIENS D'EXPLICITATION

OBJECTIF

Les entretiens dits d'explicitation²⁵, issus du champ de la psychologie, ont une fonction différente des entretiens ½ directifs. Comme leur nom l'indique, ils ont pour objet l'implicite de l'action, le pré-réfléchi, qui, par définition, n'est pas conscient.

Ils ont pour fonction de répondre à la question du « comment » cela se passe, lors d'une action singulière unique remémorée : « comment as-tu su que tu allais te diriger vers ce groupe de pêcheurs ? », « qu'as-tu fait après avoir dit bonjour ? », « comment t'y es-tu pris pour attacher la réglette alors que la personne t'avait dit non au premier abord ? », « comment as-tu su que l'action de sensibilisation était finie ? », etc. L'objectif est de mettre à jour les procédures précises, tant mentales que physiques, réalisées par la personne lors d'une action. Cette analyse permet de repérer les intentions et stratégies à l'œuvre dans l'action.

L'objet de l'entretien d'explicitation n'est pas le discours conscient sur l'action, qui tend à monter en généralité à partir du particulier, comme dans les entretiens ½ directifs. Les entretiens d'explicitation ne s'intéressent pas non plus au « pourquoi », au sens donné à l'action par les acteurs.

La grande différence entre ces 2 types d'entretiens a été une difficulté lorsqu'ils ont dû être menés pendant des temps de terrain courts. Leur étrangeté, en regard des entretiens ½ directifs plus classiques, ainsi que la nécessité de se remémorer une situation vécue en marée de sensibilisation explique qu'il y a eu moitié moins d'entretiens d'explicitation que d'entretiens ½ directifs. Les données de ces entretiens d'explicitation ont enrichi les données d'entretien ½ directifs ainsi que les observations directes effectuées lors des marées, en mettant en valeur des compétences procédurales invisibles, tant à l'observation directe de l'enquêtrice, que pour les enquêtés, car pré-réfléchies.

²⁵ Vermersch, P., 2014 (1994).

DEROULEMENT

Les entretiens d'explicitation s'appuient sur une expérience vécue singulière, qui doit être remémorée. Ils ont donc été menés après une marée de sensibilisation (ou d'enquête, quand le temps de terrain ne permettait pas de marée de sensibilisation). Leur durée est plus courte que les entretiens ½ directifs, de 20 minutes à 1h30, en fonction du nombre de situations remémorées.

Le rôle de l'intervieweuse est très différent de celui tenu dans un entretien ½ directif : il consiste à aider la personne à se remémorer une situation et à expliciter la façon dont elle a réalisé cette action. Le ton est plus directif. L'entretien est enregistré ; l'enquêtrice prend pas ou peu de notes.

F-OBSERVATIONS DIRECTES ET PARTICIPANTES

OBJECTIF

La participation aux actions est le principe fondateur de l'enquête ethnologique. L'objectif est d'observer des pratiques, en y prenant une place d'acteur plus ou moins impliqué : « participation observante »²⁶, « observation participante », « observation directe ».

Les objectifs des situations d'observation sont multiples et riches :

- appréhender de manière globale et multi-sensorielle²⁷ le monde social et culturel des personnes enquêtées,
- confronter les discours aux pratiques, qui parfois diffèrent,
- mieux comprendre les notions évoquées dans les discours,
- comprendre des situations de « l'intérieur »,
- faire émerger des problématiques qui ne sont pas évoquées par les acteurs,
- et, dans la présente étude, constituer une situation de référence partagée pour la tenue d'un entretien d'explicitation.

Dans le modèle compréhensif, l'enquêteur n'est jamais considéré comme neutre. Il prend une place dans la situation d'enquête, qui a des effets sur la situation enquêtée. Les données recueillies sont toujours liées à la situation, ce qui ne signifie pas qu'elles ne sont pas valides. Dans la phase d'interprétation, l'enquêteur doit tenir compte de la situation d'enquête et croiser les données avec d'autres données, recueillies dans des contextes différents, provenant d'autres sources, etc.

²⁶ Ghasarian C., 2002 ; Althabe G., 1990.

²⁷ Laplantine F., 1996.

Par exemple, même en retrait lors de la participation aux marées de sensibilisation, ma présence d'enquêtrice n'est pas neutre. Il est apparu à plusieurs sensibilisateurs que ma prise de notes active lors des échanges a favorisé leur durée, incitant implicitement les personnes à s'exprimer. Ma présence a ainsi fait baisser le nombre de personnes sensibilisées par marée... mea culpa ! Outre les échanges prolongés avec certains pêcheurs, les sensibilisateurs m'ont accordé du temps, sur l'estran, pour expliciter leurs actions et répondre à mes questions : il est fort probable que ces temps « réflexifs » sur la pratique ont eu un impact sur le déroulement des sensibilisations menées.

DEROULEMENT

Plusieurs situations d'observation ont été menées, en fonction des propositions des coordinateurs. J'ai pris la place proposée par les sensibilisateurs, de l'accompagnement sur l'estran, en retrait, à la participation active d'accueil et de renseignement du grand public sur un stand. Dans ce dernier cas, la prise de notes est différée.

PARTICIPATION AUX MAREES DE SENSIBILISATION ET D'ENQUETE

Le temps d'observation des marées comprend, quand cela a été possible, le temps de préparation et celui de débriefe, sur le parking, en voiture ou au bureau.

Les objectifs de cette situation d'observation sont multiples et varient selon :

- les caractéristiques de la marée : météo, particularités réglementaires, pêcheurs présents, etc.
- au cours d'une même marée : observation centrée d'abord sur l'action du sensibilisateur, puis auprès des pêcheurs sensibilisés,
- au fil des marées sur un même territoire : observation d'une thématique précise évoquée en entretien par exemple,
- au fil de l'enquête, de territoire en territoire, au fur et à mesure de la stabilisation des données et de l'évolution des problématiques : validation d'hypothèses et émergence de nouvelles thématiques.

Une trame d'observation²⁸a guidé la prise de notes portant sur le déroulement de la situation de sensibilisation. D'autres thématiques sont prises en notes, notamment les propos et réactions des pêcheurs rencontrés.

Les pêcheurs se sont parfois informés de mon statut. Membre de l'équipe, débutante, enquêtrice nationale, évaluatrice... La vareuse « Life » qui m'était ou non proposée

²⁸ Annexes 5 – Trame d'observation des marées de sensibilisation

contribuait également à me positionner en dehors ou en dedans de l'action de sensibilisation.

PARTICIPATION A UN STAND GRAND PUBLIC

Deux situations différentes ont donné lieu à des observations :

Observation directe d'un stand grand public aux fêtes maritimes de Brest

Description des dispositifs de médiation proposés : jeux découverte des espèces et des réglementations. Observation des animations réalisées par les sensibilisatrices. Entretiens courts non enregistré avec les sensibilisatrices. Expérimentation des jeux. Prise de notes écrites et photographiques.

Participation observante d'un stand grand public à la fête de la mer du 15 aout de St Pol

Aide à l'installation du stand : jeux découverte des espèces, fiches espèces, dépliants, réglettes. Participation à l'accueil des visiteurs et à l'animation des activités proposées, avec les conseils du responsable. Prise de notes écrites différée.

PARTICIPATION A UNE CONFERENCE GRAND PUBLIC

Conférence du coordinateur devant un grand public. Dispositif de médiation : exposition kakemonos, dépliants, réglettes et dégustation de végétaux marins. Prise de notes écrites et photographiques.

La participation à cet évènement, considéré comme une action de sensibilisation directe par l'équipe, a permis, lors des échanges avec l'élue de la Commune et la responsable de l'OT, d'appréhender notamment les conflits entre pêcheurs professionnels et de loisir.

PARTICIPATION AUX COLLOQUES ET COMITES DE PILOTAGE

La participation à ces temps collectifs a permis d'appréhender la complexité du projet Life et favorisé une acculturation : vocabulaire, connaissances naturalistes et réglementaires, résultats, personnes ressources, etc.

Ils ont également permis de mettre à jour la culture scientifique et professionnelle des Lifeurs et les modèles de scientificité implicites, pris en compte dans l'analyse et l'écriture de cette étude.

Ces temps ont également donné accès à des débats sur l'efficacité des actions de sensibilisation.

Ma participation formelle lors d'ateliers de travail ou lors de présentations magistrales a initié une acculturation des Lifeurs à la démarche et aux outils des SHS. Cette participation a donné lieu à des co-constructions, notamment lors des présentations en binômes du colloque final : préconisations d'actions en lien avec les données d'enquête et la mobilisation du cadre théorique de la gouvernance des biens communs²⁹.

G-ENTRETIENS COURTS AVEC LES PECHEURS

L'enquête auprès des pêcheurs à pied sensibilisés **s'est déroulée au cours des marées de sensibilisation et d'enquêtes qui ont été suivies aux côtés des sensibilisateurs**. Les contraintes de temps et d'organisation n'ont pas permis de mener une enquête auprès des pêcheurs sur des temps autres que ceux prévus avec les sensibilisateurs.

Les temps d'échange avec les pêcheurs **ont souvent été courts**, ces derniers ayant déjà été « dérangés » dans leur pêche par l'action de sensibilisation. Il était important que mon enquête ne nuise pas à la sensibilisation menée, qui s'attache à être la mieux perçue possible par les pêcheurs. Parfois, les échanges **ont été longs et riches**, en présence ou non des sensibilisateurs.

Il n'a pas été possible d'enquêter auprès de pêcheurs déjà sensibilisés, repérables sur l'estran à leur réglette Life, comme j'avais pu l'imaginer, car ces derniers n'étaient pas assez nombreux ou visibles sur l'estran. Il m'est arrivé cependant d'en rencontrer quelques-uns, mais les échanges furent brefs, les pêcheurs concernés étant concentrés sur leur action de pêche.

SITUATIONS D'ENQUETE

Les données recueillies (notes écrites et photographiques, pas d'enregistrements audio ou vidéo estimés trop intrusifs), proviennent de 2 situations : en présence et en l'absence des sensibilisateurs.

ECHANGES EN PRESENCE DES SENSIBILISATEURS

J'accompagnais les sensibilisateurs sur l'estran et je prenais note **des échanges avec les pêcheurs**.

Parfois, après un temps d'observation et en fonction de la situation et des problématiques abordées, je me permettais de poser des **questions en lien avec la trame d'entretien**³⁰.

²⁹ Ostrom E., 2010 (1990).

³⁰ Cf. Annexe 4 - Trame d'entretien court avec les pêcheurs

Ce dispositif d'enquête a été systématiquement pratiqué sur tous les territoires. Il était nécessaire pour recueillir les données relatives à l'action de sensibilisation menée par les sensibilisateurs.

Souvent, les échanges avec les pêcheurs (seuls ou en groupe) étaient suffisamment riches pour que je puisse obtenir des réponses aux thématiques de la trame d'entretien. Des sensibilisateurs ont fait remarquer que ma présence (prise de notes et questions) avait allongé la durée et élargi le contenu des échanges avec les pêcheurs.

ECHANGES EN L'ABSENCE DES SENSIBILISATEURS

Après avoir assisté à l'action de sensibilisation et le départ du ou des sensibilisateurs, j'ai sollicité les **pêcheurs pour un temps d'échange** sur la perception de la sensibilisation et des outils. Ce temps d'échange fut souvent court, les pêcheurs étant à nouveau lancés dans leur action de pêche après le départ des sensibilisateurs, mais parfois plus long, les pêcheurs étant contents de poursuivre l'échange.

Situation d'échange avec les pêcheurs	Pertuis	Rade de Brest	Baie de Morlaix	EPMO	Ouest Cotes d'Armor
	Avril	Mai-août	Mai-août	Août	Septembre
Nombre de marées aux côtés des sensibilisateurs	6	3	4	5	2
Nombre de sensibilisateurs suivis	6	3	1	4	2
Marées avec échanges après le départ des sensibilisateurs	4	2	1 Car échanges longs avec les pêcheurs en présence du sensibilisateur	4	0 Car peu de marées : choix d'une observation centrée sur les sensibilisateurs

THEMATIQUES D'ENQUETE

EVOLUTION DES THEMATIQUES

Les données recueillies portent sur deux objets principaux :

- **La perception de l'action de sensibilisation** : échange mené, don de la réglette, évaluation de l'efficacité de l'action.

- **La perception des messages apportés** : réglementations et bonnes pratiques.

Comme dans toute démarche inductive au cours de laquelle la problématique évolue, l'utilisation de la trame d'entretien a varié au cours des 6 mois de terrain d'enquête (de mars à septembre 2016) : lorsque les thématiques abordées avec les pêcheurs étaient « saturées », c'est-à-dire lorsque les réponses se recoupaient, mes questions et ma prise de notes portaient sur des thématiques qui n'avaient pas encore été approfondies, ou sur des thématiques nouvelles³¹.

LIMITES DU DISPOSITIF D'ENQUETE

Il n'a pas été possible de faire un terrain d'enquête ethnographique approfondi auprès des pêcheurs à pied, terrain qui aurait consisté à les suivre de l'estran à leurs cuisines et tablées. Les données recueillies ne permettent pas de comprendre comment s'insère l'action de sensibilisation, la réglementation donnée et les messages transmis, dans le système matériel, social, culturel et symbolique des pêcheurs à pied rencontrés. Ce point sera développé dans les propositions d'action.

H-TABLEAU DE SYNTHÈSE DU DISPOSITIF D'ENQUETE

Le tableau suivant présente les différents outils d'enquête utilisés et le temps de terrain effectué par territoire enquêté.

³¹ Cf. tableau détaillant l'évolution des thématiques Chapitre IV.

Outils d'enquête (nombre) / Territoires		Entretien exploratoire (non enregistré, téléphone)	Entretien ½ directif (enregistré, au bureau)	Entretien d'explicitation (enregistré, au bureau)	Participation marée de sensibilisation et/ou marée d'enquête	Court échange avec les pêcheurs (sur l'estran, non enregistré)		Participation actions de sensibilisation à terre	Journée d'enquête / territoire	
Pertuis charentais	EDM	1	3	3	3 (avril 2016)	18	39	0	3	6
	PN EGMP	1	2	1	2 (avril)	17			2	
	IODDE			1	1 (avril)	4			1	
Rade de Brest	Brest Métropole	1	1	1	3 (mai, juin, aout)	16	1 (stand, juillet)	2	5	
	Bretagne Vivante	0	2	0				3		
Baie de Morlaix		1	2	1	4 (mai, juin, aout)	46	2 (stand, conférence, aout)	5		
Estuaires picards et mer d'opale		1	4	1	5 (aout)	40	1 (conférence, aout)	5		
Ouest Côtes Armor		1	1	1	2 (septembre)	19	0	3		
Plateau du Four		0	1 (non enregistré)	0	0	0	0	1/2		
Littoral basque		1	2 (par téléphone)	0	0	0	0	1/2		
Coordination nationale		1	1	0	0	0	1 (stand, juillet)	1		
Ensemble des territoires		Observation directe et participante (prise de notes) : 2 ^{ème} colloque thématique (18 et 19 novembre 2015, La Rochelle), 5 ^{ème} comité de pilotage (17 novembre 2015, La Rochelle), 6 ^{ème} comité de pilotage (29 mars 2016, Vannes), 6 ^{ème} comité de suivi (30 et 31 mars 2016, Ile d'Arz), Comité scientifique et technique (22 novembre 2016, Boulogne), Colloque final (23 et 24 novembre 2016, Boulogne).							7	
Total des dispositifs d'enquête mis en place		8 entretiens exploratoires	19 entretiens ½ directifs	9 entretiens d'explicitation	20 marées de sensibilisation (dont enquête-sensibilisation)	160 courts échanges avec des pêcheurs sur l'estran (seuls ou en groupe)		5 participations à des actions de sensibilisation directe à terre	Pour 33 journées de terrain	

II- LE PROJET DE SENSIBILISATION DIRECTE VECU PAR LES LIFEURS

Il est courant d'analyser les dispositifs de formation uniquement sous leur aspect procédural et opérationnel, c'est-à-dire comme « une organisation rationnelle de moyens matériels et humains selon un ensemble cohérents de buts et d'objectifs en vue d'un résultat précis »³². C'est le point de vue retenu dans le *Cahier méthodologique*, qui formalise l'action de sensibilisation directe par le biais du Protocole pédagogique.

Or, comme les premiers entretiens exploratoires l'ont déjà mentionné, la démarche de sensibilisation s'inscrit dans un projet d'éducation qui ne peut pas se réduire à un mode opératoire protocolaire. Pour la chercheuse en sciences de l'éducation Brigitte Albero, il convient en effet d'appréhender le dispositif de formation au-delà de la seule définition fonctionnelle de l'action, et de prendre en compte les **interdépendances entre les sujets** (les sensibilisateurs et les pêcheurs) **et les objets** (la réglette, le questionnaire, les dépliants, les panneaux, etc.), tant dans la phase de **conception** du dispositif que dans celle de son **utilisation**.

De plus, il faut réintroduire **d'autres dimensions de l'action** : celle **temporelle** (le passé, la projection dans l'avenir), celle **de la finalité** (le sens, les buts et objectifs visés) et celle **des contingences** rencontrées. A ces dimensions de l'action s'ajoutent **celles liées au dispositif lui-même** : la façon dont les acteurs **le perçoivent** dans le temps et **la façon dont il est mis en œuvre**.

Albero propose alors une approche ternaire des dispositifs de formation, s'articulant autour de « **trois dimensions constitutives** : **l'idéal, le fonctionnel de référence et le vécu** ».

La prise en compte de ces trois dimensions permet de restituer **la complexité socio-technique** du dispositif pédagogique : « Chaque dispositif devient une **organisation spécifique, située dans un espace-temps précis**, fonction d'un **modèle stratégique particulier d'intervention** et de **transformation sociocognitive**, constamment **soumis aux résultats en retour de son propre fonctionnement** »³³. Pour l'auteure, cette approche montre que « c'est dans **la prise en considération de toutes les dimensions interdépendantes de l'action** des acteurs que **réside finalement l'efficacité de l'activité humaine** ». C'est le parti-pris de cette

³² Albero B., 2010, p.3.

³³ Id., p. 4.

étude : ne pas s'attacher qu'au « comment » on fait de la sensibilisation, mais aussi au « pour qui » et « pour quoi » on le fait.

1 - UN PROTOCOLE PEDAGOGIQUE, DES SENSIBILISATIONS

Le projet du Life formalisé pour le grand public dans le dépliant de *Présentation du projet*, et pour les Lifeurs, dans la *Charte éthique de bonne conduite*, constitue la dimension idéale du dispositif pédagogique de sensibilisation : « idées, principes, modèles et valeurs qui orientent et structurent les décisions, actes et discours au cours du projet. Il appartient pour l'essentiel au dessein des concepteur – à la fois visée idéale et concept directeur – fil rouge qui relie les structures, les interactions et les phases de réalisations »³⁴.

Ainsi, le projet Life PAPL « accompagne les pêcheurs à pied récréatifs vers un meilleur respect du milieu marin pour le maintien de leur pratique »³⁵. La sensibilisation, qui vise à « encourager et maintenir les bonnes pratiques de pêche à pied récréative » est l'un des quatre objectifs du projet expérimenté, avec celui de gouvernance, de diagnostic et de gestion.

A- LE PROJET DE SENSIBILISATION DU LIFE

Les idées, principes et valeurs sur lesquelles reposent l'action de sensibilisation directe des pêcheurs sont détaillées dans le *Cahier méthodologique*.

INFORMER

Le *Cahier méthodologique* précise que la sensibilisation des pêcheurs à pied « consiste principalement à **les informer** sur les **tailles** réglementaires des espèces pêchées (et sur **l'impact de leur non-respect**) et sur **la préservation** du milieu naturel sur lequel ils évoluent »³⁶.

L'objectif d'information retenu découle du constat qu'un grand nombre de pêcheurs à pied ne respectent pas les tailles et les quantités réglementaires du fait d'un **manque de connaissances**. Néanmoins, **l'objectif espéré est bien un changement** des représentations sur l'activité de pêche et des pratiques associées.

³⁴ Albero, B., 2010, p. 3.

³⁵ Dépliant d'information grand public national « Présentation du projet Life ».

³⁶ Privat et al., 2013, p. 114.

La dimension idéale du dispositif s'articule au « fonctionnel de référence », c'est-à-dire à la mise en acte pratique du projet explicité dans le Protocole pédagogique.

MONTRER ET DEMONTRER

Au-delà de l'information théorique, qui passe par la tenue d'un discours, écrit (sensibilisation indirecte) ou oral (sensibilisation directe), l'objectif de la sensibilisation du projet est également de **montrer** aux pratiquants **comment** réaliser une pêche garantissant le maintien des espèces et des habitats. Deux actions permettant cette réalisation sont décrites dans le *Cahier méthodologique*: la **mesure des coquillages** et le **tri des récoltes**. Ces actions sont associées à des outils : le gabarit (la réglette) et le tamis.

Pour la sensibilisation de **l'impact de retournement** des roches comme pour celle de l'impact de la prise de coquillages non maillés ou en trop grande quantité, il s'agit de **développer un argumentaire précis et percutant** pour répondre aux « réactions et remarques des pêcheurs ».

Ainsi, le « protocole pédagogique de sensibilisation » présenté dans le *Cahier méthodologique* est un premier essai de formalisation de ces trois objectifs : **informer, montrer et démontrer**.

B- LA PROPOSITION METHODOLOGIQUE DE SENSIBILISATION

Le chapitre sur la sensibilisation n'avait pas été prévu par les rédacteurs du *Cahier méthodologique*. Pour eux qui la pratiquaient depuis des années au sein d'associations d'éducation à l'environnement, c'était une pratique qui allait de soi. En 2011-2012, lors de la structuration du réseau Life, ils sont interpellés par les partenaires qui ne possèdent pas cette expérience : « Mais comment fait-on la sensibilisation ? ». Pour tous les partenaires rencontrés lors de l'enquête, y compris les structures d'éducation à l'environnement, la sensibilisation sur l'estran est une pratique nouvelle, qui se distingue, par exemple, des actions d'animation nature, qui pourraient sembler proches.

L'intitulé du chapitre est clair : il s'agit **d'aller « vers une méthodologie de sensibilisation »** à partir d'un « **recueil d'expériences** »³⁷. Sa fonction n'est « **pas** de proposer une fiche méthodologique mais de formaliser des démarches [...] afin d'apporter des **éléments de**

³⁷ Privat et al, 2013, p. 118.

conseils, d'écoute à partir desquels un animateur pourra **construire sa posture** de sensibilisateur en fonction de **sa propre sensibilité** et du **contexte local** ».

La formalisation de ces expériences a été faite par le biais d'un entretien d'explicitation mené en 2011 auprès du coordinateur de VivArmor Nature. L'écriture de cette formalisation a été dénommée « protocole pédagogique de sensibilisation ».

LES PROCEDURES DU PROTOCOLE PEDAGOGIQUE

La proposition méthodologique du *Cahier méthodologique* oscille entre deux pôles qui se réfèrent à des projets pédagogiques différents :

1/Des conseils et retours d'expériences qui sont des **propositions** autour desquelles les sensibilisateurs sont invités à « construire leur posture ».

2/Des procédures formalisées, rédigées sous une forme directive.

- **Description des étapes** au cours desquelles s'effectue la sensibilisation :
 - o Avant l'intervention sur site
 - o Phase 1 - A l'entrée du site, à l'arrivée des pêcheurs
 - o Phase 2 - Sur l'estran, pendant la pêche
 - o Phase 3 - Sur l'estran et sur le parking, au retour de pêche
- Pour chaque étape :
 - o Une description de la situation du point de vue des pêcheurs.
 - o Le déroulement **de sous-étapes** associant un **discours-type et un geste** autour de l'outil réglette.
 - o Des **échanges-types** présentés sous forme d'un tableau associant réactions et remarques des pêcheurs et réponses pouvant être apportées.
 - o Des **conseils** annexes, liés à **différentes situations rencontrées** (informations récentes, groupes, refus, habitués, sujets de discussion-types, rôle de prévention des contrôles, des risques sanitaires, etc.).

Compte-tenu de la commande d'évaluation et des résultats de l'enquête, il est important de pointer une ambiguïté : le protocole pédagogique **est-il une proposition à décliner, à enrichir** par les sensibilisateurs **ou bien une injonction de déroulement-type d'une action de sensibilisation** ? L'étude montre que cette ambiguïté structure les pratiques observées et les questionnements des sensibilisateurs.

Pour rendre compte du dispositif pédagogique de sensibilisation, aux côtés de la dimension idéale du projet et celle opérationnelle, il convient de mettre à jour la dimension du vécu

des acteurs : « Le dispositif vécu correspond à l'expérience personnelle des différents acteurs [concepteurs, sensibilisateurs salariés et bénévoles, pêcheurs] et à l'aménagement continu qu'ils réalisent : en fonction de leur histoire, de leurs aspirations propres, mais également de leurs statuts et rôles, ainsi que des formes d'interactions et de négociations et des tensions auxquelles ils sont confrontés au jour le jour »³⁸.

Le vécu des sensibilisateurs sera explicité dans un premier temps (chapitre II), puis articulé à la description des configurations du dispositif observées (chapitre III). Le vécu des pêcheurs sera détaillé ensuite (chapitre IV).

LES ECARTS AU PROTOCOLE

Le chapitre méthodologique a été perçu par les Lifeurs non pas comme un protocole formalisant une procédure à suivre à la lettre mais plutôt comme « **un guide** », **une proposition** pour se lancer et pour aborder **un nouveau type de relation, une nouvelle posture**, comme indiqué dans l'introduction du chapitre.

Pour les sensibilisateurs enquêtés, **le terme de protocole ne convient pas** à la pratique mise en œuvre.

Le terme de protocole est en effet habituellement proposé en sciences de la nature et de l'environnement pour désigner un cadre de règles à respecter de façon stricte, notamment en vue « de la reconduction d'un programme de suivi »³⁹. Le respect du déroulement des phases « permet de limiter au maximum les biais éventuels qui constituent autant de limites aux analyses ».

Or, la sensibilisation directe envisagée **n'est pas une procédure scientifique** mais une action pédagogique visant un changement des représentations et des pratiques des pêcheurs à pied de loisir.

Pour les Lifeurs, l'action de sensibilisation repose avant tout sur **la faculté à s'adapter à la situation et aux personnes rencontrées** et non pas sur le respect strict d'un suivi d'actions formalisées dans le protocole pédagogique.

³⁸ Albero B., 2010, p. 4.

³⁹ Bioret F. et al., 2009.

Les parties les plus appréciées par les sensibilisateurs, qui leur ont été le plus utiles sont **les exemples de réponses** pouvant être apportées aux pêcheurs⁴⁰ ainsi que les **situations de discussion** qui reviennent régulièrement : site insalubre, responsabilité des professionnels, conflits d'usages et outils de pêche⁴¹.

Les **grandes étapes** décrites dans le protocole sont reprises par les sensibilisateurs, qui articulent leurs actions avec les 4 temps décrits.

En revanche, l'enquête a montré que **les gestes** décrits dans le protocole peuvent **être ressentis comme difficiles à réaliser**: attacher la réglette au seau, regarder la récolte, saisir des coquillages pour les mesurer. Ces gestes sont perçus comme invasifs, touchant à **l'intimité des pêcheurs**.

Or, l'enquête a également montré **une attente**, de la part des sensibilisateurs les plus expérimentés, **de l'accomplissement de ces gestes**, en vue d'une **efficacité** des actions.

C- ARTICULER PROJET DE SENSIBILISATION ET PROJET DE CONNAISSANCE

La sensibilisation menée dans le Life **est différente** de celle décrite dans le protocole pédagogique. En effet, le **projet de connaissance** a structuré les actions de sensibilisation menées : les **enquêtes sont perçues comme des actions de sensibilisation à part entière**, et les **actions de sensibilisation s'appuient sur une démarche d'enquête** via la prise de notes sur la fiche « sensibilisation ».

L'utilisation du terme de protocole, issu des sciences de la nature, renvoie de fait à la **spécificité de la démarche** de sensibilisation menée dans le Life, **en étroite articulation avec un projet de connaissance scientifique, de « diagnostic »** des pratiques de pêche et de l'état de connaissance des réglementations. Cette articulation se fonde sur le triptyque sensibilisation-diagnostic-concertation, colonne vertébrale du projet, démarche globale, qui, nous le verrons, est intégrée différemment par les acteurs du Life.

Cette articulation a eu comme effet d'inciter les Lifeurs à **superposer la démarche de sensibilisation à celle de l'enquête**, entendue au sens large, où le **sensibilisateur-enquêteur**

⁴⁰ Privat et al., 2013, p. 120 et 122.

⁴¹ Id, p. 125-126.

pose des questions, fait des observations et prend des notes afin de répondre à des thématiques précises, données qui sont ensuite traitées au bureau.

Cette tendance peut être très accentuée, comme pour une sensibilisatrice pour qui « sensibiliser c'est enquêter pour connaître les habitudes de pêche ».

Le *Cahier méthodologique* invite les coordinateurs à **articuler les différentes missions** de sensibilisation, enquête et estimation des prélèvements des pêcheurs **en les regroupant sur le même temps de terrain**.

Dans la partie 4, consacrée à l'enquête, il est précisé que « la réalisation des enquêtes auprès des pêcheurs est d'ailleurs **un moment privilégié de sensibilisation et de pédagogie** »⁴². Le paragraphe consacré au matériel nécessaire liste « des documents de sensibilisation à remettre aux pêcheurs à l'issue des enquêtes et/ou des éléments pédagogiques »⁴³.

En revanche, il n'est **pas indiqué comment articuler les objectifs et postures** de l'enquête et de la sensibilisation, qui **diffèrent**.

Dans la partie 6, consacrée à l'estimation des prélèvements, il est précisé que « la collecte des données se déroule de la même manière que les enquête sur le profil et la sociologie des pêcheurs. Il est d'ailleurs **opportun de réaliser les deux phases conjointement**, et au besoin de conforter l'échantillon concernant les données de récolte par des campagnes dédiées »⁴⁴ ; « **La rencontre des pêcheurs sur l'estran pour leur soumettre le questionnaire, est l'occasion d'étudier le contenu des récoltes** »⁴⁵.

Néanmoins, **la posture conseillée en estimation de prélèvements** à la sortie du site **diffère de celle de l'enquête** : « Etre souriant, mais l'air un peu « pressé et sérieux » pour éviter d'engager des conversations chronophages... L'échange pratiqué sur l'estran lors des enquêtes (prise d'informations, sensibilisation, apport d'information) n'est pas à privilégier dans ce cas précis ».

Dans la partie 9, consacrée au plan d'action, la 1^{ère} année est consacrée au **diagnostic global** du site, qui devra « **nourrir** » **la pédagogie et la sensibilisation** des pêcheurs. Des équipes ont ainsi débuté les rencontres avec les pêcheurs sur l'estran en menant des

⁴² Privat A. et al., 2013, p. 44.

⁴³ Id., p. 46.

⁴⁴ Id., p. 77.

⁴⁵ Id., p. 78.

enquêtes. Les actions de sensibilisation ont été faites dans un second temps, lorsque les réglettes furent éditées.

La conciliation de **l'objectif de connaissance/diagnostic** dont les outils sont l'enquête et l'estimation de prélèvement, avec **l'objectif de pédagogie**, dont l'outil est le protocole pédagogique associant le don de réglette à la démonstration des gestes de mesure pour un tri de la récolte, **a transformé les pratiques** d'enquête, d'estimation de prélèvement et de sensibilisation, pensées au départ comme distinctes.

Précisons que la conciliation des objectifs et des tâches à mettre en œuvre, **suggérée** dans le *Cahier méthodologique*, est **devenue nécessaire** pour s'adapter au **peu de temps disponible** en regard des ressources limitées et des objectifs à atteindre. Certains concilient ainsi, lors d'une même marée, comptage, enquête et sensibilisation :

J'ai fait les enquêtes en même temps que la sensibilisation, pour rentabiliser. La technique fonctionne bien comme ça. On est bien accueillis et ce n'est pas désagréable car on apprend sur les pratiques locales : ça peut nous servir pour adapter nos actions et pour augmenter notre crédibilité.

Il a ainsi fallu aux sensibilisateurs néophytes **jongler avec les postures, les procédures et les équipements matériels** propres à chaque pratique. Ils ont dû **faire des choix** dans leur mise en œuvre. Cette situation explique **les difficultés** rencontrées par les sensibilisateurs, ainsi que les **aménagements et adaptations** des procédures du *Cahier méthodologique*.

La démarche de sensibilisation « pure », dégagée du projet de connaissance scientifique, c'est-à-dire menée sans prise de notes sur l'estran, **n'a été observée qu'une seule fois**, auprès de VivArmor, structure co-fondatrice du projet et source du protocole pédagogique. En effet, pour le coordinateur rencontré en septembre 2016, il n'était plus nécessaire de collecter des données lors des marées de sensibilisation, les connaissances déjà acquises étant estimées suffisantes. En revanche, tous les autres sensibilisateurs enquêtés **associent démarche d'enquête (au sens large) et sensibilisation, dans la logique du projet Life**.

Est-ce parce que l'objectif de connaissance n'a pas encore été atteint (trois ans de collecte de données en regard de la dizaine d'années des deux associations co-fondatrice VivArmor et Iodde) et implique de pratiquer la sensibilisation associée à la démarche d'enquête ? Est-ce l'apparition d'une nouvelle pratique, hybride entre l'enquête et la sensibilisation, **une nouvelle « configuration d'activité »**⁴⁶, qui se serait développée et structurée dans le projet Life ?

⁴⁶ Albéro B., 2010, p. 5.

CONNAITRE POUR ETRE LEGITIME

Le protocole pédagogique invite implicitement les sensibilisateurs néophytes à **commencer par les démarches d'enquête** : ainsi, il est conseillé de « connaître le site : biologie, histoire, zones et pratiques de pêche, noms des espèces pêchées et des outils locaux », afin « d'être crédible, même face à quelqu'un qui pêche depuis longtemps »⁴⁷ .

La question de la **crédibilité et de la légitimité** vis-à-vis des pêcheurs locaux est **récurrente** dans le *Cahier méthodologique* : « C'est en s'imprégnant des pratiques locales que l'on reste crédible face aux personnes réticentes ou qui croient tout savoir »⁴⁸. Si le protocole pédagogique souligne le très bon accueil réservé aux sensibilisateurs, qui sont encouragés par les pêcheurs, et précise que les personnes insensibles à la démarche sont rares, la **pression ressentie est forte** pour les responsables de structures néophytes en sensibilisation : peut-on raisonnablement commencer à sensibiliser sans cette connaissance préalable ? Il convient d'éviter de donner une mauvaise image de la structure que l'on représente comme de soi-même, **d'éviter d'être perçu comme peu crédible voire illégitime sur l'estran**.

ETRE OU NE PAS ETRE UN PECHEUR?

Outre l'importance des connaissances « locales », il est également précisé dans le protocole pédagogique **que le sensibilisateur est un pêcheur à pied** : « Moi je suis fier de ne rentrer chez moi qu'avec de belles prises »⁴⁹ ; « Face aux réticences de certains, nous rappelons que notre objectif est de préserver la ressource et la biodiversité littorale mais que nous sommes également soucieux de préserver l'activité de pêche à pied récréative, étant nous-mêmes pratiquants »⁵⁰.

Or, l'enquête a montré des postures différentes de conciliation ou de séparation des identités de pêcheur et de sensibilisateur.

Lifeurs pêcheurs

Pour des Lifeurs qui sont pêcheurs, il convient de **mettre en avant cette identité**, tant pour asseoir leur légitimité à être présent sur l'estran que pour se situer dans une relation d'échange :

Moi je suis pêcheur. C'est important pour moi de le dire car je ne me situe pas en dehors. C'est stratégique et c'est vrai !

J'évoque souvent le fait que je pêche et je suis breton depuis des générations !

⁴⁷ Privat et al., 2013, p. 118.

⁴⁸ Id., p. 123.

⁴⁹ Id., p. 122.

⁵⁰ Id., p. 126.

Cette identité de pêcheur s'affirme dans la pratique de la pêche, en fin de marée, quand les derniers pêcheurs remontent. Ainsi, un panier de pêche traditionnel est porté ostensiblement lors d'une marée d'enquête.

Lifeurs qui ne pêchent plus

D'autres sensibilisateurs ont renoncé à pêcher :

Faut renoncer à sa pêche sinon la sensibilisation ne marche pas. Je ne veux pas qu'ils m'identifient comme un pêcheur. Je ne pêche plus : je le vis par procuration ! Je suis super content quand je vois un beau panier ! Je pêcherai à la retraite ! Je prends du plaisir à observer la faune et la flore avec les bénévoles.

Lifeurs non pêcheurs

Pour les Lifeurs non pêcheurs, **les enjeux sont les mêmes** : être perçu comme **légitimes** par les pêcheurs et se situer dans **une relation d'échange**. Les moyens développés pour y parvenir sont identiques à ceux de leurs collègues non-pêcheurs : acquisition de connaissances sur le site et les pratiques, écoute et argumentation ciblée. Certains disent avoir appris à pêcher pour mieux comprendre les techniques et les expliquer aux pêcheurs qui le leur demanderaient (« je sais pêcher mais je ne pêche pas ! ») et même avoir appris à cuisiner quelques espèces afin de les goûter et de tester les recettes glanées sur la grève :

J'ai arrêté la pêche à pied il y a longtemps car je ne supportais plus de tuer les bestioles. Depuis que je fais de la sensibilisation, j'ai réessayé trois fois pour tester les sites. Il m'arrive de prendre une poignée de bigorneaux car c'est facile à pêcher quand on quitte un site et que c'est une nourriture de qualité. J'ai fait une fois des pétoncles et des praires pour savoir quel goût cela a, ou pour tester les recettes que l'on nous avait données sur la grève.

J'ai vu une bénévole changer de comportement : au début elle disait aux pêcheurs munis de râteaux « C'est horrible ce que vous faites ! », et puis elle s'est mise à pêcher : elle est devenue plus empathique. Elle s'est rendue compte que ce n'est pas si facile de pêcher au trou...

Pour les Lifeurs pêcheurs et ceux non pêcheurs, l'enjeu est le même : « essayer d'être proches » des pêcheurs rencontrés.

D- D'AUTRES PRATIQUES DE PEDAGOGIE ET DE SENSIBILISATION

Outre les enquêtes, qui sont considérées par une grande part des personnes enquêtées comme des actions de sensibilisation dès lors que la réglette est donnée à la fin du

questionnaire, d'autres pratiques de sensibilisation directe sont mentionnées par les Lifeurs : la tenue de **stands**, les **conférences grand public**, les **formations des structures relais**, les **comités locaux de concertation**.

Je travaille pour les gens, les habitants, les usagers du littoral ; je travaille pour l'environnement et pour que la vie des habitants soit plus agréable. Dans le Life, il est prévu des marées de sensibilisation, avec les réglottes, les dépliants, les panneaux, les formations des médiateurs de l'étranger et les enquêtes - qui sont aussi de la sensibilisation. En plus des actions du Life, je saisis les opportunités qui se présentent pour parler pêche à pied dans des manifestations nautiques par exemple. Mon but est de faire agir les gens dans le sens de l'intérêt commun : il faut d'abord qu'ils prennent conscience de leur environnement. Plus je vais avoir d'opportunités d'aller à la rencontre du public, plus je le fais. C'est très fatigant mais très valorisant : « c'est quand même bien ce que vous faites... » !

Les actions développées lors des réunions des comités locaux de concertation sont aussi perçues comme des actions de sensibilisation dès lors que des **informations** sur les nouvelles réglementations, par exemple, sont **données aux partenaires**.

Le développement de ces différentes méthodes de sensibilisation est mentionné dans la planification des actions du *Cahier méthodologique* :

- la 1^{ère} année : expérimentation d'outils et de méthodes (« maraudage pédagogique, diffusion de documents de sensibilisation, conférences... »⁵¹).
- la 2^{ème} année : formation des relais et campagnes de sensibilisation à grande échelle (« pose de panneaux, opérations avec les structures relais lors des grandes marées »).
- la 3^{ème} année a permis la poursuite des objectifs de la 2^{ème} année, avec notamment la pose tant désirée des panneaux d'information sur les entrées de sites de pêche et la tenue de stands lors de la grande manifestation de Brest 2016.

⁵¹ Id., p. 131.

E- LE STATUT DES SENSIBILISATEURS

Les entretiens ½ directifs montrent que **la place occupée** par les sensibilisateurs dans le projet Life apparaît comme **l'un des éléments structurant** de la façon de **percevoir** et de **mettre en œuvre** les actions de sensibilisation auprès des pêcheurs.

Une **grande diversité de statuts** caractérise les personnes interrogées dans l'enquête. Ainsi, certaines ont été à l'origine du projet et pratiquent les actions de sensibilisation depuis une dizaine d'années alors que d'autres sont arrivées à la fin du projet, en 2016. Certaines travaillent à plein temps sur le projet, en étroit partenariat avec la coordination nationale, alors que pour d'autres, les actions de sensibilisation ne représentent qu'une partie de leurs missions salariées ou, pour les bénévoles, une parenthèse iodée dans leur vie quotidienne.

La **perception globale du projet** fondé sur le **triptyque** diagnostic-concertation-pédagogie n'est **pas partagée par tous**. Ainsi, certains salariés de structures partenaires n'ont jamais participé aux regroupements collectifs nationaux, ne se sont pas approprié la globalité du projet et se vivent comme exécutant d'une tâche précise qui leur est confiée.

Les **structures** employeuses sont variées et porteuses de **cultures professionnelles, contraintes et objectifs propres** : agence des AMP (siège ; parcs naturels marins dont certains sont tout juste créés), associations d'éducation à l'environnement (coordinatrices d'un territoire ou prestataires ; à l'origine ou non du projet ou pas ; adhérent ou non au réseau des CPIE), collectivités (coordinatrices ou non d'un territoire), etc. De plus, les places des enquêtés dans **les organisations du travail** concernées par le projet Life sont très différents : directeur-chef-responsable hiérarchique/employé subalterne/prestataire ; en CDD, CDI, contrat de stage de Master, contrat de service civique, contrat de prestation de service, etc.

De surcroît, les statuts liés à l'organisation du travail **ne recoupent pas forcément** ceux occupés dans la responsabilité de la mise en œuvre de l'action de sensibilisation : par exemple, un coordinateur du territoire responsable des actions de sensibilisation peut déléguer leur mise en œuvre à un prestataire ou bien à un ou plusieurs des salariés de sa structure.

Ces situations ont un impact sur **la perception du projet dans sa globalité** (et notamment du triptyque sensibilisation-diagnostic-concertation), sur **la définition de son propre rôle** dans le projet (effectuer une tâche sans se poser de question / porter le projet, être force de

proposition, innover / articuler les missions du projet aux autres projets de la structure, etc.), sur **la mise en œuvre** des actions de sensibilisation et **la perception** de ces actions.

Par exemple, un sensibilisateur qui n'est pas à l'aise avec l'une des actions préconisées **s'accordera ou non le droit de prendre de la distance** avec le « protocole » en fonction de la place occupée dans la projet : par exemple, s'il est nouvellement arrivé il acceptera la mission qui lui est demandée et tentera de la réaliser sans la remettre en cause alors qu'un responsable s'accordera une marge de manœuvre plus importante.

Les **conditions d'exercice** de la mission jouent également sur les pratiques : certains des sensibilisateurs assurent la sensibilisation sur le territoire quasiment seuls, d'autres travaillent en équipe et partagent les mêmes bureaux, d'autres encore sollicitent des bénévoles. Ces derniers s'approprient avec une liberté encore plus grande le « protocole ».

2 - LES MODALITES D'APPRENTISSAGE ET DE TRANSMISSION DE LA SENSIBILISATION

Une partie des entretiens menés avec les sensibilisateurs a porté sur les modalités d'apprentissage et de transmission de la pratique de sensibilisation directe des pêcheurs sur l'éstran. Les modalités de formation à la pratique sont perçues comme stratégiques par la coordination nationale, la sensibilisation directe étant l'un des trois piliers du projet Life. Un temps de formation a été dispensé aux coordinateurs au début du projet, animé en binôme par les deux associations co-fondatrices du projet : comment a-t-il été perçu et approprié ? Comment les sensibilisateurs arrivés par la suite ont-ils été formés ?

A- PLACE ET ROLE DE LA FORMATION

LA LECTURE DU CAHIER METHODOLOGIQUE

Le *Cahier méthodologique* est perçu comme un outil important dans l'appropriation de la démarche de sensibilisation, notamment au début du projet.

Apprenant : Le Guide méthodo était un vrai plus ! On ne partait pas sans rien, on avait un protocole ; des petites choses auxquelles on ne pensait pas comme enlever les lunettes de soleil, etc.

Apprenant : Les éléments de réponse m'ont aidée. C'est à relire régulièrement ; c'est court.

Apprenant : Je l'ai lu au début mais je ne m'en souviens plus...

Formateur : Je me rends compte que tout n'est pas formalisé dans le Cahier méthodologique. Par exemple, il est écrit que l'on attache la réglette avec la cordelette mais pas comment on l'attache.

La plupart des responsables de structures ont transmis aux sensibilisateurs nouvellement arrivés dans le projet⁵² l'extrait du protocole pédagogique de sensibilisation du *Cahier méthodologique*. Pour ces derniers, l'expérience de terrain « sur le tas » paraît irremplaçable, notamment pour connaître les spécificités de chaque site (quelles sont les espèces qu'on peut y trouver, quels sont les risques pour chaque espèce, quelles sont les spécificités réglementaires et notamment sanitaires, etc.). Certains ont relu le protocole pour l'occasion : les écarts de pratiques constatés avec le déroulement proposé apparaissent inévitables :

⁵² Sur la vingtaine de sensibilisateurs rencontrés, la moitié environ étaient des jeunes diplômés engagés dans le cadre d'un stage ou d'un service civique.

« à chacun de s'approprier la façon de faire ». Ce sont surtout les connaissances réglementaires qui sont régulièrement relues et mises à jour.

LA FORMATION DES PREMIERS LIFEURS

Parmi la vingtaine de personnes rencontrées, quatre ont suivi la formation initiale dispensée par Iodde et VivArmor au début du projet, fin 2013. Les autres sensibilisateurs n'ont pas pu en bénéficier, du fait de leur arrivée postérieure dans le projet.

La formation initiale s'est déroulée en 3 temps :

Une partie théorique, en salle : informations tirées du *Guide méthodologique* et présentation des grandes actions du projet avec un support de diaporama.

Apprenant : Le temps théorique permet de rappeler certaines choses, car on ne prend pas toujours le temps de relire les textes sur les réglementations et sur l'évolution de la pêche à pied. Les données scientifiques donnent du crédit, car au départ on n'avait pas de données locales.

Formateur : On n'a pas tout formalisé dans le diaporama. Il y a plein de choses que l'on a dites par oral, comme pour l'attachement des réglettes. Au fur et à mesure des formations le contenu s'est précisé mais on ne l'a pas reformulé sur le diaporama.

Une partie sur le terrain : observation d'actions de sensibilisation menées par les formateurs puis dispersion des binômes pour une expérimentation auprès des pêcheurs.

Apprenant : Cela m'a semblé hyper facile quand je les ai vu faire. Je crois que c'est mon binôme qui a commencé et là je me suis dit : « Ce n'est pas aussi simple ! ».

Apprenant : C'était intéressant de voir les différences de pratiques de pêche sur un autre territoire que le sien. Ca me fait des références complémentaires car les pêcheurs sont sensibles à quelqu'un qui est à l'écoute et qui connaît le terrain. C'est une expertise complémentaire.

Formateur : Les formations m'ont permis de m'immerger dans les territoires. Si tous les partenaires avaient pu aller sur tous les territoires cela aurait été formidable ! Cela m'a permis de me rendre compte qu'il faut adapter les protocoles aux territoires, qui sont très différents : les catégories de marées, l'impact de la saison sur les pratiques de pêche, etc.

Une phase de débriefe des expériences de chacun.

C'est ce temps de débriefe qui m'a permis de m'alerter sur des situations que je n'avais pas rencontrées.

La formation m'a aidé pour l'abord des pêcheurs, pour les premières phrases, les phrases-starter qui mettent dans le bain. J'ai apprécié que les formateurs maîtrisent parfaitement leur sujet. J'ai été plus rapidement opérationnelle.

C'était les premiers temps collectifs, les premières rencontres Life. On est très attachés à ce fonctionnement en réseau. La plus-value est sur la démarche collective, à l'échelle nationale, même si ça augmente la complexité !

Des coordinateurs qui n'ont pas pu suivre la formation initiale ont bénéficié d'un accompagnement de la part de Iodde et VivArmor : accompagnement sur le terrain et disponibilité pour répondre aux questions.

Pour un responsable qui n'a pas pu bénéficier de ce temps de formation aux marées de sensibilisation, un manque est ressenti :

Au début je manquais un peu de contenu en termes d'argumentaire, et comment aborder les gens. C'est la prise de contact, le premier contact lors des enquêtes, du fait de la peur de déranger. J'aurais aimé voir comment faire sur le terrain, le côté protocolaire de l'enquête : j'aurais bien aimé voir comment quelqu'un d'expérimenté présente les choses. J'aurais aimé aller voir les collègues ailleurs : voir comment ça se passe.

Ces temps de formation a permis de répondre à l'appréhension de certains d'aller à la rencontre des pêcheurs et de leur donner confiance en eux-mêmes.

Pour des Lifeurs se définissant comme des éducateurs à l'environnement, la mise en place d'une formation à la sensibilisation ne va pas de soi, car il s'agit moins d'acquérir des connaissances que de travailler sur sa « posture et le relationnel » :

En fonction du pêcheur on ne suit pas toute la trame ! Les fondements de l'éducation populaire reposent sur le fait qu'il n'existe pas une façon unique de faire, et que le public doit être acteur de sa sensibilisation. Dans le Life, le message est compliqué à faire passer car dans un entre-deux, entre 1/préserver la ressource, 2/dans une pratique durable. Il ne s'agit ni de promouvoir, ni d'interdire.

Le temps de formation proposé n'apparaît pas tout à fait adapté à cet objectif. La phase de terrain fut courte et des conditions de transmission parfois peu favorables, avec plus d'apprentis sensibilisateurs que de pêcheurs : dans ce cadre, quelle est la place donnée à une posture, une démarche d'éducation à l'environnement ? La dénomination de « protocole pédagogique » ne semble ainsi pas pertinente. Le risque serait de passer à côté de l'objectif d'éducation à l'environnement et au développement durable, processus se déroulant sur le long terme. Notons que la référence aux principes pédagogiques de l'éducation populaire est minoritaire parmi les Lifeurs rencontrés, dont la majorité se réfère à une culture savante en sciences de la nature.

AUTRES TEMPS DE FORMATION FORMELLE

CREER UNE FORMATION AD HOC

Une équipe a fait le choix de construire une formation destinée aux nouveaux sensibilisateurs pour répondre tant à leur besoin de formation que pour s'assurer de la validité des données à traiter.

On n'a pas formalisé la formation dans un premier temps, on se formait en binôme sur le terrain. Ensuite on a formalisé un temps pour les bénévoles et les collègues pour bien distinguer l'enquête de la sensibilisation, lors de la 2^{ème} et 3^{ème} année de terrain. On a fait des 1/2 journées d'échange de pratiques : faire remonter les difficultés des uns et des autres et rappeler le cadre vu que c'est nous qui avons la coordination et qui capitalisons le retour des données, pour qu'il n'y ait pas de biais trop importants. Il y avait des questions du questionnaire qui n'étaient pas comprises de la même façon par tous.

UTILISER LES FORMATIONS DESTINEES AUX PARTENAIRES

Des sensibilisateurs n'ayant pas suivi la formation initiale ont pu bénéficier de celles dispensées pour les professionnels du tourisme (1/2 journée), en complémentarité de la démarche d'apprentissage « sur le tas » :

Cette formation m'a confortée dans le fait qu'on était dans la bonne démarche. Je n'ai pas appris de choses nouvelles par rapport à l'expérience de terrain que j'avais, mais j'aurais aimé commencer par cette formation théorique pour avoir une vision plus globale des actions, et notamment jusqu'où on pouvait aller avec les gens, comment pousser son rôle, comment se comporter.

B- AUTRES CONFIGURATIONS DE FORMATION

Outre ces temps de formation formelle, construites sur un temps en salle suivi d'un temps d'expérimentation sur le terrain, d'autres temps de formation informels sont cités par les sensibilisateurs : apprentissage sur le tas, en binôme et au contact des pêcheurs. Pour beaucoup, si la formation formelle initiale a joué un rôle important dans la prise de confiance en soi, ce sont ces temps d'apprentissage sur l'éstran qui sont mentionnés comme étant réellement formateurs, c'est-à-dire développant une capacité à agir correctement en fonction des objectifs visés.

LE ROLE DES BINOMES DE TERRAIN

La transmission de la pratique **s'effectue toujours en binôme**, entre un **sensibilisateur expérimenté et un novice**. C'est un apprentissage « sur le tas », qui repose sur le principe « d'apprendre en faisant ».

C'est en allant sur le terrain, en faisant les choses en binômes, et que l'on s'aide les uns les autres : c'est comme cela que je me suis formée.

Il n'y a pas d'autres méthodes que d'en faire, d'avoir de l'expérience. En le faisant on est moins timide.

On a formé les nouveaux comme on s'est formés pendant la formation : en binôme. Ça s'est fait un peu sur le tas, la formation. Pour certain ça se fait vite. Ça se fait aussi avec la connaissance de la réglementation : au fur et à mesure, on leur envoie des petits documents sur la réglementation. Ils ne peuvent pas répondre à tout mais ils doivent savoir ce qui est permis et interdit de faire et quelques éléments de connaissance du milieu. Ce n'est pas très compliqué. Au début du programme la sensibilisation consistait beaucoup dans l'échange. Les bénévoles apprennent beaucoup de choses en sensibilisation. Ça leur fait énormément plaisir. Ils adorent cela ! C'est comme cela qu'ils se construisent et deviennent plus à l'aise.

J'ai trouvé intéressant d'être à deux ou trois. On ne part jamais à l'inconnu. On ne découvre jamais seul. Il y a toujours un encadrement des bénévoles.

Le plus souvent, cette formation est faite par le coordinateur ayant suivi la formation initiale : le novice accompagne le sensibilisateur expérimenté pendant une marée. Parfois, le temps d'apprentissage est plus court : après l'observation de deux ou trois actions de sensibilisation, le novice se lance seul. Le temps de formation sur le terrain s'accompagne de temps informels au bureau ou lors des co-voiturages vers les sites de pêche : jeu de rôle où le coordinateur est dans le rôle d'un pêcheur posant des questions ou faisant des remarques auxquelles le novice doit répondre convenablement ; transmission de documents réglementaires et de conseils méthodologiques pour l'enquête et la sensibilisation.

Pour moi ce n'est pas de la formation, c'est de l'accompagnement. C'est à eux de s'adapter ensuite en fonction de leur personnalité. Je leur dis qu'il faut être parfait sur la réglementation. Ensuite, mieux vaut dire que l'on ne sait pas. Si les gens sont agressifs il faut passer son chemin. Si on est avenant les personnes nous le rendent bien.

La première fois j'ai fait une enquête avec la collègue et puis elle m'a dit « Vas-y ! ». Je ne devais pas être très bon, je lisais beaucoup ma feuille....

Parfois⁵³, la transmission de la pratique ne se fait plus par un binôme avec le coordinateur : ce sont les sensibilisateurs les plus expérimentés (ou des prestataires dédiés) qui forment les nouvelles recrues. J'ai pu percevoir chez ces sensibilisateurs une plus grande liberté dans l'adaptation du « protocole », afin que l'action de sensibilisation réponde aux besoins individuels, enjeux et contraintes locales.

⁵³ 3 structures sur 7 enquêtées.

SENSIBILISER SEUL

Dans la plupart des situations observées, la sensibilisation se fait seul-e. Deux raisons principales sont évoquées :

L'équipe a pour objectif **de toucher le plus de pêcheurs possibles** lors d'une marée. La répartition des membres de l'équipe sur l'estran est alors pensée de façon stratégique.

L'équipe craint que le binôme puisse **intimider les pêcheurs** seuls.

Dans tous les cas, **le débriefe**, au retour de la marée, est vécu comme un temps de formation important : « Et toi comment tu aurais fait dans cette situation ? ».

SENSIBILISER EN BINOME

Des équipes **maintiennent cependant dans la durée** le principe de la sensibilisation en binôme, quand le nombre de sensibilisateurs le permet :

Tout seul sur l'estran il peut t'arriver n'importe quoi ; par sécurité, et pour se motiver, selon le planning, on essaie d'y aller tous ensemble.

Je préfère que l'on soit deux dans les enquêtes comme cela il y en a un qui note et l'autre qui fait la conversation avec le pêcheur. Ça fait vraiment moins formel pour le pêcheur à pied. Pour la sensibilisation c'est moins utile.

L'organisation en binôme est également préférée pour **la mobilisation des bénévoles**, car estimée plus conviviale.

LA FORMATION PAR LES PECHEURS

Les **échanges avec les pêcheurs** participent pleinement à la formation des sensibilisateurs. Cette dimension de l'apprentissage a été mentionnée par les Lifeurs ayant bénéficié de la formation initiale. Elle est aussi constatée par les sensibilisateurs arrivés plus tardivement dans le projet, qui n'ont pas bénéficié du temps d'apports théoriques :

J'allais seule à la rencontre des pêcheurs ; j'ai appris au fur et à mesure des discussions avec les gens ; ils m'apprenaient autant que je leur apprenais, surtout au début !

LA CO-FORMATION DE L'EQUIPE

Les temps de partage des informations **au retour des marées d'enquête**, au sein de l'équipe, entre salariés et/ou bénévoles sont mentionnés comme importants dans l'apprentissage.

Ces temps d'échange d'information se tiennent également **lors des colloques et comités** mais aussi en dehors : une bénévole cite les échanges avec une autre association d'éducation à l'environnement qui participe au projet.

Les salariés et bénévoles cherchent des informations sur internet chacun de leur côté et les partagent ensuite. Les bénévoles interrogées n'ont pas le sentiment d'une hiérarchie des savoirs :

Tel bénévole nous donne ses réponses ; une autre aussi et l'animateur centralise tout. On cherche sur Internet aussi ; on se transmet les infos des sites web intéressants.

C- L'IMPORTANCE DE L'ENQUETE DANS LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

L'une des surprises de l'étude est la place très importante prise par les actions d'enquête dans la mission de sensibilisation en regard du Protocole initial.

APPRENDRE A CONNAITRE LE TERRITOIRE

Du fait de l'arrivée tardive des réglettes, perçues comme structurant les actions de sensibilisation, des équipes ont commencé leurs actions sur l'estran par les enquêtes.

J'ai commencé la « sensi » avec les enquêtes : quand les gens n'avaient pas le temps de répondre aux questions, alors je faisais de la sensibilisation. Dès lors qu'il y a un dialogue avec le pêcheur, il y a de la sensibilisation : dès lors que des personnes sont présentes sur l'estran et s'occupent du sujet, c'est de la sensibilisation.

Cette phase d'enquête a été perçue comme **un apprentissage des spécificités du territoire** nécessaire aux futures actions de sensibilisation :

Dans les enquêtes, on va à la recherche des informations : les pêcheurs à pied nous ont aidés à nous approprier le territoire. Cela nous a donné des billes. Cette phase enquête m'a vraiment aidée. Je me sentais moins novice ensuite, même si je ne connaissais pas tout.

APPRENDRE A ALLER VERS L'AUTRE

Pour la majorité des sensibilisateurs, la démarche d'aller vers un public, sur l'estran, était nouvelle. L'enquête est apparue comme **une phase de formation à la démarche d'aller vers les autres, préalable à la démarche de sensibilisation** qui demande une implication supplémentaire.

Pour ceux peu habitués à être en interaction avec les publics, le fait d'avoir commencé par les phases d'enquête leur a permis de se familiariser. Ils n'ont pas semblé en difficulté lors des sensibilisations simples car avec les enquêtes faites en amont ils ont déjà été confrontés à la relation avec le pêcheur, facilitée par le questionnaire. Ils maîtrisent mieux l'approche du pêcheur. Même pour nous, cette phase progressive a été plus facile, car dans la sensibilisation, au-delà de la distribution des réglettes il y a du tri de panier et c'est une démarche pas toujours facile avec les pêcheurs, et maintenant les bénévoles sont à l'aise.

APPRENDRE A POSER DES QUESTIONS

Les questions du questionnaire d'enquête sont appropriées en sensibilisation à la manière d'un **guide d'échange** proche d'un guide d'entretien qualitatif ½ directif :

J'utilise beaucoup les questions de l'enquête pour la sensibilisation. Je prends mon temps car ce n'est pas très poli de donner une réglette puis de partir dans la foulée, et puis on apprend plein des choses. Aujourd'hui je fais beaucoup plus de sensibilisations, où il n'y a pas de quota, que d'enquêtes - où il y a un quota de 50 enquêtes par site.

SE DONNER UNE STATURE

L'appropriation de la méthodologie d'enquête dans les actions de sensibilisation peut aller au-delà de l'apport méthodologique : l'enquête peut constituer **le cadre légitime de l'action de sensibilisation**.

Je suis plus à l'aise en enquête qu'en sensibilisation. En enquête tu poses bien les choses, la raison pour laquelle tu viens. Le lien se crée avec le pêcheur ; on arrive bien à savoir d'où on part/on parle et où l'on va. C'est plus simple que de faire de la sensibilisation. C'est beaucoup plus cadré.

Avec ma feuille d'enquête, je me sens plus légitime en discutant et en prenant un peu d'info, plutôt qu'en marée de sensibilisation. En sensibilisation je suis moins à l'aise, à cause de l'aspect moralisateur. J'ai l'impression d'être juste un distributeur de réglottes avec un discours écolo. Je ne m'impose pas plus car ils sont en action de pêche. En enquête c'est une image différente : je suis un salarié qui travaille. Cela donne une contenance.

SE REAPPROPRIER LE QUESTIONNAIRE POUR LA SENSIBILISATION

Toutes les équipes se sont **réapproprié le questionnaire d'origine**, en fonction des **problématiques territoriales**, des **logiques individuelles** (« pour moi c'est plus logique de poser cette question avant celle-ci ») et de la **fonction principale attribuée** : logique de connaissance, logique de sensibilisation, logique de concertation.

Les pratiques d'utilisation du questionnaire **diffèrent également au sein d'une même équipe** : certains suivent l'ordre des questions, d'autres non.

ADAPTATION DES THEMATIQUES

Des questions portant sur les **spécificités du territoire** (pêche aux vers) ou de **nouveaux objectifs de connaissance** (pêche du bord, techniques de pêche) ont été ajoutées au questionnaire initial.

Certaines questions ont été **retirées**, lorsque par exemple elles sont **estimées mal perçues par les pêcheurs**, comme par exemple celle portant sur les outils autorisés :

Cela m'embêtait de poser la question des outils car les gens croyaient que c'était un piège ! On le voyait sur leurs visages qui se décomposaient, car ça faisait trop « Affaires maritimes ». En revanche quand ils utilisent un outil pas autorisé je pose la question pour savoir s'ils savent.

L'objectif est de **s'adapter à la personne** et de **préserver une bonne relation**, nécessaire à la réussite de l'action de sensibilisation :

Depuis que j'utilise la nouvelle version du questionnaire, je suis plus à l'aise. J'arrive mieux à sensibiliser.

L'adaptation du questionnaire sert ici l'objectif de sensibilisation-concertation.

Selon les personnalités des sensibilisateurs et le contexte local, **une même question peut être perçue et utilisée très différemment** : ainsi, sur un autre site, la question sur les outils autorisés est utilisée comme l'amorce d'une situation humoristique. Quand la personne est en règle (et seulement dans ce cas), le sensibilisateur « joue » sur le côté dramatique de la situation (être potentiellement pris en flagrant délit) - « Selon vous, votre outil est-il autorisé ? », il fait durer le suspense, puis rassure avec bonne humeur - « Mais oui il l'est ! », ce qui déclenche l'hilarité générale.

FORMULATION ET ORDRE DES QUESTIONS

A *contrario* des réappropriations du questionnaire décrites ci-dessus, certaines équipes privilégient une collecte de données **en vue de l'objectif de diagnostic** : dans ce cas le **suivi strict de l'ordre des questions** est mentionné comme un principe méthodologique garantissant la validité des données recueillies.

La **formulation des questions** a pu néanmoins être modifiée par des équipes en vue de leur **meilleure compréhension par les sensibilisateurs néophytes et bénévoles**, ces derniers étant moins au fait des problématiques et du vocabulaire propre au projet Life. Des coordinateurs redoutaient l'impact des différentes pratiques de passation du questionnaire sur les tâches de saisie et d'interprétation ultérieures.

UN GUIDE DE CONVERSATION

Ainsi, des sensibilisateurs s'approprient le questionnaire comme un guide pour échanger et mener des actions de sensibilisation approfondies, sur le mode de la conversation.

Par exemple, les questions sur l'endroit d'où viennent les personnes arrivent à la fin du questionnaire, alors que pour moi ce sont des questions à poser au début d'une conversation !

Pour deux des structures enquêtées, les questions portant sur les informations personnelles et sur le groupe, à l'origine placées en fin de questionnaire **sont ainsi posées au début de l'échange.**

Les arguments scientifiques sur lesquels s'appuient les premiers questionnaires (instaurer une relation la plus « neutre et objective » possible afin de recueillir des données sur les objets de recherche que sont les pratiques de pêche et la connaissance de la réglementation) ne sont pas connus. Explicités aux sensibilisateurs, ils leur paraissent **peu pertinents en regard de l'enjeu de la rencontre avec les pêcheurs, qui est ici placée au centre du dispositif.** Pour l'une de ces structures, une question sur la connaissance de la structure a été ajoutée et précède celle sur l'identité des pêcheurs, **afin de reproduire les modalités de l'échange courtois** : « Je me présente puis tu te présentes ».

Il y a beaucoup de personnes qui voulaient savoir d'où on venait et pour qui on travaillait : du coup on a mis la question sur la connaissance de notre structure au début, cela permet de présenter la structure et le projet. Comme ça c'est plus facile pour nous. Et les questions personnelles qui concernent les pêcheurs sont au début. On ne pose pas tout de suite les questions qui ne mettent pas trop à l'aise.

Dans ce cas, **l'ordonnancement du questionnaire est également au service de l'objectif de concertation** : présenter de façon approfondie la structure et ses modalités de gouvernance auxquelles les pêcheurs non fédérés pourraient participer.

LES LIMITES DU QUESTIONNAIRE

Le côté formel du questionnaire a été formateur, permettant de mieux connaître les spécificités du site et des pratiquants. En revanche, pour certains sensibilisateurs qui ont conservé sa fonction première d'outil de connaissance, **il est apparu comme une source de frustration, limitant les échanges libres** qu'autorisent les actions de sensibilisation.

Avec l'enquête j'ai beaucoup d'a priori négatifs. En sensibilisation je me sens en confiance, je suis plus dans mon rôle, dans la discussion. Il y a moins le côté cadré du questionnaire : je digresse, je me permets de parler plus avec les pêcheurs.

Ainsi, **deux formes ou « configurations d'activités » de sensibilisation émergent du projet Life**, se cristallisant autour du **protocole pédagogique** de sensibilisation d'une part, et de celui de **l'enquête** d'autre part. Les configurations d'activités désignent « les formes dynamiques qui conservent une certaine stabilité, organisation, signification »⁵⁴.

⁵⁴ Albero B., 2010, p. 5.

Ces configurations se sont dessinées **indépendamment de la formation initiale suivie**, qui a été nourrie par la pratique en **binôme**, les rencontres avec les **pêcheurs** et la pratique de **l'enquête**.

La méthodologie d'enquête a été d'emblée appropriée comme **un mode relationnel privilégié** pour apprendre **à aller vers les autres**, leur **poser des questions** et **connaître le site**. En fonction de **paramètres multiple** (individuels, d'organisation de la structure et des missions de sensibilisation, des enjeux locaux et des priorités retenues, etc.), **la forme de l'enquête s'est plus ou moins superposée à celle du protocole pédagogique** de sensibilisation, donnant lieu à trois configurations distinctes, **trois idéaux-types de sensibilisation situés sur un continuum entre les protocoles d'enquête et de sensibilisation** : l'enquête-sensibilisation, la sensibilisation-enquête et la sensibilisation originale (cf. tableau page suivante).

Ces idéaux-types se différencient par leurs **objectifs**, leur **adaptation du protocole** de départ, **les outils** utilisés et **l'interprétation de la posture** de sensibilisateur.

Des membres de l'équipe de conception du projet rencontrés au cours du terrain furent surpris de l'écart entre les pratiques que j'observais et celles préconisées dans le *Cahier méthodologique* et conseillées lors de la formation initiale. Les travaux en sciences de l'éducation montrent que les **écarts entre les configurations pratiques et les dimensions tant de l'idéal** (les valeurs, le projet) que du **fonctionnel de référence** (le protocole opérationnel) sont **très couramment** observés : « C'est à ce stade qu'apparaissent les tensions entre la description objective du *dispositif fonctionnel* et son appropriation plurielle par les acteurs. On découvre qu'il existe autant de *dispositifs vécus* que de sujets, chacun actualisant à sa manière les potentialités offertes par l'environnement [de sensibilisation], selon le sens qu'elles prennent dans son parcours, dans l'ordre de ses priorités et dans ses préoccupations du moment »⁵⁵.

Une analyse fine du vécu des acteurs permet de comprendre les raisons de ces écarts, adaptations qui s'avèrent nécessaires à la pratique et donc au maintien du dispositif de sensibilisation. Les parties suivantes s'attachent ainsi à détailler tant les satisfactions que les difficultés rencontrées par les sensibilisateurs, ainsi que les aménagements effectués.

⁵⁵ Id., p. 6.

LE CONTINUUM ENQUETE - SENSIBILISATION

Types de configurations / Caractéristiques	Protocole d'enquête sans sensibilisation [pas observé]	Enquête-sensibilisation	Sensibilisation-enquête	Protocole de sensibilisation
Objectifs	<p>Approfondir les connaissances sur des thématiques formalisées en amont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -faire passer le questionnaire (questions lues et posées dans l'ordre) -faire le tri du panier (espèces, individus maillés et non maillés, poids) <p>Informers via le don de réglette.</p>	<p>Echanger par la lecture du questionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -approfondir des connaissances -découvrir de nouvelles thématiques (= place importante donnée aux remarques). <p>Echanger par l'explication des informations données et l'adaptation des réponses aux problématiques des pêcheurs.</p> <p>Sensibiliser via la prise en compte des informations données par les pêcheurs et le don de réglette.</p>	<p>Echanger sur l'activité du pêcheur.</p> <p>Questions issues du questionnaire : prétexte à l'échange et à l'information.</p> <p>La réglette est un prétexte à l'échange.</p> <p>La démonstration de l'utilisation de la réglette est un prétexte à la prise de conscience, au changement de pratique.</p>	<p>Informers les pêcheurs des réglementations et bonnes pratiques par la remise de la réglette.</p> <p>Montrer l'utilisation de l'outil de mesure.</p> <p>Par ce biais susciter et accompagner le tri du panier ; proposer le relâchage.</p> <p>Attacher la réglette au panier.</p>
Adaptation du protocole	[Pas d'observations]	<p>Adaptation des questions : thèmes et ordre.</p> <p>Adaptation de l'estimation des prises : pas de tri ; estimation à l'œil du poids et/ou des individus maillés.</p>	<p>Temps d'échange plus long.</p> <p>Adaptation de la remise de la réglette : début, milieu ou fin.</p> <p>Adaptation de la démonstration : parfois pas de mesure et/ou de tri.</p>	Parfois pas de cordon à la réglette.
Posture	<p>Un enquêteur ; un scientifique</p> <p>S'informer</p> <p>Informers</p>	<p>Un sensibilisateur –accompagnateur</p> <p>Apprendre des pêcheurs</p> <p>Répondre aux questions</p> <p>Expliquer</p>	<p>Un sensibilisateur –accompagnateur</p> <p>Expliquer</p> <p>Répondre aux questions</p> <p>Apprendre des pêcheurs</p>	<p>Un sensibilisateur-entraîneur</p> <p>Informers</p> <p>Argumenter</p> <p>Changer les pratiques</p>
Outils	Fiche d'enquête Réglette	Fiche enquête Réglette (Dépliants d'information, peson)	Fiche sensibilisation Réglette (Dépliants d'information, peson)	Réglette Fiche sensibilisation / pas de fiche (Dépliants d'information, peson)

3- LES SATISFACTIONS APPORTEES PAR LA SENSIBILISATION DIRECTE

Les satisfactions mentionnées par les sensibilisateurs reposent sur la qualité des échanges avec les pêcheurs rencontrés. La « bonne relation » constitue **un repère pour l'évaluation de l'action** en regard de l'objectif de changement des pratiques, qui ne peut pas se mesurer sur l'instant. Le don d'information, qui était envisagé au départ comme allant uniquement des sensibilisateurs vers les pêcheurs, matérialisé par la réglette, s'est avéré être **à double sens**.

A- UNE RENCONTRE

La rencontre évoquée par les sensibilisateurs est fondée sur **la notion d'échange : on donne et l'on reçoit**. Dans cet échange que suscite le dispositif de sensibilisation, quels sont les dons effectués, les contre-dons attendus en retour et les dettes symboliques des uns et des autres ?⁵⁶

UN ECHANGE

L'un des enjeux forts de la rencontre est l'échange. Pour chacun des protagonistes, sensibilisateur et pêcheur, c'est un enrichissement mutuel :

J'aime bien discuter avec les gens ; ça leur fait plaisir !

J'aime être dehors, je passe toujours un bon moment : rencontrer des gens, discuter avec eux, être plutôt bien accueillie, apprendre des choses...

On a des échanges agréables.

J'aime bien quand c'est difficile au début et qu'ensuite le contact passe bien et qu'ils veulent en savoir plus.

Moi ça me donne la pêche ! Quand je rentre à la maison avec les petits pains, après la marée du matin, je suis bien : tu es forcé d'être bien, car tu as essayé de créer un lien ! C'est un plaisir !

Les caractéristiques d'un échange satisfaisant sont **l'écoute et la sincérité**, qui, pour les sensibilisateurs, sont des attitudes **nécessaires à un potentiel changement des pratiques**.

⁵⁶ Mauss M., 1950 (1923-1924).

RECEVOIR

LES PRECIEUX SAVOIRS LOCAUX

Les pêcheurs « locaux » sont considérés comme détenteurs d'informations que les sensibilisateurs n'ont pas : histoire du site et des pratiques de pêche, évolution des habitats et espèces, description des techniques de pêche. **Ces savoirs « locaux » sont perçus comme ayant de la valeur.** Ce sont ceux qui manquent aux sensibilisateurs pour acquérir une certaine **autorité et légitimité** sur « leurs » sites.

Le but des enquêtes c'est d'avoir aussi le ressenti des gens : il ne faut pas les bloquer. Car derrière, quand ils se sentent à l'aise, c'est génial ! J'écris sur la ½ page qui reste et je note plein de remarques : comment ils étaient, leur métier, leurs hypothèses sur l'évolution de gisements, etc. C'est intéressant d'avoir leurs avis car il n'y a rien de mieux que les savoirs des locaux. Le mec n'est pas écologue mais il en sait plus que nous ! Ils ont des hypothèses intéressantes. Je note mais je ne sais pas si je les rentrerai dans l'Excel.

La reconnaissance de ces savoirs traditionnels est mentionnée dans le projet Life : l'introduction du *Cahier méthodologique* évoque la perte de ces traditions, mise en parallèle avec le développement de nouvelles pratiques de pêche liées au tourisme de masse. Le programme des colloques accorde une place à la thématique des pratiques de pêche traditionnelles, historiques et préhistoriques.

Les données qualitatives relatives à ces « savoirs naturalistes populaires »⁵⁷ sont partagées par oral, lors de débriefe ou notées dans la rubrique Remarques. En revanche, leur traitement n'est pas réalisé : « Le problème c'est que ça ne rentre pas dans des cases ! ». Le projet Life reconnaît ces savoirs « traditionnels » pour appuyer le projet de préservation des ressources et des milieux mais il ne s'attache pas à leur étude et valorisation dans le projet global. Ce « point aveugle » de l'objectif de concertation/gouvernance sera repris et développé en dernière partie.

APPRENDRE

En apprendre sur le site

Les sensibilisateurs néophytes évoquent cette relation d'apprentissage, très présente au début de la pratique :

C'est sympa avec les pêcheurs locaux, qui parlent de leur expérience et de leur perception de la ressource.

⁵⁷ Ministère de la Culture et al., 1983.

Les discussions sont très enrichissantes. On peut s'auto-former par les pêcheurs. C'est chouette de se former à la source.

Dans les premiers temps, je posais beaucoup de questions aux pêcheurs. Ils étaient contents de me donner des informations car ils voyaient que je ne comprenais rien et comprenaient que je n'étais pas là pour les contrôler. Maintenant, je les connais mieux mais je garde cette idée que les gens sont contents de donner l'info à des néophytes. J'essaie de ne pas dire « C'est comme-ci ; c'est comme ça ! ».

Au fil des sensibilisations, la relation évolue et **une distance peut se créer avec les savoirs « populaires »**. L'acculturation aux savoirs populaires des pêcheurs rencontre une limite : celle de sa concurrence avec les savoirs scientifiques. Un doute est émis sur les interprétations du milieu proposées par les pêcheurs rencontrés, mais une attention est portée à ne pas être dans une posture « donneur de leçon ».

En apprendre sur les pratiquants

L'action de sensibilisation est l'occasion de poursuivre la démarche d'enquête sur les pratiques et les pratiquants :

Parfois je fais des enquêtes, parfois de la sensibilisation : ça dépend. Par exemple, quand je vois des touristes équipés je fais une enquête car j'aimerais savoir où ils ont acheté leur matériel.

DONNER

Aux côtés de la satisfaction de recevoir des informations des pêcheurs, les sensibilisateurs mentionnent **celle d'en donner, en retour**. C'est alors une **fierté de transmettre** à leur tour des informations, ce qui contribue à **asseoir leur légitimité** qui est à construire auprès des pratiquants.

APPORTER DES CONNAISSANCES

Une sensibilisatrice arrivée récemment dans le projet regrette de ne pas passer plus de temps avec les pêcheurs en sensibilisation du fait du peu de connaissances qu'elle a du site. Elle mentionne les sensibilisateurs expérimentés qui, eux, peuvent passer beaucoup plus de temps à échanger avec les pêcheurs car « ils connaissent très bien leur territoire ».

Aujourd'hui je ne suis plus gêné d'aller voir les pêcheurs car je leur apporte quelque chose : ils ont appris quelque chose en 15 minutes. Je ne leur donne pas que les informations obligatoires sur la taille : je parle du contexte comme les dates prochaines de fermeture, la réglementation de la pêche dans les ports, etc. ; je leur demande s'ils sont du coin, etc.

Une distinction émerge entre les pêcheurs « locaux » et les « touristes », ces derniers, le plus souvent néophytes, étant plus enclins à apprécier le don de connaissance des sensibilisateurs, mêmes novices.

Le plus sympa c'est d'aller voir les touristes ; tu leur donnes des informations qu'ils n'ont pas. Ce qui est important c'est qu'il y ait une écoute : on a l'impression de ne pas faire tout cela pour rien.

J'aime bien quand ils sont en famille et que les enfants sont intéressés par le projet et la réglette : c'est eux qui ont fait leur tri ! C'est plus facile de leur faire changer leur comportement : les enfants sont plus faciles à sensibiliser que les adultes qui ont des habitudes.

APPORTER DES ARGUMENTS

Pour les sensibilisateurs les plus expérimentés, la connaissance poussée de l'histoire et de la géographie du site, de la réglementation, des espèces et habitats et de leur milieu écologique est un enjeu fort. La maîtrise de ces connaissances est présentée comme la garantie d'être **perçus comme légitimes sur le site**, tant aux yeux des pêcheurs de loisir que des autres acteurs : pêcheurs professionnels, agents de contrôle des services de l'Etat, élus, OT, etc.

Ces connaissances sont **perçues comme une arme de défense**. Bien maîtrisées, elles permettent de battre en brèche les arguments des pêcheurs les plus récalcitrants à l'adoption de « bonnes pratiques » et au respect des réglementations. Elles sont aussi **une arme de séduction** : après avoir désarmé les résistances des pratiquants, on peut les séduire en leur faisant découvrir les richesses insoupçonnées de l'écosystème, qu'il convient alors de préserver en adaptant ses pratiques de pêche.

Pour un responsable, cette posture s'apparente à celle d'un bon commercial :

C'est une approche très marketing ; il faut être avenant, sympathique ; c'est un échange donnant-donnant ; ce n'est pas intrusif. On vend de la sensibilisation, sinon, pour l'environnement, ça ne fonctionne pas.

Les connaissances sont les armes du changement, aux côtés de l'écoute et d'un bon climat relationnel.

DON ET CONTRE-DON

Au-delà des savoirs locaux, les sensibilisateurs sont **en attente d'un retour de leur investissement personnel**. Ils donnent de leur temps précieux, bravent la météo parfois capricieuse, s'aventurent sur des estrans aux multiples dangers et se risquent à rencontrer des pêcheurs inconnus pour leur transmettre des informations dans le but d'un changement des pratiques pour une préservation des ressources. Quels sont donc les indices, les faits qui peuvent témoigner d'un retour à leur investissement, d'un contre-don ?

Les retours à court terme

Les remerciements et encouragements sont appréciés et souvent cités. Le taux important de bonne acceptation des actions estimé à la fin de chaque action est valorisé, même si la crainte de « tomber sur le grincheux du coin » est partagée par tous.

J'aime bien quand on me dit que c'est bien ce que je fais, que ça sert à quelque chose, de voir que les personnes sont intéressées par la préservation des ressources.

Les remerciements des pêcheurs **ne suffisent pas**. L'objectif de changement des pratiques doit être **confirmé par des actes concrets**, en adéquation avec les discours d'encouragement : la **récolte doit être « conforme »** :

Ce qui me fait plaisir c'est quand le pêcheur repart avec une récolte conforme tout en étant pleinement satisfait ! Quand ils ont pris du plaisir à échanger et qu'en plus la récolte est conforme !

Pour les bénévoles qui participent aux actions par « intérêt personnel », les retours attendus à leur investissement dans la sensibilisation sont **la découverte ou redécouverte des sites**, des pratiques de pêche et **la rencontre avec les autres bénévoles** qui sont d'âges et de milieux différents. Les moments de débriefing après les marées, de partage des expériences sont également très appréciés :

Mon action a évolué aussi en fonction des remarques des autres bénévoles. Par exemple l'un de nous est un très bon pêcheur à pied : la sortie s'est transformée en cours de pêche à la palourde ! Cela évite la monotonie.

Pour une équipe qui a expérimenté des actions de « communication engageante », le fait que des pêcheurs à pied s'engagent, en retour, à effectuer une action, a été très bien perçu par les sensibilisateurs bénévoles et en service civique. En quelque sorte, cette forme de sensibilisation a permis d'équilibrer la relation.

Le retour espéré qui **donne le plus de satisfaction**, est le fait que **le pêcheur « relâche » sa pêche** : « Quand on arrive à aller jusqu'au tri du panier c'est qu'on a réussi. Après, s'il relâche, c'est le bonus ! »

Les retours à moyen terme

Sur l'éstran, les signes tangibles de retour sur investissement à moyen terme sont plus difficiles à appréhender. Aujourd'hui, ils sont majoritairement observés sur les territoires où les actions de sensibilisation **ont commencé avant le projet Life**.

Cela peut être la rencontre d'un pêcheur qui utilise **une réglette donnée précédemment**, et de surcroît qui est attachée au panier⁵⁸.

Quand je rencontre des pêcheurs qui ont déjà la réglette, on se serre la main et ils me disent : « Vous allez voir les autres ? ». J'aime bien voir les gens qui se sont appropriés la réglette, par exemple comme ces deux exemplaires fixés recto-verso sur le panier avec du Serflex. L'hiver, sur 30 pêcheurs, les ¾ ont la réglette.

C'est aussi la perception, sur certains territoires, **d'être identifié par les usagers** :

La satisfaction donnée par les actions de sensibilisation c'est la reconnaissance que l'on a sur le territoire : les gens viennent vers nous, on est bien identifiés. Quand on va sur l'étranger maintenant les gens savent. Cela porte ses fruits. On sait que le programme est identifié et que derrière cela les bonnes pratiques de pêche à pied sont reconnues. Les résultats des enquêtes montrent aussi une amélioration des connaissances. De même, on a beaucoup d'inscrits aux formations destinées aux Offices de Tourisme et hébergeurs.

Les actions de sensibilisation sont « marquées » par l'utilisation de la réglette, objet technique qui occupe une place importante dans le dispositif de sensibilisation.

B- LE DON DE LA REGLETTE

Souvent, les objets techniques des dispositifs de formation ne sont perçus que pour leur aspect utilitaire. La réglette est ainsi désignée par les sensibilisateurs comme un « outil pédagogique » au service de l'objectif de transmission d'informations. « Souple et résistante à l'eau », elle serait le parfait mémo des réglementations et des bonnes pratiques tout en étant un outil « ludique » de reconnaissance et de mesure des prises.

Outil de mesure et de « médiatisation » d'informations, elle est aussi un outil de « médiation » intervenant dans la relation qui s'instaure entre sensibilisateurs et sensibilisés, un instrument qui accompagne « l'activité de transformation de l'information en connaissance de la part des apprenants »⁵⁹.

UN SUPPORT DE SENSIBILISATION

L'utilisation de la réglette a été développée par différents acteurs d'éducation à l'environnement, avant le projet Life, afin « d'instrumenter » l'action de sensibilisation, facilitant tant la « médiatisation » que la « médiation » des messages.

⁵⁸ La réglette attachée au panier a été comparée par des Lifeurs de formation naturaliste à la pratique de marquage des oiseaux : « On bague nos pêcheurs ! ».

⁵⁹ Albero B., 2010, p. 5.

On s'était fait une réglette fait maison car on s'était rendu compte que l'approche du pêcheur sans rien derrière était un peu brute ; la réglette était une plus-value, elle permet de laisser une trace.

Pour une sensibilisatrice de formation scientifique qui n'a pas reçu la formation initiale, la réglette initie et structure l'action de sensibilisation :

On regarde ensemble la réglette - la taille, la quantité et les messages de bonnes pratiques - et après on échange : depuis quand ils sont sur le site, quelle est la perception de la réglementation ?

Dans ce cas, l'objectif premier de l'utilisation de la réglette est **l'information**. *A contrario*, pour un autre sensibilisateur qui se perçoit d'abord comme un éducateur à l'environnement, la réglette **n'est pas mise en avant**. **C'est l'échange qui prime** et le don de réglette intervient dans un second temps.

UN CADEAU

Le don de réglette, au-delà de l'objectif d'information, est utilisé pour **amorcer la relation**, en action de sensibilisation comme en action d'enquête, lorsque celle-ci est couplée avec la sensibilisation. Le don de réglette est vécu comme **un cadeau** fait aux pêcheurs :

Quand j'enquête un pêcheur ou un groupe, je leur fais un cadeau : « Bonjour, c'est un programme pour l'étude de la pêche à pied de loisir, on vous offre la réglette, c'est pour mesurer les individus dans votre panier ». La personne est très réceptive. Ils sont supers contents. Les gens aiment bien. C'est un outil pédagogique. Quand il y a des enfants ça marche bien. Quand on offre quelque chose, ils se sentent redevables.

Ça me fait plaisir de leur faire plaisir, de leur donner une réglette, de faire un cadeau. Certains disent « ça fait longtemps que j'en cherchais une ! »

Ce cadeau est aussi **la monnaie de la pièce du temps** que le pêcheur a accordé à l'échange :

La réglette dans l'enquête est fondamentale. On donne quelque chose, car souvent les pêcheurs demandent : « On a droit à une petite pièce ? ».

Beaucoup de sensibilisateurs se sentent en effet **redevables** du temps qu'ils prennent aux pêcheurs, qu'ils « dérangent » dans leur action de pêche. Les qualités esthétiques et/ou fonctionnelles des deux types de réglettes (« à ailettes avec visuels pour les estrans rocheux », « à trous pour les estrans sableux »), participent à **la valeur** du cadeau donné.

UN OUTIL ATTRACTIF

Certaines équipes ont commencé leurs actions de sensibilisation avant l'arrivée des outils dédiés : réglettes, dépliants et vareuses. L'attractivité de l'outil est constatée lorsque les pêcheurs viennent trouver les sensibilisateurs distribuant les nouvelles réglettes, postés à

l'entrée d'un site, et qualifient l'échange par des commentaires positifs : « C'est bien ! », « J'en avais entendu parler ! ».

Ils sont attirés par l'outil, ils sont émerveillés ; il est plastifié, accroché à leur seau : c'est utile sur le terrain.

LA LEGITIMITE DU GESTE

L'utilité immédiate de l'objet participe à son succès :

La règlette est un bon vecteur, un bon outil de médiation : « Est-ce que vous avez un outil pour vérifier les tailles ? ».

La règlette permet de mettre en œuvre la mesure des prises, l'une des « bonnes pratiques » préconisée, et de ce fait, change la posture du sensibilisateur. Ce dernier se sent « moins donneur de leçons ». Il devient **l'expert d'un geste utile**. Il devient **légitime à agir**.

La distinction entre discours et geste renvoie en effet à **des types de savoirs différents**, qui sont situés socialement : « **savoirs théoriques** » utilisés par les scientifiques et « **savoirs procéduraux** » par les professionnels⁶⁰. Ces différents types de savoirs sont associés à des cultures de classe : culture savante pour les savoirs théoriques et culture populaire pour les savoirs procéduraux.

Un discours promouvant un changement des pratiques, **fondé sur les sciences de la nature**, a de fortes chances d'être mal perçu par les pratiquants. L'articuler à une pratique associant un outil et une manière de faire **permet de basculer vers les savoirs procéduraux**, qui tirent leur légitimité de **leur réalisation matérielle**, alors que les savoirs théoriques visent à expliquer « à partir de principes et non à partir de « choses », d'entités matérielles articulées »⁶¹.

L'utilisation de la règlette participe à la **médiation interculturelle, entre savoirs théoriques et procéduraux**, entre **culture naturaliste et cultures de la pêche à pied**. Le fossé culturel à franchir est identifié par ce sensibilisateur qui tente de le réduire en ne portant pas ses lunettes « pour ne pas faire écolo » et en préférant à la vareuse Life « trop neuve » une tenue défraîchie proche de celle des pêcheurs.

⁶⁰ Delbos G., Jorion P., 1984.

⁶¹ Id., p. 14.

4- LES DIFFICULTES EXPRIMEES PAR LES SENSIBILISATEURS

Le vécu des acteurs est l'une des trois dimensions du dispositif de sensibilisation. Le décalage entre la dimension vécue et celles idéale et opérationnelles est source de tensions, de « difficultés récurrentes rencontrées par les acteurs »⁶², qui peuvent mettre en péril le dispositif. Repérer et comprendre les difficultés rencontrées par les Lifeurs dans les actions de sensibilisation est un enjeu important pour la poursuite de cette pratique novatrice sur les territoires.

A- PRENDRE SUR SOI

La démarche de sensibilisation menée dans le projet Life, sur l'estran, au contact des pêcheurs, demande un engagement important, tant physique que psychologique.

S'AVENTURER EN MILIEU HOSTILE

L'estran est présenté par les sensibilisateurs comme un milieu dangereux. Des récits me sont rapportés lors de mon arrivée sur les sites : une sensibilisatrice partie seule, tombée dans la vase à plat-dos n'a pu se relever et ainsi échapper à la montée des eaux que grâce à l'aide d'un pêcheur ; une famille prise en étau par la marée ; etc.

L'estran n'est pas un terrain de jeu. Il faut prendre beaucoup de précautions, ne jamais partir seul et prévenir quand on s'en va. Il faut partir super équipé, comme en montagne. On connaît tous quelqu'un qui s'est fait coincé par la marée.

Du point de vue écologique, l'estran est présenté par des scientifiques comme « un milieu extrême » où les organismes doivent s'adapter à la sécheresse, précise une sensibilisatrice. Elle pointe la part culturelle de cette catégorisation scientifique : en quoi ce milieu est-il si extrême pour les animaux, dès lors que ceux-ci y sont adaptés ? Ne serait-ce pas là une projection anthropocentrée ?

Les travaux des historiens montrent en effet que le rivage a longtemps été considéré en Occident comme un lieu hostile, dangereux, peu fréquentable⁶³. L'estran est toujours perçu comme un entre-deux, entre terre et mer, lieu de marge à la fois fascinant et dangereux. La menace de la montée des eaux accentue ce sentiment de crainte sur les territoires récemment touchés par la submersion de zones habitées et l'écroulement de falaises.

⁶² Albero B., 2011, p. 4.

⁶³ Corbin, A., 1988.

S'AVENTURER VERS LES AUTRES

UNE DEMARCHE NOUVELLE

La démarche d'aller à la rencontre des pêcheurs, sur l'estran, est nouvelle pour beaucoup de Lifeurs néophytes, issus de formations en sciences de la nature. La démarche d'enquête est peu connue.

Ce n'est pas évident d'aborder directement les pêcheurs à pied. Je ne m'attendais pas à cela ! Ce n'est pas évident, au départ, quand tu n'es pas du côté « social », mais plutôt « scientifique », derrière l'ordinateur ! J'avais un peu de mal au début.... Et c'était pareil pour la service civique qui est arrivée ensuite. Elle a demandé : « Vous allez voir directement les gens, comme ça ?! ». Elle était surprise.

La première fois j'appréhendais un peu car je suis timide et réservée et que je n'avais pas d'expérience dans la communication et la sensibilisation ; et j'avais déjà vu des enquêtes dans la rue et les gens tracent leur route et disent qu'ils n'ont pas le temps ! J'avais peur que les gens soient pressés et n'aient pas envie de me répondre. Et puis j'ai vu que ce n'était pas comme dans la rue : les gens sont prêts à communiquer. J'ai eu très peu de refus.

BRAVER LE TEMPS

Les Lifeurs évoquent la difficulté de parcourir des kilomètres, quand il fait mauvais et qu'il y a peu de pêcheurs.

Une des difficultés c'est la météo. Il fait beau et puis il y a un gros grain : tu en as marre, tu veux rentrer, t'es pas bien ; les pêcheurs aussi veulent rentrer. Il faut être bien équipé.

C'est pas facile quand il n'y a personne, très peu de monde : il faut cavalier et tu es obligée d'aller voir tout le monde, tu te sens un peu obligée ! Or je n'aime pas me forcer ni forcer les gens. Quand il y a peu de monde, tu forces un peu les gens.

C'est flipant quand je suis seule sur le terrain. Je marche vite d'un pas déterminé...

FAIRE LE PREMIER PAS

Même les personnes les plus aguerries à la pratique évoquent l'effort et le dépassement de soi toujours nécessaires pour aller vers l'autre, vers « le premier pêcheur de la marée ».

Il y a des matins où tu n'es pas motivé, où tu n'as pas envie d'aller parler à des gens que tu ne connais pas... Mais une fois que tu as passé les 2 premiers groupes ça va.

En fait ça dépend de ta forme, de tes préoccupations, etc. Parfois tu as autre chose à faire ! Tu n'as pas préparé ta réunion, etc. Parfois ça te fait du bien mais parfois tu n'y arrives pas.

Comme toute activité vers le grand public il faut se lancer en fait, même si on fait cela tous les jours. Le premier abord n'est pas facile. Il faut prendre sur soi. C'est la

relation à l'autre, c'est aller vers des gens que l'on ne connaît pas. On ne sait pas sur qui on va tomber. On a peur de se faire envoyer bouler dès le premier pêcheur, alors qu'en général ça se passe bien. C'est de prendre contact avec l'autre qui est le plus difficile.

La sensibilisation demande de l'énergie. Quand on rentre du terrain on est mort. Il faut marcher, parler, aller sur l'estran... Au début ce n'était pas évident. Là je n'ai pas d'appréhension sauf sur des sites où les gens viennent par habitude, depuis longtemps, qui connaissent l'ancienne réglementation et n'aiment pas changer et qu'on leur dise quoi faire...

C'est vrai que j'ai du culot à aller voir tant de gens que je ne connais pas. Je fais un peu le commercial qui met le pied dans la porte !

PRENDRE DU TEMPS

La conciliation des différents temps nécessaires à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation est vécue comme une difficulté. En effet, le temps sur l'estran est associé à d'autres temps qui n'avaient souvent pas été anticipés : temps de formation, de création d'un réseau pour la mobilisation de bénévoles, de préparation du matériel, de déplacement vers les sites et de saisie des données.

Je ne peux pas faire des heures supplémentaires pour sensibiliser ; ce n'est techniquement pas possible.

Mettre les cordons sur les réglottes, ce qui paraît primordial, cela prend du temps... que je n'ai pas.

Quand on bosse le samedi et le dimanche, quand les autres font la fête, c'est dur... Il y a la fatigue et l'usure.

LES SOLUTIONS DES LIFEURS

Varier les publics et les sites

Ne pas faire plus de 10 enquêtes-sensibilisation dans la matinée

Ajouter une question pour varier

Varier les tâches : ne pas faire que du terrain ; alterner avec les temps de bureau

B- UNE PRATIQUE VECUE COMME INTRUSIVE

La sensibilisation sur l'estran diffère de celle faite à terre, où c'est le public qui sollicite les sensibilisateurs qui tiennent un stand. Sur l'estran la démarche est inverse : le fait d'aller vers des pêcheurs qui ne l'ont pas souhaité ajoute une difficulté supplémentaire.

Lors des stands, ce sont les gens qui viennent vers nous alors que là c'est nous qui allons vers eux : la relation à l'autre est particulière, on rentre dans une sphère privée, chez les gens. Mine de rien ce n'est pas si facile de demander à des bénévoles ou des stagiaires d'aller vers les gens, de voir ce qu'ils font et comment ils le font. C'est différent des comptages ! Même si ce n'est pas pour leur faire la morale ni pour donner une sanction, mine de rien on le fait quand même, car on porte un regard sur ce qu'ils font ! Certains pêcheurs sont à l'aise mais d'autres ont du mal à se détacher de cette image de contrôle ou du jugement.

DERANGER L'AUTRE

Le sentiment de déranger les pêcheurs est très souvent mentionné comme l'une des principales difficultés :

Ce n'est pas facile d'aller s'adresser à quelqu'un qui veut être tranquille.

Tu te dis que tu vas les embêter. Mais il faut passer outre, il faut récolter de la donnée. En fait ça se passe bien.

Pêcher c'est pour être libre, profiter du grand air seul ou entre amis. Pas pour être sensibilisé.

J'étais gêné d'aller voir directement les gens, de les embêter, quand ils pêchent tranquillement, surtout en enquête quand c'est long.

Ce n'est pas évident de savoir si les gens ont envie de continuer à échanger ou non : si on les embête ou au contraire si elles souhaitent en savoir plus ! Parfois je crois embêter les personnes, prendre trop de temps sur leur pêche alors qu'ils me disent « continuez ! » ! L'accueil ne reflète pas la suite de l'échange.

Ce sentiment se fonde sur l'identification aux pêcheurs et à la représentation de l'activité de pêche comme une appropriation d'un espace que l'on cultive :

Quand on pêche, on n'a pas envie de partager. J'ai été pêcheuse à pied : je n'aime pas quand les gens piétinent mes plates-bandes !

L'identification aux pêcheurs, valorisée dans le *Cahier méthodologique*, peut ainsi être un obstacle à la sensibilisation. La dernière partie précisera comment articuler plusieurs identités pour construire une posture adaptée.

LE CONTROLE PAR LES QUESTIONS

Le fait de poser des questions, notamment dans l'enquête qui est pratiquée comme une forme de sensibilisation, peut être ressenti comme une **pratique intrusive et un contrôle**. Ce sentiment explique **les nombreuses adaptations du protocole d'enquête pour coller à la dimension idéale du projet** de sensibilisation, la **relation d'échange**, qui se veut être égalitaire, émancipatrice, en vue d'un changement durable, en cela distincte d'une relation « de contrôle » qui implique un rapport de pouvoir. Cette relation d'échange est également décrite comme la satisfaction principale de l'action de sensibilisation.

On ne dit plus enquête mais étude ! Ça passe mieux...

C'est gênant quand tu es obligé de poser toutes les questions du questionnaire alors que tu sens qu'ils en ont assez. Tu ne prends plus de plaisir. Moi le questionnaire je le vois plus comme un moment d'échange : comme je connais bien les questions je ne les fais pas dans l'ordre : c'est moins rébarbatif.

Les personnes se sentent contrôlées par les questions trop précises.

Au début je lisais ma feuille, or le but c'est une discussion ; on voyait que ce n'était pas naturel. Maintenant c'est plutôt une discussion, je note les infos au fil de la discussion.

La globalité du questionnaire est assez intrusive. Avec des petites entourloupes, des trucs assez personnels. Je l'ai adapté par rapport à ça. Je préfère sacrifier de la précision pour garder une aisance.

J'essaye de formuler les questions de façon libre et cela n'empêche pas d'avoir les informations ; il y a une partie du questionnaire que l'on remplit sans demander (comme pour les outils, ça se voit). Il faut économiser le temps de la personne quitte à le récupérer largement après, dans la discussion ; il faut que le questionnaire lui-même soit fluide et rapide. Ne pas poser les questions de manière trop formelle montre aussi qu'on n'est pas un simple enquêteur qui déboule d'une école de force de vente, mais que l'on s'intéresse au sujet, que la personne va aussi pouvoir poser des questions ou apprendre des choses. Cette façon de faire est aussi stratégique : tout en répondant au questionnaire, cela permet d'installer une conversation.

La pratique de l'enquête comme une modalité de sensibilisation **renforce les difficultés lorsque les sensibilisateurs ne s'autorisent pas à prendre de la marge avec le Protocole** alors même qu'ils perçoivent son application stricte comme nuisant à la mise en place d'une relation d'écoute et d'échange souhaitée.

L'autre jour ma collègue a insisté pour que ce soit le monsieur qui réponde à l'enquête, mais il ne voulait pas : « Je ne pêche pas : c'est ma femme ! ». Cela a provoqué une petite tension, j'étais gênée, mais elle avait raison : l'étude doit être faite de façon aléatoire, c'est dans le protocole.

Quand les missions sont vécues comme des contraintes, des obligations du Life, qui entrent en conflit avec la dimension idéale, il est probable qu'elles ne soient plus pratiquées, du moins de cette manière protocolaire, dans l'après- Life. En revanche, lorsque leur mise en œuvre est adaptée par les équipes qui développent différentes pratiques pour contourner les difficultés vécues, les actions de sensibilisation auront plus de chance d'être poursuivies.

LE JUGEMENT PAR LA MESURE ET LE TRI

Outre le fait de solliciter une personne qui n'a pas souhaité cette rencontre, les actions associées à la sensibilisation, fondées sur la mesure des prises et le tri de la récolte, sont vécues comme les plus difficiles.

La difficulté évoquée pour la mesure et le tri repose sur le fait que ces pratiques peuvent s'apparenter à **du contrôle** et qu'elles reposent sur **un discours de préservation** de la ressource, qui, dans les deux cas, pourraient être perçus comme « un **jugement** des pratiques ».

REGARDER DANS LE SCEAU

La dimension de contrôle associé au regard a été largement développée en sciences sociales, notamment par Michel Foucault qui propose une analyse sur les dispositifs panoptiques et le rapport entre le pouvoir et le savoir⁶⁴.

J'ai un peu de mal à regarder leur sceau ; je regarde globalement ; ce n'est pas la partie la plus facile. Quand tu peux leur expliquer avec la réglette ça marche, ça fait moins contrôle ; ils se concentrent sur le fonctionnement de l'outil, ça fait moins contrôle.

Quand le sac est fermé, je ne demande pas. Je précise sur la feuille que le tri n'est pas fait.

Tout dispositif comporte effectivement « une face sombre de dérives potentielles. [...] En tant qu'instrument stratégique d'une action qui tire son efficacité de savoirs scientifiques et techniques, le dispositif s'inscrit donc pleinement dans le jeu des relations entre savoir et pouvoir »⁶⁵. Cette gêne est évoquée également lors des temps collectifs, lorsque des participants s'interrogent sur les limites entre les actions de sensibilisation et « la manipulation ». Cette tension a **favorisé le développement de la configuration de la sensibilisation-enquête**, introduisant une plus grande réciprocité dans l'échange.

⁶⁴ Foucault M., 1971, 1975.

⁶⁵ Albero B., 2011, p. 3.

PESER LA RECOLTE

Le geste de peser le panier est perçu comme étant encore plus difficile à faire, car au-delà du discours du pêcheur, il s'agit d'objectiver la récolte avec le peson. Certains sensibilisateurs font le choix de ne pas peser, d'estimer « à l'œil ». D'autres demandent aux pêcheurs **de lire eux-mêmes le chiffre indiqué sur le peson** : l'activité de contrôle visuel leur est ainsi réattribuée.

Pour moi c'était le geste le plus difficile à faire, de sortir le peson. Je me mettais à la place du pêcheur : si on me demande d'estimer et qu'après on me contrôle... Progressivement le geste est arrivé, en voyant les autres faire. Je me suis aperçue qu'il y a beaucoup d'écart entre ce que les pêcheurs disent et la réalité ! Mais je n'ai jamais vu aucun pêcheur remettre sa pêche, faire ce geste. Mais je ne les ai jamais sollicités non plus... j'avoue je n'ai pas osé.

Pour la 1^{ère} enquête on n'a pas osé peser car cela nous semblait trop inquisiteur, et que cela faisait déjà ½ h que l'on posait les questions. Maintenant qu'on a passé le cap, à chaque enquête on fait vider les paniers. Si yen a beaucoup on pèse. Sinon on compte ; sur certains sites ça va vite.

Au départ on transvasait le seau du pêcheur dans un seau gradué pour connaître le volume mais on l'a fait qu'une fois car on s'est rendu compte que c'était trop intrusif, que ça les gênait dans leur pêche. Ils disaient oui par politesse. Du coup ensuite on faisait plutôt à l'œil.

Les conseils dans le questionnaire sont assez stricts sur la pesée. Mais on ne le fait pas ; on a appris à faire à l'œil. J'étais angoissée : je ne voulais pas écrire des bêtises ni embêter les gens ! Mais ça vient. J'ai appris à estimer la quantité dans le seau. Maintenant j'ai l'œil. Et les gens aiment bien qu'on leur demande d'estimer leur pêche.

TRIER LA PECHE ET PROPOSER DE RELACHER

Le « relâchage » est l'objectif opérationnel de l'action de sensibilisation. Pour être en conformité avec l'idéal éducatif, il doit être fait par les pêcheurs et non par les sensibilisateurs.

Or, la superposition des différents protocoles de sensibilisation, d'enquête et d'estimation des paniers, liés à des objectifs idéels différents (connaître les pratiques / éduquer à une pêche durable), lors d'une même action, conduit à des tensions dans la mise en œuvre, qui doit composer avec les différents protocoles.

C'est gênant quand ils ont passé une heure dans la vase, de leur dire de relâcher.

C'est important de savoir le % de coquillages à la taille, mais c'est approximatif, c'est une estimation, quand il y a beaucoup d'individus. On n'ose pas, on ne veut pas

passer trop de temps à mesurer les prises une à une dans le seau car on ne veut pas passer pour les Affaires maritimes.

L'une des solutions adoptée est de séparer les actions de tri de panier des actions de sensibilisation. Les tris, qui s'apparentent aux pratiques des agents de contrôle hormis la sanction, sont alors effectués en haut de plage, lieu qui est d'ailleurs souvent attribué aux acteurs de contrôle, qui se rendent peu ou pas sur l'estran. Dans ce cas, le relâchage est moins aisé, obligeant les pêcheurs à retourner sur les lieux de pêche.

S'ils ne veulent pas regarder leur panier avec nous sur l'estran, arrivés à leur voiture ils regardent. Cette démarche est facilitée s'il y a une intervention collective : démarche pédagogique et ludique, tout le monde compare son panier. Ça dépend des périodes : l'intervention collective marche mieux l'été. Ceux du coin estiment connaître.

Le tri du panier n'est pas une démarche toujours facile. On essaye mais ça dépend des paniers : quand il y a un kg de coques, on ne fait pas le tri car ils veulent garder l'eau au fond ; quand il y a un panier mixte on en sort quelques-uns pour les contrôler. On a fait des opérations en haut de plage avec le tamis mais il faut être très nombreux. Ça dépend du profil et de la quantité. Pour nous l'objectif, au-delà de l'estimation c'est de faire relâcher. Selon le type de pêche et le type de panier, déjà ouvrir son panier et montrer ce qu'il y a dedans c'est difficile ! C'est la peur du gendarme... Il y en a qui vont comprendre la démarche pédagogique et qui sont contents ou fiers de montrer leur pêche et d'autres qui ne sont pas sûrs de leur coup...

Le tri de panier nous apporte à nous mais pas aux pêcheurs. Comme le tri de panier rallonge l'enquête, qui est déjà longue, on pèse le panier et on estime le nombre d'individus. On fait plutôt des sessions de tri de paniers en fin de pêche, en haut de l'estran. On leur dit de relâcher en bas d'estran.

ATTACHER LA REGLETTE

La proposition d'attacher la réglette au panier fait partie du protocole pédagogique. Les formateurs ont insisté, lors de la formation initiale, sur l'importance de cette action. En effet, celle-ci « marque » les pêcheurs sensibilisés de multiples façons.

Ainsi « marqués » par le port de la réglette, les pêcheurs peuvent être remarqués par les autres usagers de l'estran, favorisant la diffusion du projet au sein du collectif de pêcheurs. Le port de la réglette permet aussi aux sensibilisateurs de repérer les pêcheurs déjà sensibilisés, afin de ne pas les re-marquer ; c'est aussi un indice tangible de l'action de sensibilisation, si difficile à évaluer.

Les pêcheurs qui apportent la réglette sur l'estran sont aussi « marqués » dans leur pratique par la rencontre avec le sensibilisateur, qui leur a fourni l'outil leur permettant d'adapter

leur pratique au projet de pêche durable. La réglette est la trace de l'échange, de « l'émotion » qui a pu naître lors de la sensibilisation et qui a rendu possible le changement de pratique. Le lien matériel (« bout », « cordon », « cordelette », « ficelle », « attache », « lien ») qui attache la réglette au contenant de la pêche est parfois fortement investi par les équipes, qui choisissent avec soin son diamètre, sa couleur, sa longueur. Les tâches de découpe des bouts et de leur attachement à la réglette peuvent être socialisées au sein de la structure, permettant à chacun de s'investir dans la tâche de sensibilisation. Des équipes s'attachent à brûler le bout des « bouts », afin qu'ils ne s'effilochent pas et que le nœud tienne longtemps, durablement. Pour d'autres, c'est le soin mis dans le choix du nœud, du geste d'attachement du cordon au panier qui est l'objet d'attention. Certains utilisent le lien dans l'action de donner la réglette aux pêcheurs : tenu par la sensibilisatrice alors que le pêcheur saisit la réglette, le lien n'est lâché que lorsque la sensibilisatrice s'est assurée que le message a bien été compris. Ce geste permet de garder l'attention du pêcheur.

Néanmoins, l'action d'attacher la réglette aux paniers n'a pas été suivie par tous, malgré les arguments avancés (limiter son « oubli » fréquent par les pêcheurs dans la voiture ou au domicile ; promouvoir son utilisation sur l'estran pour le pêcheur et aux yeux des autres pêcheurs ; indice permettant d'identifier les pêcheurs déjà sensibilisés).

« La différence entre un bon projet et un très bon projet ne tient... qu'à un fil ! Pourquoi les ficelles ne sont-elles pas mises sur les réglettes ? » S'interroge l'un des cofondateurs du projet.

Les différents freins évoqués sont ceux déjà mentionnés, portant notamment sur le temps de préparation important de fixation des cordelettes aux réglettes et la crainte d'être intrusif. A ces freins s'ajoutent la difficulté du geste d'attache (toutes les équipes ne pratiquent pas le « nœud en tête d'alouette ») et son inadéquation pour la mesure d'espèces fixées directement sur une roche éloignée du seau, comme pour les moules.

Pour certains on accroche leur réglette, mais pas pour d'autres, pour ne pas entrer dans leur sphère. Je le fais très rarement, alors que Franck le fait très régulièrement apparemment.

On l'avait fait au début mais c'était galère : le lien est fastidieux à préparer et à attacher, surtout en hiver quand tu as froid aux doigts : il y avait le lien mais souvent on ne t'attachait pas. Mais c'est vrai que ça pourrait être un plus.

Je donne les réglettes : je n'ai pas le temps ni les sous pour mettre une ficelle. C'est une des raisons pour laquelle je ne les retrouve pas souvent ! Le but est de ne pas être intrusif, car la globalité du questionnaire l'est ; sinon on se rapproche trop de la police.

LES SOLUTIONS DES LIFEURS

Adapter le questionnaire aux problématiques locales afin de préserver la qualité de l'échange.

Proposer l'attache de la réglette, l'estimation des prises, leur mesure et le tri uniquement quand l'échange et la situation locale le permettent, et non pas systématiquement.

Séparer les tâches s'apparentant à du contrôle, comme le tri des paniers, de celles de sensibilisation. Y associer des lieux différents : haut de plage pour le tri de panier, estran pour la sensibilisation, afin de distinguer les projets associés (connaissance des récoltes / éducation à l'environnement).

Ne pas se forcer : il faut être à l'aise pour que la sensibilisation fonctionne. Agir en fonction de sa propre perception d'un échange respectueux (= mettre en adéquation les trois dimensions du dispositif : les idéaux/valeurs, la mise en œuvre opérationnelle et le vécu de la situation).

C- UNE LEGITIMITE A CONQUERIR

Les actions de sensibilisation menées dans le Life avaient déjà été initiées par les deux associations co-fondatrices depuis une dizaine d'année, en lien avec d'autres actions menées sur d'autres thématiques sur d'autres terrains. La sensibilisation telle qu'elle a été conçue et mise en œuvre dans le Life **est différente**, car associée aux actions formalisées de diagnostic et de concertation. Elle est pratiquée sur **des territoires nouveaux** et par des **structures néophytes**. Dans ce contexte, la difficulté évoquée par les Lifeurs à se sentir légitimes, sur l'éstran, à mettre en œuvre les différentes actions dont celle de sensibilisation est logique. Il s'agit de faire ses preuves, tant envers soi qu'auprès des pêcheurs de loisir et des autres professionnels de l'éstran : agents de contrôle, pêcheurs professionnels, etc.

Les difficultés éprouvées se rattachent à différents moments de l'action de sensibilisation : capacité à se présenter, à présenter le projet, à argumenter, à mobiliser de nombreuses connaissances et à défendre des réglementations qui parfois ne sont pas claires ni justifiées.

SE PRESENTER

Les modalités de présentation diffèrent selon les équipes, les sensibilisateurs et la forme de sensibilisation pratiquée. Des exemples sont présentés dans le prochain chapitre.

C'est difficile d'expliquer précisément aux pêcheurs ce que l'on fait en très peu de mots. On ne peut pas prendre plus d'1/4 d'heure si on veut sensibiliser beaucoup de gens.

ARGUMENTER

REPENDRE AUX « HABITUÉS »

La difficulté ressentie dans « la phase d'approche » des pêcheurs est liée à sa crédibilité, notamment vis-à-vis des « pêcheurs aguerris » auprès desquels il est difficile d'argumenter.

Le plus difficile c'est quand les gens s'en foutent complètement, qu'ils disent que ça fait 50 ans qu'ils font cela et qu'ils ne vont pas changer. Je manque d'arguments. J'ai croisé des gens pas du tout agréables.

Si tu ne sais pas pourquoi les règles sont faites ainsi alors tu es mort. Au début je me faisais sécher avec des arguments fallacieux, mais c'est de plus en plus rare.

Les réponses-types du cahier méthodologique sont alors d'une grande aide.

NE PAS PRENDRE PARTI

D'autres questions, portant sur l'engagement personnel des sensibilisateurs, restent difficiles : « Vous pouvez sans doute faire quelque chose ? », « Et vous qu'est-ce que vous en pensez ? ».

L'une des situations qui pose le plus de difficultés aux sensibilisateurs est celle de devoir répondre aux conflits d'usage entre les pêcheurs de loisir et les pêcheurs professionnels, qui sont accusés de piller la ressource : « Pour des bénévoles ou des médiateurs qui n'ont pas l'habitude, ça peut être chaud... »

Il convient alors de faire entendre les contraintes et les spécificités des réglementations auxquelles les pêcheurs professionnels sont soumis, et de pouvoir estimer la pression de pêche des uns et des autres, « de remettre la balle au centre » : « On ne compare pas les impacts, ils s'additionnent ». L'une des réponses qui a été proposée est de faire remonter les plaintes en Comité local de concertation. Une autre est de renvoyer les pêcheurs à leur statut de citoyen : « Et vous, vous faites quoi, en tant que citoyen ? ».

CONNAITRE ET DEFENDRE LES REGLEMENTATIONS

La connaissance fine des réglementations est un enjeu pour les sensibilisateurs. Des doutes sont fréquents, du fait des changements concernant notamment les fermetures sanitaires et de l'aplomb des pêcheurs qui opposent d'autres sources d'information.

Parfois, le document affiché en haut de plage ne correspond pas à l'information donnée sur l'estran : absence de mise à jour, lecture et interprétation difficile, etc.

De plus, certaines réglementations peuvent être difficiles à défendre sur le terrain :

Il y a eu trop de contradictions dans les réglementations toutes ces dernières années pour avoir un discours cohérent. La zone est classée insalubre, mais cette année ce classement est remis en cause car les prélèvements sont bons ! Que répondre aux pêcheurs qui disent que cela fait 50 ans qu'ils y pêchent et qu'ils ne sont pas malades ? Et comment dire aux pêcheurs qu'il faut respecter la maille de 4 cm quand le gisement est sous-maillé ?

L'information réglementaire donnée aux pêcheurs par les sensibilisateurs est alors **celle qui ne comporte pas de risque de se tromper**, afin de conserver sa propre légitimité ainsi que celle de sa structure.

Il ne faut pas se laisser embarquer sur des choses que l'on ne maîtrise pas. En effet la réglementation n'est pas toujours très visible et lisible. Il faut maîtriser son discours car il y a des pêcheurs tatillons sinon on perd sa crédibilité. Mieux vaut dire que tu n'es pas

là pour cela. Souvent c'est sur la pêche professionnelle. Il faut garder une posture pro, différente de celle du bénévole passionné et engagé.

La crainte de cautionner une réglementation injuste pour les pêcheurs et inefficace pour la préservation de la ressource est évoquée. Le principe retenu est « de remettre la balle au centre » : écouter les plaintes et les sentiments d'injustice exprimés tout en donnant des informations qui permettent de désamorcer les conflits, « d'apaiser la révolte ».

Les difficultés sont d'autant plus facilement exprimées qu'un doute est émis par les sensibilisateurs eux-mêmes sur l'efficacité des actions de sensibilisation sur la régénération de la ressource, cette dernière dépendant de tant d'autres facteurs : « Est-ce qu'il va y avoir des résultats ? Est-ce qu'on n'a pas travaillé pour rien ? Est-ce que l'impact de la pêche de loisir est primordial sur la biodiversité ? ».

LES SOLUTIONS DES LIFEURS

Utiliser toujours la même phrase d'amorce, qui marche.

Utiliser un argumentaire construit en amont : débriefe de l'équipe, recherche d'informations et d'explications auprès de personnes ressources (DDTM, ARS, Commune, Archives, chercheurs experts d'une problématique précise, etc.)

Apporter sur l'estran les documents réglementaires.

Apporter sur l'estran des documents d'information sur sa structure

Ne pas s'engager dans des discussions portant sur des sujets litigieux.

Ne pas prendre parti : privilégier l'attitude de « remettre la balle au centre », en explicitant les contraintes des uns et des autres.

D- DES INTERROGATIONS SUR LES LIMITES DU ROLE

Les difficultés à se sentir légitime sur l'éstran sont liées à la définition des limites du rôle de l'action de sensibilisation.

En effet, l'action de sensibilisation menée dans le Life va **au-delà de la transmission d'informations** sur les réglementations et les « bonnes pratiques » de préservation de la ressource, via le discours et le don de l'outil de mesure. Le sensibilisateur **intervient physiquement sur le panier des pêcheurs** en attachant la réglette et en saisissant les coquillages pour les mesurer, les trier et parfois les « relâcher » en les enfouissant dans le sable. L'étude a montré que l'action de sensibilisation est associée à l'enquête, c'est-à-dire à une collecte d'informations sur les pratiques de pêche⁶⁶. Les sensibilisateurs sont ainsi confrontés **à la limite de leur rôle qui parfois recoupe celui d'autres pratiques professionnelles** : le contrôle, la recherche scientifique, la prévention des risques, etc.

Les sensibilisateurs sont confrontés à **des questions éthiques**, lorsque le dispositif de sensibilisation adopté les met en porte à faux avec leurs valeurs personnelles ainsi qu'avec celles de la structure à laquelle ils appartiennent.

SE DIFFERENCIER DES ACTEURS DU CONTROLE

Les Lifeurs interrogés se démarquent tous de l'action de contrôle, évoquant son incompatibilité avec le projet pédagogique visant non pas à sanctionner via un rapport de pouvoir mais à sensibiliser à des règles et des pratiques de pêche durable.

SE PRESENTER CLAIREMENT

La présence des sensibilisateurs sur les sites est facilement perçue par les pêcheurs, notamment lorsque les membres de l'équipe ont revêtu leur vareuse ocre. Les pêcheurs qui n'ont pas déjà rencontré les membres du projet peuvent imaginer qu'ils vont se faire contrôler et éventuellement verbaliser.

Cette année il y a eu beaucoup de contrôle, les pêcheurs ont reçu beaucoup de contraventions, du coup j'ai peur que l'on y soit associé, car on est plus présents sur l'éstran et qu'il y a beaucoup plus d'informations entre les services de l'Etat et nous. Ils nous ont demandé nos périodes d'action l'été prochain pour ne pas intervenir en même temps que nous, sinon ça discrédite nos interventions.

Beaucoup de pêcheurs disent qu'ils veulent plus de contrôle : ils savent faire la différence entre notre approche et le contrôle. Parfois je sens des gens sur la

⁶⁶ Espèces pêchées, appréciation de la « conformité » du panier, outil de mesure, remarques sur la réglementation, les ressources et l'environnement, les conflits d'usage, l'état sanitaire et appréciation de l'accueil de l'action.

retenue : je leur précise que je ne fais pas un contrôle. Quand on fait le tri ensemble, j'indique aux gens quand ils sont en infraction.

La clarification du rôle est un enjeu fort, qui est traitée différemment selon les équipes, par le costume et la phrase de présentation. Ces variations sont présentées dans le prochain chapitre.

DEFINIR LES LIMITES DE SON INTERVENTION

La définition du rôle se pose aussi dans les limites que se fixent les sensibilisateurs, notamment pour les actions d'intervention sur la récolte : regarder dans le panier et conseiller de relâcher.

Je ne me mets pas dans une posture de contrôle. On ne peut pas obliger les gens. Même s'ils ne montrent pas leur panier, il y a une prise de conscience forte car le refus engage une réflexion.

Je leur donne l'information et après les gens prennent leurs responsabilités. Après je m'en fou, il fait ce qu'il veut. S'il a un contrôle il sera prévenu. Sinon ça se rapproche trop de la police !

Je veux bien donner des conseils, amener les gens à mener eux-mêmes leur conclusion, mais mon rôle s'arrête là. Je ne vais pas au-delà : je ne vais pas les conseiller de rejeter leur pêche. Mais peut-être que j'ai tort, que la vraie prise de conscience arrive-là, quand on évoque le contrôle et l'amende ? Le rôle répressif commence-là pour moi.

Leur dire de relâcher ce n'est pas évident, surtout pour les tailles [et pas pour d'autres raisons comme celle sanitaire]. Je ne leur ai pas clairement dit « Vous devriez les relâcher ». C'est gênant. Mais ce n'est pas la même gêne, ce n'est pas gênant si c'est pour eux, par exemple pour des raisons sanitaires, et non pas que pour la ressource.

D'autres sensibilisateurs, en revanche, **ne ressentent pas une gêne à « jeter un œil »** dans le panier et à « forcer la main » des pêcheurs qui tiennent des espèces « non conformes ».

Chacun, en fonction de son parcours, de sa culture, de ses valeurs et objectifs, de son appartenance professionnelle, de son expérience, des contingences des rencontres, de sa forme et de la météo, **fixe les limites de son action de manière à se sentir à l'aise, à pouvoir continuer à la pratiquer.** Tout dispositif est approprié par ses acteurs, tant du côté des sensibilisateurs que des pêcheurs. Les travaux portant sur les environnements de formation montrent que l'interprétation singulière de tout dispositif par ses **acteurs est aussi la garantie de son utilisation.**

LA TENTATION DU GENDARME

Bien que le projet pédagogique soit clair pour tous, il n'est pas toujours facile pour les sensibilisateurs **de tenir la distance** avec le rôle de police.

Ceux qui souhaitent, au plus profond de leur conscience écologique, que les pêcheurs relâchent les prises non conformes, seraient parfois tentés de jouer de l'ambiguïté de leur présence sur l'estran et des pouvoirs de répression qui leurs seraient prêtés pour « forcer la main » des pêcheurs pour qu'ils relâchent les animaux trop petits ou trop nombreux.

On se retient de donner des leçons et de paraître jouer au gendarme. Pour que le message passe il ne faut pas jouer au gendarme, ce n'est pas la mission qui nous est confiée. Mais parfois c'est difficile de rester dans ce rôle. L'objectif c'est quand même de relâcher.

La tentation se manifeste aussi lorsque les agents de contrôle proposent aux Lifeurs s'associer leurs actions aux leurs : il s'agit alors de refuser.

Il y a des gens qui ne comprennent que la prune. L'enjeu est de former les agents de contrôle sur les enjeux prioritaires, de cibler les comportements qui posent problème, les gens qui ont des impacts forts. Parfois les Affaires maritimes comptent sur nous, renvoient vers nous. Normalement ce n'est pas à nous de faire ce travail. En revanche on peut participer à l'élaboration de la réglementation et à sa diffusion, en partageant les diagnostics. Les éléments scientifiques sont la clé de notre légitimité.

Les agents nous ont proposé de nous transmettre leur calendrier d'intervention, pour que l'on s'organise : j'ai refusé, je ne veux pas savoir !

Dans certains cas, des **actions conjointes sont menées**, les agents de contrôle faisant de la sensibilisation aux côtés des Lifeurs, distribuant des réglettes en haut de plage. Ces actions sont bien perçues par les pêcheurs, qui apprécient l'organisation d'une action de prévention en amont de celle de sanction.

QUELLE LIMITE ENTRE SENSIBILISATION & PREVENTION DES RISQUES ?

L'information sur les risques encourus est une mission prise à cœur par les sensibilisateurs.

C'est la 1^{ère} fois que je rencontre quelqu'un qui connaît le classement sanitaire : tous les autres ne connaissent pas le classement. C'est trop dommage qu'Ifremer ne communique pas assez sur les classements. Le contrôle sanitaire c'est la santé humaine, c'est important.

Plusieurs équipes ont fait part de leurs questionnements sur la conduite à tenir en cas, notamment, d'interdiction temporaire de la zone de pêche du fait d'une infection bactériologique ou virale, ou bien à titre préventif.

Est-ce que c'est notre rôle de transmettre des informations sur un site insalubre ? Est-ce que c'est notre rôle d'aller voir les gens ? Je n'en suis pas sûre, même si c'est un des sites pilotes.

Dans ce cas, l'action de sensibilisation aux réglementations et « bonnes pratiques » n'est plus jugée légitime.

Pour certains, il conviendrait au contraire d'informer les pêcheurs des risques encourus, tant sanitaires que de contravention, en cas de contrôle. Néanmoins, cette action d'information n'est pas cautionnée par les coordinateurs du projet, la sensibilisation ne devant être faite que sur des zones ouvertes à la pêche, afin notamment « de ne pas cautionner » les pratiques non réglementaires et de ne pas être confondu avec les acteurs de contrôle.

Les sensibilisateurs concernés par cette situation ont exprimé un « malaise », se sont sentis tiraillés entre le respect du rôle défini de sensibilisateur agissant sur des sites autorisés et celui d'acteur de la prévention de risques perçus comme importants sur des sites non autorisés.

Je ne suis pas d'accord avec l'idée qu'on se mette en porte à faux en allant informer les pêcheurs qu'ils n'ont pas le droit de pêcher alors même que l'information n'est pas faite et que c'est de la faute des affaires maritimes et de la mairie....

Sur un site il y a eu une interdiction pour toxines paralysantes : il y a eu une petite information dans la presse mais rien n'était affiché ni à la mairie ni à la gendarmerie. On y est allé. Est-ce que c'était à nous d'y aller pour dire que c'est interdit ? Normalement non, mais on y va quand même. Il y avait plus de 200 personnes ; on a eu un très bon accueil ; aucune ne savait que c'était fermé, mais très peu ont relâché leurs prises...

Pour répondre à ce flottement dans le rôle d'information et de prévention des risques, l'une des personnes rencontrée a pris sur son temps de congé pour aller informer les pêcheurs de l'interdiction de pêcher - sans la tenue officielle du Life.

Je ne pouvais pas laisser les gens y aller car j'avais peur que ça nous retombe dessus. Je me dis que c'est un peu notre travail de donner l'information de l'interdiction de pêcher. Pas forcément dans le cadre du Life mais c'est le rôle de l'association de faire de la prévention santé : rôle social et d'éducation à l'environnement. C'est comme ce matin : personne ne savait que l'on n'a pas le droit de pêcher dans les ports. C'est à qui de faire cette information ? Est-ce que les autres acteurs du Life vont sensibiliser dans les zones à risque sanitaire, comme dans les ports ? Ce n'est peut-être pas notre travail dans le Life, mais au-delà ?

D'autres ont engagé des partenariats avec l'ARS, afin de revoir l'arrêté interdisant la pêche en initiant de nouvelles études de la qualité de l'eau, car le site interdit est aussi « le site le

plus fréquenté ». En attendant l'avancée des analyses, des actions de comptage sont menées.

Les questionnements de ces Lifeurs sur leur rôle dans la prévention des risques, en se rendant ou non sur les sites fermés à la pêche, sont liés tant aux valeurs individuelles qu'à celles portées par la structure professionnelle. Les modalités opérationnelles des sensibilisations de l'après-Life dépendront des projets des structures qui les mettront en œuvre.

LES SOLUTIONS DES LIFEURS

Projet éducatif

Distinguer clairement le rôle de sensibilisation de celui de sanction par différents moyens : signes extérieurs de reconnaissance, discours de présentation, limitation de la mise en œuvre d'actions pouvant être perçues comme du contrôle, coordination maîtrisée des actions avec celles des agents de contrôle.

Projet de prévention des risques

Mettre en cohérence les actions de prévention des risques avec les projets propres à la structure porteuse des actions de sensibilisation.

E- LA DIFFICILE MOBILISATION DES BENEVOLES

La mobilisation des bénévoles est un enjeu fort, notamment pour le développement des actions de sensibilisation sur l'ensemble des estrans concernés par l'épuisement des ressources. Deux tendances contradictoires se dégagent sur les territoires enquêtés : la difficulté de mobilisation, pour une part des structures, et la capacité à mobiliser, pour d'autres.

DES RECRUTEMENTS INEGAUX

Une bonne part des structures associatives a rencontré des difficultés à mobiliser des bénévoles pour les marées d'enquête et de sensibilisation.

Bénévole : On voit que les bénévoles s'essouffent : c'est long, il faut beaucoup de bénévoles pour suivre le secteur. Quand c'est nouveau, on y va, et puis quand on pratique, on s'y désintéresse. Mobiliser une équipe de bénévoles pendant 2 ans ce n'est pas évident. Le responsable envoie beaucoup de mails mais il y a moins de monde qu'au début. C'est la difficulté de compter sur le bénévolat. C'est pareil pour toutes les associations ; de plus, les bénévoles qui sont pêcheurs ne peuvent pas venir lors des grandes marées : il faut être détaché de la pêche à pied pour venir.

Animateur : les bénévoles ne comprennent pas toujours le sens des questions des enquêtes, qui leur apparaissent trop longues et compliquées. Cela pose la question de leur formation, qui n'a peut-être pas été assez complète. Il y a aussi des bénévoles qui ne sont pas à l'aise avec le public, qui viennent seulement pour les comptages.

Coordinatrice : dans une structure comme la nôtre la pratique du bénévolat n'est pas très développée, mais dans une autre structure où le bénévolat est plus développé le recrutement des bénévoles n'est pas facile non plus. C'est difficile la sensibilisation et l'enquête car cela demande un engagement fort.

A contrario des marées d'enquête et de sensibilisation, la mobilisation des bénévoles pour les comptages a été plus facile, « car il n'y a pas la phase d'approche des pêcheurs » explique une responsable. De même, l'animation de stands, à terre, et notamment de jeux, n'a pas posé de souci de recrutement, car la démarche est différente : c'est le public qui vient vers les animateurs et non pas l'inverse, comme en sensibilisation.

Ces difficultés de mobilisation des bénévoles sont à mettre en lien avec les difficultés énumérées précédemment par les Lifeurs : s'aventurer en milieu inconnu et parfois hostile, aller vers les autres, faire le premier pas, craindre de déranger, poser des questions et faire des gestes vécus comme intrusifs, ne pas se sentir légitime, ne pas avoir d'arguments, ne pas connaître suffisamment le site et les pratiques.

Animateur : C'est beaucoup de temps de mobiliser les gens. Je cible les personnes susceptibles d'être présentes. Ça mérite d'envoyer des mails de relance car cela prend beaucoup de temps : la création de réseaux, la formation des bénévoles... Je pense qu'on n'a pas pris assez de temps pour former les bénévoles. Est-ce qu'ils ne se mobilisent pas car ils n'ont pas été assez formés ? Parce qu'ils n'ont pas eu une formation à l'argumentaire ?

Les entretiens avec les sensibilisateurs salariés, responsables ou chargés de mission, ont en effet montré que les temps de formation ont été très appréciés, favorisant une prise de confiance en soi dans un contexte perçu comme relativement hostile et difficile (conscience des risques liés à la pratique, déficit de légitimité professionnelle en raison de leur non maîtrise des connaissances et pratiques demandées, identité de « médiateur de l'éstran » floue, crainte d'être perçu comme un agent de contrôle, conciliation des différents objectifs d'enquête, de sensibilisation, d'examen des récoltes, etc.).

La perception de la difficulté de la tâche par les responsables de leur mise en œuvre a sans doute contribué à la rendre peu accessible aux bénévoles.

En effet, l'attitude des responsables parvenant à recruter des bénévoles pour des actions de sensibilisation à terre ou sur l'éstran est très différente : pour eux, **il s'agit avant tout de s'adapter aux besoins et envies des bénévoles, et non pas de les former à des pratiques professionnalisées**, c'est-à-dire devant rendre compte d'objectifs précis vis à vis d'une commande.

REPONDRE A DES BESOINS

Un responsable de structure s'étonne que des bénévoles, très actifs pour des actions d'observations naturalistes, ne souhaitent pas du tout s'engager dans des actions de sensibilisation pêche à pied.

L'entretien téléphonique réalisé avec l'un d'eux révèle des thématiques mentionnées par les sensibilisateurs comme posant des difficultés. Pêcheur habitué du site, il ne souhaite pas participer à des actions qui ne présentent pas d'intérêt particulier à ses yeux et surtout qu'il identifie comme du contrôle : « Je n'ai pas envie d'embêter ceux qui pêchent. On est déjà assez surveillé ! Moi je ne veux pas imposer quoi que ce soit aux autres ». La peur de la confrontation à d'autres pêcheurs s'exprime aussi : « Certains n'aiment pas que l'on fouille dans leur cageot ! ». Il évoque également la multiplicité des facteurs de perturbation du renouvellement des espèces, et en premier lieu la pollution due aux activités humaines. Dans ce contexte, l'application des réglementations sur la pêche à pied ne lui paraît pas légitime.

Notons que les deux bénévoles que j'ai accompagnés en marées de sensibilisation ne pratiquent pas la pêche régulièrement. Pour eux, le plaisir à faire des marées de sensibilisation repose sur la vie associative (rencontrer d'autres bénévoles, apprendre au contact des animateurs, etc.) et sur la découverte des sites, milieux et espèces. Les relations avec les pêcheurs revêtent moins d'enjeux que pour les sensibilisateurs professionnels.

Je viens ici pour le bonheur du site ; ça me rappelle mon enfance. Je ne suis pas là pour leur faire des reproches, mais pour les sensibiliser, les informer sur ce qu'ils pêchent. Oh ! Regarde il y a plein d'alevins dans l'herbier ! Et regarde la diversité des sables ! Ce qui me plaît le plus ce sont les échanges. J'aime bien raconter des anecdotes ; tout le monde me dit que j'ai le sens de l'humour. Ce qui me plaît c'est que je rencontre des gens, je profite des paysages magnifiques et la nuit je dors bien. C'est un univers ludique ! Il n'y a pas d'âge pour apprendre et observer. Et l'animateur nous raconte plein de choses !

Les pratiques de sensibilisation mises en œuvre, qui peuvent être éloignées du protocole (parfois la réglette n'est pas donnée à la fin d'un échange), sont acceptées par les animateurs :

Nous on est à la disposition des bénévoles, qui sont de plus adhérents, qui décident de ce qu'on doit faire. Pour toutes les actions que l'on porte, y compris les suivis écologiques, aucune exigence, aucune compétence n'est exigée et on est toujours là pour les encadrer. C'est presque une sortie nature pour eux ! Et je leur rends compte des actions par un mail. Tout le monde reçoit le même mail, la même Lettre d'information, des membres du CLC aux bénévoles.

Une personne autiste participe aux marées et ça se passe très bien avec les pêcheurs : tout le monde peut participer, à son niveau ! On arrive toujours à proposer quelque chose à un bénévole, quelles que soient ses compétences.

Une contradiction apparaît entre les exigences des actions de diagnostic, fondés sur le suivi des protocoles d'enquête et d'estimation des récoltes, et les autres principes qui guident la sensibilisation et la mobilisation des bénévoles :

la sensibilisation qui repose sur une relation d'échange avec les pêcheurs libérée d'un cadre protocolaire,

la mobilisation des bénévoles qui repose sur une adaptation à leurs besoins et capacités, sans aucune exigence en retour.

La prise de conscience de ces paradoxes et leur dépassement permettra de construire les actions de « l'après-Life ».

LES SOLUTIONS DES LIFEURS POUR MOBILISER LES BENEVOLES

Surtout pas de formation préalable.

Rassurer les bénévoles : aucune compétence exigée !

Ne pas les considérer comme des supplétifs au travail des salariés.

Relation donnant-donnant.

Les accompagner au début.

Favoriser les binômes.

Les laisser autonomes.

Répondre à leurs besoins et envies (les objectifs d'efficacité ou de conformité au protocole passent après).

Leur faire un retour des actions auxquelles ils ont participé par mail, en CLC, etc. (« Suite à vos actions, nous avons obtenu tel résultat »)

III- LES FORMES DE SENSIBILISATION MISES EN ŒUVRE

Aux côtés de la sensibilisation décrite dans le *Cahier méthodologique*, d'autres formes de sensibilisation sont pratiquées, hybridant à des degrés variables le protocole de sensibilisation avec celui de l'enquête. J'ai proposé dans le chapitre précédent une représentation de trois de ces configurations sous la forme d'un *continuum* entre les deux protocoles.

L'analyse de la dimension vécue du dispositif de sensibilisation, et notamment des satisfactions et des difficultés, permet de comprendre **les raisons et motivations attachées aux deux grandes formes de sensibilisation** : celle décrite dans le protocole, qui se distingue de l'enquête, et celle hybridée avec l'enquête (cf. tableau⁶⁷ page suivante). **Les points forts et les limites** des deux configurations de sensibilisation sont précisés par les Lifeurs. Chaque sensibilisateur peut, à un moment donné, en fonction de facteurs divers, **pratiquer plutôt l'une ou l'autre des configurations**.

La comparaison des deux configurations montre **les points communs** que sont l'approche, les finalités et la méthode. Elle montre aussi que les **modalités de la relation** sont différentes : l'une se construit **à partir du don de l'outil** et l'autre à partir **d'une discussion fondée sur les questions et l'écoute**. Ces deux configurations renvoient à des **projets différents**, qui existent et cohabitent dès le début du Life, auxquels sont associés **des « postures » de sensibilisation différentes**, qui sont précisées dans la première partie du chapitre, et **articulées avec le projet d'éducation à l'environnement**, dans la deuxième partie du chapitre.

La troisième partie s'attache à décrire les actions de sensibilisations observées sur le terrain et décrites par les Lifeurs eux-mêmes, en les situant dans le cadre initial du protocole pédagogique, selon un déroulement procédural de l'action. Cette présentation permet de **repérer les différents temps** du déroulement d'une action de sensibilisation ainsi que les **variations** pratiquées. Les deux postures de sensibilisation décrites pourront y être retrouvées.

⁶⁷ Tableau élaboré à partir des entretiens semi-directifs.

Enquête avec sensibilisation La relation se fait par les questions et l'écoute		Sensibilisation (sans enquête) La relation se fait par le don d'outil de mesure	
Points communs			
Approche : être avenant, cerner la personne			
Finalité court terme : connaître la réglementation et avoir une réglette de pêche / Finalité moyen terme : changement des pratiques pour préserver le milieu naturel et la pêche à pied			
Méthode : informer, écouter et expliquer			
Point forts	Limites	Points forts	Limites
<p>Guide d'échange quand peu d'expérience et de connaissance. Posture du « naïf ».</p> <p>Possibilité d'approfondir les questions, propice à plus d'échanges.</p> <p>Eveille l'esprit à des problématiques précises.</p> <p>Les questions sont une opportunité pour lancer la discussion.</p> <p>L'enquête est une tribune : les pêcheurs peuvent s'exprimer, ce qui compense l'absence d'instances représentatives.</p> <p>Permet d'apprendre beaucoup sur le pêcheur, sur son vécu et pas uniquement sur sa pratique : plus facile d'adapter son discours, de produire des messages ciblés donc plus facile de sensibiliser.</p> <p>Sensibilisation plus personnalisée pour le discours, les messages.</p> <p>Plus facile et plus confortable.</p> <p>Relation donnant/donnant.</p> <p>Crée un lien : le message de sensibilisation passe mieux.</p> <p>Temps d'échange plus long.</p> <p>Permet de mieux comprendre les pratiques de pêche.</p> <p>Permet de passer outre le discours moralisateur des « bonnes pratiques ».</p>	<p>Temps contraint long (15 à 20- 40 minutes).</p> <p>Difficulté de retenir l'attention durant le temps des questions.</p> <p>Crainte de déranger, côté intrusif.</p> <p>Des refus plus nombreux que pour la sensibilisation.</p> <p>Posture de constater, pas d'inviter au changement.</p> <p>Moins enrichissant pour le pêcheur que pour l'enquêteur.</p> <p>La prise de notes peut être identifiée à du contrôle.</p> <p>Plus difficile à mener que la sensibilisation, car les questions entrent dans l'intimité des pêcheurs.</p> <p>Parfois des bavards : moins de temps pour les autres.</p> <p>Enquête trop longue à mener, qui suscite l'impatience de certains pêcheurs. Quelle qualité de l'information dans ce contexte ?</p> <p>Frustrant de lire les questions, de ne pas pouvoir sortir du cadre.</p> <p>Frustrant de ne pas poursuivre les échanges suscités par l'enquête.</p> <p>Questions précises qui demandent un effort aux pêcheurs : apporte plus au projet qu'au pêcheur.</p> <p>Le tri de panier apporte au projet mais pas au pêcheur.</p>	<p>Temps contraint court (30 s. à 5 minutes).</p> <p>Possibilité de prolonger l'échange de façon plus libre.</p> <p>Possibilité de sensibiliser beaucoup plus de pêcheurs lors d'une marée : transmettre plus de réglettes et vision globale des usagers lors d'une marée.</p> <p>Pas la même posture qu'en enquête : on peut se permettre de dire que les prises sont sous-maillées, de constater et de les amener à faire un choix.</p> <p>Suscite un engagement du pêcheur.</p> <p>Les marées de sensibilisation quantitatives sont adaptées quand beaucoup de monde.</p> <p>Posture d'offrir des informations : -forts remerciements et encouragements, -moins impression de déranger.</p> <p>Moins de contraintes que dans l'enquête.</p> <p>Facilité d'appropriation par les bénévoles : échange léger et facile.</p> <p>Questions ouvertes.</p> <p>De l'écoute sans questions pré-établies : une possibilité pour les pêcheurs de dire ce qui les préoccupe.</p> <p>Un vrai temps de discussion.</p>	<p>Moins de connaissances sur les pêcheurs à qui l'on s'adresse.</p> <p>Donc moins de pertinence des arguments avancés, moins ciblés.</p> <p>Echanges plus courts : les pêcheurs peuvent ne pas s'impliquer, ne pas dire ce qu'ils pensent.</p> <p>Echanges court frustrants.</p> <p>Demande beaucoup de force de conviction, demande des données pour argumenter.</p> <p>Lors des actions de distribution de réglettes aux marées de sensibilisation (forts coefficients, beaucoup de monde) : - le message passe moins - Impression d'usinage.</p> <p>Ce n'est pas un échange : on donne mais les pêcheurs ne donnent rien en retour.</p> <p>Obligation de mieux maîtriser les savoirs qu'en enquête.</p>

1- L'ENQUETE E(S)T LA SENSIBILISATION

L'analyse du vécu des sensibilisateurs, et notamment des difficultés et satisfactions rencontrées, permet de comprendre les configurations observées qui sont le résultat d'un équilibre entre les différentes dimensions du dispositif (idéelle, vécue, opérationnelle) et des contingences rencontrées.

Pour l'ensemble des Lifeurs enquêteurs, nous avons déjà vu que le questionnaire est un outil de connaissance des pêcheurs et des pratiques de pêche très apprécié, qui permet de se former aux spécificités du territoire et ainsi d'acquérir une légitimité dans les futurs échanges. Il a également permis d'apprendre à aller vers les autres et à leur poser des questions. Ainsi, pour la plupart des Lifeurs rencontrés, l'enquête est une sensibilisation. Le signe est la remise de la réglette, qui se fait en général à la fin ⁶⁸ :

Au bout de l'enquête il y a une action de sensibilisation : on échange sur les réglementations et la pêche du jour et on leur délivre une réglette. Donc c'est une sensibilisation mais avec une accroche par le questionnaire.

Nous on utilise l'enquête comme un vecteur de sensibilisation car à l'intérieur du questionnement, il y a une partie échange-sensibilisation.

Les entretiens avec les Lifeurs ont permis de lister les points forts et les limites de chacune des configurations de sensibilisation (tableau précédent). Cette présentation est statique : elle ne permet pas de savoir si les sensibilisateurs changent de configuration de sensibilisation, pourquoi, comment et ce que cela implique.

A- CHANGER SA PRATIQUE

DU PROTOCOLE DE HAUT D'ESTRAN A LA SENSIBILISATION-ENQUETE

Pour l'un des co-fondateurs, le dispositif de sensibilisation a changé au cours des quatre années du projet. Tout d'abord **centré sur des objectifs quantitatifs** de distribution des réglettes en haut de site et de démonstration pédagogique de mesure et de tri sur l'estran, il s'est **peu à peu orienté vers la qualité d'échange** avec les pêcheurs :

La sensibilisation directe ce sont les marées de sensibilisation ; c'est l'action phare du projet qui se voit. C'est la distribution de réglettes et de conseils rappelant les bonnes pratiques de pêche à pied sur l'estran, et en l'occurrence lors des grandes marées. Au départ on était sur de la diffusion à l'entrée des sites, avant qu'ils ne pêchent. On

⁶⁸ Un cas d'enquête avec la remise de la réglette au début, comme amorce.

essayait de capter une majorité de pêcheurs avant même qu'ils ne pêchent. Cela se faisait rapidement auprès des groupes de pêche, sans aller plus loin dans les échanges. Et maintenant, de plus en plus, je donne rendez-vous aux bénévoles quand les gens ont déjà commencé à pêcher pour aller à leur rencontre sur l'estran, privilégier l'échange, pendant leur récolte, on peut discuter sur leur capture, aller jusqu'à faire le tri avec eux : privilégier la qualité de conseil au nombre de pêcheurs rencontrés.

De la même manière que les formateurs, au sein d'un dispositif de formation, s'attachent à donner une certaine « forme » aux formés, aux apprenants, les sensibilisateurs, au sein d'un dispositif de sensibilisation, s'attachent à **transmettre une certaine « sensibilité » aux pêcheurs sensibilisés**. Quelle que soit la configuration de la sensibilisation adoptée, enquête ou « sensi », il s'agit de « créer une émotion », un petit quelque chose qui fait que le pêcheur sera transformé dans sa relation au milieu et à sa pratique.

DE L'ENQUETE A L'ENQUETE-SENSIBILISATION

Au cours des trois années du projet, la pratique d'enquête a changé progressivement. L'objectif d'enquête comme acquisition de connaissances, alors prioritaire, a laissé place à celui de sensibilisation :

Au début on était très centrés sur l'enquête, ça prenait du temps, on n'avait pas ce recul d'infos sur le territoire et sur les pratiques. Même si on sensibilisait au travers de l'enquête, la posture des intervenants sur le terrain était différente. Quand on a été plus à l'aise, qu'on avait une base de données plus importante et qu'on maîtrisait plus le sujet, on a basculé vers une posture de sensibilisation. Ce n'est pas tant l'échange avec le pêcheur que la posture de l'enquêteur ou du sensibilisateur qui change aussi.

Cette utilisation de l'enquête **comme un moyen privilégié de sensibilisation**, pour une partie des Lifeurs, a été induite par l'arrivée tardive des réglettes sur les territoires. Le cadre de l'enquête est également apparu comme rassurant pour ceux n'ayant pas ce type d'expérience.

J'utilise beaucoup les questions de l'enquête pour la sensibilisation. L'enquête c'est une sensibilisation plus longue.

Entre une enquête et une sensibilisation ça ne change pas des masses : je vais vers les gens, je me présente.

On sensibilise presque plus dans l'enquête que dans la « sensib » car il y a un échange : on a une trame de questions qui nous permet de poser des questions qu'on n'aurait pas posées en « sensib ». On va plus profond dans les choses.

Peu à peu, **le cadre contraignant de l'enquête a été modifié afin de ne pas nuire aux objectifs de sensibilisation**, reposant sur **une relation d'échange** et non pas sur la seule collecte de données. Une nouvelle posture émerge : l'enquêteur devient peu à peu sensibilisateur.

La démarche de sensibilisation demande une « aisance » que n'avaient pas les Lifeurs au début du projet face à « un public pas toujours avenant », « un nouveau sujet », la peur de déranger, de s'imposer, l'incertitude de l'action menée et à la crainte d'être identifiés à des agents de contrôle.

Au bout d'une saison de pratique des enquêtes on était plus à l'aise dans la démarche. Avant, pour se protéger, on se présentait comme celui qui fait une enquête pour avoir de la donnée. Maintenant le discours est plus libéré : ça change l'interface. Au début on se contentait de recueillir l'information des pêcheurs car on était vigilants sur le fait de ne pas paraître contrôler. On est toujours vigilants à ça mais aujourd'hui on est perçus différemment : on est identifiés.

Maintenant je fais des sensibilisations comme une conversation : j'en apprend beaucoup plus et je leur donne plus d'informations. C'est souvent à la fin que l'on apprend des choses.

Cette aisance repose sur **une meilleure connaissance des sites et des pratiquants** par les Lifeurs et sur **l'identification progressive de la spécificité** du rôle des sensibilisateurs par les pêcheurs et autres partie-prenantes, qui les distinguent des agents de contrôle. Ces réassurances entraînent **l'émergence d'une nouvelle posture, d'une relation à l'autre différente**.

A- DEUX POSTURES PEDAGOGIQUES

Les deux configurations de sensibilisation des pêcheurs, l'enquête avec sensibilisation et la se réfèrent en effet à **des projets et des postures différentes**, qu'il est intéressant d'explicitier afin que les sensibilisateurs puissent amorcer une démarche réflexive sur leurs pratiques : « Cette réflexion sur l'expérience [...] permet **d'approfondir le sens et la motivation** et de **construire une problématique** de formation personnelle. Par un mécanisme de prise de conscience, cette expérience transformée pilote la production de savoir et de sens »⁶⁹. La particularité de la situation des Lifeurs est qu'ils exercent une fonction de sensibilisateurs dans un contexte d'expérimentation. Ils apprennent en faisant, occupent une fonction qu'ils découvrent et qu'ils (ré)inventent. Les temps réflexifs sur leur pratique sont donc tout à fait importants pour la formalisation et la consolidation de cette nouvelle fonction à laquelle est associée une posture. L'accompagnement de cette démarche nécessite de distinguer la

⁶⁹ Bézille H & Courtois B., 2006, p. 115.

posture de la fonction : « *La fonction* est définie dans un cadre institutionnel et désigne ce que fait le professionnel. Elle fait l'objet d'attributions et est définie par des rôles et des missions. *La posture* est la manière de s'acquitter de sa fonction. Elle appartient à une logique de compétences d'adaptation et d'ajustement constituée d'une implication personnelle, d'initiative individuelle engageant la personne au-delà de sa fonction institutionnelle. Elle renvoie à un **choix personnel relevant de l'éthique** : valeurs investies dans la relation à autrui, considération de la personne dans sa dimension singulière, implication dans la relation »⁷⁰.

UNE TENSION ENTRE DEUX MODELES

Une tension traverse la posture de sensibilisation lorsque le protocole opérationnel prescrit des interventions, qui, on l'a vu, sont ressenties comme intrusives par les sensibilisateurs : attacher la réglette, peser, mesurer et trier, relâcher. Il y aurait une forme de sensibilisation fondée sur l'échange verbal, s'inspirant du protocole d'enquête, et une autre fondée sur l'échange de la réglette et de son utilisation, s'inspirant du protocole de sensibilisation.

Cette tension s'exprime aussi dans l'opposition sensibilisation quantitative *versus* qualitative, qui est liée aux deux modèles relationnels précédents : celui de l'écoute *versus* celui de la démonstration.

Mieux vaut de la qualité que de la quantité. Certains vont à la chaîne : ils donnent une réglette et partent. Mais quel est le message retenu ?

Moi j'enchaîne. Je cours entre les gens. Je parle fort et j'essaye de les regrouper, je les fais venir. Cela ne m'empêche pas de faire un cours sur les herbiers ! Moi l'enquête me fait rager, elle est excessivement longue et il faut peser : seul c'est difficile.

Les pratiques mises en œuvre ne sont pas stables, et ont varié au cours du projet, pour une même équipe, pour un même sensibilisateur : « Au début on avait cette mentalité-là : faut que je sois rentable. Maintenant on ne l'a plus du tout... Moi j'ai besoin de cela sinon j'ai mal au crâne ! »

ACCOMPAGNER, NE PAS CONFORMER

La posture de sensibilisation prônée est fondée sur un accompagnement d'une prise de conscience, d'une sensibilité à la question de la préservation de la ressource et de la pratique de pêche associée, via une information de l'état de la ressource et des réglementations et non pas sur une conformation des pratiques qui se ferait par une pression : conseil ou injonction au relâchage, voire menace de sanction.

⁷⁰ Bézille H & Courtois B., 2006, p. 117.

On se place à un autre niveau : tant pis pour eux s'ils pêchent des coques trop petites, mais quelles conséquences sur la pêche de l'an prochain ou dans 10 ans ? Ce sont les données scientifiques qui permettent d'accompagner ce discours. On est là pour accompagner l'évolution des pratiques.

L'objectif est que la personne ait l'information, qu'elle comprenne pourquoi, si cela l'intéresse, et qu'elle fasse les choses en connaissance de cause. Je ne suis pas en face de gosses. Le but est que les gens prennent leurs responsabilités. Je ne demande pas aux gens de rejeter. Ils savent qu'ils prennent un risque : l'étape d'après c'est la police.

INTERVENIR, CONFORMER

La comparaison avec la posture du commercial est évoquée par une partie des sensibilisateurs : sensibiliser c'est faire la promotion de son produit, la réglette, et faire passer des messages-types. Il s'agit d'influencer, de convaincre.

Il faut avoir de la motivation à le faire quelles que soient les circonstances personnelles ou les pêcheurs que tu as en face. La sensibilisation c'est du marketing, c'est du service client, de la relation publique. Tu ne peux pas te permettre d'être bougon.

La comparaison a ses limites : l'écoute de l'autre est valorisée et les sensibilisateurs ne forcent pas les personnes à accepter la réglette. Néanmoins, au-delà du don d'information, le protocole pédagogique prescrit une intervention sur le contenant de la pêche (attachement de la réglette) et sur la récolte (estimer la conformité à l'œil, en mesurant, en triant, en rejetant). Cette intervention pédagogique repose sur une posture différente de celle de l'enquête :

Dans l'action de sensibilisation le temps d'intervention et la posture sont différentes de l'enquête : on passe moins de temps avec le pêcheur. Il y a un temps d'information puis, si le pêcheur accepte que l'on regarde dans son panier, une intervention pédagogique, qui est variable selon les pêcheurs.

Dans la sensibilisation, la finalité est que la personne relâche ses prises sous-maillées. Il ne s'agit pas de la contraindre, mais de l'inviter à le faire. Néanmoins, sur le terrain, rares sont les sensibilisateurs qui laissent effectivement les personnes remettre elles-mêmes dans le milieu les espèces non conformes. L'acte de « relâchage » est en effet perçu comme le signe de la réussite de la sensibilisation.

DEUX POSTURES, DEUX MODELES EDUCATIFS

Deux postures de sensibilisation se détachent, chacune ayant son propre référentiel d'efficacité. Ce qui les différencie n'est pas l'objectif à long terme, qui est le changement durable des pratiques de pêche **mais les indices de leur efficacité** et la référence à une

certaine éthique. Chacune renvoie à un **modèle pédagogique** qu'il s'agit d'explicitier : « En formation, il est particulièrement important d'identifier les modèles pédagogiques, explicites ou non, qui sous-tendent l'organisation des activités, ainsi que les relations entre conceptions de l'apprentissage et rapports aux artefacts [= ensemble des éléments du dispositif externes aux sujets]. La démarche est nécessaire si l'on veut comprendre les raisons des nombreux décalages entre projets et résultats observés sur le terrain »⁷¹.

LA SENSIBILISATION-DEVELOPPEMENT

L'une est **fondée sur la relation d'échange verbal**, la discussion. Elle s'appuie sur le protocole de l'enquête et **limite les actions physiques** avec les pêcheurs.

Elle a pour objectif d'accompagner les pêcheurs dans **l'émergence d'une sensibilité** en les écoutant et en répondant à leurs questions. L'action est estimée **efficace si la relation a été bonne** et si chacun des deux protagonistes **a appris** quelque chose. Le sensibilisateur est un **accompagnateur**.

Le « type »⁷² d'intervention pédagogique est celui du **développement personnel des processus d'apprentissage**, qui est l'inverse des deux grands autres types pédagogiques dits de la transmission et de l'entraînement, qui sont centrés sur les contenus. La pédagogie du développement tend à **favoriser l'indépendance** et à « inciter les sujets à prendre des initiatives ». Elle renvoie à une approche **d'éducation « par et dans l'environnement »**⁷³. Le dispositif est défini comme « ouvert »⁷⁴, adaptable, dynamique, s'autorégulant à partir de l'activité des acteurs et de leur environnement naturel et social.

LA SENSIBILISATION-ENTRAINEMENT

L'autre est fondé **sur l'échange de l'objet-réglette**, la **démonstration** de son usage. Elle s'appuie sur le protocole de sensibilisation du *Cahier méthodologique* et **limite les échanges verbaux** aux messages principaux.

Elle a pour objectif de **donner aux pêcheurs l'information nécessaire** et de **leur montrer les « bonnes pratiques »** de pêche en utilisant la réglette. L'action est estimée efficace si la **réglette a été donnée et attachée** et si les prises non conformes ont été **relâchées**. Le sensibilisateur est un **démonstrateur**.

⁷¹ Albero B., 2010, p. 6.

⁷² Id., p. 7-8.

⁷³ Cottureau D., 2014, p. 28.

⁷⁴ Id., p. 9.

L'intervention pédagogique est de type **de l'entraînement**, qui vise, grâce à l'utilisation de supports techniques dans des activités très structurées de « faire acquérir des contenus, mais surtout à modifier des comportements ou des modes de raisonnement, à partir de progressions méthodiques. [...] l'entraînement des apprenants s'exerce sur une variété de savoir-faire [...] »⁷⁵. Elle renvoie à une approche **d'éducation « pour l'environnement »**⁷⁶.

LES MODELES SCIENTIFIQUES SOUS-JACENTS

La sensibilisation-entraînement des comportements repose sur le modèle behavioriste, issu des sciences expérimentales en laboratoire. Il s'agit de **renforcer** une compétence en sollicitant le sujet à **la répéter** afin d'obtenir une **progression** et une **automatisation**. Le renforcement des procédures cognitives d'analyse et de résolution de problème, nommé modèle cognitiviste, fait partie des pédagogies de l'entraînement et est utilisé en sensibilisation, notamment **dans l'usage de l'argumentaire** des réponses apportées aux remarques des pêcheurs.

Le modèle pédagogique de l'entraînement rencontre des limites sur le terrain car il privilégie « les concepts, procédures et résultats déterminés par l'instance experte de formation, en ignorant les démarche et processus personnels des sujets, non experts »⁷⁷. Le modèle scientifique socioconstructiviste « offre une alternative » : il réintroduit « **les interactions avec le milieu**, les **dispositions individuelles** et les **interactions interpersonnelles** deviennent autant de constituants déterminants de l'acquisition et de la production **individuelle et collective** de la connaissance »⁷⁸.

Ce dernier point est fondamental : l'enjeu du projet Life **dépasse l'échelle individuelle, pour aller vers une sensibilisation du collectif des usagers de l'estran** à la préservation du milieu et des ressources. Pour penser le passage de la sensibilisation individuelle au changement collectif, d'autres modèles théoriques doivent être sollicités. En fin de ce document, je développerai les modalités possibles d'ouverture du modèle behavioriste, qui guide la conception globale du projet Life, vers une intégration de la culture des sensibilisés dans le dispositif global de changement des pratiques, via une démarche interculturelle et le cadre de la gouvernance des biens communs.

COMBINER LES TYPES DE PEDAGOGIE ET CONFIGURATIONS DE SENSIBILISATION

Sur l'estran, les sensibilisateurs rencontrés hybrident les deux postures de sensibilisation et les types pédagogiques associés, en privilégiant tantôt l'entraînement, tantôt le

⁷⁵ Albero B., 2010, p. 7.

⁷⁶ Cottureau D., 2014, p. 28.

⁷⁷ Ibid., p. 8.

⁷⁸ Id.

développement, au fil des années, des sites, des marées, des rencontres des pêcheurs et auprès d'un même pêcheur, en fonction de la situation, du contexte, des enjeux, des priorités, de la météo, de sa propre motivation, etc.

Les objectifs d'enquête et de sensibilisation ont contribué à l'acquisition de ces deux postures. Certains jonglent avec les deux configurations lors d'une même marée ; d'autres les nivellent.

A terre, les Lifeurs utilisent le modèle magistral de la transmission de contenus, lors des conférences grand public et des formations destinées aux Offices de tourisme et hébergeurs. Ils y associent une pédagogie de l'entraînement pour l'animation des jeux sur les stands et lors de la phase de terrain de la formation des partenaires.

Pour les sensibilisateurs rencontrés, tous ces dispositifs sont des formes de sensibilisation directe, qu'il convient de mobiliser en fonction des ressources, enjeux, contraintes, etc. Cette adaptabilité des dispositifs de sensibilisation et la sollicitation des différents types pédagogiques et modèles scientifiques qui y sont associés est la garantie de la pérennité de l'action : « La question n'est pas de savoir quel est le meilleur modèle en soi, mais ce qu'il est préférable de développer en fonction des situations, des buts et des objectifs poursuivis »⁷⁹.

⁷⁹Id., p. 9.

2 - SENSIBILISER POUR UN PROJET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le lien entre les actions de sensibilisation menées et le projet d'éducation à l'environnement est une question qui n'est pas couramment discutée dans les équipes, au sein desquelles des points de vue différents ont été exprimés sur le sens donné aux notions d'information, de sensibilisation et d'éducation.

A- SENSIBILISATION : DE L'INFORMATION À L'ÉDUCATION

L'idée d'un *continuum* entre la communication et l'éducation à l'environnement se dégage de l'ensemble des entretiens.

Communication ⇒ Information ⇒ Sensibilisation ⇒ Animation ⇒ Education

SENSIBILISATION ET INFORMATION/COMMUNICATION

La sensibilisation repose *a minima* sur le don d'informations, via des actions de communication directes ou indirectes, mais ne s'y réduit pas.

On est dans l'information prioritairement et après dans la sensibilisation.

Si l'apport de connaissances est nécessaire (réglementation et utilisation d'un outil de mesure), il ne détermine pas le changement de comportement. Pour que ce changement advienne, la sensibilisation est investie par les sensibilisateurs comme **une rencontre**, un échange au cours duquel un retour réflexif sur les pratiques de pêche puisse advenir.

La sensibilisation va au-delà des informations : elle explique la réglementation, le pourquoi.

Dans la sensibilisation, tu dois t'adapter à ton public, toucher des cordes sensibles.

L'information sur la taille n'est pas une voie directe. Ce n'est pas forcément l'objectif premier de passer en force ; je prends un moyen détourné. J'y viens avec la règlette car je leur laisse ! Ils apprécient. C'est le métier d'éducateur : c'est redonner envie aux gens de renouer un contact avec la nature. Pour l'information sur la préservation des habitats sensibles, comme pour les herbiers, je donne l'information et j'explique pourquoi, mais je prends des pincettes. Je ne dis pas « c'est interdit ».

Au-delà de l'apport d'information utile (réglementations, sécurité, etc.), la sensibilisation apporte une explication, donne du sens aux règles, afin d'éveiller à de nouveaux enjeux. La rencontre inattendue sur l'estran est porteuse de changement, tant du côté des pêcheurs que des sensibilisateurs, qui se positionnent comme étant toujours en apprentissage. Qu'elle soit acceptée ou non, la proposition de mesure des prises et du tri du panier est considérée comme un élément qui déclenche une prise de conscience.

SENSIBILISATION ET ANIMATION

Pour les Lifeurs interrogés, les actions d'animation se distinguent de celles de sensibilisation car elles se déroulent sur un temps fixe, volontaire et répété. L'animateur doit « donner vie » à une situation pédagogique construite de toute pièce. A l'inverse, en sensibilisation, le Lifeur intervient dans un temps de vie, une activité de pêche, pour y construire un temps et un espace pédagogique.

Une animation est une démonstration, une illustration. On ne part pas du vécu de la personne. C'est plus de l'éducation que de la sensibilisation.

L'animation c'est amener quelqu'un à faire de manière répétée, c'est de l'accompagnement dans le temps : on ne fait pas d'animation sur l'estran dans le Life. En revanche je fais de l'animation en tant que coordinatrice, sur les réunions.

Je fais des animations à terre, sur d'autres thèmes que la pêche à pied, mais je n'en fais pas sur l'estran. Pourquoi ? Sans doute parce que car je crains de me faire mal recevoir, et je n'ose pas les titiller, les pousser un peu loin, pour éviter le conflit. Car sur l'estran les gens n'ont rien demandé. En animation, ce sont les gens qui viennent vers moi : je m'autorise plus à les pousser dans leurs retranchements et je leur donne des vérités biologiques. Ils écoutent ou pas, et donnent leurs avis.

La sensibilisation des pêcheurs c'est une forme d'animation. L'animation sur l'estran c'est plus compliqué que la sensibilisation : faut parler et trouver des moyens de les intéresser pendant toute la marée. C'est plutôt la sensibilisation qui apporte aux animations que je fais : je peux parler de la fréquentation des sites, je connais les usages (et pas que des bébêtes !), et du coup je peux rappeler les bonnes pratiques de PAP. Je vulgarise les travaux scientifiques sur la PAP.

Les actions de sensibilisation peuvent en retour nourrir celles d'animation, en y introduisant justement « de la vie » par le récit d'anecdotes, de « brèves d'estran ».

SENSIBILISATION ET EDUCATION

L'éducation serait une démarche au-delà de la sensibilisation, formalisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être. En cela, l'éducation à l'environnement peut être perçue comme un horizon pouvant avoir du sens, mais l'acte d'éduquer ne fait pas consensus.

SENSIBILISER N'EST PAS EDUQUER

Les sensibilisateurs du Life ne souhaitent pas se positionner comme des éducateurs, appellation qui suppose une demande d'apprentissage, une relation inégalitaire entre enseignant et enseigné, une attente de résultats conforme, etc.

La recherche d'une relation égalitaire

On ne nous a pas demandé d'éduquer les pêcheurs à pied, mais d'évaluer l'impact de leurs gestes, de leurs habitudes de pêche, et de les sensibiliser. Pour moi éduquer c'est avec mes enfants : je me sens responsable et j'attends d'eux des résultats. L'évaluation des résultats c'est après. Dans le projet on est des témoins plus que des éducateurs.

Et je n'éduque pas un enfant comme j'éduque un adulte. La plupart des gens savent la même chose que toi ; on ne va rien apprendre au mec qui pêche depuis 50 ans. Il y a une différence entre le rôle d'éducateur et d'animateur. Animer c'est transmettre des connaissances de façon ludique et pédagogique. Eduquer c'est prendre des responsabilités ; je ne me sens pas légitime pour dire aux gens ce qu'ils ont à faire. Ce n'est qu'une de mes missions parmi tant d'autres. Je fais une différence entre éduquer et former : passé un âge, je préfère parler d'information, de formation que d'éducation. Je n'aime pas imposer.

Les pêcheurs aguerris ont déjà la connaissance de la pratique : on leur apporte autre chose. On n'éduque pas à la pêche à pied.

Une proposition, pas une injonction

La sensibilisation ce n'est pas de l'éducation ; c'est juste un apport d'informations. L'animation fait participer. La sensibilisation, on touche à une pratique de la personne : on montre les bons gestes et on explique pourquoi, dans un but précis de changer les comportements, mais c'est juste « il faudrait » et non pas « il faut ». Je n'aime pas dire que je fais de l'éducation à l'environnement. Dans la sensibilisation on n'impose pas quelque chose ; c'est un échange. C'est juste mieux de faire mais ce n'est pas une obligation.

C'est possible d'éduquer quand les gens sont déjà sensibilisés. On ne peut pas éduquer des personnes qui n'en n'ont pas envie. C'est plus efficace quand les gens ont déjà une sensibilité. Est-ce que quelqu'un qui utilise la réglette est éduqué ? On n'éduque pas quelqu'un en 5 minutes. Il faudrait passer 2-3 h à échanger pour que la personne change en profondeur son comportement. Mais l'outil réglette permet tout de même de changer de comportement mais je ne pense pas que ce soit de l'éducation. Mais si tous ont une réglette, y a-t-il une diffusion de quelque chose ? Une création d'une culture commune ? Un changement des normes sociales sur l'estran ? Aller vers le changement des mentalités ?

Les actions de sensibilisation ne sont pas des actions d'éducation au sens strict, mais elles peuvent être l'occasion de développer un projet d'éducation à l'environnement, en éveillant une certaine conscience, une sensibilité à l'environnement de la pratique de pêche.

Eduquer ce n'est pas que de la connaissance, c'est porter des valeurs : sortir dehors, valoriser des liens intergénérationnels, apprendre en faisant, etc. Dans la sensibilisation (mais pas dans l'enquête), je mets en œuvre ces valeurs. Par exemple, quand un pêcheur dit qu'il emmène son petit-fils à la pêche, je rebondis. C'est éveiller les gens à partir de ce qu'ils nous disent. Ce n'est pas descendant. Il faut que ça vienne d'eux. C'est un temps qui laisse une grande place à la discussion, qui laisse le pêcheur s'exprimer sur ce qu'il a envie de partager. La limite à la sensibilisation c'est le temps que les pêcheurs ont envie de nous consacrer.

B- SENSIBILISER POUR EDUQUER A L'ENVIRONNEMENT

Si les sensibilisateurs ne se définissent pas comme des éducateurs, leurs actions contribuent à une éducation à l'environnement auprès de l'ensemble des pêcheurs rencontrés : « C'est une forme d'éducation à l'environnement, même si ce terme est d'habitude utilisé pour les actions auprès des enfants ». Le projet ouvre de nouvelles perspectives aux associations d'éducation à l'environnement : développer des compétences nouvelles, proposer de nouvelles offres (accompagner le changement de pratiques, travailler avec des adultes et non pas qu'avec des enfants, mener des études scientifiques, etc.) qui contribuent à valoriser leur image vis à vis des partenaires et à élargir leur réseau.

Les actions citées comme contribuant à une éducation à l'environnement renvoient à la pédagogie du développement : écouter, faire goûter, faire comprendre, raconter une histoire, faire prendre conscience de sa place dans l'environnement naturel et social.

ECOUTER

Sensibiliser c'est de l'écoute pure. C'est un recueil de ce qui les préoccupe le plus en tant que pêcheurs. C'est la possibilité et une liberté de parler. Je leur explique le contexte du programme européen : c'est le moment où l'on peut dire ce qui va et ne va pas. Les panneaux d'information, les conflits d'usage, etc.

DONNER A GOUTER

A la fin d'une enquête-sensibilisation, un sensibilisateur montre à un pêcheur « découverte » et son fils la façon dont on ouvre une huître sur le rocher pour la déguster. Le monsieur interroge : « Mais vous faites quoi ? Vous éduquez les gens ? ». Le sensibilisateur répond :

On fait un travail complexe : du suivi des activités, des suivis biologiques et des gisements, de la sensibilisation, de la pédagogie et de la concertation avec les pouvoirs publics.

La sensibilisation continue avec la dégustation d'algues : « Goûtez la Laurencia ! Elle a un goût aillé ; l'Ulve est bonne aussi ».

DONNER A COMPRENDRE

Je tiens à préciser les enjeux, à expliquer. Je n'aime pas le dressage comportemental.

Si je leur dis juste « la taille c'est ça » c'est de la communication, mais si je leur dis pourquoi, si j'explique bien, que c'est pour que les coquillages puisse se reproduire et qu'ils disent « Ah oui ! », c'est qu'il y a une once de sensibilisation !

RACONTER UNE HISTOIRE

Je raconte une histoire autour de quelque chose. C'est créer de l'évènement et de l'émotion. C'est travailler sur les sens, le tactile, le visuel... Il faut prendre du temps. Je ne me pose pas au-dessus. Je laisse parler.

PENSER UN PROJET DE SOCIETE

Sensibiliser les pêcheurs à la préservation de leur pratique, c'est défendre un projet d'éducation à l'environnement qui ne met pas l'Homme en dehors de la Nature. Il faut aller vers une société plus intelligente avec son environnement. Il ne faut pas faire de la publicité mais de la pédagogie : quand une association de protection de l'environnement utilise de fausses informations ça me désole. On doit faire autre chose, proposer des chemins de réflexion. Il ne faut pas faire du dressage.

Sensibiliser c'est éduquer à l'environnement car on fait prendre en compte sa pratique dans un environnement plus vaste, au-delà de la ressource en elle-même, au-delà de soi, de sa pratique. C'est recontextualiser au-delà de soi.

Ces actions sont une forme d'éducation à l'environnement. Elles y contribuent car on a un discours sur le milieu et les ressources : préservation des milieux par l'intervention de l'homme : c'est même de l'éducation au développement durable : j'utilise le milieu et je le préserve. C'est différent de l'animation nature où je découvre le milieu strict. La posture des animateurs a changé : avant des naturalistes qui font découvrir la nature au sens strict, belle, à préserver ; dans le développement durable, on redonne la place à l'humain, en essayant de le placer à la bonne place, sans être une nature sous cloche. On se retrouve bien dans ce projet car notre principe est de comprendre pourquoi on fait cette action : les données sur les gisements et les pratiques de pêche sont le terreau d'une éducation à l'environnement, pour que la personne change sa pratique. Au-delà du constat, on est sur l'appropriation des causes et des conséquences.

C- UNE DENOMINATION QUI ECHAPPE

Comment nommer la fonction occupée par les Lifeurs qui sensibilisent les pêcheurs sur les estrans les plus variés ? Les actions de sensibilisation mises en œuvre dans le projet sont originales et échappent pour l'instant à une dénomination, peut-être en lien avec le lieu d'exercice, entre-deux éphémère entre terre et mer, et avec les pratiques, entre pêche et cueillette, encore peu connues, qui échappent à l'opération de catégorisation.

Ce n'est pas souvent que l'on a l'opportunité d'aller au cœur des pratiques individuelles : c'est un lieu public où l'on a des pratiques individuelles au cours desquelles on peut intervenir. L'espace de la PAP est délimité : on ne peut pas comparer avec d'autres pratiques comme la cueillette des champignons. C'est une nouvelle forme de sensibilisation mais qu'on ne peut pas transposer à l'identique.

MEDIATEUR DE L'ESTRAN

Le terme de médiateur de l'estran, plusieurs fois évoqué dans les regroupements collectifs, ne semble pas convenir pour dénommer les actions de sensibilisation effectuées.

Un terme utilisé pour d'autres fonctions

En effet, le terme est déjà utilisé au sein du projet pour désigner les Offices de tourisme et les hébergeurs formés dans le programme, qui ont plutôt un rôle d'information que de sensibilisation, se limitant à diffuser les messages associés aux réglettes, à terre. C'est aussi un terme qui se réfère à des fonctions différentes qui existent déjà, comme les guides nature privés sur certains territoires : « Il faudrait aussi demander aux médiateurs qui existent comment ils se définissent ».

Un rôle d'intermédiaire qui reste à construire

De plus, pour beaucoup de Lifeurs, le terme de médiateur sous-entend l'idée d'un conflit et sa résolution : « Je n'aime pas le terme de médiateur car il suppose qu'il y a un problème ».

Le terme de médiateur implique d'être à l'écoute des pratiques, de « sentir ce qui fait réagir » afin de relayer l'information collectée. Le rôle d'un médiateur serait alors de « faire circuler l'information, d'assurer un rôle d'intermédiaire, de favoriser les échanges ». Si le terme de médiateur est retenu, il convient de « définir la structure » auprès de laquelle ce médiateur ferait remonter les informations collectées sur l'estran. Il faudra s'assurer que les besoins exprimés puissent être entendus et que la structure puisse y répondre. Si ce n'est pas le cas, l'appellation ne convient pas. De plus, si le médiateur doit faire le lien entre les pêcheurs de loisir et les professionnels, une formation complémentaire appropriée s'avère nécessaire.

AMBASSADEUR DE L'ESTRAN

Le terme d'ambassadeur, également proposé lors des regroupements collectifs, ne convient pas aux Lifeurs interrogés car il entre en contradiction avec la posture de sensibilisation retenue, fondée sur un échange égalitaire.

Le terme est un peu trop pompeux ; ça bloque la relation, ça ne donne pas envie aux gens de parler et de faire.

Les sensibilisateurs ne souhaitent pas se percevoir et être perçus comme des « étrangers » mais au contraire être « intégrés au paysage ».

J'ai un peu de mal avec le terme d'ambassadeur : on porte les couleurs de qui, de quoi ? Pour la ressource ? Pour le développement durable de la ressource ?

ANIMATEUR DE L'ESTRAN

Un terme utilisé pour d'autres dispositifs sur l'estran

Le terme d'animateur ne convient pas s'il est déjà utilisé par les structures d'éducation à l'environnement pour des actions différentes, comme les sorties découverte de pêche à pied ou sorties nature sur l'estran. Il suppose aussi une démarche volontaire des participants sur un temps prévu.

Un animateur prévoit sa sortie avec les personnes. Cela ne convient pas car on va rencontrer les gens sans qu'ils soient prévenus.

Un terme qui socialise l'estran

En faisant référence aux animateurs de quartiers, le terme est porteur d'une fonction de socialisation, d'écoute et de prévention des conflits qui fait écho à la posture de sensibilisation déjà pratiquée.

Un animateur de l'estran, comme il existe des animateurs de quartiers ? Pourquoi pas, c'est un peu le même principe : connaître, voir ce qui se passe sur l'estran avant de sortir l'artillerie lourde, prévenir les conflits.

« Animatrice du littoral » ? Il faudrait que ce statut soit reconnu dans la structure associative.

La formation scientifique n'est pas le principal, au contraire, ce serait plutôt l'animation. Beaucoup ont du mal à se mettre à la place des gens qui ne sont pas dans le milieu. Le plus dur, c'est d'adapter son discours et de trouver les mots qui parlent à tout le monde. C'est le plus dur mais c'est génial ! Il faut se mettre à la place des pêcheurs ET des coquillages !

Les compétences de médiation scientifique et culturelle sont identifiées comme importantes et donc à développer.

LE GARANT D'UN INTERET COMMUN ?

Le projet qui sous-tend le Life est celui d'éducation à l'environnement. Les acteurs du Life sont conscients que les actions d'information qui fondent l'action de sensibilisation directe sont nécessaires mais ne suffisent pas. Il en est de même pour les actions de connaissance des sites, des pratiques et des pratiquants, qui sont nécessaires, mais qui ne suffisent pas.

Ce projet d'éducation à l'environnement repose sur **une posture singulière**, celle de sensibilisateur, qui se dessine en creux d'autres postures : le sensibilisateur **n'est pas un éducateur** (qui suppose un cadre normatif, une hiérarchie des savoirs et une attente de résultats), **ni un animateur** (qui suppose un accompagnement d'un public volontaire sur un temps long). Il **n'est pas non plus un simple enquêteur, ni un distributeur de réglettes**, promoteur de bonnes pratiques ou démonstrateur d'outil de mesure. Il **n'est pas non plus un médiateur**, qui suppose de faire d'être entre deux partis à réconcilier, par exemple « entre la ressource et le pêcheur ». En revanche, il **peut contribuer à la médiation** entre des parties-prenantes en conflit sur l'estran, comme par exemple entre pêcheurs professionnels et de loisir. Dans la même logique, **il n'est pas un ambassadeur** d'un monde naturel « pur » ou d'une idéologie écosystémique tout à fait étrangère aux pêcheurs. Il serait plutôt un **« éveilleur de conscience »**, un **accompagnateur des changements** auxquels sont confrontés les usagers de l'estran, pour que la pratique perdure. Pour cela, il a à sa disposition des outils complémentaires, qui ont été expérimentés à grande échelle dans le Life : diagnostic, concertation et sensibilisation.

Je ne me sens pas une sensibilisatrice car on apprend beaucoup des pêcheurs dans l'échange. On partage les données ; ce serait plus comme une médiatrice, mais je ne suis pas au milieu de deux positions ; je ne suis pas non plus pêcheur à pied quand je suis en sensibilisation. On a un intérêt commun, on veut préserver une ressource, une pratique, une culture. J'ai semé une graine, j'ai semé des réglettes : une semeuse d'estran ?

Au-delà de cette posture d'accompagnement, il a aussi celle de **partie-prenante d'un intérêt commun à préserver** : « pourquoi pas un « citoyen de l'estran » ? ». Cette posture implique un pas de côté, en faisant appel à une **identité qui soit commune aux gestionnaires et aux pêcheurs**.

3 - LES APPROPRIATIONS DU PROTOCOLE PEDAGOGIQUE DE SENSIBILISATION

Aux dimensions idéelles et vécues du dispositif de sensibilisation s'articule sa **dimension opérationnelle**, ou « dispositif fonctionnel de référence », qui est « **la mise en actes pratique de l'idéal**, le **projet opérationnel explicité** dans les discours, les textes et les documents (définitions, planifications, étapes, évaluations) »⁸⁰.

Cette partie s'attache à **décrire les modalités des pratiques de sensibilisation en regard du déroulé initial** proposé dans le Protocole pédagogique : préparation de la marée (connaissances, calendrier, matériel, composition des équipes, déplacement sur site), sensibilisation en haut de site et sensibilisation sur l'estran (approche, présentation, échange, don de réglette, utilisation de la réglette, prise de congé et retour).

Les différentes étapes décrites s'avèrent **nécessaires** à la conduite d'une sensibilisation réussie. Le **déroulé des différents temps** constitue la **structure fixe du dispositif de sensibilisation** autour de laquelle **différentes configurations** prennent forme.

Pour chaque temps, **différentes modalités de mise en œuvre** sont présentées⁸¹. On y retrouve les deux postures de sensibilisation. L'objectif de cette présentation n'est pas de figer « la » bonne façon de sensibiliser, mais bien de constituer **un répertoire de possibles** autour d'une même pratique dont la mise en œuvre est toujours dépendante des dimensions vécue, idéelle et des multiples contingences auxquelles s'adaptent en permanence des sensibilisateurs pour mener à bien leur mission.

⁸⁰ Albero B., 2010, p. 3.

⁸¹ Les modalités de mise en œuvre des différents temps de sensibilisation sont présentées par des extraits d'entretiens d'explicitation, parfois croisés avec les notes de terrain et les entretiens ½ directifs.

A- LA PREPARATION

PROTOCOLE PEDAGOGIQUE DE SENSIBILISATION, 2013

Connaître le site : biologie, histoire, géographie, zones et pratiques de pêche, noms des espèces pêchées et des outils locaux, etc. Objectif recherché : être crédible même face à quelqu'un qui pêche depuis longtemps.

Connaître les zones d'insalubrité, les dernières mesures : pouvoir expliquer comment sont faites les lois, pourquoi la zone est interdite, les contrôles, les classements, etc.

Etablir son calendrier de sensibilisation en fonction des périodes de forte affluence et des moyens disponibles : privilégier les marées de coefficient supérieur à 95.

Repérer les lieux de pêche : estrans et zones d'accès.

Composer les équipes de sensibilisation : 2 à 5 personnes pour pouvoir se poster aux différents accès du site et couvrir ensuite l'estran sans faire masse.

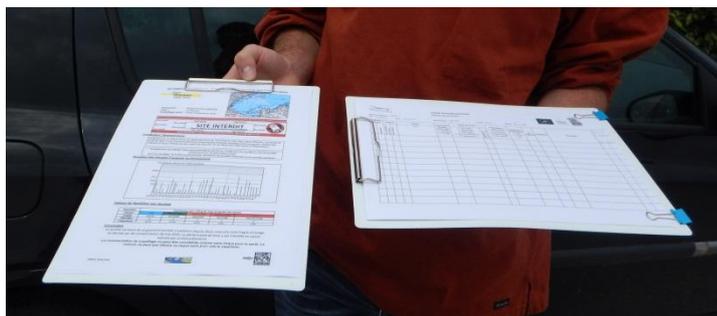
Préparer son matériel : sac à dos, carnet, crayon pour d'éventuelles prises de notes (témoignages de pêcheurs, observation de comportements ou de scènes anecdotiques sur l'estran...), réglottes avec cordelettes de fixation.

CONNAISSANCE DU SITE ET DES REGLEMENTATIONS

Tous les sensibilisateurs rencontrés s'attachent à perfectionner leurs connaissances du site et des pratiques de pêche, notamment au cours des enquêtes qui sont perçues comme des actions de sensibilisation.

Certains coordinateurs et responsables des actions de sensibilisation apportent sur le site les copies des arrêtés réglementaires afin de les présenter aux pêcheurs à titre d'information ou bien pour appuyer leur discours.

Le relai de ces informations auprès des bénévoles ou sensibilisateurs néophytes se fait



souvent avant la marée, pendant le trajet de co-voiturage ou sur le haut de site. Cette modalité de partage de l'information permet d'alléger la mission des nouveaux-venus. En revanche, elle ne garantit pas que les

informations soient toutes entendues (vent, pluie, discussions !) et comprises, situation qui peut ensuite mettre dans l'embarras le sensibilisateur non averti lors de ses futurs échanges avec les pêcheurs. Des modalités complémentaires de transfert d'information pourraient être envisagées, comme par exemple la remise d'une feuille de site tenue à jour indiquant par écrit aux sensibilisateurs les principaux points à se rappeler et à signaler aux pêcheurs. Cette fiche de site pourrait être complétée par un dossier présentant des visuels à fins pédagogiques : plan du site avec les différentes entrées, parking et les panneaux d'information (des photos à l'appui), zones à risques lors du flot, zones d'interdiction de pêche (port, herbiers, limite des 15 m autour des concessions ostréicoles..), etc.

ÉTABLIR SON CALENDRIER

Certaines structures fixent très en amont les dates de sensibilisation, notamment pour les grandes marées et planifient les marées d'enquête et de sensibilisation. D'autres s'accordent une marge de manœuvre et décident au dernier moment, ou lors de la sortie, si la sensibilisation sera avec ou sans enquête. D'autres encore mènent des actions en dehors des grandes marées, du fait de la fréquentation des sites par les pêcheurs locaux, qui parfois font le choix de ne pas pêcher aux grandes marées afin de fuir la foule. La possibilité de moduler ou non les dates est liée à l'organisation du travail dans la structure et aux objectifs prioritaires. Sensibiliser en dehors des grands marées peut être pertinent notamment lorsque l'objectif est de rencontrer des populations locales. Elles l'est également lorsque les estrans découvrent peu.

PRÉPARER SON MATÉRIEL

Les équipes emportent sur l'estran un matériel plus important que celui indiqué dans le protocole, lié à la prise de notes (par tous les temps) demandée par les fiches d'enquête et de sensibilisation, à l'estimation du poids de la récolte et aux objectifs pédagogiques. Le sac à dos ne s'avère pas toujours pratique et a été parfois remplacé par une sacoche.



SECURITE

Le responsable s'informe des horaires de marée, coefficients et réglementations : « Ce matin je suis allé vérifier sur le site pêche à pied responsable ». « Maintenant que je connais mieux mes sites j'ai moins besoin de préparer ».

TENUE SPECIFIQUE

Vareuse (pas systématique)/veste/ciré

Bottes/cuissardes/chaussons néoprène (« pour ne pas abîmer les naissains sur les platiers »).

Tour du cou avec logo association ou réglette (pas systématique)

Surtout ne pas s'habiller en bleu marine pour ne pas être confondu avec les Affaires maritimes. Ne pas mettre de veste de quart rouge. S'habiller comme les pêcheurs.

La sensibilisation commence dès le matin à la maison : la façon de s'habiller, prendre ses bottes, un jean, des vêtements superposables, une écharpe et un petit blouson pour mettre la vareuse du projet par-dessus... je regarde vite fait la météo par la fenêtre ou sur la tablette.

Je fais le choix d'adopter la tenue du pêcheur : vieux pull, bottes abîmées, etc. Car sur ces sites on a de vrais professionnels de la mer. Je ne mets pas mes lunettes, toujours mes lentilles, c'est plus pratique et ça fait moins intellectuel... L'objectif est que les gens te perçoivent comme leur égal ; ne pas être pédant ; ne pas se situer au-dessus d'eux !

Je mets les réglettes autour du cou pour qu'ils ne paniquent pas, que le message soit clair : on vient pour de la sensibilisation.

La tenue est le plus souvent revêtue en haut de site, sur le parking. Les bottes sont chaussées et les vareuses enfilées. Parfois, la transformation vestimentaire se fait sur l'estran, lorsque celui-ci est éloigné de la voiture.



Mettre le costume de sensibilisation est l'une des étapes qui rythme le passage de la terre à l'estran, matérialisant la transformation identitaire des Lifeurs en sensibilisateurs, la

« sensi » n'étant qu'une des nombreuses missions effectuées. Les travaux anthropologiques mettent en évidence l'importance de ces « rites de passage »⁸² de la vie quotidienne, qui suivent un déroulé-type et sont toujours marqués matériellement et symboliquement.

SE METTRE DANS LE BAIN

Si je ne suis pas en forme, le plus dur c'est de se dire qu'il faut parler avec des gens alors que j'en ai pas forcément envie... « Quand faut y aller faut y aller ! » et une fois qu'on est lancé, qu'on a fait le premier pêcheur c'est lancé ! J'ai moins d'appréhension maintenant qu'au début.

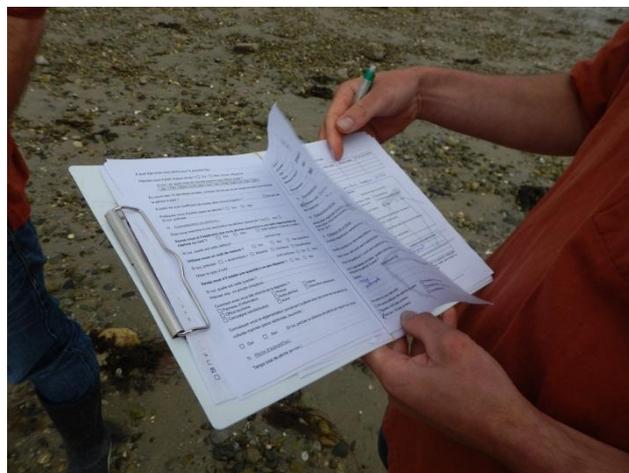
MATERIEL D'ENQUETE-SENSIBILISATION

En arrivant au bureau on prépare notre sac de marée.

On s'équipe en fonction des sites : sur des sites de vase je prends des bottes plus courtes et un vieux pantalon, sur les rochers plutôt des cuissardes. Il faut être à l'aise avant de descendre sur l'estran car on va y rester 2 à 3 heures ; on peut avoir faim, soif,... Tout cela mérite de l'anticipation.

Feuilles/fiches : enquête/sensibilisation

Support : porte-documents rigide avec pince et/ou élastique pour maintenir les feuilles qui sont alors imprimées de façon à former un livret (format 1/2 A4), ce qui évite de retourner la feuille au format A4 et de limiter le risque qu'elle s'envole.



Marqueur indélébile (pas systématique) : en utilisant le peson, pour indiquer la limite des 5 Kg dans les seaux.

Crayon : de bois (résiste à la pluie), parfois attaché avec un cordon autour du cou, stylo Bic.

⁸² Van Gennep A., 1909 ; Segalen M., 1998 ; Brulé-Josso S., 2005.



Outils pédagogiques (pas systématique) : photos d'habitats et d'espèces dans un porte-vue (ci-dessus une photographie d'herbier de zostère).

Outils d'information (pas systématique) :

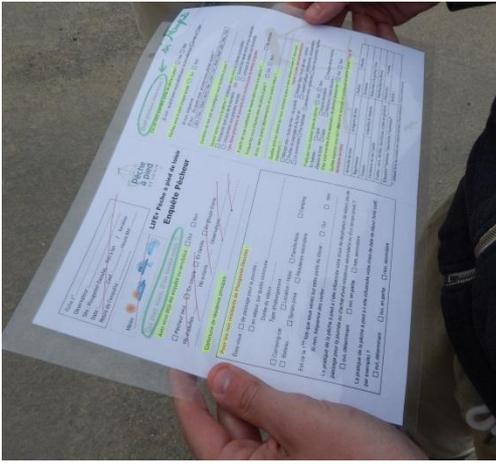
- dépliant Life (peu donné sur l'estran car « ce n'est pas pratique » ; donné lorsqu'il est associé à la réglette à trous qui ne possède pas de « visuels attractifs »),
- livret association plaisanciers (quand pêche en mer),
- dépliant sur la structure (rare)
- carte avec les zones de pêche autorisées (indications très générales afin de ne pas favoriser la pêche).
- arrêtés réglementaires

Les arrêtés sont consultés avant la sensibilisation pour vérifier et se remémorer les informations qui pourront être données aux pêcheurs

Les arrêtés peuvent être montrés aux pêcheurs sur l'estran, pour asseoir la légitimité du discours



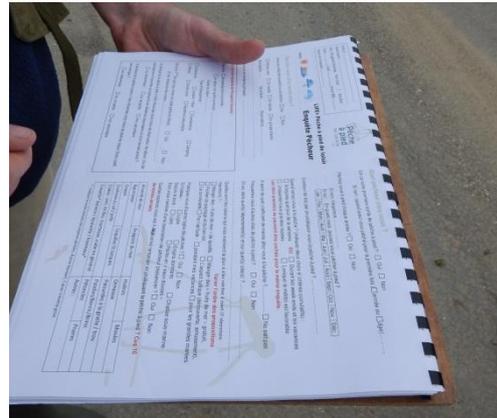
Dispositifs anti-pluie : porte-vue transparent comme protection ou comme support d'écriture avec crayons indélébiles.



Les réponses aux questions sont notées sur les pochettes plastiques avec un crayon indélébile, en cas de forte pluie.



Le porte-documents est utilisé comme un rempart au vent et à la pluie battante



Dispositifs anti-vent : relier les fiches en amont puis les déchirer de la reliure une fois au bureau ; les serrer avec la pince du porte-document.

Sac contenant le matériel :

Sac à dos : nécessite des gestes supplémentaires par rapport à la sacoche car il est nécessaire de le décrocher des épaules, de le tourner vers l'avant et de le caler pour prendre le matériel recherché. Parfois un deuxième sac est porté sur l'épaule, en complément du sac à dos, afin d'attraper plus aisément les outils (réglettes, peson, dépliants).

Sacoche en bandoulière : s'ouvre sur l'avant ; il n'y a pas besoin de la poser.



Ce sensibilisateur a adopté la sacoche, après avoir expérimenté le sac à dos.

Le sac à dos est tourné vers l'avant pour saisir les réglettes.



Le sac à dos, décroché des épaules, est posé sur les genoux.

Modèle traditionnel de la sacoche, aux fonctions multiples : contenant des outils de sensibilisation et des prises de pêche éventuelles, support pédagogique des savoir-faire traditionnels et objet distinctif.



Panier de pêche en bandoulière : faire une pêche qui peut être pédagogique, en montrant des espèces à la maille (observé une seule fois)

Jumelles (pas systématique)

Appareil photo (pas systématique)



Montre/téléphone portable (vérifier le chargement)

Peson (pas systématique)

Couteau (pas systématique)

Réglettes :

La manipulation des réglettes est complexe car elle doit être articulée avec les autres outils tenus en main : porte-documents, crayon et parfois pesons et autres documents d'information.

Les réglettes peuvent être :

- avec ou sans cordon,
- regroupées ou non par paquets serrés par un élastique (technique qui facilite le compte du nombre de réglettes distribuées en fin de marée),
- stockées dans un sac à dos, sacoche, poche arrière pantalon, poche interne de la vareuse, porte-documents puis extraites pour être données.

Réglettes stockées dans le porte-documents.



Réglettes stockées dans la poche arrière du pantalon. Le porte-documents est calé sous le bras.



En fonction du lieu de stockage, les gestes et les temporalités diffèrent. Ainsi, l'usage du sac à dos nécessite, pour l'ouvrir et en extraire les outils, de retirer ses bretelles des épaules puis de le faire passer du dos à l'avant, pour ensuite le stabiliser en le posant sur ses genoux ou sur le sol, en le coinçant entre ses jambes ou sous un coude, ou bien en le faisant reposer sur le ventre, tenu par les bretelles. Durant le déroulé de l'action, il convient également de caler le porte-documents : selon les cas sous le coude ou entre les jambes.

Sac à dos coincé entre les genoux et porte-documents calé sous le coude.



Sac à dos tourné sur l'avant afin d'en extraire les réglettes. Le porte-documents est coincé entre les genoux.



Effectuer l'ensemble de ces gestes implique un temps de pause dans le déroulé de l'action, souvent sans paroles, que l'usage de la sacoche, par exemple, ne suscite pas. Ce temps peut être vécu différemment selon la posture pédagogique recherchée : il peut être vécu comme du temps « perdu » quand il s'agit « d'enchaîner les sensis », ou au contraire comme du temps propice à la mise en place d'un échange, quand l'objectif est de prendre du temps avec les pêcheurs, afin de privilégier le dialogue. Le fait de s'accroupir pour poser le sac à dos sur les genoux afin de l'ouvrir pour en sortir les outils peut permettre d'anticiper l'action d'examen du panier et de la mesure des prises.

Réglettes tenues à la main, non stockées dans un sac : dans ce cas le porte-documents est coincé sous le coude ou entre les jambes.

Réglettes tenues à la main et regroupées par paquets avec élastique. Le porte-documents est coincé sous le coude ou entreposé dans la sacoche.



Réglettes tenues à la main. Le porte-documents est coincé sous le bras.



Le peson est tenu à la main ou accroché à la ceinture



Peson, porte-documents et sac contenant les réglottes dans une main, crayons dans l'autre et sac sur le dos.



Le portage de ces nombreux outils, leur mobilisation et leur articulation pour la mise en œuvre de l'action de sensibilisation demande une organisation matérielle et des techniques du corps⁸³ appropriées.

Le sac à dos c'est plus pour le transport jusqu'au site et la réserve de documents. Sinon tout est dans les poches : peson dans la poche du jean, dépliants et réglottes dans les poches internes de la vareuse. Il faut répondre à la demande des pêcheurs : « j'en veux une ! ».

⁸³ Mauss, M. et Warnier, J.P.

Je ne sais pas quoi faire du peson. La vareuse n'est pas pratique pour ranger les outils dans les poches de la veste.

Sur l'estran, les sensibilisateurs **recomposent les différentes techniques du corps apprises et pratiquées à terre** : **marcher** (avec des bottes, des cuissardes ; sur un estran sableux ou rocheux), **porter** (sur le dos, sur l'épaule, sur le devant ou sur le côté ; à la main, dans un sac), **discuter**(debout, accroupi ; avec ou sans ses mains, avec ou sans sourire ; en regardant ou non la personne, en notant ou non ses propos), **montrer**, **expliquer** (en touchant ou non les objets des pêcheurs, en faisant à leur place ou non), etc.

Les techniques du corps **varient selon les cultures, la profession, les usages familiaux, les époques, l'âge, le genre**, etc. Par exemple on ne transporte pas ses objets personnels de la même façon, aujourd'hui, dans notre société, si l'on est un homme ou une femme. Les unes utilisent un sac dit « à main », porté le plus souvent en bandoulière, sur l'épaule ; elles portent plus rarement leur portefeuille dans la poche, comme cela est souvent fait par les hommes. Bien entendu les pratiques sont mobiles et changent selon le contexte et l'âge : le sac à dos est adopté par le plus grand nombre en voyage ainsi qu'au collège et lycée – mais il porté sur une seule épaule, afin de se distinguer des plus petits et des plus grands.

Les techniques du corps sont toujours associées à un environnement matériel et très souvent **à la manipulation d'objets, dont la dynamique doit être incorporés dans la conduite motrice** : « De très nombreux objets apparaissent ainsi comme des « prothèses », non pas du corps organique, mais du schéma corporel. [...] L'objet peut être ainsi une prothèse des conduites motrices dans toutes les circonstances où, par un système de prises dynamiques, le sujet « fait corps » avec l'objet »⁸⁴. L'auteur précise que cette incorporation dynamique de l'objet ne se laisse pas voir lorsqu'elle est réalisée. En revanche, c'est quand « ça rate », lorsque le lot de réglettes tombe par exemple, que l'on réalise que cette synthèse ne se fait pas. **L'incorporation de la dynamique, qui se fait par la pratique**, permet une « grande économie d'énergie, la capacité à agir longtemps, sans fatigue, de sorte que le moi conscient puisse se dégager de l'action et s'investir ailleurs », comme dans l'écoute et l'attention des pêcheurs rencontrés.

Bien plus, cette incorporation de **la dynamique des objets nous « subjective » de manière différente** : on ne devient pas le même sensibilisateur avec ou sans tel objet, en prenant le temps de faire tourner son sac à dos ou non, etc. Mais attention, cette subjectivation par les objets ne peut pas être généralisée : chacun se subjective d'une façon singulière en incorporant la dynamique de l'objet à l'action. Néanmoins, des mises en œuvre de

⁸⁴ Warnier J.P., 1999, p. 12.

techniques du corps instrumentées, comme la mesure des prises et leur tri avec la réglette, induisent un certain type de rapport à soi et à l'autre, appelées « techniques de soi »⁸⁵. Ces techniques de soi, par la pratique desquelles les sensibilisateurs se « subjectivent », c'est-à-dire adviennent en tant que Sujets, renvoient aux différentes postures pédagogiques évoquées précédemment, et expliquent les variations de pratiques et les écarts avec le Protocole. Il est important de se pencher sur ces pratiques qui « sont peu verbalisées » : « l'entretien cesse de produire de l'information là où commencent les techniques du corps en action ».

La description de ces techniques du corps et de soi singulières participe tant à la reconnaissance sociale de ces nouvelles pratiques de sensibilisation que de la possibilité, pour chaque sensibilisateur, d'avoir une prise, en tant que Sujet, sur l'interprétation du dispositif proposé et des rapports de pouvoir en jeu, à soi (se contraindre, être libre) et à l'autre (le contraindre, le laisser libre).

PREPARER LES REGLETTES

Les façons d'attacher les réglettes sont des techniques du corps instrumentées qui reflètent les projets de sensibilisation des équipes. Il ne s'agit pas d'identifier « la » bonne façon d'accrocher un lien à une réglette, mais plutôt de montrer différentes articulations entre le matériel, les techniques du corps et les représentations de soi et des autres.

ATTACHER LE LIEN AUX REGLETTES

La tâche de fixation de liens aux réglettes, chronophage et répétitive, est citée comme un des facteurs qui a contribué à ne pas attacher les réglettes aux paniers, lors des marées d'enquête et de sensibilisation. J'ai observé différentes pratiques autour de cette tâche jugée ingrate.



La tâche est effectuée par l'équipe de sensibilisation, en amont de la marée.

Réalisée pendant le trajet en bateau, l'action permet de rentabiliser ce temps de déplacement. Cette

tâche est l'occasion, pour un sensibilisateur néophyte, de s'acculturer aux savoir-faire marins, en apprenant à faire des nœuds de chaise. Le lien utilisé n'est pas de la garcette marine mais de la ficelle bon marché.

Sur un autre territoire, la tâche est effectuée par une équipe de bénévoles, au bureau de l'association ou chez eux. Ces actions sont utilisées pour nourrir une dynamique collective.

Une bénévole qui ne peut plus se rendre sur l'estran pour des raisons de santé peut continuer à contribuer à l'action associative. Ramener le panier plein de réglettes nouées est aussi une occasion de discuter avec l'équipe de salariés.

Une bénévole de l'association arrive avec un panier rempli de réglettes munies de leur cordon.



Le panier est à nouveau rempli de réglettes et de bouts que la bénévole assemblera à son domicile.



La découpe des liens, l'enfilage dans les réglettes et la réalisation des nœuds sont faits par les bénévoles. Plusieurs techniques sont expérimentées : « c'est un service civique qui a optimisé ça ! ».



Les bénévoles ont défait un lot de 100 réglettes. L'un découpe le lien avec le gabarit. L'autre enfile dans une réglette. Un troisième fait le nœud. Un quatrième compte et fait des paquets de 50. Puis ils emmènent chez eux les réglettes pour brûler les bouts pour qu'ils ne se défassent pas.

Des lots de 50 réglettes attachées par un élastique sont ensuite constitués. Confiées aux sensibilisateurs bénévoles, ces lots permettent à l'animateur, au retour de la marée, de connaître le nombre de réglettes distribuées en comptant celles qui restent. Les bénévoles sont ainsi dispensés de la tâche de comptage.

LE CHOIX DES NŒUDS DÉTERMINE LE GESTE D'ATTACHEMENT ET LE PROJET DE SENSIBILISATION

La fixation de la réglette au panier se fait avec un bout noué :

- soit à son extrémité, afin de former une boucle qui permettra de réaliser un nœud dit d'alouette,
- soit au niveau de l'œillet de la réglette, laissant libres deux brins qu'il s'agira ensuite de nouer autour de l'anse.

Nouer deux brins

Pour nouer les deux brins, les sensibilisateurs se réfèrent ou non à leur culture maritime.

Pour l'une, l'attachement des deux liens se fait de façon aléatoire, sans référence à une procédure particulière. L'attention est portée à ce que le nœud tienne.

En fait ce n'est pas moi qui ai mis les brins : je n'étais pas à l'aise, je ne savais pas trop comment les attacher ! Moi je n'aurais pas mis les brins comme cela : j'aurais mis qu'un seul brin !

Les deux brins sont noués à leur extrémité, afin de laisser de la longueur pour faciliter la mesure des prises. Le nœud est fait « comme je peux du moment que ça tient ».



Les deux brins sont noués au plus près de l'anse.



Pour un autre, prendre le temps d'attacher la réglette en faisant un nœud de chaise permet de montrer aux connaisseurs son acculturation maritime et donc de renforcer sa légitimité sur l'estran sur un site où les pêcheurs à pied ont une culture maritime.

Passer dans la boucle

Le choix de réaliser une boucle est fait pour permettre l'attachement facile et rapide de la réglette autour de l'anse du seau ou du panier.

Démonstration d'un nœud d'alouette au bureau.



Nœud d'alouette autour de l'anse du seau d'un pêcheur rencontré sur le parking.



La rapidité du geste est voulue afin de faciliter la tâche et de consacrer plus de temps aux autres : regarder dans le panier, proposer une mesure et un tri.

Le choix de la longueur, du diamètre, de la couleur du bout et du type de nœud d'attachement a été fait en concertation avec un shipchandler.



Elle est aussi pensée du point de vue des pêcheurs à pied qui sont peu nombreux à connaître les nœuds marins : « s'ils font de la pêche à pied c'est peut-être parce qu'ils n'ont pas les moyens de faire du bateau. Et ici les gens viennent des terres ».

POSER LES REGLETTES

Les sensibilisateurs font le choix de ne pas mettre de liens : les réglettes sont posées dans le seau, afin de faciliter leur maniement sur l'estran.



Une réglette donnée l'année passée est utilisée sans cordon par ce pêcheur afin de faciliter les déplacements et la mesure des moules sur les rochers, sans être entravé par le seau laissé plus loin sur le platier.



COMPOSER LES EQUIPES DE SENSIBILISATION

Les équipes observées sont composées (avec l'ethnologue) de 2 à 5 personnes. Une structure conserve, quand cela est possible, la sensibilisation en binôme, avec l'un qui note. Les autres binômes ou trinômes observés se sont constitués avec des sensibilisateurs néophytes, qui ont

pris leur autonomie au cours de la marée. Les équipes ont le souci de ne pas paraître trop nombreux afin de ne pas « intimider » les pêcheurs. Les marées peuvent aussi se faire seul/e.

Le choix de l'heure d'arrivée sur l'estran dépend du coefficient, de la saison, de l'heure du déjeuner (par exemple les pêcheurs peuvent partir avant l'heure de la marée basse pour aller déjeuner), etc.

SE RENDRE SUR LE SITE

Le trajet de co-voiturage vers le site est l'occasion pour l'équipe de se remémorer les réglementations et les problématiques du site.

Une relecture du questionnaire et des arrêtés réglementaires peut être faite ainsi qu'un briefing des néophytes.

L'observation est d'abord celle du parking : le nombre de voitures et leur plaque d'immatriculation sont des renseignements qui pourront être recoupés avec les informations glanées sur l'estran lors des rencontres avec les pêcheurs.

Les types de véhicules nous permettent aussi de connaître le statut socioprofessionnel des pêcheurs : par exemple il y a beaucoup de Kangoo mais aussi une Audi A 4 !

Il ne s'agit cependant pas de ne se fier qu'au parking pour estimer le nombre de pêcheurs car ces derniers peuvent venir à pied par les sentiers. Un comptage à la jumelle peut être réalisé en fonction de la configuration du site et du nombre de pêcheurs.

Des stratégies de dispersion sur l'estran peuvent être élaborées, afin de ne pas rencontrer les mêmes pêcheurs, de rencontrer le plus de monde... tout en marchant le moins ! On parle de « tenaille » quand chaque équipe commence à une extrémité du site et rejoint ensuite l'autre, pratiquée en général quand il y a beaucoup de monde. On parle de « fontaine » quand les sensibilisateurs partent du milieu du site et se répartissent vers l'extérieur. Quand les pêcheurs sont isolés il convient d'aller les voir plutôt en fin de pêche. Des zones stratégiques peuvent également être ciblées pour la sensibilisation : zone d'herbiers, parc conchylicole, zone dangereuse, etc. Parfois il n'y a pas de stratégie : « Je n'ai pas de circuit prédéfini. Parfois ce sont des zigzags. Là on a suivi les personnes ». Mais attention, « Quand on est occupé à chasser le pêcheur, il faut faire gaffe à la marée ». La posture évoquée fait référence à la thématique guerrière : il convient de rationaliser l'action et de puiser l'énergie suffisante pour aller vers les pêcheurs, démarche qui est décrite comme difficile, nécessitant de prendre sur soi.

B- SENSIBILISATION EN HAUT DE SITE

PROTOCOLE PEDAGOGIQUE DE SENSIBILISATION, 2013

Attitude : Se poster de façon non ostentatoire réglette à la main, T-shirt avec message de sensibilisation, discours brefs, ne pas laisser le temps de répondre et enchaîner avec la manipulation de la réglette, marcher avec les pêcheurs sur quelques pas, parler fort si beaucoup de monde.

Phases-types :

« Bonjour, est-ce que je peux vous offrir une règle de pêche »,

« C'est une règle qui permet de mesurer les animaux pour s'assurer que sa pêche est conforme et respectueuse de l'environnement et de la ressource ».

« La règle est très simple d'utilisation, ne pas hésiter à s'en servir, elle ne craint ni l'eau ni le sable. »,

« Vous mettez un animal dessus ou dessous, comme ça, et s'il est plus petit vous le relâchez, s'il est plus grand vous le gardez ».

« Je vous invite à l'accrocher à votre panier ou à votre outil, pour ne pas l'oublier aux prochaines marées et l'avoir avec vous à chaque fois ».

Gestes de manipulation de la réglette associés aux phrases-types : la tendre, la tordre, l'accrocher au seau avec la cordelette, y montrer l'illustration de l'espèce ciblée et accompagner la forme de l'espèce avec la main.

Echange :

Tableau avec réactions et remarques des pêcheurs et réponses / situations :

Refus de la réglette (connaissance des tailles, déjà une).

Acceptation (méconnaissance du site, de l'activité, des espèces).

Demande d'identité (structure et fonction).

Adapter son discours au site : espèces ciblées et type d'estran. Donner les informations utiles à tous quand elles sont récentes et risquent de ne pas être connues : zones interdites par insalubrité temporaire par exemple. Distribuer une réglette par personne, sauf aux groupes, demander combien ils en veulent pour éviter le gaspillage. Ne pas insister face à un comportement total de refus. Ce qui est rare grâce à la réglette qui est reçue comme un cadeau, développe la curiosité et crée le contact.

Ne pas dire « bonne pêche » : ça porte malheur ! Au final, tout cela n'a duré que 30 à 45 secondes par personne en moyenne.

J'ai observé cette forme de sensibilisation plusieurs fois, mais **toujours associée à une action de sensibilisation sur l'estran, en amont ou en aval**. La distribution des réglottes en haut de site est effectuée soit avant l'activité de pêche, soit au retour de pêche.

Avant la pêche

Avant la pêche, les gens se montrent intéressés mais sont pressés d'aller pêcher. Il n'est pas possible d'échanger aussi longuement que sur l'estran. Si l'action d'attacher la réglotte est bien perçue (la réglotte attachée ne les embarrasse pas), la situation ne permet pas à la personne d'apprendre à s'en servir : pour cette raison la sensibilisation en haut de site est le plus souvent associée à une sensibilisation sur l'estran.



Remémoration d'une sensibilisation en haut de site avec un pêcheur

Je suis allée vers le premier pêcheur que j'ai vu : il sortait de sa voiture. « Bonjour monsieur » : je dis toujours bonjour. Il avait son petit seau et un petit croc, des bottes, des vieux vêtements.

Je me suis présentée : « Je fais partie d'une association et on vient sur le site pour faire une action de sensibilisation auprès des pêcheurs à pied de loisir ». C'est quelques secondes ; il a été attentif. Il s'est arrêté. Je ne lui ai pas donné tout de suite la réglotte ni le dépliant.

Pendant que je discutais ma collègue prenait des notes. Je le regardais dans les yeux. Dans les mains j'avais les réglottes et les dépliant. Comme je n'avais pas la fiche sous les yeux, c'est venu spontanément : « Vous êtes venu pêcher quelles espèces aujourd'hui ? » ; « Connaissez-vous l'état sanitaire du site ? » : à partir d'une toute petite question, il se met à dérouler quelque chose de plus personnel : il est conscient que les gisements de pétoncles se raréfient.

« Je vois que vous connaissez la législation concernant les mailles et les tailles » : « Etes-vous intéressé par cette réglette ? ». Je prends l'outil par la garcette, et je lui montre. Il s'en empare. J'ai cette intention que la personne s'en empare : il regarde la réglette et la prend. En tendant la réglette vers la personne, elle a le réflexe de le détailler et de l'attraper. Après il l'a dans les mains. J'en profite pour lui dire qu'il y a deux solutions : mesurer ou faire passer le coquillage dans le petit trou. Je dis « Je vous l'offre ».

Comme c'est quelqu'un qui part à la pêche on ne peut pas se permettre de le garder plus longtemps. J'ai appris beaucoup de choses : je savais qu'il était tout seul, qu'il était du coin, qu'il était conscient que la ressource se raréfiait et qu'il connaissait la taille et la maille. Je le remercie d'avoir passé quelques minutes et je lui souhaite une bonne marée.

Remémoration d'une sensibilisation en haut de site avec un groupe de pêcheurs

La sensibilisation à l'arrivée sur le site ce n'est pas si bête ! J'ai pris plein de réglettes dans les mains. On était dans le passage : de loin ils voyaient qu'on parlait. Une personne d'un groupe s'est approchée d'elle-même. La discussion s'est arrêtée car les autres personnes arrivaient : la première personne fait le lien avec les autres en disant qu'elles ne sont pas d'ici et je m'adresse à elles : « D'où vous venez, qu'êtes-vous venu pêcher, connaissez-vous les tailles » ? Tu n'as plus rien d'autre à faire car elles sont intéressées. J'ai montré la réglette et j'ai dit « Je me permets de la fixer à votre panier pour des raisons pratiques ». Comme ça faisait déjà un petit moment et que le premier pêcheur commençait à avancer, je les ai laissé partir, comme ils ne connaissaient pas bien la pêche mieux valait qu'ils restent en groupe : « Je vous laisse rejoindre votre ami et vous souhaite une bonne journée ».

Le contexte de la sensibilisation en haut de site permet de donner une information et un outil mais ne permet pas de montrer son usage et d'expliquer les raisons de la réglementation en lien avec les habitats et espèces *in situ*. Ce type de sensibilisation est perçu comme utile :

- dans un contexte de pêche massive et touristique. Il l'est moins dans les contextes de pêche locale.
- dans un contexte où il y a peu de pêcheurs et un vaste estran : l'idée est de les sensibiliser avant qu'ils ne se dispersent et qu'il soit ensuite difficile de tous les rencontrer.

Les échanges observés correspondent aux thématiques décrites dans le tableau présenté dans le Protocole⁸⁶, auxquels s'ajoutent des questions et remarques liées au contexte local : interdiction de pêche, coquillages sous-maillés, conflits avec les pêcheurs professionnels.

⁸⁶ Privat et al., p. 120.

Retour de pêche

PROTOCOLE RETOUR DE PECHE, 2013

Dès que la mer a commencé à remonter, les pêcheurs en font autant. On les accompagne et c'est une nouvelle fois l'occasion de discuter.

« La pêche a-t-elle été bonne ? »

« Avez-vous eu la règle de pêche ? »

Même si la pêche est correcte je donne la règle à ceux qui le souhaitent.

Si la pêche n'est pas conforme : « la prochaine fois amenez-la avec vous et contrôlez vos animaux dès le début de votre pêche. »

On peut encore nous demander des règles jusque sur le parking, quand tout le monde enlève ses bottes.

Quelques pêcheurs viennent spontanément nous voir et nous montrent leur panier, fiers d'avoir respecté les règles et encourageant notre démarche : « *continuez ce que vous faites* ».

J'ai assisté à peu de sensibilisation en haut de l'estran au retour de pêche. Le retour de pêche est l'occasion de donner des réglettes aux pêcheurs que l'équipe n'a pas eu le temps de rencontrer sur l'estran.

En fonction de la météo et de l'horaire, les pêcheurs peuvent ne pas être disponibles.

On sent que les gens n'ont pas le temps, qu'ils sont fatigués : l'objectif est de retourner à la voiture et d'enlever les bottes...

Quand le contexte est favorable, la difficulté est de repérer si la personne a déjà la réglette, ce qui n'est pas toujours facile.

L'action pédagogique est facilitée par la présence des coquillages pêchés, qu'il est possible de mesurer. Cette action peut être associée à une proposition de pesage des récoltes : les personnes ne relâchent pas leurs prises mais peuvent constater l'écart entre le poids estimé et celui indiqué par le peson.

C- SENSIBILISATION SUR L'ESTRAN PENDANT LA PECHE

APPROCHER LES PECHEURS

L'approche des pêcheurs, et en particulier le choix d'aller vers une personne plutôt qu'une autre est une étape importante mentionnée par les sensibilisateurs.

PROTOCOLE, 2013

Approcher de face, afin de ne pas surprendre les pêcheurs. Ne pas choisir le pêcheur (protocole d'enquête). Parler fort.



Choisir les pêcheurs

Le premier pêcheur

On jette un regard panoramique pour estimer le nombre de pêcheurs. Le premier pêcheur à pied que l'on sensibilise peut avoir un impact sur notre comportement : si on tombe sur un grincheux dès le début c'est dur... J'observe son équipement, sa façon de déplacer le temps qu'on arrive.

C'est bien de commencer par quelqu'un de sympa, qui prend la sensibilisation par son côté positif.

Repérer les signes

Du fait de sa tenue vestimentaire, je l'avais mise dans la catégorie des pêcheurs habitués : équipement pas neuf ; elle n'avait pas l'air d'une touriste sur l'estran avec le seau qui a déjà servi et l'outil rouillé...mais en fait je m'étais trompée !

Chacun a sa sphère et l'ouvre ou pas aux autres : il faut que les pêcheurs acceptent de te laisser pénétrer dans leur sphère. Certains vont l'ouvrir en grand : ils vont sourire ; pour d'autres ce sont des postures physiques : quand il se redresse et que physiquement il s'ouvre, tu sais que tu vas discuter avec lui. S'il continue à gratter le sol, tu ne vas pas l'aborder de la même manière.

Sur l'estran, il y a toujours un truc quand tu passes, même si tu es tout seul et que tu ne parles pas, les gens te remarquent : quelqu'un qui va lever son râteau, quelqu'un qui va franchement se lever, un regard qui va se tourner...

Des sensibilisateurs choisissent les pêcheurs par élimination de ceux qui ne paraissent pas disponibles. Il faut alors repérer **les signes indiquant leur indisponibilité** : « ils relèvent la tête et la rabaissent » ; « ils sont trop près et ont déjà entendu l'enquête ».

Des fois je ne vais pas voir certains pêcheurs - sauf si je n'ai pas suffisamment d'enquête, mais je n'y vais pas spontanément. Quand quelqu'un ne fait pas de signe comme quoi il t'a remarqué, c'est qu'il ne veut pas être dérangé, ou alors c'est qu'il est complètement dans sa bulle. Quand y en a qui vont très vite, qui ont des paniers très remplis, qu'ils ont beaucoup de marques autour d'eux, c'est qu'ils sont là pour pêcher et qu'ils ne vont pas s'arrêter. Ça me donne l'impression qu'il ne faut pas aller les embêter, sauf s'ils sont dans un herbier ou qu'ils retournent les blocs. Je ne vais pas m'embêter à aller l'embêter. Car je sens que c'est un individu qui ne va pas du tout être réceptif ! Je n'irai pas, sauf en cas de force majeure. Je me comporte de la même manière sur un stand.

D'autres choisissent les pêcheurs en fonction de **signes indiquant leur disponibilité** : « quelqu'un qui n'a pas l'air trop à fond » ; « quelqu'un qui ne m'a pas repéré : derrière un rocher, baissé » ; « dès l'instant que la personne s'est mise à parler ».

Celui qu'on a abordé était plus jeune. Il m'a semblé que le plus âgé nous a tourné le dos, alors que l'autre, ¼ de seconde, est resté tourné vers nous. Je suis allé le voir.

Je perçois quand la personne lève son râteau et s'ouvre.

Dans mon esprit, les gens sont tous accessibles, mais comme j'ai le choix, je vais voir ceux qui paraissent « le plus » accessible : par proximité ; ou quand ils pêchent quelque chose de différent, pour changer, pour ne pas m'ennuyer : bigorneaux, palourdes, etc.

Parfois les signes sont trompeurs : « Je me suis dit « Elles doivent être sympas », et puis en fait non... ».

Les pêcheurs sont aussi approchés en dehors de signes d'ouverture ou de fermeture à l'échange, **quand leur activité n'est pas réglementaire** : présence sur l'herbier, dans les parcs ostréicoles, etc.

Approcher

La manière d'approcher les pêcheurs varie. Si le Protocole conseille de ne pas les surprendre, de se faire reconnaître de loin, afin d'être identifiés comme des acteurs de la sensibilisation et non pas comme des agents de contrôle, certains sensibilisateurs préfèrent au contraire ne pas être repérés afin de ne pas indisposer à l'avance les pêcheurs.

Se faire repérer

« Marcher l'air de rien en souriant, pour les rassurer ».

« Elle était de dos : je l'ai un peu contournée pour qu'elle voit qu'il y a quelqu'un ».

« On a pris une trajectoire diagonale et il nous a vues arriver sur le côté : il n'est pas surpris car il nous a vu discuter avec un autre pêcheur et nous voit approcher. Il sait qu'on va lui parler ».

« Quand j'ai vu que la mamie nous regardait attentivement, je me suis arrêté pour détendre la situation car on est arrivés un petit peu vite : on prend le temps de s'arrêter, pas stressés, pour favoriser une atmosphère de détente ».

« J'enlève mes lunettes de soleil : ne pas approcher les yeux masqués ! »

Ne pas se faire repérer

« Privilégier quelqu'un qui ne va pas me voir ».

« Approcher sur le côté, pas de face, d'un pas décidé ».

SE PRESENTER

PROTOCOLE, 2013

Accrocher l'échange par le discours :

« Alors la pêche est bonne ? »

–« Non, il n'y a pas grand-chose » ou « Oui ça va ».

–« Qu'est-ce que vous avez trouvé ? »,

S'approcher et regarder discrètement dans le seau.

Après le temps de « l'approche » vient celui la présentation, qui doit « rapidement clarifier la situation » tout en favorisant un climat d'échange.

Le plus difficile, c'est d'aborder les gens. Il ne faut pas leur faire peur : ne pas les interpeller par derrière, ne pas porter un costume qui rappelle celui des agents de contrôle. Il faut les rassurer très vite.

Il faut avoir envie. Croire en ce qu'on dit. Faire le premier pas. Sourire.

SE PRESENTER

Les pratiques sont variables entre les équipes et au sein d'une même équipe. Toutes ont le même objectif, mais privilégient un mode relationnel en fonction de critères très différents : culture personnelle des usages de la bienséance, enjeux liés à la perception et valorisation de la structure et du projet, dispositif d'enquête-sensibilisation ou de sensibilisation sans enquête, choix de la posture pédagogique (entraînement ou accompagnement), etc.

Ne pas se présenter personnellement

En sensibilisation je ne me présente pas. Je commence par leur parler d'eux. Je ne suis pas venue pour leur parler de moi mais de leurs pratiques. J'approche le pêcheur mais je ne me présente jamais en tant que membre d'une association, sauf s'ils se montrent curieux. Certains ne posent jamais de questions, ne nous demandent pas à quel titre nous faisons cela. Certains nous demandent si nous avons un carnet à souche, etc. Ils ont le droit. En revanche en enquête je rappelle le cadre, et sur les stands je parle tout de suite du projet.

Décliner son identité individuelle

Se présenter nom et prénom :

Tu lâches de ton intimité ; ça aide à briser la glace.

Ne pas se présenter personnellement :

Moi-même en sensibilisation je ne me présente pas forcément. Je dis juste « on ». On a nos vareuses et nos badges si les gens veulent savoir. C'est pour aller à l'essentiel. On n'a pas trop le temps de traîner.

Je ne me suis pas présenté. En général je ne le fais pas. Je dis que je fais de la sensibilisation pêche à pied et j'ai enchaîné directement sur le fait que c'est interdit de pêcher.

Décliner son identité professionnelle

Je dis travailler pour un programme national pour la biodiversité et le maintien des activités littorales ; pour les enquêtes je dis que c'est pour mieux connaître les pratiques.

J'explique que je fais partie de l'association, qui est connue ici, qu'on fait un travail d'étude sur la pêche à pied et je demande si elle accepte de répondre au questionnaire.

Les logos de la vareuse peuvent être des supports de présentation du projet. Les sensibilisateurs évitent de mentionner une appartenance qui pourrait être mal perçue par les pêcheurs.

Je ne dis pas pour l'agence des AMP du fait que les gens associent à une mise sous cloche, une réserve.

Je ne cite pas l'association ni le programme Life car je me dis que l'Europe peut être mal perçue.

LA PHRASE D'AMORCE

Des équipes différencient la phrase d'amorce selon la configuration de sensibilisation utilisée, hybridée ou non avec l'enquête : « La finalité n'est pas la même alors la posture n'est pas la même ».

Enquête-sensibilisation

Je dis « Bonjour ! » dès que la personne est capable de nous entendre, de façon aimable, en souriant. Je fais bien voir que j'ai un questionnaire à la main, éventuellement je le manipule : la personne comprend ce qui est en train de se passer. On ne le cache pas. Il faut que la personne ait le maximum d'informations pendant notre progression. Si elle a deviné ce qu'on fait cela peut la valoriser.

« Bonjour, je fais une enquête sur la pêche à pied est-ce que je peux prendre de votre temps svp ? »

« Bonjour, on fait les questionnaires pour améliorer les actions de sensibilisation / pour collecter vos attentes ».

« Bonjour excusez-moi, je fais une enquête sur la pêche à pied est-ce que je peux vous déranger quelques minutes ? »

Ça rassure de dire « Vous venez d'où ? » car certains ont peur de ne pas pouvoir répondre aux questions. Je pose des questions légères, pour ne pas qu'ils se sentent contrôlés.

Je ne dis pas « enquête » mais « étude » pour qu'ils n'aient pas l'impression de répondre à des questions hyper précises.

Je dis que c'est une étude sur les pratiques de pêche à pied, sur l'activité et non pas sur les coquillages.

C'est la même phrase dans l'enquête que dans la sensibilisation, sauf qu'après avoir dit : « On fait de l'information et de la sensibilisation auprès des usagers de loisir », on ajoute : « On fait des enquêtes pour savoir qui ils sont, d'où ils viennent, et quelles sont leurs habitudes de pêche : auriez-vous 5 minutes à nous accorder ? ». Je leur dis que je m'intéresse à eux : « I need you ! ». Je mens sur la durée car sinon ils n'accepteraient pas de répondre !

Sensibilisation

Je dis toujours la même phrase : « Bonjour, je m'appelle... je travaille pour un programme national sur la pêche à pied de loisir, nous faisons de l'information et de la sensibilisation auprès des usagers et nous donnons des réglottes de pêche à pied : êtes-vous intéressé ? Ça vous permet de mesurer les individus pour savoir si vous êtes dans les clous au niveau des mailles, pour savoir si les individus, les espèces ont le temps de se reproduire avant d'être pêchés ». Ce matin, pour le premier pêcheur, je n'ai pas dit la 2^{ème} partie : c'est le temps de se remettre en jambes ! Je me suis limité à la partie présentation et à la réglotte.

« Bonjour, qu'est-ce que vous avez pêché aujourd'hui » ?

« Bonjour on apprend aux gens à mesurer leurs prises et à respecter les tailles : si vous voulez on peut regarder votre panier ensemble » ?

« On va voir les pêcheurs pour leur proposer une petite réglotte est-ce que vous l'avez déjà eue » ?

« Bonjour, est-ce que vous savez que c'est interdit de pêcher ? » Elles étaient étonnées. Je leur expliqué pourquoi, j'ai dit que c'était pour raisons sanitaires.

« Alors ça pêche bien ? » Là ils me regardent bizarrement ; après je leur dis « je travaille sur la pêche à pied si vous voulez je distribue des réglottes, c'est gratuit ».

« Bonjour, vous pêchez des ... ? Est-ce que vous savez où vous vous trouvez ? »

Moi je ne dis pas « Bonjour » systématiquement : j'aurais peur de les déranger ; je vais faire un signe de la tête mais je ne vais pas formaliser le « bonjour ».

Je lui ai dit bonjour en souriant. Il s'est relevé. Je lui ai dit tout de suite qu'on faisait de la sensibilisation sur le terrain pour qu'il sache que ce n'est pas du contrôle ; J'ai dit « on distribue des petites réglottes pour connaître les différentes mailles à respecter selon les espèces ».

« Bonjour, je distribue des petites réglottes avec les tailles et les quantités. C'est 5 Kg par personne ».

« Bonjour monsieur, je vois que vous êtes en pêche à pied ; on propose des outils de sensibilisation » et là je regarde son seau et je vois qu'il est au-dessus de 5 kg.

« On fait de la sensibilisation pêche à pied : connaissez-vous les tailles réglementaires ? »

Les phrases d'amorce de la sensibilisation apparaissent plus ciblées sur un message précis que celles d'enquête-sensibilisation, favorisant plutôt un échange ouvert.

PROTOCOLE 2013

Tableau avec remarques des pêcheurs et réponses types :

Refus de rejeter (pas grave, ce sera d'autres, prise des plus grosses, tri à la fin).

Rejet (conseil d'enfouissement)

Questions (sur les différentes tailles réglementaires)

Rejet de responsabilité (touristes, professionnels)

Méconnaissance des espèces (mousses, tourteaux)

Difficulté de mesure (crevettes)

Conseil d'échanges :

Pour plus de crédibilité, ne pas hésiter à apporter des éléments de réponse à des questions que certains habitués du site se posent depuis des années. Quand les pêcheurs sont disponibles, ne pas hésiter à leur montrer d'autres espèces que celles qu'ils sont venus pêcher en rappelant les bonnes pratiques. Néanmoins, il est important de rester à l'écoute des pêcheurs qui ont une longue expérience du lieu.

Outre l'objectif d'information sur les réglementations et les bonnes pratiques, la possibilité de mener un échange avec les pêcheurs sur le registre de la « discussion » est apparue comme un enjeu fort, en termes de légitimité et d'efficacité.

UNE POSTURE PARTICULIERE : FAIRE ATTENTION A L'AUTRE

Pour un sensibilisateur, il s'agit : « d'être à l'écoute, d'observer, d'être très attentif (ne pas faire répéter), d'être humble (reconnaître ne pas savoir, ne pas adopter un ton professoral), faire en sorte que la personne ne s'ennuie pas, faire confiance à la personne. Mais c'est très difficile et très fatigant, de surcroît quand c'est un groupe ! »

Observer la situation

En même temps que je me présente je regarde dans le seau. Le problème c'est quand certains cachent à moitié le panier. Si la personne connaît et sait qu'elle n'a pas grand-chose de bon dans le panier ça peut jouer pour la suite. Par exemple j'ai vu qu'il y avait $\frac{3}{4}$ de maillées. Tu repères à force. Je sais si ça dépasse le quota ou pas. Je me suis dit que c'est normal car le panier est représentatif de la qualité du gisement.

Les messages à faire passer ne sont pas les mêmes en fonction des profils : le pêcheur habitué qui fait depuis 30 ans et ne veut pas changer sa pratique et les touristes qui pêchent pour la première fois et qui sont contents des conseils ; c'est plus facile d'adapter son discours quand on devine leur profil, en les observant avant de les approcher.

J'arrive à ressentir les gens avec lesquels je peux quasiment aller fouiller dans le panier et ceux avec lesquels il ne faut pas que j'y aille ! Mais je ne peux pas t'expliquer pourquoi !

Etre attentif à l'autre

Je lui ai demandé si elle était d'ici : ça change l'ordre des questions, pour que ce soit plus fluide.

Elle ne sait pas à quelle heure est la basse mer alors qu'elle était déjà assez loin sur l'estran, ce qui est étonnant pour une néophyte. Je me suis dit que ce n'était pas si mal qu'on soit tombées sur elle ; du coup on lui a donné l'heure de marée basse et précisé qu'on allait bientôt dépasser l'heure de basse mer et qu'il ne fallait pas traîner. Je lui ai conseillé de regarder par où elle était arrivée et par où elle allait repartir à cause des platiers rocheux qui font que la mer ne remonte pas de façon uniforme. Mais j'avais vu qu'elle n'était pas dans la zone dangereuse où la langue de mer remonte. A la fin de la marée, quand tous les pêcheurs étaient remontés, elle était toujours à pêcher : je me suis dit que j'aurais dû être plus ferme car elle ne réagissait pas alors que l'eau remontait. Sur un autre site cela aurait posé problème...On est restées longtemps pour la surveiller. Son profil m'a interrogée.

J'ai vu que le gamin avait la chair de poule, qu'il se caillait : j'ai abrégé. J'aborde les questions de sécurité : la marée et les équipements.

Les enfants se caillaient, ils étaient en short, les pauvres.

Se mettre à la portée de l'autre

Le monsieur était assis près de son seau ; les petites filles étaient debout ; elles arrivaient à la hauteur de mes genoux : du coup je me suis accroupi pour être à sa hauteur, pour vraiment discuter et être face à la récolte dans le fond du seau.

Je me suis agenouillé pour être à la hauteur des gens. C'est plus poli, c'est pour ne pas prendre les gens de haut.

Vu qu'elle était penchée je me suis inclinée et c'est aussi pour mieux l'entendre.

Je leur propose des pistes dans le questionnaire, par exemple par rapport aux coefficients de marée, pour les mettre à l'aise.

Etre à l'écoute

Je coupe rarement le pêcheur. S'il n'a pas fini et a d'autres questions je le laisse parler. C'est pour ça que parfois ça dure longtemps, et que parfois il y a des blancs. Parfois les gens ont besoin de parler et je les écoute. J'attends qu'ils s'arrêtent. Je ne dis rien et j'attends.

Souvent je réponds, j'informe et je laisse parler. J'essaye de poser les questions au fil de la conversation.

Elle s'est relevée assez longtemps pour parler des professionnels : je l'écoutais et la regardais pour lui montrer que j'étais bien attentive.

Au début j'écris des trucs pour que les gens voient que j'écoute et que je prends en note ce qu'ils disent ; et après j'essaie de beaucoup les regarder et de ne pas lire le questionnaire ; de faire une conversation : pas de blancs, fluide, dire « Mais sinon ? ».

Faire confiance

J'ai l'a priori qu'aucun pêcheur ne fait mal, peut-être qu'ils se trompent, qu'ils ne savent pas. Ceux que je rencontre, ce sont des gens qui veulent passer un bon moment et veulent pouvoir revenir et ont des pratiques bonnes. Peut-être qu'ailleurs c'est différent mais peu importe. Mieux vaut que je sois dans cet état d'esprit !

ENGAGER LA CONVERSATION

En sensibilisation je parle avec eux : « Ah vous pêchez depuis longtemps ? » Je leur montre comment la réglette marche, je vois leur seau, on discute : « Vous venez souvent ici ? Comment vous voyez l'évolution du site, est-ce que vous vous entendez bien avec les autres gens »

Il y a pas mal de gens avec qui j'ai discuté pas mal de temps. Ca dérive souvent quand le mec a un profil multi-pêches. Il y a des discours actés sur l'impact de la pêche pro, sur les améliorations qu'il peut y avoir.

SE DIFFERENCIER DES ACTEURS DU CONTROLE

Je dis : « Moi je ne vérifie pas. La réglette c'est pour vous ».

APPORTER DES INFORMATIONS ET DES CONNAISSANCES

Enquête

Le questionnaire structure l'échange. Les modalités de passation dépendent du projet du sensibilisateur.

Projet de connaissance

Les sensibilisateurs respectent scrupuleusement l'ordre des questions pour un projet de connaissances scientifiques. Les réponses aux questions posées par le pêcheur enquêté sont données en fin d'enquête : la sensibilisation vient en fin d'enquête, avec le don de réglette.

Je lis vraiment les questions car c'est le protocole d'enquête. On ne peut pas paraphraser si on veut des résultats. Il faut lire les QCM jusqu'au bout car ça fait partie du protocole si on veut comparer les résultats.

Projet de sensibilisation et de connaissance

Les sensibilisateurs posent les questions tout en tentant d'introduire le registre de la conversation pour articuler projet de connaissance et projet de sensibilisation.

La personne que l'on va déranger doit aussi apprendre des choses : quand elle me pose des questions, j'interromps le questionnaire et je mets la main dans le panier pour faire voir les crabes qu'il y avait, pour donner des noms et dire qu'ils ne sont pas bien gros. Fallait rassurer la personne assez vite sans la brusquer : c'est à elle de faire la démarche intellectuelle de ne pas les garder.

Projet de sensibilisation, de concertation et de connaissance

Les sensibilisateurs reformulent les questions et suppriment celles qui pourraient gêner les pêcheurs, afin d'articuler projet de sensibilisation, de concertation et de connaissance.

Sensibilisation

Les modalités structurant l'échange, en sensibilisation sans enquête, sont variables :

Donner les informations au fur et à mesure, quand c'est justifié.

Ne pas donner trop d'informations :

Je ne suis pas loquace avec les gens car je veux qu'ils retiennent. L'objectif est de passer un bon moment de plaisir et s'ils retiennent une seule information c'est bon. Je ne les noie pas d'informations, sauf si quelqu'un a envie de parler. C'est différent de l'enquête. Avant je parlais plus.

S'appuyer (ou pas) sur les supports pédagogiques (réglette, dépliant, photos des habitats fragiles) :

Après lui avoir donné la réglette et l'avoir attachée au panier je lui ai rappelé les consignes : 15 m des concessions (et je lui ai dit que là c'était bon), que c'était important de respecter le poids car ici ce n'est pas la taille le problème. Je lui ai proposé de peser son panier.

Je lui ai proposé les outils (la réglette et le dépliant), lui ai présenté les objectifs (à quoi ça sert), les messages et l'utilité de la réglette (mesure et aide-mémoire).

Expliquer les raisons des réglementations :

Pour l'herbier il ne connaissait pas : je lui ai dit que ce n'était pas une plante ; je lui ai parlé des hippocampes ; j'ai dit qu'il y avait des rhizomes et je lui en ai montré un et je lui ai dit que si on l'arrachait ça ne repoussait pas.

Il n'y a pas de discours normé : les informations données sont fonction de la perception de la personne (habitué, touriste, etc.), de celle de l'impact de la sensibilisation sur leur activité de pêche et des échanges qui se nouent (questions, remarques).

Il connaît les bons gestes et nous encourage même : je ne vais pas passer plus de temps avec lui. Je le libère pour sa pêche.

En sensibilisation, une fois les 15 premières secondes passées, on sait que le message va passer ou pas.

S'ASSURER DE LA COMPREHENSION

Une fois que les messages adaptés à la situation et à la personne ont été donnés, il s'agit de s'assurer qu'ils ont été compris.

S'assurer qu'ils ont compris pourquoi

Indice de la compréhension du respect des tailles : « Ben oui en dessous elles sont trop petites ! ».

Indice de la compréhension des bonnes pratiques de préservation des ressources et la pratique : « C'est bien ce que vous faites ! »

Indice de la compréhension des risques de noyade et sanitaires : les pêcheurs posent des questions.

S'assurer qu'ils ont compris comment faire

« Les regarder faire la mesure ».

ÉCHANGER AVEC PLAISIR

Pour beaucoup de Lifeurs, le temps de sensibilisation doit être perçu par les pêcheurs comme un temps de plaisir :

Quand on arrive sur eux on leur fait un peu peur alors je les débride un peu ! J'ai mis au point progressivement le fait de blaguer avec les pêcheurs. J'utilise les questions de l'enquête pour animer la sensibilisation.

On peut tenter des petites blagues, si on voit que la personne a un regard rieur ; par exemple pour la question sur l'horaire des marées, on peut tourner ça de manière drôle. Cela permet d'avoir une approche détendue.

C'est important que les gens soient contents après la sensibilisation. Remplir 50 questionnaires c'est secondaire. Il faut s'inscrire sur du long terme : ils comprennent qu'on œuvre pour la poursuite de l'activité.

ARGUMENTER POUR SENSIBILISER ET EDUQUER

Les stratégies d'argumentation sont identifiées comme un enjeu fort par les Lifeurs, qui se réfèrent souvent aux propositions faites à ce sujet dans le *Cahier méthodologique*. Ces propositions permettent de déjouer les refus et de faciliter l'acceptation de la réglette et des messages de sensibilisation, en se référant au modèle pédagogique de l'entraînement.

D'autres stratégies argumentatives peuvent être développées en lien avec une pédagogie plus ciblée sur l'accompagnement des personnes, comme ci-après :

J'ai fait le choix de ne pas prendre la plus petite mais de prendre la plus grande afin de montrer à la personne que l'on n'est pas là pour lui faire honte ; on a un peu de compassion pour elle. Elle a validé que l'étrille était trop petite. C'est à la personne de décider de relâcher. Elle a gardé le panier ouvert : je l'ai remise dedans et j'ai fait remarquer qu'il y en a une encore plus petite. J'ai déployé d'autres arguments : que l'étrille était jeune donc qu'il n'y a rien à manger « le crabe va flotter dans le court-bouillon ! ». J'ai dit aussi que le Xanthe était mauvais en soupe. J'insiste moins que pour les espèces en danger. Si cela avait été le cas, j'aurais été plus insistant. Je ne veux pas utiliser de faux arguments, que les gens soient dressés. Je sais que les jeunes sont plus sensibles à ces arguments-là. Le jeune a tout de suite dit à sa grand-mère : « Il faut la relâcher ». J'ai vu que l'on pouvait compter sur lui : il a même fait relâcher à sa grand-mère l'étrille correcte ! Je m'adressais à la dame car c'est l'adulte en responsabilité, tout en jetant un œil au gamin pour essayer de le concerner, dans la conversation : en approuvant pas des silences complices ses velléités de relâcher ; en ne désapprouvant pas. Cela aurait été trop facile de s'adresser au gamin, et aussi par respect pour elle.



Sur le renversement des rochers, comme j'avais un doute sur le fait que la jeune ne les remettaient pas, j'ai dit qu'il y a 80 espèces, qu'avant les gens ne remettaient pas mais que maintenant ça s'améliore : j'encourage le fait que la personne s'inscrive dans cette dynamique, pour éviter les logiques apocalyptiques.

Je reste sur le descriptif : je n'explique pas tout, c'est aussi au cerveau de la personne de faire une partie du chemin. Si c'est moi qui dis de relâcher je ne sais pas quel serait l'effet. Là c'est la mamie qui a ouvert le panier et a relâché avec le fiston : on a créé le souvenir. Si j'ai dit que c'est une femelle et montré le dessous ce n'est pas par hasard. Je n'en ai pas dit plus. Il y a tant de sujets à aborder ! On insiste si l'espèce est en danger. On laisse alors la place à la réflexion. Si la personne est plus demandeuse, on peut dérouler un peu plus. Là il n'y avait pas cette demande.

Ecouter

Moi je ne dis rien, je ne réponds pas. Même s'il y a plein d'autres personnes à sensibiliser, car ça ne se fait pas de partir.

Elles n'étaient pas contentes que je leur dise que c'était interdit. Et je n'ai pas eu le temps de leur dire « je ne vous oblige pas à rejeter »... Elles sont parties au ¼ de tour ! Je me suis demandé ce que je pouvais lui dire pour la calmer, pour lui faire comprendre que ce n'était pas de notre faute. Je crois que je n'ai rien dit...Après je leur ai dit que je ne les obligeais pas...Elles ont tout relâché. J'ai attendu qu'elles relâchent et j'ai donné la réglette de pêche. Je pense qu'elles étaient contentes d'avoir la réglette mais déçues d'avoir relâché. Elles ont dit qu'il fallait aller voir les autres pêcheurs et qu'elles-mêmes allaient voir les autres. Je ne sais pas si le message est bien passé. Pour les autres groupes ça passait : ils comprenaient pourquoi.

J'ai été très étonnée que le pêcheur dise qu'il faut interdire la pêche. Il était assez remonté : là je le laisse parler car ça vient de lui. Tout est sous-entendu : « Oui je connais la maille mais on n'en trouve plus de cette taille, donc je vais essayer de prendre des plus grosses mais s'il n'y en a pas je prendrai quand même des petites... ». C'est là que quelque chose ne va pas. Là je ne suis pas allée plus loin dans la discussion, j'avoue....

Faire expliciter

Quand elle répète sa plainte et que j'ai déjà donné une réponse, j'essaye d'embrayer sur autre chose, mais sans lui couper la parole. Soit ça marche, soit ça ne marche pas : dans ce cas j'écoute vraiment et j'essaye de donner une autre réponse, de plus discuter, d'avoir une réponse plus complète, car peut-être qu'elle n'avait pas eu les informations dont elle avait besoin.

Faire de l'humour

Il a dit qu'il venait à la pêche pour être tranquille : j'ai rebondi avec de l'humour. J'ai repris avec le sourire et la légèreté : on lui avait demandé gentiment et il avait accepté ! Toujours le sourire, car il n'a pas utilisé un ton agressif.

ACQUERIR DES CONNAISSANCES

L'acquisition de connaissance auprès des pêcheurs est citée comme un enjeu fort de la sensibilisation.

Modalité d'échange pour acquérir de la connaissance

« Poser les questions types du questionnaire », « écouter et rebondir », « prendre des notes ».

La prise de notes sur les fiches

La prise de notes structure quasiment toutes les actions de sensibilisation observées. Afin de ne pas nuire à l'échange, elles sont prises par le binôme qui accompagne, en retrait du sensibilisateur. En configuration d'enquête, les notes sont prises pendant l'échange, alors qu'en sensibilisation, elles sont prises après l'échange, en retrait.

Noter pour le projet de connaissance

Ce n'est pas facile de se rappeler des personnes quand on ne peut pas noter tout de suite sur la feuille de sensibilisation ou quand c'est une distribution massive de réglettes. En général je note toutes les 3 à 4 personnes car je me concentre plus sur le pêcheur que sur ma prise de notes. Parfois il est tellement près, je ne veux pas le laisser s'échapper. Je me souviens des têtes, des paniers, des vêtements, des comportements, des discussions. Quand je fais de la distribution massive, pour chaque groupe je me souviens de l'espèce principale, de mon avis sur le respect de la quantité et qualité. Je retiens : groupe de 4, 6, 3 personnes = huître, pétoncle, huître. Ou je me retourne et je regarde à nouveau les groupes avec les jumelles.

Noter pour le projet de concertation

Pour les remarques de la fiche sensibilisation, je note les rencontres improbables, des cas particuliers, quand ils ont déjà eu la réglette. Cela permet de créer une fidélité, un lien au territoire quand on se souvient des gens. Cela dépend des sites.



DONNER LA RÉGLETTE

PROTOCOLE, 2013

« Avez-vous eu la règle de pêche ? »

« Si vous voulez je vous montre » :

Tendre la réglette, la tordre, l'accrocher au seau avec la cordelette, montrer l'illustration de l'espèce ciblée en accompagnant sa forme.

PRENDRE ET DONNER LA RÉGLETTE

Le moment pour donner la réglette

Les deux protocoles d'enquête et de sensibilisation se distinguent par le moment de donner la réglette.

Donner au début en sensibilisation - à la fin en enquête

J'ai le porte -document avec les feuilles sous le bras ce qui me laisse les deux mains libres. Quand j'arrive vers le pêcheur pour la sensibilisation j'ai la réglette clairement visible, ou bien je la sors quand je commence à me présenter. Par pour les enquêtes, je présente la réglette comme la carotte à la fin du questionnaire : « Je leur dis : si vous répondez au questionnaire je vous donnerai la réglette ! » – je leur donne même s'ils ne veulent pas répondre !

Dans les pratiques hybridant enquête et sensibilisation, les deux configurations existent, avec cependant une valorisation du discours par rapport à l'outil, qui n'est donné que si les messages semblent avoir été compris.

Donner avant les messages

J'ai pris la réglette dans le sac à dos et je leur ai donné. J'en ai sorti deux et j'ai donné les 2 dans ma main : c'est elles qui les ont prises. Je leur ai tendu les réglettes et j'ai attendu qu'elles les prennent. Elles ont dit qu'elles étaient super contentes.

Il m'a dit qu'il allait à la palourde alors je lui ai montré sur la réglette et il l'a mise dans sa poche.

Donner après les messages

Je ne donne pas directement la réglette. Je tourne mon sac, j'attrape la règle et je parle en même temps. Je leur montre : souvent ils se prennent au jeu et prennent un coquillage dans leur seau.

J'ai sorti la réglette quand je lui ai demandé si elle connaissait la taille, mais j'ai attendu un moment avant de lui donner car elle parlait, pour ne pas la couper.

Je donne la réglette après avoir parlé de réglementation et avant de regarder dans le seau.

Je leur ai donné la réglette après leur avoir dit « je ne peux pas vous obliger à faire le tri mais je peux juste vous dire que c'est interdit », car j'ai compris que le message était bien passé : elles ont compris que c'est interdit. Après c'est à elles de savoir si elles doivent partir. Le fait de leur donner une réglette ne va pas les inciter à rester car je leur ai donné le message avant.

Je lui ai posé d'autres questions, et après je lui ai dit « Au fait on fait des réglottes est-ce que ça vous intéresse ? ». Elle était contente et elle était contente de montrer ce qu'elle pêchait et qu'elle pêchait bien !

Donner la réglette avec attention

Je présente toujours la réglette à plat ; je ne leur tends pas comme ça ; je la tends mais je la garde : je leur explique, je leur détaille toutes les étapes avant de leur donner : les gabarits, la mesure avec l'option règle, les bonnes pratiques. Je leur demande s'ils savent comment ça marche mais je ne les laisse pas répondre : je leur explique. J'accepte qu'il la touche mais je la tiens. J'improvise le discours en fonction de la face que je montre d'abord et je fais la démo : pourquoi il y a un gabarit, pourquoi on l'accroche... C'est le bla-bla VRP « des multiples intérêts de la réglette ! ».

Je retourne la réglette : je la donne dans le bon sens pour qu'ils voient la taille.

J'ai la réglette et la plaquette dans les mains mais ce matin j'avais oublié les plaquettes. Je lui ai demandé s'il a déjà une réglette et s'il sait comment ça marche. Il dit non. Je lui montre la réglette pour les huîtres et autres espèces. Il prend une huître et essaie de la mesurer sur la réglette : c'est bien c'est de la bonne taille. Là je lui ai proposé d'attacher la réglette à son seau pour être sûre qu'il l'ait bien la prochaine fois. Pour la réglette je ne l'accroche pas à chaque fois : je propose aux pêcheurs. Je préfère leur demander s'ils veulent l'attacher : il y en a un qui a dit qu'il le ferait lui-même. S'ils l'ont dans les mains je leur reprends et je l'attache.

D'une main je tenais la partie plastique la réglette et de l'autre je lui montrais la ficelle bleue et je lui ai dit que c'était pour l'accrocher sur son seau et ne pas l'oublier à la maison. Je lui ai proposé de l'accrocher.

Je fais vite pour donner la réglette. Elles sont regroupées par paquets de 20 avec un élastique.

Réglette et dépliant

Après avoir donné la réglette, je dis « Si vous voulez des informations supplémentaires et si vous êtes amenés à pêcher dans d'autres départements, ou si vous avez des enfants, car c'est ludique ». Je l'ai sorti pour 5 personnes ce matin : 2 n'en voyaient pas l'utilité par rapport à la réglette. C'est un outil qui marche très bien pour les enfants car la réglette n'est pas attractive. Et ça marche bien pour les touristes : « Ah oui c'est un peu plus ludique et lisible ! ». En donnant le dépliant je pense aussi à

rajouter l'info que les mailles sont nationales mais que les engins et les quantités réglementaires le sont par départements.

J'ai ouvert le dépliant pour montrer ce qu'il y a dedans. Je lui ai suggéré d'aller se procurer le dépliant sur les crabes à l'OT : c'est l'outil qui leur fallait pour montrer aux petits enfants. Je les encourageais à aller faire de la pêche découverte, pas que pour manger.

QUALIFIER LA REGLETTE

La réglette est nommée aussi outil : « J'appelle cela un petit outil de mesure ». Elle est souvent associée à un diminutif « voici une petite réglette ». On peut faire l'hypothèse que cela participe à diminuer son aspect réglementaire : la réglette, si petite soit-elle, est une règle de mesure sur laquelle sont inscrites les règles à respecter.

Après un échange guidé par les questions de l'enquête : « Je vais vous donner un petit outil, une petite réglette pour la taille à maturité des organismes. Vous avez tout sur la petite réglette. C'est plastifié. On a fait un suivi biologique qui a montré qu'il n'y a que 50 % des moules qui se raccrochent : c'est pour cela qu'il faut les mesurer avant de les cueillir ».

La mention de la gratuité permet de valoriser le don, le cadeau, l'échange : « Est-ce que ça vous intéresse ? », « C'est gratuit ! »

ATTACHER LA REGLETTE

Le protocole mentionne d'attacher la réglette. Cette consigne n'est pas suivie par tous les sensibilisateurs.

Moi je trouve que ce n'est pas intrusif : tu rends service au pêcheur. C'est incroyable ce qu'ils se livrent, ils montrent la récolte. Et puis tu identifies ceux qui ont déjà leur réglette. Souvent les pêcheurs n'osent pas prendre la réglette et pensent qu'ils vont l'abîmer : je leur dis que ça ne craint rien et je leur propose de l'attacher à leur panier, comme cela ce sera plus pratique pour eux, et en faisant ça, je regarde dans le panier. Et je dis : si vous voulez je vous montre comment on s'en sert ! Et mettre le lien ça permet de nourrir la vie associative : on fait des ateliers réglettes.

Attacher au début : amorcer l'échange

Souvent j'attache la réglette d'abord et ensuite on fait le tri.

Attacher à la fin : clore l'échange

J'ai vu que j'avais un bon accueil : elle souriait, elle a acquiescé et a dit « c'est très bien merci beaucoup ! ». Après ça ne veut pas dire qu'ensuite les pêcheurs vont faire le « tri de linge sale » : « Faites ce que je dis et pas ce que je fais ! ». Après je lui ai proposé de l'attacher et je l'ai fait.

NE PAS ATTACHER LA REGLETTE

Des fois on donne la réglette sans brins. Il paraît que c'est hyper important de l'attacher : Franck et Adrien ont montré que ça faisait une grosse différence... Moi je n'ai pas d'avis.

Les raisons mentionnées par les sensibilisateurs renvoient d'abord à son impact sur les relations : peur d'être invasif, ne pas oser faire ce geste qui pourrait être mal perçu.

On ne met pas les réglettes sur les seaux des pêcheurs. Ils savent la taille des moules ; s'ils ont un doute ils vont vérifier, ils ne pêchent qu'une espèce. Si on l'accroche ça ferait trop propagande... En revanche on les accroche sur un seau de 5 Litres, qu'on met sur les stands, pour qu'ils visualisent la quantité.

Parfois je la mets dans le seau quand ils ne peuvent pas prendre la réglette, qu'ils sont en train de pêcher.

Des raisons fonctionnelles sont évoquées: le lien n'est pas adapté à la mesure des moules sur les rochers ; il n'est pas pertinent car les pêcheurs changent souvent de seau ; etc.

Les gens ne prennent pas le même seau. Pour moi ce n'est pas pertinent. Les gens qui veulent amener vraiment leur réglette ils l'accrochent eux-mêmes. Au début on le faisait et puis on s'est rendu compte que ça ne changeait rien les gens ne les avaient pas plus sur eux.

Le choix d'attacher ou non la réglette renvoie aux deux postures pédagogiques évoquées.

LE CAS DU REFUS DE LA REGLETTE

Ne pas insister : « Je n'insiste pas en cas de refus de la réglette. Je ne veux pas passer en force ».

Insister pour comprendre les raisons du refus

Quand ils disent qu'ils ne veulent pas la réglette, ça me motive encore plus : un mec qui te parle et qui te dit qu'il a déjà une réglette c'est qu'il a envie de parler ! Ce que la personne raconte ce n'est pas l'important : c'est la prise de parole qui est importante. Car il y en a qui ne te disent pas qu'ils ont déjà la réglette. Alors que lui si. En fait la seule réponse que j'entends c'est « non ». S'il ne me répond pas « non » c'est « oui ». De toute façon je n'ai jamais eu un « non » ! Je demande toujours si on peut regarder leur panier ; mais si je n'entends pas « non » c'est que c'est « oui » ! C'est un peu comme les vendeurs... tu te retrouves à acheter des trucs auxquels tu ne pensais pas. Ce qui m'intéresse c'est que la réglette soit avec eux. Ils pourraient en avoir 10 ce serait la même chose : « mais elle est où votre réglette ? ». Il faut que ce que j'entends concorde avec ce que je vois. Je suis pragmatique et tenace. L'information que je cherche c'est de savoir s'il a la réglette : s'il ne l'a pas, alors c'est qu'il peut se tromper ou ne pas avoir la bonne information. Je pars du principe que les pêcheurs à pied savent, mais qu'ils peuvent se tromper : du coup, je leur demande « Vous permettez que je regarde ? ». Mon objectif est aussi de jeter un œil dans le panier. Je le fais car la 1^{ère} chose c'est de savoir ce qu'ils pêchent.

MONTRER L'UTILISATION DE LA RÉGLETTE

PROTOCOLE 2013

Prendre un coquillage ou un crabe du seau, le mesurer avec le pêcheur.

Le remettre dans le seau même s'il est trop petit : c'est au pêcheur de trier sa pêche.

Préciser : « *normalement, ça, on n'a pas le droit de le ramasser mais je vous laisse faire le tri* ». Notre présence ne doit pas être assimilée à un contrôle.

MESURER

Montrer l'action de mesure est une étape centrale dans la sensibilisation, qui suit le don de réglette : la connaissance de la taille minimale est l'un des deux indicateurs de progrès retenus.



Réglette à ailettes

Je leur montre comment mesurer sur les moules sur le rocher et je leur mets la réglette dans la poche.

Réglette à trou

Après je leur ai montré comment mesurer les coques. J'ai vu que la dame utilisait mal la réglette : elle passait les coques dans le mauvais sens, pas par le plus grand côté. Du coup je lui ai montré comment ça marche. Je me suis agenouillé à sa hauteur, j'ai pris la règle : « La règle c'est le plus grand côté » ; j'ai pris une coque, j'ai mis la coque dedans. J'ai mis une coque en travers et je lui ai dit qu'elle ne passait pas. J'ai vu qu'elle avait compris car elle le faisait après.

Je lui ai dit que si ça passait à travers en posant dessus c'est que c'est trop petit. Je n'ai dit qu'au deuxième pêcheur que c'était pour le renouvellement de la ressource.

Ça dépend : j'en prends une qui est trop petite et parfois j'en prends une qui fait pile la taille et je dis que c'est cette coque qui doit servir de mesure.

NE PAS MESURER

La mesure n'est pas proposée en haut de site ou lors des actions de sensibilisation quantitatives, qualifiées de « distribution ».

Je distribue la réglette aux pêcheurs qui sont sur la route du gisement. Je ne veux pas les embêter.

FAIRE LE TRI

L'étape du tri suit celle de la mesure des prises. Différentes postures de sensibilisation se dessinent selon que le tri est effectué par les pêcheurs ou les sensibilisateurs. Il peut aussi être effectué de concert. Ces modalités de tri dépendent de divers facteurs : personnalité du sensibilisateur, réaction du pêcheur, contexte, etc. On retrouve dans les cas suivants les deux postures pédagogiques d'accompagnement et d'entraînement.

Inciter à trier

Je dis « Je vous invite à trier votre panier car il n'y a pas grand-chose à manger ! »

Laisser les pêcheurs faire le tri

Ils font le tri eux-mêmes.

Proposer ou non de faire le tri pour eux

Parfois c'est moi qui le fais, parfois les personnes préfèrent le faire elles-mêmes.

Faire le tri dépend ensuite de moi, de mon enthousiasme du jour. Je leur donne des techniques : je ne fais pas tout le tri car je suis en sensibilisation et pas en mesure : « vous gardez une coque qui sert de repère et vous la gardez. Cette réglette c'est juste pour vous faire l'œil ».

Faire le tri ensemble

On fait le tri ensemble et je précise que quand on relâche il faut renfourer les fousseurs : soleil, autres pêcheurs, oiseaux, etc. : « Celles trop petites on les enterre ? » ; « Oui » ; « Il y en reste pas mal, ça fera un apéro sympa ! ». C'est moi qui faisais le tri et spontanément il a commencé à prendre les coquillages et il a commencé à mesurer.

Faire le tri pour les pêcheurs

Quand il m'a dit qu'il avait déjà une réglette, j'ai regardé son seau, je me suis approchée de son seau en disant : « Elle n'est pas avec vous votre réglette ?! » ; « Non elle est ... » ; « Comment vous mesurez alors ? » ; « j'ai l'œil » ; « On va vérifier ! » Et il m'a laissé faire ! Je lui ai demandé : « Si vous permettez... ». Je voulais lui forcer la main quelque part ! J'ai vu qu'il n'avait pas l'œil et j'ai commencé à faire le tri et je voulais vérifier qu'il n'y en avait pas qu'une qui n'était pas maillée. Comme il ne réagissait pas et qu'il s'est approché, je ne voulais pas faire tout le tri et je lui ai dit « je

vous laissez faire le tri ! ». « Il y en a qui sont trop petites... Le flair a ses limites ! Et la réglementation a évolué depuis 2-3 ans. J'ai mis de côté celles plus petites : à vous de voir. On n'est pas là pour verbaliser. Mais quand les Affaires maritimes contrôlent c'est avec le pied à coulisse... ».

Faire le tri du panier pour montrer au pêcheur.



Trier ensemble.



Inciter le pêcheur à trier l'ensemble de sa récolte.



Laisser la pêcheuse faire son tri de seuu.



PESER LA RECOLTE

L'utilisation du peson en sensibilisation est une aide à l'estimation de la quantité pêchée, en regard de celle réglementaire.

Après lui avoir montré l'utilisation de la réglette je lui ai dit que c'était important de respecter le poids car ici ce n'est pas la taille le problème, mais le poids. Je lui ai proposé de peser son panier. Il avait envie : « Oui allez-y » ; ça l'intéresse de voir ce que ça représente. J'ai pris mon peson dans la poche de mon manteau, j'accroche

le panier et je lui demande combien de lire ça fait. Mais parfois ce n'est pas une bonne technique quand les gens ne voient pas bien. Là il l'a lu et a vu que c'était trop, 7 kg. Il est surpris. Je lui dis : « Oui on ne se rend pas forcément compte ça arrive très vite. Dans l'idéal il faudrait remettre ». Devant moi il a relâché 2 ou 3 puis il dit qu'il ira voir sa femme pour voir si elle en avait moins. Ensuite je demande s'ils sont du coin : une petite discussion sympa pour ne pas rester sur le côté « j'en ai trop ». On parle des sites où ils vont d'habitude et s'il y a des différences.

On a proposé de peser tous les seaux et on n'a eu aucun refus.

J'utilise le peson comme un outil de sensibilisation pour leur indiquer le volume dans leur contenant correspondant à telle quantité. « 5 kg ? Ah je pense que je suis au-dessus ? » ; « Je vous montre si vous voulez ». On regarde ensemble le chiffre : « Vous voyez au final si vous enlevez les huîtres du dessus c'est bon » ; « C'est un seau de 20 L du coup il ne faut le remplir au-delà de cette limite car vous explosez le quota ».

RELACHER

L'étape de relâchage des prises non conformes est vécue comme l'aboutissement pédagogique de l'enchaînement des actions de don de réglette, de mesure et de tri. La tentation est forte d'influencer les pêcheurs, bien que les principes éducatifs s'y opposent.

Ne pas relâcher à la place des pêcheurs

Elles m'ont demandé si elles devaient les relâcher. J'ai dit : « Non je ne peux pas vous obliger mais je peux juste vous dire que c'est interdit ».

De la difficulté à laisser le choix

La tentation du contrôleur

Elles ont cru qu'on était des contrôleurs ; elles étaient en colère mais elles ont relâché. J'ai failli leur dire que je n'ai pas le droit de leur dire de relâcher... Mais j'ai préféré ne pas leur dire, et qu'elles relâchent, car si ensuite elles se font contrôler...

Ont dit « C'est vous qui décidez de ce que vous faites », mais souvent on dit « Laissez-les dehors »... Mais on ne sait pas quel est le fond de leur pensée... J'ai bien senti que pour que le message passe il ne faut pas passer pour un contrôleur, qu'il ne faut pas jouer au gendarme, ce n'est pas notre mission. Mais parfois c'est difficile de rester dans ce rôle : quand même, l'objectif, c'est le geste de relâcher !

Intervenir

C'est quelque chose qui a évolué car avant je ne relâchais jamais à la place des pêcheurs. Je disais : « Je vais la remettre dans votre seau et c'est à vous de la relâcher ». Là c'est par commodité : on l'a dans les mains, je ne vais pas la remettre dans le seau ! Tant pis, je relâche avec son accord et je l'incite à faire de même.

« Si elle passe à travers c'est qu'elle est trop petite et qu'il faut la relâcher ; vous m'autorisez à la relâcher ? »

Quand l'intervention s'oppose au projet éducatif

« Il y a un problème avec l'étrille, et en plus il n'y rien dedans... Si cela ne vous ennuie pas on la rejette ? C'est vous qui voyez... »

« J'ai ramassé pour montrer aux enfants ! »

« Mais on sait Mamie ! Repose tout Mamie ! »

« Je ne vais pas vous obliger à tout relâcher ! »

Les grands parents et leurs petits-enfants relâchent toutes leurs prises, non maillées et maillées. Les enfants chantent : « Libérez ! Délivrez ! ».

« Merci d'avoir relâché ! Aujourd'hui on est rassuré sur l'étrille, il n'y a pas épuisement de la ressource ». Le sensibilisateur donne une recette à faire avec une étrille.

« Voyez les enfants, on repart avec une recette ! ». La dame avait exprimé au début de l'entretien qu'elle ne voulait pas « repartir bête », sans prises.

« J'ai donné une recette car j'étais gêné que le papi relâche sa belle étrille alors qu'elle était à la taille : avec une seule étrille et des patates on fait un bon repas. Le lien des gens avec la nature est alimentaire. Ils sont allés trop loin dans le relâchage... »

Un gros seau de petites pétoncles laissé à la responsabilité du pêcheur



Montrer comment réenfouir les prises relâchées



Relâcher les prises avec l'accord des pêcheurs



Pas d'indications dans le protocole 2013

La fin de l'action de sensibilisation est identifiée par les sensibilisateurs à partir de signes manifestés par les pêcheurs auxquels il convient d'être attentif. Parfois, ce sont les sensibilisateurs qui mettent eux-mêmes fin à l'échange.

IDENTIFIER LA FIN DE L'ACTION

Absence de questions

Là je m'étais focalisé sur le tri de coques. Ce groupe n'a pas posé de questions. J'ai oublié de leur parler des aspects sanitaires ; dommage. C'est parce qu'on était en début de marée : je n'étais pas encore très chaud. En général je commence par le tri et je vais plus loin après : aspects sanitaires, site pêche à pied-responsable sur la réglette et je montre nos coordonnées sur la réglette. Et je finis en les incitant à faire le tri. J'explique parfois le pourquoi des tailles. Je leur souhaite une bonne marée.

Je ne sais pas si tu as fait attention mais je n'ai rien dit. J'attends qu'ils arrêtent de parler pour partir. Je ne relance pas.

Les trois gars répondaient mais c'était tout. On voyait qu'ils ne voulaient pas parler plus. Alors je dis « merci beaucoup ».

Je crois lui avoir demandé si elle avait des questions et elle m'a dit non : à partir de ce moment-là je lui souhaite une bonne journée ou bon appétit, en fonction de la taille du panier et du moment de la pêche !

Un changement de position

Je me suis levé quand elle s'est levée. Sinon ça fait supérieur le fait d'être debout ; Du coup j'attends qu'elle se lève. En général c'est le pêcheur qui donne le feu vert. J'attends qu'il me dise : « merci beaucoup ! » et je dis « merci à vous ». Puis je pars.

Quand il a mis la réglette dans sa poche, cela voulait dire que la discussion était close. S'il avait voulu poser d'autres questions il l'aurait fait. Dans d'autres cas c'est très net : les gens se retournent et continuent à pêcher pour mettre fin à l'échange.

Je lui propose la réglette pour ses prochaines séances de pêche : il ne veut pas que j'accroche la réglette et dit vouloir nettoyer son seau en rentrant. Il se déplace sur le côté car on lui barre le passage : ça veut dire que c'est la fin de la sensibilisation. On a continué à lui parler en se tournant pour le remercier.

Tu sens que les gens commencent à piétiner, à regarder au loin, des signes d'impatience.

METTRE FIN A L'ACTION

Sensibiliser d'autres pêcheurs

Avec la dame ça c'est fini plusieurs fois ! Elle a dit « merci pour votre gentillesse » et après elle a dit « qu'est-ce que je pourrais vous dire d'autres ? » ; elle était contente d'expliquer sa technique. Je ne me suis pas éternisée car on a 50 enquêtes à faire par site. Il ne faut pas se déplacer pour rien quand les sites sont éloignés ; on ne peut pas rester ½ h avec chaque personne. Quand je vois qu'elle a fini de parler de quelque chose, je dis « merci beaucoup je vous laisse ! ».

Décider de partir, abréger la discussion, qu'on est là pour voir du monde, c'est aussi paraître un peu actif, c'est donner du sérieux au travail. Il faut savoir dire stop et les laisser en famille. J'ai dit merci et au revoir. Eux aussi disent merci, peut-être parce qu'ils savent que c'est pour eux. Je suis reparti dans l'autre sens qu'eux pour les laisser tranquille.

Une gêne dans l'échange

Quand les gens ne sont pas trop à l'aise, ce n'est pas la peine d'insister.

APRES L'ECHANGE

IDENTIFIER LE RESULTAT DE L'ACTION

J'attends de voir si les personnes partent ou pas, si elles relâchent ou pas. Je les suis des yeux. Je n'attends pas devant eux. Je pars, car sinon cela fait inquisiteur, et j'attends de voir si elles relâchent. Certains relâchent tout de suite. D'autres non.

PRENDRE DES NOTES

Je prends des notes après la sensibilisation quand je suis tout seul. Quand je suis accompagné j'attends que la personne parle à quelqu'un d'autre. C'est la règle de politesse : ça ne se fait pas d'écrire quand quelqu'un parle. Ça me met mal à l'aise. Je me mets à la place des autres. Je ne prends jamais de notes devant le pêcheur. Pour l'enquête c'est pareil, mais quand je suis tout seul je n'ai pas le choix. Mais pour la sensibilisation j'ai le choix : je ne prends pas les notes devant la personne.

C'est intéressant de noter mais c'est fastidieux. Cela bloque la dynamique.

APRES LA SENSIBILISATION

Pour mémoriser, je note les questions auxquelles on n'a pas su répondre en rentrant des marées.

On se raconte les anecdotes de la journée ! Il y a des journées où il ne se passe rien et d'autres où ça enchaîne !

IV- LA SENSIBILISATION DIRECTE PERCUE PAR LES PECHEURS

L'analyse du dispositif de sensibilisation repose sur plusieurs dimensions, dont celles **du vécu par les acteurs concernés**. Un chapitre précédant s'est attaché à détailler le vécu par les sensibilisateurs : ce chapitre formalise **le vécu du dispositif par les pêcheurs sensibilisés**.

La première partie du chapitre apporte des réponses sur **la perception de l'action de sensibilisation** vécue par les pêcheurs. La deuxième partie fait émerger des pistes de réflexion sur la perception **des messages donnés par les sensibilisateurs** : réglementations et bonnes pratiques.

Si l'action de sensibilisation est très bien perçue, les règles dont les sensibilisateurs sont porteurs sont parfois mal perçues car ressenties comme peu justes ou peu logiques. Les techniques argumentaires développées par les Lifeurs s'attachent justement à les expliquer afin de les rendre logiques et à aider les pêcheurs à décaler leur point de vue afin qu'ils perçoivent différemment les règles et le cadre de leur application. Néanmoins, malgré les stratégies déployées, **il reste parfois une incompréhension** entre sensibilisateurs et pêcheurs. Je me suis attachée à **pointer le contexte social et culturel** qui pourrait expliquer ces incompréhensions. Ce sont des pistes qui pourraient être suivies par la suite et validées par des dispositifs d'enquête complémentaires⁸⁷. Les travaux en sciences sociales sur la pêche à pied montrent que l'estran est un espace naturel qui est approprié par des communautés qui le transforment en territoire socialisé, toujours de façon singulière en lien avec l'organisation sociale, matérielle et symbolique de la vie à terre. Un même site de pêche est fréquenté par des catégories sociales très différentes⁸⁸, qui se côtoient mais ne se connaissent pas. Il n'y a pas d'homogénéité culturelle des pêcheurs à pied⁸⁹, diversité qu'il conviendra de découvrir plus précisément pour chaque territoire. Cette particularité sociale a tendance à être gommée par les Lifeurs lorsqu'ils qui parlent « du » pêcheur pour désigner l'ensemble des pratiquants.

⁸⁷ Comme évoqué dans la partie méthodologique, le dispositif d'enquête déployé auprès des pêcheurs est plus léger que celui utilisé pour l'analyse de l'action du côté des sensibilisateurs qui repose sur des données validées par le croisement de différents dispositifs d'enquête. Les données présentées pour la perception des messages (réglementations et bonnes pratiques) n'ont pas le même statut que celles précédentes : ce sont des pistes à creuser selon des modalités qui sont développées dans les propositions d'action.

⁸⁸ Chlouz-Ducharme F. et Lacombe P., 2011.

⁸⁹ Papinot C., 2003, p. 109.

Une **interprétation** de certaines des pratiques de pêche est apportée en se référant au champ théorique de la gouvernance des biens communs développé par Elinor Ostrom. La dernière partie du chapitre s'attache à **repérer les pratiques de pêche durables** qui existent sur les territoires afin de les **valoriser** dans les actions post-Life. L'ensemble de ce chapitre permet de **reprendre sous un autre angle les retours des pêcheurs** qui sont déjà perçus sur le terrain par les sensibilisateurs, et formalisés sur les fiches d'enquête et de sensibilisation notamment dans les rubriques Remarques du pêcheur, Evaluation de l'accueil, Evaluation de la sensibilisation et Remarques libres.

PRECISIONS SUR LE CHOIX REDACTIONNEL

Contrairement aux chapitres précédents qui ne précisent pas le lieu d'exercice des sensibilisateurs cités, ce chapitre mentionne les territoires où ont été notés les échanges présentés.

Tous les territoires ne sont pas représentés dans les extraits d'entretien cités, ce qui ne signifie pas que ceux non représentés par les extraits d'entretiens ne sont pas concernés par la thématique traitée : comme indiqué dans la partie méthodologique, la prise de notes sur le terrain a évolué au cours des 6 mois d'enquête, privilégiant les données nouvelles.

Prise de notes par thématique : importante (+++) à faible (-)

Thématiques initiales	Pertuis	Rade de Brest	Baie de Morlaix	EPMO	Ouest Cotes d'Armor	Interprétation variation des notes thématiques
	Avril	Mai-août	Mai-août	Août	Sept	
Vécu action	+++	+++	++	++	+	Vécu de l'action validé rapidement : moins de notes au fil du temps.
Quels apports d'infos	++	++	++	++	++	Les apports varient selon les territoires : notes constantes.
Perception réglette	++	++	++	++	++	Perception de la réglette liée à l'action et aux besoins locaux : notes constantes des spécificités.
Perception efficacité	+++	++	++	++	+	Estimation de l'efficacité validée rapidement : moins de notes.
Perception projet national	-	-	-	Projet parc	-	Thème général peu/pas abordé en sens : pas de notes.
Perception préservation des ressources	++	++	+++	+++	++	Question devenue plus importante car liée aux nouvelles thématiques : plus de notes.
Nouvelles thématiques						
Sensibilisation et contrôle	Émergence	++	++	++	++	Constat comparaison sens avec les contrôles : notes constantes.

Respect de la maille et reproduction des animaux	Emergence	++	+++	+++	++	Constat que l'explication donnée n'est pas partagée par tous : prise de notes pour approfondir.
Participation des pêcheurs à la sensibilisation	-	-	Emergence	+++	- *	Constat de demandes de pêcheurs : prise de notes pour approfondir.

*Le terrain effectué en Ouest Côtes d'Armor a été plus court que sur les autres territoires. J'ai privilégié l'observation des actions de sensibilisation du coordinateur et d'une bénévole : la thématique de la participation des pêcheurs aux actions de sensibilisation n'a pas été approfondie.

1- PERCEPTION DE L'ACTION DE SENSIBILISATION PAR LES PECHEURS

Les actions de sensibilisation sont perçues positivement par les pêcheurs, qui lui reconnaissent différentes qualités : un **apport d'information** sur la ressource et les réglementations, une démarche de **prévention et d'éducation**, une **présence** sur l'estran qui formalise un **rappel des règles** et une **évaluation des récoltes** qui est vécue comme un **contrôle jugé nécessaire**, les pêcheurs eux-mêmes n'ayant pas cette légitimité.

A- UN ACTION PREVENTIVE ET PEDAGOGIQUE

Dans leur très large majorité, les pêcheurs à pied rencontrés commentent positivement la démarche et remercient les sensibilisateurs.

UNE BONNE ACTION

La perception positive de l'action est liée à **sa dimension préventive et éducative** estimée utile pour la continuation de la pratique.

« C'est bien », « C'est bien ce que vous faites ! Avant les coques étaient plus grosses. Je suis contente de vous voir sur la plage », « C'est bien la prévention, c'est cool », « C'est super que l'on vous ait rencontré ; c'est comme [les gardes] dans les forêts », « C'est bien que vous m'ayez dit [que la fourche n'était pas autorisée] », « C'est sympa, on a appris quelque chose, c'est très bien. On a été à l'école », etc.

Le jugement de valeur positif de l'action est très souvent associé à un remerciement : les pêcheurs rencontrés **se sentent redevables**. Ils ont reçu des informations, une réglette, des conseils, des explications, une écoute.

« Merci ! », « Merci beaucoup ! » ; « C'est bien ! Je vous remercie ! », « Merci pour votre travail ! Je tiens à continuer à venir ici le plus longtemps possible ! », « Merci de votre gentillesse », « Merci pour vos conseils », « Mais c'est moi qui vous remercie ! », « Merci et au plaisir ! », « Merci, on a appris des choses ! », « C'est gentil », etc.

UNE PRESENCE SUR LE SITE POUR UNE DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Les actions sont bien perçues car elles s'inscrivent dans une démarche préventive et éducative estimée **nécessaire en amont des actions de contrôle et de sanction** connues des pêcheurs. Les actions d'évaluation des récoltes (mesure, tri) sont vécues comme « pédagogiques », faisant le lien entre les réglementations, les pratiques de pêche et l'état de la ressource.

Pertuis charentais : Regarder dans le panier et expliquer aux gens c'est très bien. La sensibilisation c'est la meilleure méthode. C'est pédagogique.

Pertuis charentais : Il faut continuer avec les réglettes, les dépliants et vous physiquement ! Ce qui est bien c'est la pédagogie, c'est de parler aux gens. Il y a des irréductibles qui ne comprennent que la répression et les amendes. Il faut aussi la pression, la crainte... mais pas trop non plus. Il y a un juste milieu à trouver.

Pertuis charentais : Le contact direct c'est très bien et plus formateur. C'est beaucoup plus porteur pour l'avenir... Cela va motiver les gens à communiquer les informations aux autres. C'est utile : il y a une amélioration du comportement. Avant il n'y avait personne pour sensibiliser. Aujourd'hui on en parle.

Pertuis charentais : C'est bien, on a une réglette pédagogique superbe ! Je pêchais avant quand j'étais plus jeune, mais je ne me souvenais plus. C'est bien de venir au contact des gens. On ne peut pas dire qu'on ne savait pas.

S'INSCRIRE DANS LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La rencontre avec les sensibilisateurs permet aux pêcheurs de s'inscrire dans le projet de développement durable de la pratique de pêche, en verbalisant les enjeux, via les thèmes de la transmission des ressources aux nouvelles générations et du sens de l'action :

« On n'est pas là pour piller. Faut que nos enfants en aient » ; « C'est pour nos petits enfants : qu'est-ce que l'on ferait avec 6 Kg ? », « Bravo ! Vous devez y être pour quelque chose [dans la régénération de la ressource] ! », « C'est bien que l'information passe. Je vais dire à mes petits-enfants que vous êtes passés », « Votre métier a du sens ! On est ravis », etc.

B- LA REGLETTE, OUTIL ET SYMBOLE DE LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE

La réglette, qui est présentée par les sensibilisateurs comme un cadeau, est très bien perçue par les pêcheurs, qui y trouvent un **outil personnel** pour mesurer leurs prises mais aussi un **rappel des règles** nécessaire à l'**ensemble de la communauté** de pêche et un **symbole du projet** de préservation de la ressource.

UN OUTIL DE MESURE

EPMO : Des fois on a des doutes sur la taille : merci c'est gentil !

Rade de Brest : On avait été contentes d'avoir la réglette il y a un an, et c'est bien de sensibiliser ceux qui ne connaissent pas, comme les touristes. Et puis c'est plastifié, c'est idéal. Je n'en avais pas trouvé en mairie. Il faudrait faire plus pour que ce soit efficace.

UN RAPPEL DES REGLES

La réglette, terme signifiant « petite règle », est un objet tout à fait bien nommé pour y inscrire les règles formelles et informelles de préservation des ressources de l'estran.

Si les sensibilisateurs ont tendance à minimiser sa portée normative (« Je vous donne une petite réglette », « c'est un petit outil »), les pêcheurs approuvent cette dimension règlementaire et actent que des règles sont nécessaires au maintien de toute activité sociale, dont la pêche de loisir.

EPMO: Il faut un règlement sinon il n'y aura plus rien.

Baie de Morlaix: « Pêcher intelligemment » Ah c'est bien ! C'est super ça ! Car personne n'ose faire la police. Nous quand on était jeunes on apprenait à maintenir le port propre, on ne voulait pas être considérés comme des ... Aujourd'hui les jeunes vident leurs poissons dans le port, ça pue. Et il y a des tessons de bouteilles. Tout le monde s'en fou.

UN OBJET SYMBOLIQUE

Au-delà de son usage d'outil de mesure effectif, la réglette est perçue comme un objet symbolique fort, un marqueur social de **l'objectif partagé de préservation de la ressource**. Cette fonction rejoint l'interprétation d'une sensibilisatrice qui perçoit le don de réglette comme un « passage de relai », au sens sportif. Le décalage entre le très bon accueil manifesté pour les réglettes et le constat de leur « oubli » (dans la voiture, le garage, etc.) lors d'une partie de pêche n'est pas le signe d'un échec de l'action de sensibilisation mais plutôt celui du **succès de sa haute fonction symbolique**, qui englobe et dépasse sa seule fonction de mesure.

EPMO: La réglette je la perds systématiquement ! C'est bien, c'est préventif. Il faut, sinon on fait n'importe quoi. Pour trouver les grosses [moules] ce n'est pas facile. Il faut que ça se renouvelle.

EPMO: J'en avais une l'an dernier, je veux bien en reprendre une. Je ne l'ai pas prise mais je sais les tailles. L'autre jour je me suis fait attraper car j'avais 3 seaux. La réglette c'est bien car ça fait réagir les gens. Moi j'aime bien la mer. C'est efficace car les gens, ça les fait réfléchir.

La contradiction entre l'enthousiasme pour la réglette et les écarts d'application des règles peut faire douter les sensibilisateurs. C'est bien là l'enjeu et la difficulté du projet Life : sensibiliser des individus puis accompagner le changement à une échelle collective, globale, en ne se laissant pas désarçonner par les contradictions et paradoxes apparents, les

décalages entre l'échelle individuelle et collective, entre l'échelle de temps à court, moyen et long terme.

Pertuis charentais : Quand je soulève les pierres je les remets. Au cours des années on est sensibilisé, on fait attention. On peut être soi-même borderline, mais... c'est très bien ce que vous faites, il faut continuer !

Ce pêcheur des Pertuis charentais formule bien ces décalages : au cours des années, il a acquis la « bonne pratique » de retournement des roches. En rencontrant la sensibilisatrice, il constate que certaines de ses pratiques seraient aussi à changer, au nom d'un projet de renouvellement de la ressource auquel il adhère. Il encourage donc les actions menées. Il sait qu'elles sont efficaces car lui-même a déjà changé ses pratiques par le passé : les autres changeront de la même façon. Et si on lui laisse le temps, il pourrait à nouveau changer ses habitudes, pour un projet auquel il adhère.

Ainsi, le renvoi de l'action de sensibilisation vers les autres pêcheurs (les touristes, les néophytes, etc.), qui peut être interprétée par les sensibilisateurs comme une dénégation, une déresponsabilisation des pêcheurs, peut aussi être interprété comme **l'amorce d'une socialisation nouvelle**, d'une mise en société avec ses règles propres, en lien avec un projet auquel on adhère.

Pertuis charentais : Je ne savais pas pour la taille et le poids, et je ne suis pas la seule à ne pas savoir. Les gens ramassent n'importe quoi. Ça peut servir à d'autres : c'est plutôt positif pour des gens comme moi qui ne viennent pas souvent.

La mise en conformité des pratiques de pêche avec les nouvelles règles socialisées par les sensibilisateurs **est une acculturation** qui sera **plus ou moins longue et facile en fonction des cultures d'origine des pêcheurs** : très courte pour les néophytes en demande de socialisation, et beaucoup plus longue lorsque les pêcheurs pratiquent déjà d'une façon qui leur est propre, ou plutôt propre à un groupe social et culturel le plus souvent peu ou pas connu des sensibilisateurs, qu'il s'agira alors de découvrir et comprendre pour accompagner ces acteurs dans le changement de leurs pratiques.

C- UNE PRESENCE LEGITIME POUR RAPPELER LES REGLES

La présence des sensibilisateurs sur le site est très bien perçue, apportant **une information et/ou un rappel de réglementations** souvent complexes, ce qui permet aux pêcheurs d'être en mesure de les respecter.

RAPPELER LES REGLES

Au-delà de l'apport de connaissances, la présence des sensibilisateurs sur le site **symbolise l'existence des règles**, amorçant ainsi une nouvelle forme de socialisation de l'estran.

Pertuis charentais : C'est très bien d'être informé. C'est un garde-fou car certains se croient tout permis. C'est important de voir que l'on ne peut pas tout faire.

Baie de Morlaix : ça fait 40 ans que l'on pêche et on n'a jamais rencontré personne... Il faudrait plus de monde, même pour nous ! La plupart des gens ne connaissent pas la réglementation. C'est bien d'être prévenu. C'est sympa. Les gens font plus attention qu'avant. Ma femme pêche au trou : elle ne ratisse pas la moitié de la plage...

Baie de Morlaix : Il faut venir et faire des réflexions, et on se corrige. Il faut venir faire du contrôle. On veut un panneau avec les dimensions.

Pertuis charentais : C'est très bien ce que vous faites ! Je ne pensais pas que la taille réglementaire était si grosse ! Les plus petits, dans l'esprit, on ne sait pas les laisser ...

Pertuis charentais : J'ai déjà une réglette, je connais l'information mais c'est bien de rappeler l'information.

Rade de Brest : C'est bien car ça montre que des gens s'intéressent, font attention à la mer... Car on a encore le droit d'aller à la pêche ! Quand il n'y aura plus le droit...

UNE LEGITIMITE QUE LES PECHEURS N'ONT PAS

Les actions de sensibilisation sont d'autant plus jugées nécessaires que les pêcheurs qui **souhaitent eux-mêmes informer et sensibiliser** aux bonnes pratiques leurs « voisins » d'estran **se font rembarrer**, notamment lorsque la socialisation des sites de pêche se fait sur le modèle de l'appropriation privée d'un espace « libre ».

EMPO : C'est très bien de sensibiliser les gens ! Je me suis accroché avec quelqu'un. J'ai essayé de ne pas l'attaquer d'emblée mais il m'a répondu : « J'en ai rien à foutre, j'habite ici ». Pourtant ce n'est pas difficile : 5 litres, 4 cm... Ça m'arrive quelque fois d'aller voir les gens quand ils ont un couteau [outil interdit] : en général je n'ai pas un bon accueil. Et pourtant, ce sont les premiers à râler quand il y a une fermeture ! Moi je viens pour passer 2 heures, de quoi faire des moules frites en famille, pour que ça reste un plaisir. L'an dernier j'ai écrit au député : avant de fermer les gisements il faudrait faire appliquer la réglementation... Je viens 1 à 2 fois par mois ; je tiens à préserver la ressource. Mais le message n'est pas toujours facile à faire passer. Que faire ? L'information n'est pas toujours relayée dans les journaux, c'est un peu flou et les panneaux ne sont pas clairs : j'ai dû les expliquer aux gens.

EPMO : L'autre fois il y avait un monsieur qui utilisait un râteau, un particulier. Je lui ai dit qu'il ne faut pas arracher les grappes mais il a répondu qu'il faisait ce qu'il voulait.

EPMO : C'est très bien de sensibiliser les gens ! Moi j'ai acheté un seau de 5 Litres et j'ai ma petite jauge de 4 cm. Ici il n'y a pas souvent de contrôle. Je me suis déjà accroché avec quelqu'un qui ne respectait pas les réglementations...

Pertuis charentais : C'est bien ce que vous faites ; hier je me suis fâché avec des gens qui prenaient des pétoncles trop petits. Mais je n'ai pas réussi à communiquer avec eux car je n'avais pas la légitimité : c'est dommage... Donnez-moi d'autres réglottes et dépliantes !

Baie de Morlaix, Stand : J'ai dit aux autres sur l'estran de ne pas ratisser avec les râtaux : ça dévaste et ça devrait être interdit. Je connais des pêcheurs comme moi qui disent aux autres, aux touristes, de respecter, qui montrent même leur réglotte aux autres.

Baie de Morlaix : Ici personne ne cherche les palourdes au trou ; là-bas j'ai vu des gens qui prennent des seaux de palourdes de 20 mm. C'est très difficile de faire de la prévention. Les gens ne sont pas au courant. Un jour j'ai eu le malheur de dire au gars qu'il prenait des petites et je me suis fait envoyé promener. Quand les gens viennent me voir je leur explique que quand elles font 40 mm c'est qu'elles se sont reproduites au moins une fois. Je ne vais pas voir les gens mais je donne l'info à ceux qui viennent me voir (4 personnes en 15 jours). Je le fais car c'est civique. Je suis chasseur. Je ne chasse plus car il n'y a plus rien à chasser. C'est le même problème ici : avant il y avait plein de couteaux et il n'y en a plus. C'est bien ce que vous faites mais c'est dur car les gens ne pensent pas à la conservation du gisement. Pour que ce soit efficace il faudrait faire à une plus grande échelle et qu'il y ait plus de contrôle. C'est l'effet de présence, mais en 18 ans que je pêche ici c'est la première fois que je vous rencontre. Il faudrait aussi communiquer dans les livrets d'accueil des campings : les gens n'ont pas l'information.

D- UNE FORME DE CONTROLE

L'estran est un espace naturel singulier, aujourd'hui largement approprié de façon individuelle pour une socialisation à terre. **L'activité de pêche sur l'estran est peu socialisée en soi** : les pêcheurs n'y viennent pas pour s'y rencontrer mais pour prélever, le plus souvent en silence et de façon affairée, une récolte qui sera partagée à terre - en revanche, les secrets des coins de pêche restent bien gardés. Ces activités de pêche sont certes souvent menées en couple, en famille ou entre amis, mais le groupe reste dans un entre-soi. Les pêcheurs d'une même grève, mais qui n'appartiennent pas au même groupe de pêche, ne se réunissent pas en haut de site pour échanger sur leurs prises et l'état du gisement. Ils regagnent au plus vite leur voiture puis leur domicile où les prises seront transformées pour être dégustées, et/ou stockées, et/ou distribuées au voisinage. Les réglementations et l'état des ressources sont peu ou mal connus des usagers et les activités de contrôle sont rares et

menées le plus souvent dans un objectif de sanction et non pas de prévention. Elles restent extra-ordinaires, et contribuent ainsi au maintien de l'éstran dans un entre-deux social.

Dans ce contexte, les actions de sensibilisation sont perçues favorablement comme un contrôle, dans tous les sens du terme de la langue française : un **examen** des récoltes, une **vérification** de leur conformité, une **surveillance** des pratiques de pêche et de l'état des ressources, une **maîtrise de la pression de pêche** et donc de la préservation des ressources, une **maîtrise de soi-même**, en tant que pêcheur toujours tenté de prendre plus, gros et petits.

Il est intéressant de souligner que **la fonction de sanction**, qui caractérise le contrôle aux yeux des sensibilisateurs, **ne fait pas partie de la définition** du mot⁹⁰.

UN CONTROLE COMME UN AUTRE

DES SENSIBILISATEURS QUI CONTROLENT

Sur l'éstran, les sensibilisateurs sont perçus comme des contrôleurs, soit par référence au sens courant de la langue, soit par confusion avec les agents de contrôle ayant des pouvoirs de police (Affaires maritimes, gendarmerie maritime, brigade nautique de la gendarmerie, ONCFS, gardes assermentés, etc.).

EPMO: L'an dernier on avait été contrôlés, la dame nous avait dit que c'était bon pour la quantité dans le seau et elle nous avait donné la même chose [la réglette].

EPMO: On va aller en prison ! [sur le ton de l'humour]

Baie de Morlaix, famille qui demande des réglettes: Cette année on a fait attention car vous contrôlez et ça se dit.

UN CONTROLE ATTENDU

La fonction de contrôle est souvent saluée par les pêcheurs en attente d'une gestion commune des ressources, notamment lorsque leur diminution est constatée.

Pertuis charentais: « C'est bien ce que vous faites, vous contrôlez ! » - « Mais on ne va pas vous mettre d'amende ! » - « Ah bon ? »

Pertuis charentais: Ah ! C'est la première fois que l'on voit quelqu'un ici ! Souvent il n'y a pas de contrôle, rien ! Il faudrait plus de contrôle car les pétoncles sont grosses comme on ongle !

⁹⁰ Rey A., 2001, p. 552-553.

Pertuis charentais : C'est la première fois que je vous vois ! Je vais souvent à Ré et il y a des écogardes : c'est très bien car les gens abusent. Il y a des tracteurs qui pillent les bancs d'huîtres sauvages... J'ai regretté qu'il n'y ait pas d'écogardes ici !

Les sensibilisateurs précisent alors aux pêcheurs qui les confondent aux agents de contrôle dotés d'un pouvoir de police que leur action diffère de ces derniers : ils ne possèdent pas le pouvoir de verbaliser ni celui d'imposer de rejeter leurs prises à l'eau.

UN GENRE DE CONTROLE

D'autres pratiquants perçoivent d'emblée que l'action des sensibilisateurs diffère de celle des agents de contrôle de l'Etat qui exercent un pouvoir de répression, et apprécient la dimension pédagogique et préventive de l'action. Néanmoins, ils déclarent que celle-ci est « un genre de contrôle », dès lors que les sensibilisateurs interviennent directement auprès d'eux, jettent un œil sur la récolte, la pèse, la mesure et la trie.

Baie de Morlaix : Je suis pour les contrôles ponctuels, mais pas pour sanctionner, comme vous qui êtes présents sur le terrain pour nous montrer. Pour moi vous faites du contrôle : les gens sont intelligents ! [sous-entendu : vous ne pouvez pas les berner en leur disant que vous ne faites pas de contrôle]

Rade de Brest : C'est un genre de contrôle, mais pas appuyé. C'est obligé !

Rade de Brest : C'est un genre de contrôle : c'est une sensibilisation et du contrôle, mais sans verbaliser. C'est important car les gens font n'importe quoi. Nous-mêmes on se dit que la taille est limitée, mais on sait que quand on est en train de faire, de pêcher, on ne voit pas trop.

L'attribution d'une **identité de contrôleurs est valorisée aux yeux des pêcheurs**, en **décalage avec la gêne exprimée par les sensibilisateurs** qui ne veulent surtout pas être perçus comme des agents de contrôle, s'identifiant plutôt à des gestionnaires, des éducateurs à l'environnement ou à des scientifiques. Cette perception positive, par les pêcheurs, de « ce genre de contrôle » est **liée à la posture des sensibilisateurs**, fondée sur un **échange qui se veut égalitaire** et qui évite le rapport de force. En effet, les pêcheurs ne sentent pas entravés dans leur l'action de pêche ni agressés.

Rade de Brest : C'est un petit contrôle car ils voient ce qu'on a pêché, mais ils ne vont pas nous embêter dans notre action de pêche.

Pertuis charentais : On ne se sent pas agressé. Les personnes qui font de la sensibilisation sont gentilles, elles ne sont pas agressives.

Le **rôle de surveillance des pratiques et de l'état des ressources** est l'une des conditions identifiée par Elinor Ostrom⁹¹ pour une gestion durable des ressources naturelles. Ce rôle de

⁹¹ Ostrom E., 2010 (1990).

surveillance a plusieurs particularités qui **rejoignent** en partie les fonctions exercées aujourd'hui par les sensibilisateurs : **rendre-compte aux usagers** des résultats des activités de surveillance et appliquer un **système de sanction graduelle peu coûteux**, qui commence d'abord **par un rappel des règles**. Les surveillants peuvent **aussi être des usagers mandatés** pour ce rôle.

2- PERCEPTION DES MESSAGES PAR LES PECHEURS

L'action de sensibilisation est très favorablement perçue par les pêcheurs qui adhèrent au projet de renouvellement de la ressource et de la pratique. La dimension de contrôle inhérente à l'action, liée à l'évaluation de la pêche en regard des réglementations, qui gêne de nombreux sensibilisateurs, est paradoxalement bien perçue par les pêcheurs, dès lors qu'il s'agit d'information, de prévention et non pas de sanction. Au-delà de la démarche de sensibilisation, comment les différents types de messages donnés sont-ils perçus ?

Une équipe Life a entrepris de mener en 2016 une petite enquête auprès des pêcheurs pour connaître leur perception de la sensibilisation. Les retours des quelques pêcheurs rencontrés sont similaires à ceux recueillis précédemment : « C'est bien votre projet, on est d'accord ! ». Ces réponses sont néanmoins jugées peu satisfaisantes par le coordinateur : « Il faudrait repenser la façon de le faire ». En effet, des incompréhensions existent entre pêcheurs et sensibilisateurs, notamment sur la taille minimale et de la quantité maximale. Il convient de se pencher sur la perception des messages, tant pour ceux source d'incompréhension que pour ceux qui font consensus.

A- LES « BONNES PRATIQUES » VALORISEES PAR LES PECHEURS

Outre le respect des tailles, quotas, outils, périodes et zones de pêche réglementaires, plusieurs autres « bonnes pratiques » de pêche (non réglementées), sont mentionnées par les sensibilisateurs et inscrits sur la réglette : faire le tri de la pêche sur le lieu de prélèvement, ne pêcher que ce que l'on est certain de consommer, laissez les femelles portant des œufs, utiliser des outils non destructeurs et ne pas retourner les pierres.

L'enquête a permis de relever deux des « bonnes pratiques » citées qui sont appropriées et valorisées sur les territoires de pêche : remettre les pierres et utiliser des techniques douces.

REMETTRE LES CAILLOUX

La pratique de remettre les roches en place est apparue comme appropriée par les personnes rencontrées.

Certains pêcheurs évoquent d'emblée au sensibilisateur que lorsqu'ils rencontrent des cailloux blancs, ils les retournent. L'indignation s'exprime souvent. L'analogie entre le rocher et l'habitat des espèces est évoquée par cet habitué :

Rade de Brest : Les cailloux c'est la maison des Ormeaux ! Je l'ai dit l'autre jour à un vieux : « Et si je prends votre maison et que je la déplace ?! ».

Remettre les cailloux en place est même perçu comme un trait identitaire pour ce « breton » habitué de la pratique :

Rade de Brest : Bien sûr que je pense à remettre les cailloux en place ! Je suis breton ! Mais des fois on ne sait pas trop le bon côté car ils ont recommencé à faire leur vie dans l'autre sens.

Les sensibilisateurs précisent le nombre d'espèces pouvant se développer sous un rocher et le nombre d'années pour que l'écosystème se reforme. Quand l'indignation des pêcheurs envers leurs pairs est forte, dans un souci d'apaisement des conflits, ils précisent que des rochers peuvent parfois être retournés par la force des vagues.

UTILISER DES TECHNIQUES DE PRELEVEMENT DOUCES

PECHER AU TROU

La technique de la pêche au trou est fortement mise en avant par ceux qui la pratiquent. C'est une pratique distinctive⁹², qui demande un apprentissage et permet de se différencier de pêcheurs moins expérimentés.

Pertuis charentais : Pour la pêche, il faut être initié. C'est comme au temps des braconniers avec les collets : pour la chasse et la pêche faut être initié jeune. Moi ça fait 40 ans que je pêche la palourde au trou.

Repérer le coquillage au trou permet de ne pas ratisser « bêtement », à l'aveugle. En pêchant au trou, on ne « laboure » pas la plage. On ne laisse pas (autant) de trace. On ruse avec l'animal. On le débusque. Le champ lexical renvoie aux pratiques de chasse et de cueillette dans un milieu naturel « sauvage »⁹³, qui s'oppose aux pratiques de l'élevage et de la culture. Notons que le bénéfice de la pratique pour le milieu semblerait en fin de compte secondaire en regard du plaisir de la chasse que procure la technique « au trou »⁹⁴.



⁹² Bourdieu P., 1979.

⁹³ Dalla Bernardina S., 1996.

⁹⁴ Papinot C., 2003, p. 110.

Les sensibilisateurs encouragent cette pratique, tout en indiquant que certains milieux naturels (sables grossiers, etc.) ou certaines conditions météorologiques la rendent difficile voire impossible. Ils précisent également que le nombre de trous dépend de l'espèce pêchée.

CUEILLIR A MOULE

Sur le territoire des EPMO, les outils de la pêche des moules sont réglementés : les couteaux sont interdits dans deux départements afin de ne pas favoriser le raclage des moules à même les rochers. Il est conseillé d'utiliser une cuillère ou la main.

EPMO : Je prélève à la main à l'ancienne, pas comme les autres ils font. Quand il n'y en aura plus ils vont pleurer.

EPMO : Il y en a qui nettoient chez eux. Nous notre seau est propre ; on laisse les bébés moule sur place.

EPMO : On fait à l'œil avec la cuillère. On ne fait pas comme d'autres, on n'arrache pas. L'autre jour il n'y avait que nous avec de petits seaux. On était choqués : même en famille ils viennent avec les râpeaux... Non, ce n'étaient pas des pros.

Une cuillère à la maille, prélevant les moules choisies à la bonne taille l'une après l'autres



Au premier plan les platiers « ratissés » par les professionnels munis d'outils impactants. A leur côté, des pêcheurs loisir « cueillant » à la main.



Les pêcheurs rencontrés « cueillent à moule », une à une, à même le rocher, afin de « préserver le gisement ». Si parfois ils possèdent des couteaux, c'est pour les « nettoyer » une fois qu'elles sont cueillies. L'utilisation des râteaux par d'autres usagers, professionnels ou non, est une source d'indignation forte, car cette technique « met à nu » les rochers sans distinction de taille, « dégrappe » les grosses moules comme les petites qui, pour une part, ne se « raccrochent » pas. Les conflits sont amplifiés quand les professionnels et les usagers pêchent côte à côte sur le même site.

Dans ce cas, les sensibilisateurs tentent d'apaiser les conflits en donnant des informations sur les contraintes de la profession, sur l'estimation de la pression des pêcheurs pros et de loisirs, sur la capacité des moules à se raccrocher et sur les possibilités d'échanger sur ces questions au sein des instances de concertation du tout jeune parc marin.

B- TAILLES, QUANTITES ET LOGIQUE DE BIENS PUBLICS

DES REGLES DIFFEREMMENT COMPRISES

La réglementation qui fixe la taille minimale des espèces pêchées est calculée de façon à ce que ces dernières « puissent au moins se reproduire une fois ». La logique qui sous-tend la réglementation n'est cependant pas perçue par tous les pêcheurs.

« Si vous pêchez les coquillages trop petits, il n'y en aura plus » déclare un sensibilisateur. « Ah, c'est pour ça ? » rétorque un pêcheur.

Deux interprétations « concurrentes » à la raison naturaliste sont évoquées :

« Laisser les petites pour les autres pêcheurs », une proposition qui renvoie à une logique de prélèvement des ressources gérées en « bien public ».

« Laisser les petites pour qu'elles grossissent et soient meilleures à manger », une proposition qui renvoie implicitement à une méconnaissance de la reproduction des coquillages.

DES RESSOURCES APPROPRIÉES EN BIEN PUBLIC

Baie de Morlaix : « Connaissez-vous les raisons de la réglementation sur la taille ? » : « C'est pour que les gens ne prennent pas tout ».

Pertuis charentais : « Connaissez-vous les raisons de la réglementation sur la quantité ? » C'est pour que tout le monde en ai un peu. Cette année il y en a pas mal.

Pertuis charentais: C'est normal qu'il y ait une réglementation, sinon les gens viendraient avec une remorque. Est-ce que je pense au renouvellement de la ressource ? Non, je ne pense pas à ça...

La logique sous-jacente est celle d'usagers qui s'approprient des ressources gérées en propriété de « biens publics »⁹⁵, c'est-à-dire dont la gestion incombe uniquement à l'Etat et non aux usagers.

Ces derniers obéissent à la loi de la concurrence entre appropriateurs des ressources disponibles, dans la limite des réglementations qui sont instituées et appliquées par l'Etat. Cette logique d'appropriation de biens considérés comme publics favorise leur prédation par les usagers jusqu'à épuisement du stock, la seule limite étant les actions d'application des règles par les agents de l'Etat, via une action de répression. La logique de la propriété de biens publics est articulée avec celle de la propriété de biens privés, exclusive, incarnés par la propriété individuelle. Cette logique de prédation de biens publics est confortée par le statut de l'estran, « domaine public inaliénable », où les pêcheurs de loisir « réclament le moins de contraintes possible dans un espace de liberté »⁹⁶.

Cette logique de gestion des ressources naturelles est effectivement celle appliquée en France. Le projet Life, qui vise à impliquer les usagers dans la gestion des ressources (via les actions de concertation, diagnostic et sensibilisation) relève d'une autre logique de gouvernance : celle de la propriété de « biens communs », qui relèvent d'un « faisceaux de droits distribués ». Elinor Ostrom différencie la logique d'appropriation de biens considérés comme publics de celle d'une appropriation de ressources gérées « en communs », c'est-à-dire avec les usagers, en concertation avec les différentes instances responsables concernées.

DES RESSOURCES BONNES A MANGER

Outre cette logique de prédation de biens considérés comme publics, l'enquête auprès des pêcheurs montre qu'une des logiques sous-tendant le respect de la maille est de laisser les petits coquillages grossir afin qu'ils aient une taille qui soit « bonne à manger ». La notion de reproduction n'est pas évoquée.

Pertuis charentais [en réponse à la présentation de la taille minimale] : Ben oui, sinon c'est trop petit il n'y a rien à manger. La palourde se mange presque crue, quand elle est presque ouverte. Avant on la fait dégorger pour enlever le sable.

⁹⁵ Orsi F. et Coriat B., 2015.

⁹⁶ Fichou J.-C., 2008, p. 167.

Cet argument est d'ailleurs souvent utilisé par les sensibilisateurs, qui ne se doutent pas que pour une part non négligeable des pêcheurs rencontrés⁹⁷, la notion de reproduction des coquillages au-delà d'une certaine taille n'est pas connue.

Baie de Morlaix : Connaissez-vous les raisons de la réglementation sur la taille ? « C'est pour qu'il y en ait des plus grosses ».

Pertuis charentais : « On en a ramassé trop ? » « Oui Il faut en laisser pour tout le monde et sinon il n'y aura plus rien pour la reproduction ». « Ah, Il y a des mâles et des femelles ? » « Oui il faut qu'il y ait des petits ». « Et si on prend en dessous de la taille ? » « Il n'y aura plus de reproduction ».

C- QUANTITE ET FONCTION SOCIALE DE LA PECHE A PIED

« Pêcher que ce que l'on est certain de consommer » est une « bonne pratique » de pêche en général connue et approuvée par les pêcheurs. « La quantité autorisée c'est celle que l'on peut manger ! ».

Pertuis charentais : Vous pouvez regarder ! On mange tous les jours notre pêche donc on n'a pas besoin de stocker.

Pertuis charentais : On a pris que 12 palourdes chacun. Plus, ça ne sert à rien, ça va se perdre ! C'est que pour faire un repas.

Ces pêcheurs s'accordent ainsi pour se distinguer de ceux qui « pillent » ou « revendent » : pêcher est avant tout une pratique de plaisir⁹⁸. Cependant, le malentendu et l'incompréhension se font jour quand d'autres logiques sociales entrent en jeu : **nourrir sa famille et son voisinage** ou **stocker la récolte pour étaler sa consommation dans le temps**. Cette dernière problématique n'est pas nouvelle : l'apparition du congélateur dans les années 1970 avait déjà suscité des craintes de la part des professionnels⁹⁹.

PECHER POUR LE REPAS FAMILIAL

Dans les EPMO, la pêche à pied des moules est une pratique sociale forte : il s'agit de « cueillir à moule » pour le repas familial.

⁹⁷ Lors des temps de terrain pendant lesquels j'ai essayé d'approfondir cette question (principalement en Baie de Morlaix), environ 1 personne sur 10 n'avait pas connaissance des modalités de reproduction des coquillages.

⁹⁸ Voir Fichou J. F., 2008, pour l'histoire des relations entre pêche loisir et professionnelle. On y apprend que dans la région de Brest, la revente de la pêche loisir a été tolérée, jusque dans les années 1970, en regard de l'appoint financier qu'elle représentait (p. 177). Si la vente de la pêche plaisance est interdite depuis Colbert, ce n'est qu'en 1985 qu'il est précisé que le décret s'applique aussi à la vente des coquillages ramassées.

⁹⁹ Id., p. 183.

EPMO : Je pêche à la cuillère ½ seau et je m'en vais. C'est pour moi et madame. On essaie de prendre les plus grosses.

La quantité autorisée n'est pas respectée quand il faut composer un repas pour plus de quatre personnes ou lorsqu'il convient d'en rapporter à l'ensemble des membres de la famille. Les raisons économiques sont avancées.

EPMO : Tout le monde n'a pas l'argent pour acheter les moules.

EPMO : C'est 5 Litres ? Pour un gars comme moi ne vient pas tous les jours ?! J'ai un garçon et une fille : je n'ai pas assez avec 5 Litres. Les gendarmes maritimes devraient être là aux grandes marées. Heureusement qu'il y a la fermeture des gisements. 5 Litres c'est un peu court ; il faudrait que soient tolérés au moins 10 Litres, pour un pêcheur comme moi qui ne vient pas tous les jours. J'ai ma belle-sœur, ma fille et leurs enfants... Il leur faut au moins 3 Litres. Et ma femme elle ne peut pas venir car elle a une prothèse.

EPMO : Le petit ouvrier du coin a le plaisir de prendre son kilo de moules plutôt que de l'acheter à 3,5 € le Kg à Calais. Nous on vient car on a des enfants. Ce n'est pas rien. La moule n'est plus le repas du pauvre comme dans le temps... C'est devenu cher. Nous on compte 800 g pour 1 personne.

Pertuis charentais : ça fait cher si on achète ses huîtres. Et elles n'ont pas le même goût que les sauvages.

Cette pratique de prélèvements supérieurs à ceux autorisés, pour les repas familiaux, ne s'oppose pas à l'idée d'un contrôle, d'une réglementation et de la fermeture des gisements en vue de leur protection. Ces deux logiques peuvent apparaître paradoxales aux gestionnaires de la ressource : il convient alors de comprendre les logiques sociales et culturelles qui les sous-tendent.

La fonction économique de la pêche à pied est évoquée sur d'autres territoires, en cas de faibles revenus :

Rade de Brest : Moi je viens tous les jours, presque 365 jours par an, comme je n'ai pas beaucoup de retraite (900 €/mois), c'est pour manger. Je pêche tout : palourdes, praires, coques, pétoncles et huîtres.

Rade de Brest : On vient ici pour manger des choses que l'on ne peut pas acheter, comme le homard ! Moi je suis au RSA, et j'ai l'autorisation de pêcher.

PECHER POUR LE VOISINAGE

L'activité de pêche a une fonction sociale importante : une fois de retour dans son quartier, il s'agit de « distribuer » sa pêche pour faire plaisir et/ou fournir le repas de personnes qui en

ont besoin, et gagner ainsi en capital social¹⁰⁰. Ces pratiques peuvent aussi convoquer les « solidarités maritimes »¹⁰¹ traditionnelles.

Pertuis charentais : C'est très bien la sensibilisation. C'est une nécessité : il ne faut pas faire n'importe quoi. Nous on vient par plaisir, de Niort, on est dans un comité de quartier qui marche très bien ! On a pris plus [que la quantité autorisée] car c'est pour les amis ! 2 kg ce n'est pas grave : l'autres fois les gendarmes étaient là et ne disaient rien.

EPMO : Je me suis fait attraper car j'avais 3 seaux. Je distribue beaucoup de moules aux voisins et j'ai 6 enfants. Je ne revends pas ! C'est pour faire plaisir aux gens. Souvent il y a des gens qui gaspillent. Moi s'il y a des restes je fais une omelette aux moules. Votre action c'est efficace car les gens ça les fait réfléchir.

Baie de Morlaix : On donne un bol, une casserole aux petits vieux d'à côté de chez nous.

Parfois le don au voisinage n'est pas désintéressé : il acte une dette qui devra être soldée en retour¹⁰². Le troc est ici explicite. Il s'agit de la « débrouille », « qui est valorisée, caractérise les catégories populaires et offre l'occasion d'améliorer le quotidien ».¹⁰³

Baie de Morlaix : Moi je fais du troc avec la mamie d'à côté : je lui échange mes coques contre des patates et des artichauts.

CUEILLETTE DE SAISON ET CONSERVATION

L'activité de pêche à pied est assimilée à une activité de cueillette sur certains territoires. Des pêcheurs de moules rencontrés dans les EPMO reprennent même les sensibilisateurs qui parlent de pêche : « Je ne pêche pas : je cueille ! ».

L'analogie avec l'activité de cueillette de fruits sur une branche s'exprime par le terme d'une « grappe » de moules, au sein de laquelle il s'agit de « cueillir » chaque moule, en la sélectionnant en fonction de sa taille. Sur d'autres territoires de pêche à pied, les pêcheurs font également la comparaison avec la cueillette de champignons ou de fruits.

Baie de Morlaix : C'est comme pour les champignons : je prends juste ce dont j'ai besoin. Il en faut pour tout le monde.

Pertuis charentais : Moi je prends toujours un couteau pour manger les huîtres sur place. C'est meilleur, c'est comme pour les fruits à manger aux arbres !

¹⁰⁰ Bourdieu, P., 1979.

¹⁰¹ Chlous-Ducharme F., et Lacombe P., 2011, p. 79-80.

¹⁰² Mauss, M., 1991 (1950).

¹⁰³ Chlous-Ducharme F., et Lacombe P., 2011, p. 79.

Cette comparaison entre les fruits de mer et les fruits à terre est reprise par un pêcheur pour proposer une façon durable de gérer la ressource :

Pertuis charentais : Avant on revenait de la pêche avec des paniers pleins... On a eu tort ! Aujourd'hui les jeunes sont plus sensibles. Il faut revenir aux saisons. Par exemple, pour les palourdes, en hiver elles sont immangeables ! Il ne faudrait pas en pêcher avant mai : ce n'est pas bon, il n'y a rien dedans. C'est tout le problème des fruits hors-sol qui n'ont plus de goût !

Prendre en compte la logique sous-jacente à la cueillette peut permettre de mieux comprendre des comportements observés, notamment de stockage et de conservation, qui peuvent entrer en concurrence avec la réglementation sur la quantité.

Les travaux anthropologiques sur la cueillette montrent que cette activité est toujours associée à l'idée d'une utilité¹⁰⁴. Si la cueillette des moules peut être plaisante, elle est avant tout destinée à être utile à l'économie familiale et du voisinage, tout en n'étant pas une activité professionnelle.

Baie de Morlaix : Ça fait 60 ans que je vais aux bigorneaux. Quand j'arrive il y a des cailloux retournés que j'ai remis en place. Je pense qu'il y a de la revente. Ils viennent à 3-4 avec des femmes et des enfants. Or ce n'est pas la peine de retourner les rochers car il y a suffisamment de bigorneaux dehors. Moi je vais plus tôt en saison, je mets au congélateur car en juillet-août il n'y en a plus. Je fais quelques sachets pour les petits enfants. Et en septembre-octobre je vais aux champignons.

Ce pêcheur ramasse les bigorneaux comme il le fait plus tard pour les champignons : il dit faire des stocks pour la famille, mais en petite quantité, pas comme d'autres qui ne respectent pas l'écosystème ni les quantités, et qu'il accuse de revente. La sensibilisation s'est bien passée, ses pratiques sont dans les règles.

La rencontre avec une dame qui elle aussi pêche en vue de faire du stock a été plus tendue, bien qu'elle se soit terminée de façon plaisante, sur des conseils de recette :

Baie de Morlaix, dame qui remonte avec un panier de coques sous-maillées et dépassant les quantités autorisées : Non je ne vais pas les jeter. J'imagine que je n'ai pas si mal trié, et je reviens moins souvent si j'en prends plus. Je les fais cuire, je les congèle et j'en mange à mon rythme, pendant 6 mois. Je crois que je reste une citoyenne modèle : je ne fais pas du pillage. Et si vraiment c'est du sérieux le risque de disparition de la ressource, il faudrait une interdiction formelle et que les gendarmes patrouillent. Ce serait dommage car c'est un plaisir de pêcher, de cuisiner et de manger !

¹⁰⁴ Coujard J. L., 1982, p. 261.

Ce qui est frappant dans la rencontre avec cette dame, c'est sa volonté de se définir comme une personne citoyenne, qui ne pille pas la ressource : certes elle en prend plus que ce qui est autorisé, mais c'est pour revenir moins souvent. La réglementation portant sur la quantité n'est pas acceptée.

En revanche, les arguments du sensibilisateur concernant la taille n'ont pas été contestés et l'idée d'une disparition de la ressource est prise au sérieux : dans ce cas, cela mériterait même une interdiction de pêche. La fermeture des gisements dans les EPMO est également approuvée par les pêcheurs à pied qui « cueillent à moule », et portent haut et fort le souci du renouvellement de la ressource. Leur connaissance sur l'état des gisements est facilitée par le fait qu'à chaque marée, ils peuvent apprécier la taille et le développement des moules et plus particulièrement des naissains.

D- LES REGLES POUR SOI ET POUR LES AUTRES

Les récriminations envers les pêcheurs professionnels sont exprimées sur tous les territoires enquêtés, et avec plus de force sur les sites où exercent les professionnels. Des historiens comme Fichou (2008) et Legué-Dupond (1994) montrent la construction singulière et complexe des relations entre pêche de loisir, pêche professionnelle et Etat.

Les récriminations des pêcheurs rencontrés reposent sur un sentiment d'injustice vis-à-vis de règles qui sont différentes pour les professionnels, concernant la maille, les quantités et les catégories sanitaires¹⁰⁵. Les règles pour les pêcheurs de loisir sont estimées trop strictes en regard de la perception d'une faible pression de la pêche de loisir vis-à-vis de la pêche professionnelle, sur l'estran et en mer : « Ce sont les petits qui trinquent ». La perception de l'épuisement des ressources sur l'estran est liée à celle de la mer, notamment pour les pêcheurs à pied qui pratiquent également la pêche en mer.

Ces plaintes sont associées à un sentiment de colère vis-à-vis de professionnels dont les pratiques sont jugées destructrices de la ressource, notamment par les outils utilisés et les quantités autorisées. Une colère est également exprimée envers ceux qui sont accusés d'avoir pillé la ressource locale pour la vendre à des « étrangers » extra-nationaux (EPMO et Espagne) ou nationaux (Pertuis charentais et Bretagne).

¹⁰⁵ Voir Geffroy G. et Papinot C., 2005, sur la lutte symbolique entre catégories autochtones de salubrité et les catégories scientifiques remises en cause à l'aune de la représentation idéale du produit « naturel » « qu'on a soi-même produit, transformé, conservé, cuisiné », p. 174.

Ces situations ne sont pas faciles pour les sensibilisateurs, qui outre l'explication des règles et des pratiques bonnes pour la préservation de la ressource, sont sollicités pour apporter des réponses, explications et arguments apaisants aux plaintes concernant les droits et devoirs des autres usagers de l'estran.

PAPL ET PECHE EN MER

Quand les pêcheurs à pied sont aussi pêcheurs en mer, les échanges portent alors sur les nouvelles réglementations comme pour celle de la pêche au bar et sur la surpêche en mer.

Baie de Morlaix : Si je prends un bar trop petit il faudrait que je le remette à l'eau ? C'est ridicule.

Baie de Morlaix : On n'est pas les prédateurs N°1. C'est ridicule. D'accord pour interdire en juillet-août ou l'hiver pendant la période de reproduction. Moi je n'y vais plus en période de reproduction, mais les mecs ne jouent pas le jeu. Mais ce n'est pas nous qui allons supprimer la ressource. On me casse ça... Sinon il reste ça, les palourdes et les coques.

EPMO : Les moules c'est bien : 5Kg c'est assez. Mais les bars c'est n'importe quoi.

Les sensibilisateurs, le plus souvent, ne rentrent pas dans une discussion. Ils écoutent et demandent si la personne appartient à une association de pêche plaisance, qui pourrait être représentée dans les instances de concertation.

PAPL ET PARCS CONCHYLICOLES

La problématique de la pollution de l'estran par les déchets des activités ostréicoles (sur l'estran, prélevés dans les filets, et présentant parfois un danger les usagers de la bande nautique côtière) a été abordée sur les territoires concernés comme les Pertuis charentais et l'Ouest des Côtes d'Armor.

Les pêcheurs soulignent également l'information insuffisante portant sur l'interdiction de pêcher dans les parcs.

Pertuis charentais : On nous a insultés mais c'est écrit nulle part qu'on n'a pas le droit d'aller dans les parcs !

Pertuis charentais : Je ne comprends pas que l'on n'ait pas le droit de s'approcher des parcs. C'est abusif. La taille est bonne pourtant !

L'information par les futurs panneaux placés en haut des sites apparaît aux sensibilisateurs être une solution aux conflits. Néanmoins, les conflits liés à la présence de concessions ostréicoles sont aussi à mettre en parallèle avec la privatisation d'un espace vécu comme une propriété commune.

Les sensibilisateurs argumentent la légitimité de la présence des professionnels sur l'estran en précisant d'une part que c'est une location à l'Etat, et d'autre part que la situation est comparable avec celle d'à terre : qui pourrait reprocher à une personne qui loue un espace pour son activité professionnelle d'exiger que des visiteurs non autorisés n'y pénètrent pas ?

Ces arguments confortent l'idée que l'estran est un lieu pouvant être privatisé, idée qui s'oppose à celle d'un Commun, toujours menacé par la présence d' « enclosures » privatives. Les juristes s'intéressant aux Communs indiquent qu'il faut alors raisonner en « faisceaux de droits »¹⁰⁶, le droit d'exclure n'étant qu'un des droits à faire valoir, aux côtés des droits d'usage, de prélèvements, de gestion et d'aliénation. Des solutions pourraient être trouvées à partir d'une réflexion concertée sur la distribution de ces droits entre les différents usagers des ressources communes de l'estran.

PAPL ET PECHE A PIED PROFESSIONNELLE

UNE MECONNAISSANCE DU METIER ET DES FILIERES

Les remarques de pêcheurs à pied de loisir montrent la faible connaissance du métier de pêcheurs à pied professionnels ainsi que des techniques de traitement et des filières de commercialisation.

Baie de Morlaix : Il y en a qui font du gaspillage avec leurs charrettes ! Ah ce sont des professionnels ?! Mais pourquoi nous on ne doit pas prendre en dessous de 3 cm alors qu'en grande surface elles sont plus petites...

Baie de Morlaix : Il y a un problème quand les professionnels ramassent dans des zones fermées pour raisons sanitaires et qu'après ils vendent... Ah bon il y a des procédés pour purifier ?!

Pertuis charentais : Ce n'est pas normal que les coquillages que l'on trouve sur les marchés soient plus petits que la taille autorisée !

Dans les EPMO le récit d'une spoliation massive d'un gisement de coques par des professionnels venus « avec leurs camions » est souvent répété. L'intervention des professionnel avait été prévue afin de prélever les coquillages insalubres à la consommation de loisir mais salubres pour une mise en conserve via un traitement spécifique.

Cette information a bien entendu été donnée, mais elle reste inaudible pour les pêcheurs, comme tant d'autres informations données ailleurs, sur d'autres sujets. L'échec de ces

¹⁰⁶ Orsi F., 2015.

actions de communication peut être le symptôme de l'impossibilité de penser les biens de l'éstran, choses publiques et communes, comme pouvant être privatisée et exploitées comme cela peut se faire à terre.

Ainsi, ces situations de conflits autour des concessions, enclosures sur l'éstran, pourraient être une opportunité pour réunir les parties-prenantes et développer un type de gouvernance autour de ressources appropriées en biens communs.

LES TECHNIQUES DES PROFESSIONNELS INCOMPRISES

Les techniques des professionnels non respectueuses des ressources sont incomprises par les pêcheurs. De même, les conflits qui sont liés à cette incompréhension sont le signe d'une conscience d'une menace pour les ressources, sensibilité nécessaire à leur préservation – mais pas suffisante, un Commun se définissant par un type de gouvernance qui permet une gestion durable par les usagers.

EPMO, deux habitués, également pêcheurs en mer : Avant ils cueillaient les moules une à une. J'ai engueulé les mouliers avec leurs râteaux. Les pros viennent tous saccager. Les estivants qui viennent n'ont plus rien. Nous on s'en fou on est d'ici.

EPMO, 2 hommes habitués : On ne prend que les petites moules. Pour la quantité on prend ça à peu près [correspond au seau 5 l]. Ceux avec des cagettes ils n'ont pas le droit ; ils détruisent tout avec les petites qu'il y a...



EPMO, homme habitué, instituteur à la retraite : Les pêcheurs pros dégrappent tout et les petites moules crèvent. Faut respecter la taille pour qu'elles se reproduisent ! Avant on s'enfonçait dans les moules jusqu'aux genoux, on faisait un seau de 10 litres en ½ heure ! On voit bien l'effet des pros sur les rochers : il n'y a que dans les fissures que l'on trouve les moules. Je sais bien que c'est leur métier. Ils sont obligés de les gratter car les belles sont sous les petites...

EPMO, un habitué retraité : Ce que je reproche c'est que les pros esquintent tout les bancs et les particuliers avec une cuillère n'esquintent rien. C'est dommage, déjà que 4 cm ce n'est pas facile... Dimanche dernier j'en ai mangé au restaurant et il y en avait des petites de 2 cm. Le malheur c'est les professionnels qui raclent tout : les moules sont détachées et elles meurent.

EPMO, une habituée : Les professionnels arrivent avec des râteaux. Ce n'est pas nous qui faisons des dégâts. On est les dindons de la farce. On fait des photos. Ils ont des tamis : ce qui tombe, tant mieux. Ils envoient le reste chez eux et mettent les petits à la poubelle. On est très en colère nous les petits pêcheurs. Et c'est pareil pour les bancs de coques : nous on n'a pas le droit et eux ils ont le droit.

L'équipe confrontée à cette problématique a procédé à une expérimentation scientifique sur le rattachage des moules, afin de répondre aux pêcheurs, dont les savoirs naturalistes sont pris en compte. Des actions de concertation avec les professionnels sont également menées.

UNE PREOCCUPATION DE LA RESSOURCE PARTAGEE

Un professionnel rencontré en Baie de Morlaix remet en cause la quantité autorisée afin de préserver la ressource :

Baie de Morlaix : Je ne suis pas pour mettre une limite à 100 Kg : 70 Kg suffisent, comme dans le département des Côtes d'Armor. S'il n'y a plus rien après c'est ridicule.

Pour ce pêcheur professionnel, les relations avec les pêcheurs à pied de loisir se déroulent bien :

Avec les pêcheurs loisir on n'a pas de problèmes. Depuis 2 ans ils font attention, ne ramassent pas n'importe quoi et quand ils ne savent pas trop ils viennent nous voir, ils nous demandent.



Néanmoins, sur le même estran, des pêcheurs de loisir s'interrogent sur l'activité des professionnels qu'ils méconnaissent. La mobilisation des différents usagers des sites, professionnels et de loisir, au sein d'une instance de concertation, apparaît nécessaire. Ces espaces de discussion et de concertation réunissant les appropriateurs des ressources sont nommés « arènes de choix opérationnel » par Ostrom¹⁰⁷, et sont l'un des principes de la gestion durable de ressources naturelles partagées.

¹⁰⁷ Ostrom E., 2010 (1990), p. 70.

3- VERS UNE CULTURE COMMUNE DE PRESERVATION DE LA RESSOURCE

Si des pratiquants de longue date s'accordent pour déplorer une diminution de la diversité des espèces pêchées, et de la diminution voire disparition de certaines espèces, de nombreux pêcheurs affirment que les pratiques destructrices, de « pillage » de l'estran, sont beaucoup plus rares qu'il y a quelques années. Les pêcheurs évoquent une prise de conscience collective de la nécessité de la préservation des ressources.

A- SOUHAITS D'ACTION DES PECHEURS, PROJET LIFE ET GOUVERNANCE DE BIENS COMMUNS

Les encarts suivants présentent les propositions faites par les pêcheurs rencontrés, les principes d'Ostrom et les actions du Life.

LES PROPOSITIONS D'ACTION ET RETOURS DES PECHEURS RENCONTRES	LES 8 PRINCIPES DES INSTITUTIONS DURABLES DE RESSOURCES COMMUNES	PROJET LIFE PAPL
<p>Communiquer plus et de façon plus claire et accessible les informations importantes à connaître (panneaux, sites Internet, dépliants et réglettes à disposition dans les OT et les mairies).</p> <p>Commercialiser et diffuser des outils de pêche calibrés : réglettes, paniers ou seaux de la bonne contenance. Mettre à disposition une balance en sortie de plage.</p>	<p>1</p> <p>Définir clairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les individus ou ménages possédant des droits de prélever dans les ressources communes - Les limites de la ressource en tant que telle 	<p>Information donnée aux pêcheurs : règles, bonnes pratiques et parfois résultats des diagnostics (suivis coques, palourdes et champs de blocs).</p>
<p>Rendre logiques et justes les réglementations : mettre à jour les interdictions sanitaires, expliquer pourquoi les professionnels ont le droit de pêcher dans des zones fermées pour raisons sanitaires, revoir les pratiques des professionnels destructrices de la ressource et des milieux.</p> <p>Endiguer la surpopulation estivale afin de limiter son impact</p>	<p>2</p> <p>Les règles d'appropriation des ressources concordent avec les obligations et spécificités locales</p>	<p>Amorce en CLC.</p>

<p>sur les gisements : par système de carte ou permis, comme à la pêche en rivière ou la cueillette de champignon.</p> <p>Fermer les gisements qui sont en danger.</p> <p>Organiser des périodes d'ouverture et de fermeture pour préserver la ressource, en fonction des saisons, des périodes de reproduction.</p>		
<p>Nombreuses plaintes de subir des réglementations estimées peu justes.</p>	<p>3</p> <p>La plupart des individus concernés par ces règles peuvent participer à leur modification via des « dispositifs de choix collectif »</p>	<p>Non car peu de pêcheurs fédérés qui seuls peuvent participer aux CLC.</p>
<p>Développer la présence et le nombre de sensibilisateurs qui viennent à la rencontre des pêcheurs sur l'estran, et notamment en saison.</p> <p>Impliquer des locaux pour les actions de sensibilisation : jeunes et retraités.</p>	<p>4</p> <p>Les surveillants des ressources communes (état de la ressource et comportement des usagers) rendent compte aux usagers ou sont les usagers eux-mêmes</p>	<p>Comportement des usagers (PV) : non pour les agents de l'Etat.</p> <p>Comportement des usagers (diagnostics) : amorce via les actions de sensibilisation (information pas systématique).</p> <p>Etat des ressources : amorce via les actions de sensibilisation (information pas systématique).</p>
<p>Développer plus de contrôle préventif (= actions de sensibilisation)</p> <p>Organiser plus de contrôles répressifs pour ceux qui abusent.</p>	<p>5</p> <p>Des sanctions graduelles sont données aux usagers qui transgressent les règles (en fonction du contexte et de la gravité), par les usagers des ressources et/ou par des agents travaillant pour les usagers.</p>	<p>Non : quand intervention des agents de l'Etat : sanctions lourdes.</p> <p>Pas de surveillance par les usagers eux-mêmes car pas d'organisation sociale ad hoc.</p>
<p>Récriminations et incompréhensions entre pêcheurs de loisir et professionnels.</p>	<p>6</p> <p>Des mécanismes de résolution de conflits entre usagers des ressources (ou entre usagers et leurs représentants) sont rapides et bon marché au sein d'arènes locales.</p>	<p>Non à ce jour.</p> <p>Amorce dans les instances de gouvernance du parc EPMO ?</p>

Sentiment de ne pas avoir de prise sur les décisions réglementaires	7 Le droit des usagers des ressources à élaborer leurs propres institutions est respecté par des autorités gouvernementales externes	Non pour les pêcheurs non fédérés, qui sont majoritaires.
A ce jour peu de pêcheurs fédérés et pas d'organisations locales de gestion des sites de pêche.	8 Les activités d'appropriation des ressources, de surveillance, d'application des règles, de résolution de conflits sont imbriqués et organisés en multiples niveaux : arènes de choix opérationnel, collectif et constitutionnel. (L'Etat ou des organismes de délégation publique sont dans la gouvernance)	Arènes de choix opérationnels auxquels participent les usagers des ressources : à créer sur chaque site, et articulées aux : Arènes de choix collectif (CLC, Copil Natura 2000, etc.) et arènes de choix constitutionnel (Etat, Europe, etc.).

Le tableau montre que les propositions des pêcheurs rencontrés (colonne de gauche, en gris) concordent avec les principes observés par Ostrom dans les communautés qui gèrent de manière durable des ressources communes épuisables (colonne du milieu en bleu).

Le tableau indique que **les actions mises en place dans le Life** (colonne de droite) :

- bâtissent le 1^{er} principe d'Institution durable des ressources communes (en vert)
- tendent à consolider le principe N° 2 et en partie les principes N° 4, 6, 8 (en jaune)
- ne concordent pas avec plusieurs des principes N° 3, 5, 7 ou une partie des principes N° 4,6, 8 (en rouge)

Les actions de sensibilisation sont concernées tout particulièrement par le 4^{ème} principe qui attribue un **rôle important aux surveillants des ressources** : l'information données aux pêcheurs **sur le comportement des autres appropriateurs des ressources** et **l'état des ressources des sites de pêche** est un enjeu pour l'après-Life.

Notons que le rôle de surveillant des ressources se distingue de celui des agents qui attribuent des sanctions graduelles (5^{ème} principe).

B- DES PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES DE PRESERVATION DES RESSOURCES COMMUNES

Si de nombreuses pratiques de pêche observées sont éloignée de l'idée de préservation de ressources épuisables (logique d'appropriation de biens publics articulés à la notion de la

propriété privée individuelle), d'autres, au contraire sont sous-tendues par une logique d'appropriation de biens communs, collectifs. Il **apparaît important de les repérer** afin de les **promouvoir** dans les modalités de gouvernance.

CUEILLETTE ET COMMUNS

La chasse et la cueillette sont des activités qui reposent sur un rapport commun à l'environnement naturel perçu comme un retour à une « nature perdue » qu'il s'agit aujourd'hui de protéger : « Il ne s'agit plus, en effet, de conquérir par la force une portion du monde qui n'appartient à personne, quelque chose qui aurait été individué, évoqué par l'action du chasseur, mais d'empêcher la dégradation d'un bien collectif »¹⁰⁸.

Parmi les pêcheurs rencontrés au fait de la question de la préservation de la ressource, certains sont également chasseurs :

EPMO : On lit avant de venir. Nous on chasse et on pêche dans la Nièvre : si vous ramassez des Cendres de 30 cm, l'an d'après il n'y a plus rien !

Il s'agit ici de protéger la nature pour en profiter : le chasseur-cueilleur deviendrait gestionnaire d'une réserve dans laquelle puiser. La gouvernance des Communs pose la question différemment, car centrée **sur la dimension collective** et non pas individuelle.

L'activité de cueillette, pratiquée pendant une longue période historique, est liée à la pratique des communaux, espaces détenus collectivement. Les historiens des Communs ont montré que ces espaces gérés en propriété collective ont disparu sous la poussée des classes dominantes féodales puis bourgeoises, en contradiction avec la propriété individuelle privative : « L'éclatement aux temps modernes des solidarités villageoises et le développement de la propriété privée conduisent à une régression des pratiques collectives et en particulier de la cueillette, quel seuls les plus pauvres continuent à perpétuer aux marges de l'espace villageois, les constituant ainsi en « activités de pauvres » »¹⁰⁹.

Pour Coujard, la cueillette, « qu'elle procure un revenu ou se limite à améliorer l'ordinaire », « semble rester porteur de valeurs issues des sociétés rurales traditionnelles. Usage immémorial associé à l'exercice de droits collectifs, elle évoque des solidarités communautaires dont bien des citadins ont la nostalgie ». Pour ceux pour qui elle reste un complément économique, elle est « à la fois l'affirmation d'un droit acquis sur l'espace (droit acquis que seule sa perpétuelle réaffirmation maintient comme droit d'usage) et la

¹⁰⁸ Dalla Bernardina S., 1996, p. 149.

¹⁰⁹ Coujard J.L., 1982, p. 264.

revendication d'un droit à l'espace, fondé – même en l'absence de tout titre de propriété – sur l'appartenance à une communauté dont l'espace revendiqué constitue le territoire »¹¹⁰.

Les pratiques sociales de la pêche comme une cueillette seraient à **mieux connaître et valoriser** et pourraient constituer des **sources d'inspiration pour des modalités de gouvernance à inventer** avec les pêcheurs.

PARTICIPER A LA SURVEILLANCE DES RESSOURCES ET DES AUTRES PECHEURS

Dans les EPMO, des pêcheurs non fédérés font des demandes de participation aux actions de sensibilisation : « Moi je suis retraité et j'aimerais bien agir ! ».

Les sensibilisateurs présentent le jeune Parc marin. Lorsqu'ils demandent aux pêcheurs s'ils font partie d'une association de pêcheurs à pied, ils précisent que les associations sont représentées dans les instances de gouvernance du parc : « Le conseil de gestion se réunit plusieurs fois par an pour préserver l'activité et la ressource ».

Pour la sensibilisatrice, le recrutement de pêcheurs expérimentés qui expliqueraient les bonnes pratiques pourrait être une piste intéressante, une opportunité à saisir pour fédérer les pêcheurs à pied qui aujourd'hui ne le sont pas. Cette proposition d'action entre dans les modalités de gouvernance de ressources épuisables en propriété commune.

¹¹⁰ Id., p. 266.

V-SENSIBILISATION & PROJET DE CHANGEMENT DES PRATIQUES

L'analyse du dispositif vécu par les pêcheurs a montré que ces derniers attribuent une **efficacité certaine à l'action de sensibilisation qu'ils cautionnent**. Les sensibilisateurs, de leur côté, ont développé une pratique faisant la part belle aux échanges avec les pêcheurs, qui leur permettent d'accéder à une connaissance fine des sites et de favoriser l'émergence, chez les pêcheurs rencontrés, **d'une prise de conscience des enjeux** de préservation des ressources.

Néanmoins, en regard de l'investissement physique, psychologique et temporel que demandent ces actions, il convient de s'interroger sur **leur efficacité à changer les pratiques**. Pour cela, une analyse des **indicateurs de progrès quantitatifs** de l'action C2, issus des enquêtes, transmis par les 5 territoires enquêtés, sera comparée avec la **perception de l'efficacité de l'action par les sensibilisateurs** interrogés. Ces données seront mises en perspectives avec l'analyse du don de réglette comme efficace car initiant un échange social.

1 - DISPOSITIF DE SENSIBILISATION ET INDICATEURS DE PROGRES C2

A- LES RESULTATS DES ENQUETES

Les résultats des actions de diagnostic débouchent sur des données chiffrées tangibles, contrairement aux actions de sensibilisation, dont les résultats sur les pratiques de pêche sont difficilement quantifiables.

L'enquête débouche sur des « vrais » résultats : sexe ratio, origine, etc. Cela permet d'avancer dans tes démarches. Pour la sensibilisation on ne peut pas mettre des chiffres. On sait combien ont été sensibilisés mais on ne sait pas ce qu'ils ont retenu !

La comparaison des résultats des enquêtes d'une saison à l'autre permet cependant d'évaluer les actions de sensibilisation : les sensibilisateurs des territoires qui ont observé une augmentation de la connaissance des réglementations sont fiers et rassurés.

On se rend compte au fur et à mesure que la connaissance s'améliore. Tu sens que ton message passe et qu'il a un impact. Depuis 2014, les gens pêchent beaucoup moins ils utilisent plus d'outils et connaissent beaucoup plus les tailles.

B- LES INDICATEURS DE PROGRES QUANTITATIFS

L'action d'évaluation C1 propose de prendre en compte deux indicateurs de progrès quantitatifs issus des enquêtes de l'action C2 :

L'augmentation de la proposition de pêcheurs à pied sensibilisés aux problématiques environnementales : amélioration dans tous les sites et taux de sensibilisation augmenté de 30% sur tous les sites.

La proportion de pêcheurs utilisant des outils pédagogiques distribués, des outils de mesure permettant de contrôler leur récolte (parmi l'échantillon enquêté) : 15 % du total des pêcheurs à pied et 80 % des pêcheurs sensibilisés.

DEFINITION DES INDICATEURS DE PROGRES

Les définitions des indicateurs ne sont pas identiques pour les cinq territoires enquêtés : le tableau suivant précise les interprétations retenues (informations transmises par les coordinateurs en février 2017), qui illustrent les différentes configurations prises par le dispositif de sensibilisation.

CRITERES DES INDICATEURS DE PROGRES QUANTITATIFS C2	AUGMENTATION DE LA PROPORTION DE PECHEURS SENSIBILISES AUX PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES (2014 - 2016)	PROPORTION DE PECHEURS UTILISANT DES OUTILS PEDAGOGIQUES DISTRIBUES, DES OUTILS DE MESURE PERMETTANT DE CONTROLER LEUR RECOLTE - PARMIL'ECHANTILLON ENQUETE (2014 - 2016)
PERTUIS CHARENTAIS	Taux de connaissance de la maille et de la quantité (en enquête) Nombre de pêcheurs sensibilisés (en enquête et sensibilisation)	Proportion de pêcheurs possesseurs d'un outil de mesure/ de réglette et pied à coulisse FNPPSF (en enquête et sensibilisation).
RADE DE BREST	Taux de connaissance de la réglementation.	Indicateur supprimé.
BAIE DE MORLAIX	Taux de connaissance de la réglementation. Nombre de personnes sensibilisées. Nombre de personnes rencontrées.	Nombre de personnes possédant un outil de mesure.
OUEST COTES D'ARMOR	Pourcentage de pêcheurs adoptant des techniques moins destructrices. Proportion de pêcheurs présentant des récoltes non conformes sur l'ensemble des sites suivis. Pourcentage de pêcheurs connaissant la réglementation (taille minimale).	Proportion de pêcheurs possesseurs d'une réglette Life. Proportion de pêcheurs équipés de la réglette Life et présentant des récoltes non conformes sur l'ensemble des sites suivis.

EPMO	Pourcentage de pêcheurs enquêtés estimés par le sensibilisateur avoir compris l'intérêt de l'outil, des règles et des risques.	Pourcentage des enquêtés utilisant tout outil de mesure (anatomique, artisanal, commercial, réglette Life, crible).
------	--	---

L' AUGMENTATION DE LA PROPOSITION DE PECHEURS A PIED SENSIBILISES AUX PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Les pêcheurs sensibilisés sont identifiés principalement par leur connaissance de la réglementation et plus particulièrement de la taille minimale : la transmission de cette information est l'un des objectifs éducatifs principaux du projet.

D'autres indicateurs existent : pratiques non destructrices, récoltes conformes et qualité de l'échange relationnel de sensibilisation, qui mettent l'accent sur la qualité des messages perçus et mis en œuvre par les pêcheurs.

A une échelle plus globale, **le nombre de pêcheurs sensibilisés et rencontrés** sur le territoire est aussi comme un indicateur de progrès, qui met l'accent **sur la rencontre** entre les pêcheurs et les sensibilisateurs.

LA PROPORTION DE PECHEURS UTILISANT DES OUTILS PEDAGOGIQUES DISTRIBUES, DES OUTILS DE MESURE

L'indication de la proportion de pêcheurs **utilisant un outil de mesure** est utilisée sur 4 territoires sur 5 : **la mesure des prises est l'un des objectifs éducatifs principaux** du projet.

Pour les territoires qui prennent en compte uniquement les réglettes Life (et FNPPSF) : l'indicateur de progrès se superpose à celui du projet Life.

Pour les territoires qui prennent en compte **tous les outils de mesure** (Life et hors-Life), l'indicateur de progrès **met l'accent sur les communautés de pêcheurs**, au-delà des actions du projet Life.

Un indicateur supplémentaire croise la possession des réglettes et la conformité des prises : l'indicateur de progrès est celui de l'outil réglette Life.

RESULTATS DES INDICATEURS DE PROGRES SUR LES TERRITOIRES

RESULTATS DES INDICATEURS DE PROGRES QUANTITATIFS C2	AUGMENTATION DE LA PROPORTION DE PECHEURS SENSIBILISES AUX PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES (2014-2016)	PROPORTION DE PECHEURS UTILISANT DES OUTILS PEDAGOGIQUES DISTRIBUES, DES OUTILS DE MESURE PERMETTANT DE CONTROLER LEUR RECOLTE - PARMIL' ECHANTILLON ENQUETE (2014-2016)
PERTUIS	<p>Peu ou pas de différence significative pour le taux de connaissance de la taille et de la quantité.</p> <p>Cependant, quand plus de 20 marées de sensibilisation par site : augmentation > 30 % de la connaissance de la taille.</p> <p>13 388 pêcheurs sensibilisés en marées de sensibilisation</p> <p>15 883 pêcheurs sensibilisés en enquête</p>	<p>Proportion pêcheurs utilisant un outil de mesure : 11,9 %</p> <p>Proportion pêcheurs utilisant une réglette Life ou un pied à coulisse : 6,7%</p> <p>Quand plus de 20 marées de sensibilisation par site : augmentation > 20% de la possession d'un outil de mesure/réglette</p>
RADE DE BREST	<p>Augmentation de 30 % de pêcheurs ayant connaissance de la réglementation.</p>	
BAIE DE MORLAIX	<p>Petite augmentation du taux de connaissance de la réglementation tous sites confondus (40% en 2014, 54 % en 2015, 44% en 2016).</p> <p>3 170 personnes sensibilisées.</p> <p>3 651 personnes rencontrées.</p>	<p>531 pêcheurs possédant un outil de mesure (soit 16 %).</p>
QUEST COTES D'ARMOR	<p>Diminution de 40% du taux de pratiques destructrices mesuré la première année. 75% des pêcheurs sensibilisés adoptent des bonnes pratiques.</p> <p>Une fois sensibilisés, 72% des pêcheurs dont la récolte n'est pas conforme accepte de trier tout ou partie de leurs captures.</p> <p>Amélioration de 30% dans tous les sites du pourcentage de pêcheurs connaissant la réglementation (taille minimale).</p> <p>Nette augmentation de la proportion de pêcheurs connaissant la réglementation depuis la mise en place d'action de sensibilisation dans le cadre d'un Contrat Nature puis du Life : 17% en 2008, 23% en 2009, 27% en 2010, 42% en 2014 et 55% en 2016.</p>	<p>15% du total des pêcheurs à pied possèdent une réglette Life.</p> <p>80% des pêcheurs sensibilisés utilisent une réglette Life (attention à la validité car échantillonnage faible)</p> <p>Toutes années et tous sites confondus, 82% des pêcheurs équipés de la réglette Life présentent une récolte conforme, contre 59% des pêcheurs équipés d'un autre outil de mesure (parfois obsolète) ou utilisant des repères anatomiques (peu précis) et 47% des pêcheurs non équipés.</p>

EPMO	2014-2015 : 66 % des personnes enquêtées sont sensibilisées 2016 : 87 % des personnes enquêtées sont sensibilisées	16 % des enquêtés utilisent un outil de mesure (taux constant)
ANALYSE		

L' AUGMENTATION DE LA PROPOSITION DE PECHEURS A PIED SENSIBILISES AUX PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Sur les sites où les sensibilisateurs sont **intervenus de nombreuses fois** le taux de connaissance de la réglementation **est > à 30 %**, ce qui correspond aux résultats attendus.

En revanche, sur les sites où **peu de marées de sensibilisation ont été faites (< 20)**, l'augmentation de la connaissance de la réglementation **est faible**, ce qui est estimé « décevant » par un coordinateur.

Ces chiffres permettent d'affirmer que seule une fréquentation soutenue des sites de pêche (> 20 /an/site) par les sensibilisateurs permet d'augmenter la connaissance des réglementations et la perception des messages associés : compréhension des enjeux et tri des récoltes en vue de leur conformité. Cette tendance correspond aux attentes des pêcheurs de plus de présence de sensibilisateurs sur les sites de pêche.

LA PROPORTION DE PECHEURS UTILISANT DES OUTILS PEDAGOGIQUES DISTRIBUES, DES OUTILS DE MESURE

Environ **16 % des pêcheurs utilisent un outil de mesure** sur les territoires, ce qui correspond aux résultats attendus. Le taux **augmente avec le nombre de sensibilisations par site** de pêche, ce qui rejoint les résultats de l'autre indicateur.

Les pêcheurs utilisant **la réglette Life ont des récoltes plus conformes** que celles faites avec d'autres outils de mesure. Ce résultat ne permet cependant pas de savoir si cette performance est liée **aux qualités de l'objet ou à la rencontre** avec les sensibilisateurs qui la donnent.

2- PERCEPTION DE L'EFFICACITE DE L'ACTION PAR LES LIFEURS

Les résultats des indicateurs de progrès quantitatifs recoupent les représentations des Lifeurs pour qui l'action doit s'intensifier, se densifier et s'inscrire dans la durée.

A- UNE EFFICACITE QUI S'INSCRIT DANS UNE TEMPORALITE LONGUE

UN INVESTISSEMENT INCERTAIN

Compte-tenu de l'effort, du dépassement de soi que demande la mise en œuvre du dispositif de sensibilisation en regard du peu d'indicateurs de progrès perceptibles, les Lifeurs s'interrogent sur ses effets à court et à long terme.

Compte-tenu de l'énergie et du temps que ça demande, la sensibilisation directe est-elle plus efficace que des distributions en masse ?

Quand on fait de la sensibilisation, on ne sait jamais vraiment si ça sert. On ne peut pas quantifier une sensibilisation ; ce serait possible mais c'est lourd. Pour ma part je n'arrive pas à accrocher la réglette donc on ne revoit pas les réglettes sur l'estran.

C'est très rare que les gens relâchent les quantités prises. Mais c'est quand même une petite graine. Va-t-il changer son comportement ? Cela reste une supposition ; je suppose que ça va cheminer.

Ce n'est pas parce que les gens vont connaître la réglementation qu'il va y avoir un effet dans les paniers et dans les milieux naturels. Il ne faudrait plus entendre « les autres à côté ils font comme ça » ! A long terme, ça devrait être efficace, par l'effet boule de neige, petit à petit. Mais pas dans l'immédiat.

La poursuite des enquêtes quantitatives en vue de collecter des indicateurs de progrès est un enjeu fort pour l'après-Life.

DES RESSORTS DU CHANGEMENT OPAQUES

Au-delà de l'apport d'informations et l'outil de mesure, des sensibilisateurs ont le sentiment que des pratiques de pêche résistent au changement, sans en comprendre les ressorts. L'échange, la rencontre, la discussion, si valorisés dans l'action de sensibilisation, sont aussi source de frustration.

Quels ont les indicateurs du changement ? Un pêcheur peut nous réserver un bon accueil et dire ne pas vouloir changer ses pratiques ; a contrario un pêcheur peut être vexé, nous réserver un mauvais accueil et changer ses pratiques par la suite ?

Ceux qui sont fermés à ces conseils, car ils estiment qu'ils en savent assez, on a du mal à leur apporter du positif. On sent que chez certains pêcheurs, tout ce qui est réglementation est mal venu.

Pour comprendre ce qui se joue dans l'action, et notamment ce qui résiste, il convient de mettre en place des outils de diagnostics qualitatifs.

UNE INFORMATION NECESSAIRE MAIS INSUFFISANTE

Pour les Lifeurs, il faudrait **plus de sensibilisation** sur chaque site pour que l'action soit efficace.

La quantité d'actions ne suffit pas, elle doit être associée à **la formation** des sensibilisateurs et structures relais et à une **plus grande diffusion des outils** de mesure.

Il faudrait des sensibilisateurs mobilisés sur au moins 20 sites à la fois lors des grandes marées, alors qu'aujourd'hui on couvre 1 à 2 sites alors qu'il existe 150 sites ! Il faudrait plus de formation des sensibilisateurs aux arguments et spécificités des pêches et sites. Il faudrait former les structures relais au moins 1 fois par an car les gens tournent.

Les actions sont trop ponctuelles et limitées à peu de sites : on va toujours sur les mêmes sites pour la sensibilisation, sauf pour les comptages. Les réglettes ne sont pas à disposition des pêcheurs dans les mairies. Le choix a été fait de les donner pour ne pas faire de promotion de la pêche à pied : du coup elles ne sont distribuées que sur peu de sites. Alors j'en ai toujours sur moi pour les donner ! Et lors des comptages je les ai proposées, tout en attendant que les personnes les demandent.

Pour que l'action soit efficace, elle doit être globale, s'appuyant sur des actions quantitatives que qualitatives.

UNE ACTION DANS LA DUREE

Malgré les doutes et les interrogations propres à toute démarche d'expérimentation, le dispositif de sensibilisation mis en œuvre par les Lifeurs prend son sens dans un projet d'éducation à l'environnement mené sur la longue durée, qui est à mettre en lien **avec les autres actions** développées par les structures.

C'est un projet d'expérimentation, or beaucoup de gestionnaires veulent la réponse tout de suite. On a mis des indicateurs de progrès, mais en fait on aura la réponse dans 10 ans... Tous les chercheurs le savent.

La sensibilisation directe sur l'estran est primordiale mais j'ai un doute qu'elle soit efficace sur une si courte période, car les changements se font dans la durée. Même si on voit les gens régulièrement : est-ce le seul moyen d'aller sur l'estran, pour que les gens s'imprègnent de la problématique ? Je ne pense pas que ce soit suffisant. Il faut appuyer sur le côté traditionnel, le côté pêche de tradition qui passe de génération en génération pour aller plus loin, comme d'un levier. Le côté réglementaire est important pour le côté durable, mais si on est ce biais là en avant, est-ce que cela va

faire comprendre aux pêcheurs pour que dans leur tête ça fasse tilt ? Il faut un travail de fond, comme le fait VivArmor. Ils ont un réseau, ils ont une très forte attache au côté tradition. Attachement au milieu, être ensemble. Il faudrait une réflexion là-dessus. Est-ce que le fait de faire connaître les espèces, de sensibiliser à l'identification du littoral, de faire connaître vraiment les animaux ? Les gens ont des choses à raconter, à faire vivre. Mais cela se fait sur plus de temps. Le Life est bon starter ; on teste. Après il faut étoffer l'aspect socio, ethno, non pas comme une évaluation mais comme un moyen.

Pour nous le plus dur est fait, après 10 ans – et pas 3 ans ! Quand on voit l'ampleur du phénomène, il faut bien 10 ans... Aujourd'hui la plupart des pêcheurs à pied sont informés de la réglementation. Il y a moins de gaspillages avec les petites palourdes. Le nombre de paniers maillés a augmenté. Il y a moins de rochers renversés. Des pêcheurs s'en aperçoivent et attribuent cela au projet. D'autres ne se rendent pas compte des améliorations : il faut leur montrer. On peut profiter d'un milieu et d'une ressource sans la détruire.

B- UNE ACTION EFFICACE : LA LOGIQUE DU DON

Aux côtés des incertitudes exprimées, des éléments du dispositif de sensibilisation sont perçus comme efficaces : **information des usagers, rencontre sur l'estran et don d'un outil de mesure**. Les retours positifs des pêcheurs et des partenaires contribuent au sentiment de succès de l'action, résultat d'un échange initié par le don de réglette.

REPONDRE A UN BESOIN D'INFORMATION

La perception de l'efficacité des actions est liée à la possibilité de **répondre à un besoin d'information** des pêcheurs. Les actions seront ainsi perçues comme d'autant plus efficaces qu'elles sont menées auprès de publics qui n'ont pas connaissance des informations, comme « les touristes ».

LES PANNEAUX

La pose des panneaux sur le haut des estrans, en cours au moment de l'enquête, est évoquée comme une étape très importante incarnant l'efficacité de l'ensemble des actions réalisées sur l'estran, moins palpables et visibles.

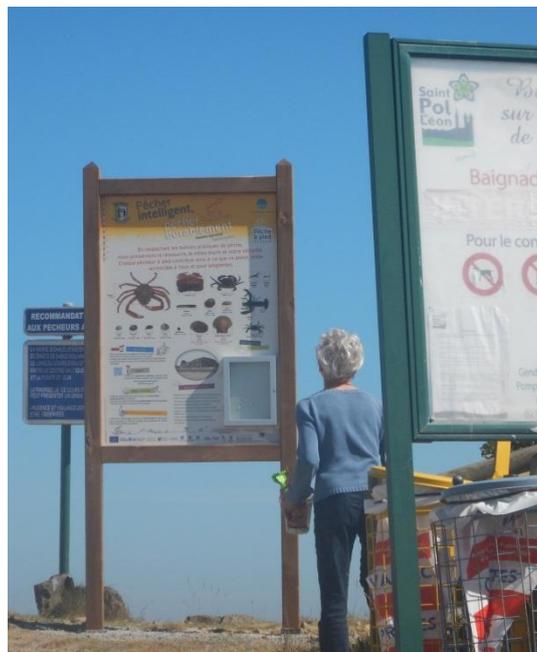
Je crois beaucoup à la vertu pédagogique du panneau. Cela va aider au fait que les pêcheurs ont accès à l'information. Après qu'est-ce qui fait qu'ils vont respecter les informations et les conseils ? Tant qu'on n'ira pas les voir ça va être difficile de changer leur comportement.

Les attentes étant fortes, les déceptions le sont aussi, lorsque par exemple les panneaux ne sont pas posés au bon endroit ou qu'ils n'ont pas encore été repérés par les pêcheurs. La

rencontre sur l'estran demeure nécessaire, centrale, les panneaux venant en renfort, à terre, rappeler les règles.

La création et la pose des panneaux ne fut pas toujours facile, du fait du lieu de leur pose entre terre et mer, entre compétences de la Commune et de l'Etat. Quand les obstacles sont surmontés, la pose des panneaux d'information est une étape importante d'engagement des Communes dans le projet.

Le protocole de sensibilisation est perçu comme d'autant plus efficace par les sensibilisateurs que les actions d'information réglementaires sont faites. *A contrario*, un obstacle à la diffusion de l'information est vécu comme une entrave à l'efficacité de l'action, qui met en doute le projet.



LES REGLETTES

L'acceptation de la réglette par les pêcheurs est considérée par les sensibilisateurs comme un signe d'efficacité de l'action : « Certains en demandent pour leurs amis ». Les entretiens avec les pêcheurs ont montré qu'au-delà de sa fonction d'outil de mesure et de rappel des réglementations, la réglette est dotée d'une fonction symbolique forte, représentant le projet de préservation des ressources.

La poursuite de la production et de la diffusion de la réglette sur les estrans est un enjeu fort pour l'après-Life.

INSTITUER UN ECHANGE : DON, DETTE ET CONTRE-DON

Les travaux anthropologiques sur le don peuvent éclairer l'efficacité du geste de donner la réglette. En effet, l'anthropologue Marcel Mauss¹¹¹ a montré que le don, dans les sociétés humaines, n'est jamais gratuit, entraînant automatiquement une dette qui ne pourra se résoudre que dans un contre-don, différé dans le temps.

Ainsi, il est coutume de « rendre » l'invitation de ses voisins, en les invitant à notre tour. Si cela n'est pas fait, les relations d'échange avec le voisinage se distendront. *A contrario*, si les échanges sont équitables, les relations perdureront. Chacun a conscience, lors des fêtes de fin d'année, qu'il faut offrir un cadeau de la « bonne » valeur, c'est-à-dire ni trop cher, ni

¹¹¹ Mauss M., 1950 (1923-1924), p. 145-279.

trop bon marché. S'il est estimé trop cher par la personne qui le reçoit, cela va la gêner ; elle sera en dette, redevable. Si, au contraire, le cadeau est estimé trop bon marché, le donateur sera déprécié, estimé pas en mesure de « tenir » son rang. Il en est de même pour les réceptions : chacun évaluera l'hôte à la valeur des mets et boissons offertes.

Cette logique du don est à la base de l'échange et fonde les sociétés humaines. En effet, un échange entre deux individus est toujours un échange entre deux collectivités, dont l'une contracte une dette vis-à-vis de l'autre. Mauss montre qu'il s'agit d'honneur, de prestige social, d'autorité. Celui qui offre met en dette celui qui accepte le don : le don est à l'origine d'un rapport de pouvoir. Dans toutes les sociétés humaines, il y a obligation de donner, de recevoir et de rendre.

Sur l'estran, le **don de réglette est très chargé symboliquement** : il introduit la règle, dans tous les sens du terme, dans un champ social qui n'est aujourd'hui pas régi par des règles sociales collectives mais par celles de groupes sociaux très divers n'entretenant pas d'échanges entre eux.

ALLER A LA RENCONTRE DES PECHEURS SUR L'ESTRAN

En allant sur l'estran, parfois très loin, rencontrer les pêcheurs pour leur donner la réglette, les informations et les explications nécessaires à la poursuite de leur pratique, les sensibilisateurs font un effort, prennent sur eux et attendent un « juste retour de la pièce » des pêcheurs, qu'ils mettent en dette, et ceci d'autant plus que le don est gratuit¹¹².

Cela donne une légitimité à l'action d'aller sur l'estran. Par exemple, je suis allée voir un petit monsieur tout seul sur le site: ça dénote du respect pour notre travail, car on va à leur contact, on va dans leur milieu, on met les pieds dans la vase !

Aller vers les gens c'est sûrement plus efficace car on perçoit les réticences et on fait comprendre le pourquoi du comment. Mais c'est très lent. Il nous faut plusieurs rencontres, comme à nous-mêmes ! On est plus réceptifs quand il y a plusieurs répétitions.

La présence sur l'estran est importante : apercevoir la vareuse rouge ça pousse à bien pêcher, car les pêcheurs sentent qu'il y a un intérêt, ça pousse vers le haut.

Aller sur l'estran est la seule action efficace dans l'immédiat. C'est le seul moyen de toucher les pêcheurs non fédérés. Certes, l'information dans les écoles est importante, mais ce sont les anciens sur l'estran qui transmettent les bonnes pratiques. C'est une question de priorité et de temps, d'urgence. La sensibilisation directe est complémentaire de la sensibilisation indirecte mais elle n'est pas suffisante.

¹¹² Une analyse anthropologique plus poussée des liens entre coquillages et monnaie reste à faire pour les pratiques de PAPL.

Vincent Descombes précise que la relation de don est une médiation car triadique, c'est-à-dire impliquant un donateur, un donataire et une chose donnée : « La médiation signifie qu'il faut concevoir la relation triadique comme comportement **des relations réelles** (c'est cette chose qui est donnée à cette personne) et des **relations intentionnelles** (gouvernées par des règles). Pourtant, il n'est pas possible d'isoler les relations réelles des relations intentionnelles. Par exemple, il faut que le donataire entre en possession de la chose donnée, donc qu'un rapport réel s'établisse. Mais il n'est pas dit que ce soit par telle ou telle forme de transfert physique. De même, la relation triadique contient des liens de personne à personne et des liens de personne à chose, mais il est impossible de les séparer : **les personnes se lient par la médiation du don d'objet, et l'objet est donné** (pas seulement déplacé) **par la médiation d'un lien des personnes** »¹¹³.

La gratuité de la réglette renforce son efficacité symbolique dans la socialisation nouvelle qu'elle initie sur l'éstran : les **modalités de la prise en charge de son financement et/ou de sa fabrication** dans l'après-Life, par les parties prenantes, est un véritable enjeu.

DONNER L'OUTIL DU CHANGEMENT

La force du dispositif de sensibilisation pour le changement des pratiques est perçue par les sensibilisateurs. Au-delà des messages et de la réglette, il reste « l'esprit de la chose donnée » : « Ce qui, dans le cadeau reçu, échangé, oblige, c'est que la chose reçue n'est pas inerte. Même abandonnée par le donateur, elle est encore quelque chose de lui »¹¹⁴.

On est dans une forme de sensibilisation engageante car quand la personne prend la réglette, c'est qu'elle va l'utiliser ou au moins elle va lui faire se poser des questions. C'est différent de prendre une réglette à l'OT et d'en recevoir une sur l'éstran. On est en face à face : je te parle et tu prends ma réglette. Il y a une forme d'obligation : ça formalise quelque chose d'être dans cet échange en face à face. Pour faire évoluer la pratique il faut être dans la pratique.

Le terme de « sensibilisation engageante » est sorti de son contexte premier pour désigner l'effet du dispositif de sensibilisation, fondé sur la logique du don, qui, effectivement, engage celui qui reçoit. Descombes précise en effet que « l'étude d'un phénomène social mettant en œuvre les relations de don sera, par le fait même, l'étude d'un phénomène mental »¹¹⁵.

LE CONTRE-DON

Le sentiment d'efficacité de l'action menée est lié au contre-don attendu.

LA RECONNAISSANCE

¹¹³ Descombes V., 1996, p. 245.

¹¹⁴ Mauss M., 1950 (1923-1924), p. 160

¹¹⁵ Descombes V., id.

La reconnaissance par les structures partenaires comme les OT et les hébergeurs, qui s'inscrivent aux formations, et par les pêcheurs qui approuvent l'action et remercient les sensibilisateurs, sur les stands ou sur l'éstran, est perçue comme une preuve de l'efficacité des actions menées. Néanmoins, ces remerciements ne suffisent pas. Les attendus varient en fonction des deux configurations de sensibilisation pratiquées.

LA PRISE DE CONSCIENCE

Dans l'enquête-sensibilisation, fondée sur l'échange et la réponse aux questions de la personne sensibilisée, le contre-don attendu est un changement de point de vue :

Mon objectif c'est d'aller à la rencontre des pêcheurs. Ce qui m'intéresse c'est que les gens soient interpellés sur leurs pratiques. Le plus essentiel, au-delà du message, c'est qu'ils s'interrogent sur leurs propres façons de faire. Je ne vais pas leur dire comme cela mais mes questions vont les pousser en ce sens. Quand je leur dis la réglementation je ne sais pas si ça sert à grand-chose ; quand je leur montre c'est un petit peu mieux. Ce qu'ils retiennent vraiment c'est ce dont ils auront pris conscience eux-mêmes !

LE RELACHAGE

Dans la sensibilisation décrite dans le Protocole, fondé sur l'utilisation de la réglette pour la mesure et le tri de la récolte, le contre-don attendu est le « relâchage » des prises :

Et tous ces animaux qui n'auraient pas eu le temps de se reproduire et qui ont été relâchés ! En milliers ! C'est du concret !

La perception de l'efficacité de l'action par les sensibilisateurs dépend du modèle pédagogique retenu et de la place attribuée aux différents autres volets du projet : diagnostic, concertation et gestion.

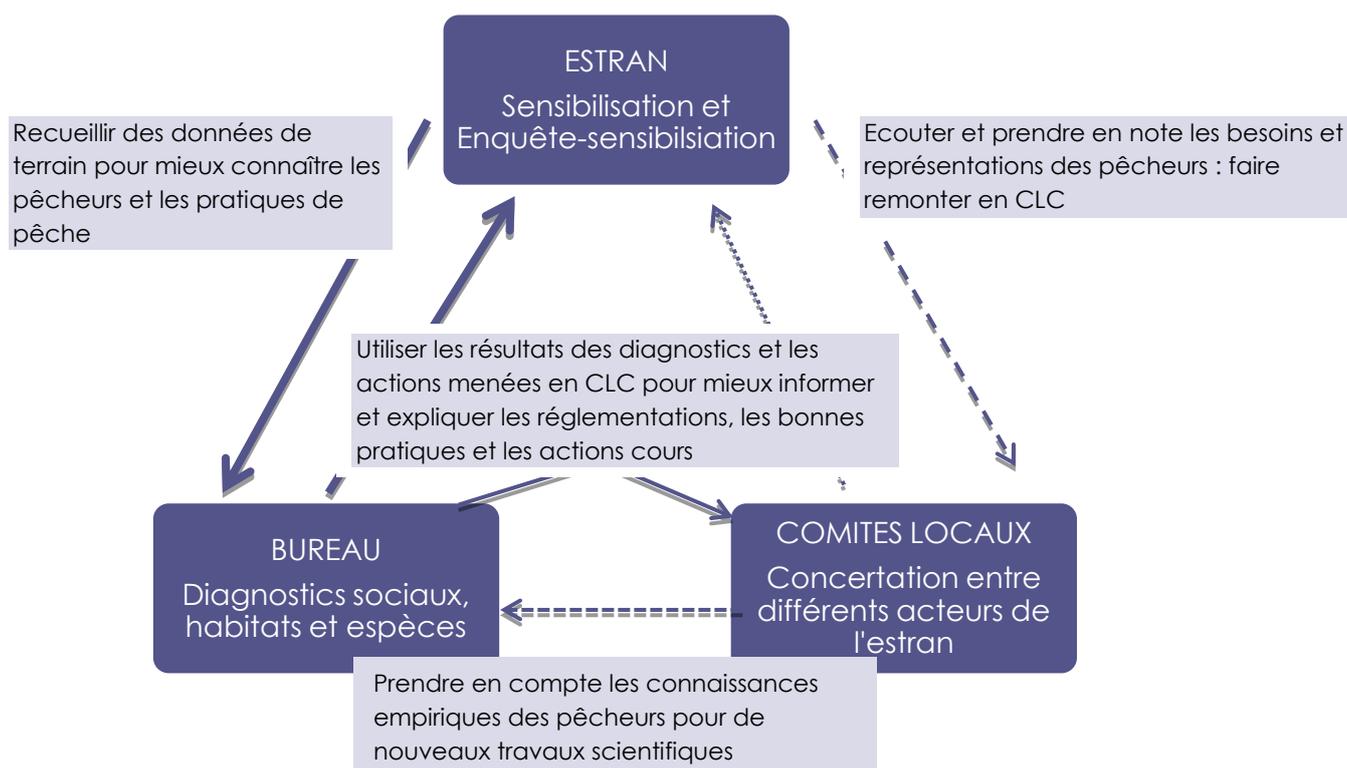
3- ARTICULATION DE LA SENSIBILISATION AUX ACTIONS DE DIAGNOSTIC ET DE CONCERTATION

Le projet Life repose sur l'articulation des actions de sensibilisation, de diagnostic et de concertation. Pour tous les acteurs rencontrés, la participation au programme Life a entraîné une **montée en compétences professionnelles** : les scientifiques se sont initiés à l'enquête sociologique et à la sensibilisation des acteurs ; les éducateurs à l'environnement se sont initiés à la mise en œuvre de protocoles scientifiques ; et tous ont développé de nouveaux réseaux et partenariats via des actions de concertation. L'étude a montré que **le dispositif de sensibilisation avait été modifié par les Lifeurs qui l'ont hybridé avec le protocole d'enquête**, à l'origine prévu pour le projet de diagnostic. Au terme de cette étude, au-delà de l'échelle individuelle, il convient d'évaluer plus précisément l'articulation entre les actions de sensibilisation et celles de diagnostic et de concertation, **d'un point de vue général** et pour **chacun des territoires** enquêtés.

A- LA PLACE DE LA SENSIBILISATION DANS LE PROJET LIFE

Le schéma suivant précise les apports mutuels des trois pôles d'action du projet.

Le graphisme des flèches (en traits pleins et pointillés) représente l'importance des apports d'un pôle à l'autre. Un texte encadré précise la nature des apports.



On remarque d'emblée que le tripode est déséquilibré : la « jambe » sensi/diagnostic est beaucoup plus développée que les deux autres, sensi/CLC et CLC/diagnostic.

L'un des enjeux de l'après-Life est **d'équilibrer les trois pôles du projet**, en consolidant notamment le **pôle concertation**, qui, aujourd'hui, **est faiblement lié aux actions de sensibilisation** du fait de la non-représentativité des pêcheurs non fédérés dans les comités locaux aux côtés des autres parties-prenantes.

ARTICULATION DE LA SENSIBILISATION AVEC LE PROJET DE DIAGNOSTIC

Les apports mutuels des projets de sensibilisation et de diagnostic sont forts et relativement égaux, notamment par l'hybridation entre protocoles d'enquête et de sensibilisation : la sensibilisation apporte autant au diagnostic que les données de diagnostic à la sensibilisation. Les **relations entre ces deux pôles apparaissent structurants**, tant pour l'un que pour l'autre : la « sensi » ne serait pas ce qu'elle est sans les diagnostics et vice-versa. Néanmoins, une tension les parcourt : est-ce la sensibilisation qui est au service du projet de diagnostic ou bien l'inverse ?

RESULTATS DES DIAGNOSTICS : UN APPORT IMPORTANT A LA SENSIBILISATION

Le suivi habitats et espèces et les résultats des enquêtes sur les profils des pêcheurs sont considérée comme des éléments importants pour mener des actions de sensibilisation adaptées, légitimes et efficaces.

Les données alimentent la discussion. Ce matin par exemple on a utilisé les résultats des suivis écologiques. On utilise aussi les enquêtes et les comptages. Je parle souvent de l'amélioration des bonnes pratiques. Les résultats d'enquête me font améliorer la « sensi » car comme ils montrent que les gens ne connaissent pas l'état sanitaire des sites du coup j'axe ma sensibilisation là-dessus. Les enquêtes montrent que les gens regardent les horaires de marées donc je n'axe pas ma « sensi » dessus.

Les données issues de protocoles scientifiques singuliers comme celui du rattachage des moules permettent de répondre à la problématique des conflits d'usages entre pêche professionnelle et de loisir sur la côte d'Opale. Ainsi, les sensibilisateurs peuvent inviter les pêcheurs de loisir à modérer leurs jugements sur la pêche professionnelle tout en les recentrant sur leurs propres pratiques comme le tri après cueillette.

TENSION ENTRE CADRE SCIENTIFIQUE ET SENSIBILISATION

Le protocole scientifique utilisé dans le questionnaire d'enquête a été adapté en vue de son adéquation avec le projet de sensibilisation. Dans ce cas, le projet scientifique est mis au service de la sensibilisation.

De ce fait, des Lifeurs s'interrogent sur la validité scientifique des données issues des questionnaires collectées sur différents territoires qui n'utilisent pas le même protocole. D'autres regrettent l'absence de projet scientifique pour traiter les données qualitatives collectées dans la rubrique Remarques des fiches d'enquête et de sensibilisation car ils y voient une perte de données riches.

Un tiraillement traverse le Life entre projet scientifique et projet pédagogique, qui se cristallise autour des modalités de passation du questionnaire : suivre ou ne pas suivre l'ordre des questions ? Adopter le modèle de la discussion ou celui de l'enquête sociologique ? La résolution du conflit repose souvent sur la culture professionnelle des Lifeurs et de leur structure de rattachement.

Ainsi, pour une structure d'éducation à l'environnement, l'objectif de connaissance est considéré comme « un appui complémentaire » au projet d'éducation à l'environnement, qui reste central : « La médiation environnementale est notre cœur de métier. Les études scientifiques ne sont pas notre spécialité ».

Il n'y a pas que les chiffres. L'observation, les témoignages, la façon empirique de voir et d'écouter les gens c'est important. Les chiffres sur 3 ans ça ne marche pas. Ce n'est pas que je n'y crois pas, c'est que ce n'est pas suffisant.

Pour d'autres, le projet de connaissance scientifique domine :

On a reçu un questionnaire plus allégé il y a quelques mois, qui paraissait plus adapté aux sensibilisateurs bénévoles qui le trouvaient trop long, et aux pêcheurs qui parfois s'impatientaient, mais le choix a été fait de rester sur le questionnaire complet pour ne pas perdre de la donnée. C'est un choix. Mais on a tout de même sélectionné des questions prioritaires.

Après des tâtonnements, le choix a été fait de lire texto les questions pour être le plus complet possible, pour ne pas perdre de la donnée. Même si parfois le vocabulaire n'est pas adapté aux pêcheurs et que parfois je suis obligé de reformuler les questions. Je lis les questions car on s'est aperçu que lorsque l'on fait le questionnaire en discutant, on zappe des questions. Et ce n'est pas simple pour celui qui prend des notes. Ne pas lire le questionnaire participerait au fait que cela soit moins considéré comme un contrôle, mais on ne le fait pas. Mais j'écoute : tant pis si on fait moins de monde... Je me sens frustré de ne pas pouvoir discuter !

Notons également que la mobilisation des résultats de diagnostic en sensibilisation dépend du statut du sensibilisateur occupé dans la structure. Certains la permettent et d'autres l'empêchent :

Je n'ai pas utilisé les données de diagnostic dans la sensibilisation car je n'ai pas le côté chargé de mission ou d'études. Je coordonne la partie terrain. A mon échelle, je n'ai pas cette vision globale.

ARTICULATION DE LA SENSIBILISATION AVEC LE PROJET DE CONCERTATION

Les apports mutuels des projets de sensibilisation et de concertation sont moins importants qu'avec le projet de diagnostic. Ils sont aussi inégaux : si les données collectées en sensibilisation/enquête peuvent « remonter » en Comités locaux de concertation, peu de réponses concertées sont apportées en retour aux pêcheurs, lors des sensibilisations. Le manque de fédération des pêcheurs en association ou collectifs participe à cet état. L'efficacité des futures actions sera liée à leur capacité à répondre à ce déséquilibre.

APPORTS DES CLC A LA SENSIBILISATION DIRECTE

L'utilisation des données et des décisions issues des CLC pouvant être intégrés aux sensibilisations varie selon les contextes locaux : il peut s'agir de cibler les sites de pêche prioritaires, d'affiner les contenus des argumentaires et de développer le réseau de partenaires.

Néanmoins, les apports des CLC à la sensibilisation sont estimés peu importants en regard de ceux des diagnostics :

Je n'utilise pas ce qui est dit en comité dans les sensibilisations. Il y a peu d'informations utiles pour les pêcheurs à pied. En revanche on fait remonter des informations en comité : par exemple que les affiches d'information sont mal faites, et les résultats d'enquête. Aujourd'hui on peut juste dire aux pêcheurs que le comité a validé les panneaux pêche à pied.

Face aux pêcheurs les CLC ne nous apportent pas beaucoup. L'apport est plus dans une démarche globale et transversale sur le territoire

Outre les informations issues des Comités locaux de concertation, les sensibilisateurs mobilisent celles issues du réseau national du Life :

Tu as tes entrées, par le biais du comité local de concertation. Tu parles du local, tu dis que tu n'es pas tout seul sur ton estran. On travaille avec la mairie locale, avec les associations locales et les instances nationales : « Ah vous connaissez mon équivalent là-bas ! » : cela permet de créer un lien. Par exemple je savais qu'ils venaient du sud car ils pêchaient des anémones !

APPORT DE LA SENSIBILISATION AUX CLC

Pour une coordinatrice, la participation aux actions de sensibilisation est ressentie comme complémentaire à l'animation des CLC :

Parfois je ressens le besoin d'aller sur le terrain, pour ne pas perdre pied avec les pêcheurs, de recréer du lien avec eux, de prendre la température, sinon je perds le contact. Je veux voir si les choses ont évolué depuis le début du projet.

Néanmoins, les Lifeurs s'interrogent sur l'articulation des demandes des pêcheurs aux instances de concertation :

Sensibiliser c'est aller à la rencontre des pêcheurs, leur donner la réglette, recevoir leurs savoirs (sur les espèces, les techniques de pêche) et leur colère (sur les pêcheurs professionnels). L'objectif est de passer de l'information. On représente aussi un canal de remontée d'information, mais dans quelle mesure on rapporte ces données et quelle est la portée de ces remontées ?

Cette question est liée à celle du « traitement » de ces retours, qui se présentent sous la forme de données qualitatives :

Quand on rentre, on ne formalise pas toutes ces données qualitatives car on ne prend pas tout en notes. Que valent ces données lorsqu'elles sont sorties du contexte ?

Les données collectées sont de différents types : pratiques des pêcheurs, conflits entre parties-prenantes, remarques et observations sur le milieu naturel, des savoirs naturalistes populaires¹¹⁶ qui sont parfois intégrés au projet de diagnostic.

A la différence des pêcheurs en mer, les pêcheurs à pied voient les gisements. Ils savent. Ils peuvent comparer l'évolution des gisements dans le temps. Ils voient aussi les dégradations des professionnels.

Certaines équipes prennent au sérieux les interrogations des pêcheurs et ont mis en place des expérimentations pour y répondre, comme pour l'étude sur le rattachage des moules ou la découverte d'un spécimen de ver qui n'était pas décrit par la littérature scientifique :

Au moins on développe des connaissances que l'on peut leur apporter sur le terrain. De même, on a repris la notion de moulière potentielle pour répondre aux observations des gens qui disaient : « Là il y en avait plein, les rochers étaient couverts ! ». Il faut prendre en compte leur connaissance empirique qui peut compléter nos connaissances scientifiques, comme pour la distinction entre les vers rouges et noirs. Nous on valide les savoirs empiriques auprès des instances scientifiques. Là le savoir empirique était en avance sur le savoir scientifique.

L'analyse de l'articulation des différents volets du projet invite à privilégier le développement d'actions différentes pour chacun des objectifs.

¹¹⁶ Ministère de la culture, 1983.

B- SENSIBILISATIONS ET TERRITOIRES

L'étude montre qu'un **genre nouveau** de sensibilisation a émergé du projet Life, hybridant les protocoles de sensibilisation et d'enquête. Chaque sensibilisateur met en œuvre l'action de sensibilisation **avec un style singulier**, dépendant de son caractère, de son parcours professionnel, de son humeur et de sa forme du jour, de sa position dans la structure, etc. Les actions de sensibilisations menées sur les différents territoires se sont aussi **adaptées aux enjeux des structures et des sites**, tant du point de vue de **la ressource** (pression de pêche) que des **pratiquants** (conflits d'usages). L'équilibre global de changement des pratiques soit s'articuler avec les contraintes locales.

SENSIBILISATION & PROJET DE LA STRUCTURE

La « couleur », le « style » de sensibilisation qui ont été observés sont liés **aux objectifs de la structure porteuse au moment de l'enquête**¹¹⁷.

L'intérêt de l'identification de ces styles, à un moment donné, n'est pas d'enfermer une structure dans un style, un type de pratique. Au contraire, il permet **de repérer qu'une même structure peut développer des styles de sensibilisation différents**, au cours du temps, **afin de répondre à ses objectifs propres et aux contextes locaux**.

Estuaires picards-aout 2016

Projet de concertation en lien avec la création de la gouvernance du jeune PNM : médiation entre les pêcheurs pros et de loisir et implication des pêcheurs à pied non fédérés dans les instances de gouvernance du parc.

Rade de Brest-mai/aout 2016

Projet d'information et de diagnostic sur l'estran, articulé avec le projet de sensibilisation et de concertation à terre.

Baie de Morlaix – mai/aout 2016

Projet d'information sur l'estran à mettre en lien avec les autres projets d'éducation à l'environnement menés par la structure sur d'autres thématiques ou bien avec des partenaires, sur l'estran.

¹¹⁷ Les résultats présentés ici sont également liés au temps de terrain passé auprès des structures (nombre de jours, d'entretiens, types de marées observées) et aux événements auxquels j'ai assisté : stands, conférences, arrivée des panneaux, interactions avec bénévoles et partenaires au bureau.

Pertuis charentais –avril 2016

Projet d'information et de diagnostic sur l'estran.

Ouest côtes d'Armor – septembre 2016

Projet d'information sur l'estran et de concertation à terre avec les partenaires institutionnels et la mobilisation des bénévoles.

SENSIBILISATION & SPECIFICITES TERRITORIALES

L'étude ne **permet pas de définir une sensibilisation type par milieu, espèce ou pratiquant types**. Toutes les sensibilisations mises en œuvre résultent d'une adaptation à la situation singulière rencontrée par la structure porteuse : à chaque fois, l'écart ou l'application du protocole proposé dans le *Cahier méthodologique* est justifié par tel ou tel facteur.

Les **réponses techniques à ces enjeux varient** en fonction des espèces et habitats présents, des types de pêche, de la connaissance des réglementations, du positionnement de la structure du sensibilisateur, etc. Les réponses varient aussi en fonction des sites de pêche d'un même territoire et, sur un même site, dans le temps : on ne fait pas de la sensibilisation en 2016 comme on en faisait en 2014 car... la réglementation a changé, les résultats des diagnostics ont montré que, les conflits sont plus importants, les panneaux sont posés, etc.

L'objectivation de ces situations constitue une base à partir de laquelle les sensibilisateurs peuvent puiser pour inventer l'action de sensibilisation qui serait la plus adaptée. La possibilité d'échanger entre territoires confrontés à des problématiques proches faciliterait la mise en œuvre des actions.

ESTUAIRES PICARDS : DENOUER LES CONFLITS ET CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE

La spécificité des milieux, des ressources et des problématiques des usagers a été perçue comme une difficulté, car limitant les échanges et partages de pratiques avec les autres territoires du projet Life. La spécificité des marées du matin et du soir a également été vécue comme un décalage avec les autres territoires, notamment pour l'organisation au sein de l'équipe et pour les comptages nationaux.

Il serait utile d'échanger avec les autres territoires sur les problématiques transversales : méconnaissance du métier de pêcheur à pied ; sentiment de « pillage » des ressources locales par des « étrangers » ; ancrage social et familial de la pêche ; pratique de pêche à pied/cueillette et de chasse ; intégration des pêcheurs à pied non fédérés dans les instances de concertation.

Adaptations du protocole

Le projet éducatif de sensibilisation est différent de celui des territoires accueillant beaucoup de novices. Les pêcheurs à pied sont ici « déjà sensibilisés, ils ont une culture de l'environnement sous-jacente ». La problématique rencontrée est celle des conflits, de l'incompréhension entre les pêcheurs professionnels et ceux de loisir, dans un contexte culturel où la cueillette des moules est une activité sociale très importante.

La sensibilisation se fait en réponse à cet enjeu fort, notamment dans un contexte de la création du parc marin et de la mise en place d'instances de concertation nouvelles : il convient d'apaiser les conflits en apportant des réponses aux questions des pêcheurs, en mobilisant des connaissances pointues et en animant des réunions d'information et de concertation. Les enquêtes-sensibilisation sont menées de façon à préserver de bonnes relations et d'instaurer un climat de confiance : les questions sont reformulées et agencées de manière à induire un échange proche du registre de la rencontre et de la discussion, l'examen de la récolte est allégé et l'attachement de la réglette au panier n'est pas proposé. De plus, cette pratique ne s'avère pas toujours pertinente pour la cueillette des moules, quand la mesure se fait sur le rocher, en hauteur, le seau restant en contre-bas.

Les actions de sensibilisation accordent une grande place à l'enquête afin d'affiner les diagnostics nécessaires pour répondre aux enjeux auxquels le Parc marin est confronté, au-delà de la seule activité de pêche à pied.

Les actions de sensibilisation directe à terre (stands, conférences) sont estimées tout à fait importantes pour toucher d'autres publics et impliquer des partenaires comme les collectivités.

QUEST COTES D'ARMOR : REpondre A LA DIVERSITE DES PRATIQUES DE PECHE ET ELARGIR LA MOBILISATION

Du fait de la pêche plurispécifique, il est apparu nécessaire de construire des messages adaptés à chaque pêche, à chaque milieu. De plus, les profils des pêcheurs sont divers : personnes de passage, locaux réguliers et novices, pêcheurs experts recherchant des ormeaux, coquilles St Jacques et bouquet. De plus, les types de pêche sur un site varient d'une saison à l'autre.

Cette connaissance fine des sites et des pratiques, issue des actions de diagnostic, va permettre, après le projet Life, de mener des actions de sensibilisation plus ciblées, plus adaptées aux enjeux, tenant compte des particularités des sites et de la période.

Adaptations du protocole

Les actions de sensibilisation menées sont plus qualitatives et moins quantitatives qu'au début du projet : les temps d'échange sur l'estran avec les pêcheurs sont privilégiés aux actions de distribution de réglettes en haut de site. Au-delà de l'information, qui reste fondamentale, pour faire changer les pratiques de manière durable, il convient, de « créer l'évènement », dans le cadre d'une rencontre, d'un réel échange.

Le fonctionnement associatif valorise les bénévoles qui prennent part aux actions de sensibilisation pour lesquelles aucune compétence n'est exigée. Les écarts au protocole sont acceptés et l'efficacité de l'action est perçue différemment : au-delà du nombre de réglettes distribuées et du suivi strict du protocole pédagogique, l'efficacité de l'action se mesure à l'élargissement des acteurs impliqués dans la sensibilisation.

Il convient ainsi de développer des actions de sensibilisation au-delà de celle de l'estran : de tenir des stands à terre et de proposer des animations nature pour toucher un grand public ;

de proposer des formations aux professionnels concernés : OT, hébergeurs et agents de contrôle, afin que ces derniers puissent expliquer les raisons des réglementations et diffuser des messages de bonnes pratiques spécifiques aux espèces concernées, comme par exemple les ormeaux.

C'est l'action conjuguée de l'ensemble de ces professionnels qui est perçue comme pouvant initier un changement durable des pratiques.

BAIE DE MORLAIX

Les actions de sensibilisation suivies ont été effectuées par une seule personne : les spécificités observées lui sont propres mais aussi en relation avec le projet de la structure. L'association d'éducation à l'environnement a pour objectif de valoriser les compétences et les techniques développées dans le projet Life aux autres actions et thématiques travaillées par ailleurs (recyclage des déchets, biodiversité, etc.).

Les actions de sensibilisation puisent dans les résultats des diagnostics biologiques, et en particulier du suivi d'un gisement de coques dans un contexte de fermeture estivale du site pour raisons sanitaires. Ces données biologiques ont permis d'étoffer les réponses aux questions des usagers du site.

Les apports des comités locaux à la sensibilisation ont porté sur la réalisation et la pose de panneaux sur des sites de pêche où le manque d'informations claires est un véritable enjeu pour appuyer la sensibilisation. La pose de panneaux contribue à l'assise des actions de

sensibilisation sur l'estran et à leur appropriation par les pêcheurs locaux et responsables des collectivités locales.

Adaptations du protocole

En lien avec le projet éducatif promu, les actions de sensibilisation menées privilégient les échanges avec les pêcheurs, dans une démarche plus qualitative que quantitative. Une attention est portée au développement de partenariats avec les structures locales, comme avec un camping municipal jouxtant un site de pêche ou avec une Commune organisant une fête de la mer. La tenue de stands, l'organisation de conférences grand public et de formations des structures relais occupent une place importante dans le projet de sensibilisation.

RADE DE BREST

Les actions de sensibilisation menées ont la particularité d'avoir été confiées par la collectivité coordinatrice à une association d'éducation à l'environnement prestataire. Cette délégation des tâches a contribué au développement d'actions de sensibilisation à terre, notamment pour les fêtes estivales, dans la continuité des actions menées précédemment et des expertises présentes au sein du service. Des jeux pédagogiques et des supports de communication originaux (badges, autocollants...) ont ainsi été créés, en complémentarité des supports Life utilisés sur l'estran. La coordinatrice s'est également attachée à développer un réseau de partenaires et des modalités d'animation permettant de mobiliser des bénévoles pour les missions du projet Life non déléguées, comme les comptages. Les résultats des diagnostics sont communiqués en CLC, investis comme une arène de communication entre des partenaires nombreux et variés, dont les bénévoles qui participent aux actions de sensibilisation.

Adaptations du protocole

Les actions de sensibilisation sur l'estran ont été déléguées à une association d'éducation à l'environnement qui a été confrontée à la difficulté du recrutement de bénévoles peu séduits par la démarche.

Le peu de variations au protocole d'origine constatées, tant en enquête qu'en sensibilisation, est à relier au statut de prestataire : il s'agit de répondre à la commande et aux exigences scientifiques sur lesquelles elle repose, même si les protocoles respectés ne collent pas à la culture associative naturaliste et d'éducation à la nature. Cette non-adaptation des protocoles a rendu plus difficile la mise en œuvre des actions de sensibilisation, tant pour la mobilisation des bénévoles que pour la passation du questionnaire d'enquête,

scrupuleusement respecté, mais vécu parfois comme lourd et en décalage avec une action de sensibilisation s'inscrivant dans un projet éducatif.

La concentration des actions de sensibilisation sur peu de sites, en regard du nombre de sites de pêche fréquentés en rade de Brest, a également joué dans le manque de mobilisation des bénévoles, dont une part de la motivation vient de la découverte de nouveaux lieux et nouvelles personnes.

En raison de la séparation des tâches entre les deux structures, les résultats des diagnostics, communiqués par la Collectivité coordinatrice aux partenaires lors des CLC, n'ont pas été appropriés et utilisés autant que souhaité par la structure prestataire menant les actions d'enquête et de sensibilisation, cette mission n'étant qu'une des nombreuses autres réalisées sur d'autres thématiques et projet.

PERTUIS CHARENTAIS

Les pratiques observées auprès des trois structures diffèrent. Il ne paraît pas pertinent de broser un tableau des sensibilisations-types menées sur un territoire aussi vaste que celui des Pertuis charentais ; des temps de terrain supplémentaires auraient été nécessaires auprès de chaque structure pour mener cette analyse.

Les différences de pratique de sensibilisation observées sont liées à l'histoire des structures dans le projet (co-fondatrices, prestataire), à leur statut (associations d'éducation à l'environnement en milieu urbain/non-urbain, antenne de l'agence des AMP puis jeune parc naturel marin) et aux trajectoires professionnelles des sensibilisateurs, qui pour certains pratiquent ces actions depuis plus de 10 ans sur le territoire, alors que d'autres débutent la sensibilisation sur des sites de pêche qu'ils découvrent.

Adaptations du protocole

Plusieurs des sensibilisateurs rencontrés ont été initiés à la sensibilisation sur l'estran par la structure d'éducation à l'environnement co-fondatrice du projet, qui pour certains forment à leur tour les nouveaux Lifeurs. Cette situation pourrait laisser supposer la transmission d'un style de sensibilisation singulier.

Or, ce sont des styles de sensibilisation variés qui ont été observés, déclinant les deux configurations-types : la sensibilisation proche du protocole et l'enquête-sensibilisation, reposant sur les deux postures pédagogiques associées, l'entraînement et l'accompagnement. Le recours aux données issues des actions de diagnostic et de

concertation varie beaucoup au sein d'une même structure en fonction de l'implication personnelle des sensibilisateurs dans ce type d'action.

Un partage collectif des problématiques rencontrées sur le territoire (conflits d'usage avec les ostréiculteurs, interdictions sanitaires, intégration des pêcheurs locaux et néolocaux non-fédérés dans les instances de concertation, etc.) pourrait être bénéfique à l'ensemble des partenaires.

PROPOSITIONS POUR L'APRES-LIFE

Les préconisations reprennent en creux les résultats déjà présentés. La première partie s'attache à préciser les **caractéristiques du dispositif de sensibilisation directe** qui seraient retenir pour sa poursuite.

La deuxième partie contribue à **replacer les pêcheurs, destinataires des actions de sensibilisation directe, au cœur du dispositif** et de ses relations avec les projets de diagnostic et de concertation, en indiquant les actions qui seraient à développer dans le cadre d'une gestion des biens communs de l'estran, notamment par une approche interculturelle.

1 - POURSUIVRE LA SENSIBILISATION DIRECTE

Les résultats de l'étude d'évaluation montrent que le dispositif de sensibilisation mis en œuvre est efficace dans le sens où il contribue à la réalisation des objectifs du projet : une adaptation des pratiques de pêche pour une préservation des ressources et milieux nécessaires à l'exercice de la pratique.

La question n'est pas de savoir s'il faut poursuivre ou non les actions de sensibilisation, qui s'avèrent tout à fait nécessaires au projet, mais de s'interroger **sur les façons de poursuivre ces actions.**

A- REPONSES AUX QUESTIONS DES LIFEURS

Des réponses courtes sont données aux questions qui m'ont été posées au cours de l'étude.

Faut-il continuer les marées de sensibilisation de terrain ?

Oui ! Les marées de sensibilisation sont efficaces et appréciées par les pêcheurs (cf. Les chapitres dédiés).

Sous quelle forme ?

Différentes formes peuvent être pratiquées, situées entre le protocole d'enquête et celui de sensibilisation (cf. 2 tableaux à ce sujet). Les enquêtes sont donc en effet un bon vecteur de sensibilisation.

Il convient de choisir la forme avec laquelle on est le plus à l'aise et qui répond aux enjeux en cours : a-t-on besoin de connaître certaines choses ? Alors on fait une enquête ! Souhaite-t-on sensibiliser beaucoup de monde ? Alors faisons de la sensibilisation quantitative !

Les fondamentaux sont les mêmes : connaissances du site et règlementations ; don de réglette ; attachement ou non ; accompagnement ou non des actions de mesure et de tri ; et posture d'information bienveillante. Les étapes d'une sensibilisation-type sont décrites dans ce document.

A quelle fréquence ?

Le plus souvent est le mieux : au moins 20 fois par an sur chaque site selon les « indicateurs de progrès ».

Par qui ? Binômes avec les services de l'Etat, association de plaisanciers, etc.

Les actions peuvent être développées par toutes les structures, quelles qu'elles soient, qui se reconnaissent dans le projet de préservation des ressources de l'estran. En effet, il peut être pertinent de faire participer des associations de plaisanciers. Il s'agira de les former en amont puis « sur le tas », en binômes. Les binômes sont à privilégier, afin que les actions soient plus conviviales et que les personnes puissent ensuite échanger sur les actions.

Un des enjeux pour une gestion durable est que les pêcheurs des sites participent à ces actions de sensibilisation. Une échelle intéressante pourrait aussi être la Commune pour fédérer les usagers locaux.

Les actions conjointes avec les agents des services de l'Etat sont pertinentes si elles restent dans le cadre de la prévention et non pas de la sanction. Développer le rôle de prévention de la police est une bonne chose : les sanctions doivent être accompagnées d'actions préventives, en amont, si l'on souhaite s'inscrire dans un cadre éducatif.

Les panneaux sont-ils importants ?

Les panneaux sont très importants : ils donnent une information quand le sensibilisateur n'est pas là ; ils rappellent les règles à ceux qui les ont oubliées ; ils inscrivent les

collectivités locales dans une démarche d'engagement vis-à-vis du projet ; ils actent symboliquement aux visiteurs et aux locaux que le projet de préservation des ressources est important sur ce site.

Quels sont d'autres supports à développer ?

Sites web ergonomiques, plaquettes d'information, articles presse, réglettes, seaux à la bonne taille, applis, etc.

Est-il pertinent de poursuivre les actions hors estran ?

Oui, il est important de poursuivre ces actions hors estran, avec d'autres dispositifs pédagogiques : stands, jeux, exposition, conférences, formations, animations...et pourquoi pas cafés-mémoires de la pêche, festival de films itinérant sur les pêches à pied à travers le monde, etc. Ces actions confortent, socialisent, ancrent les sensibilisations sur l'estran, entre-deux qui est à socialiser autour de la question des ressources communes.

Les réglettes sont-elles appréciées ?

Oui beaucoup ! C'est autant leur fonction d'outil de mesure, de mémo des réglementations, que le cadeau offert, qui plaît, support de l'échange et relai symbolique du projet commun de préservation des ressources.

Point sur les pratiques et leur efficacité : « qu'est-ce qui marche » ?

Toutes les formes de sensibilisation « marchent » : c'est le fait d'aller rencontrer les pêcheurs sur l'estran, de leur donner la réglette et d'échanger avec eux de façon à les informer et à répondre à leurs questions avec bienveillance, et dans une relation égalitaire, qui fait que « ça marche ».

Comment évaluer la part de la sensibilisation directe dans l'action globale (dont formation OT, panneaux, etc.) ?

Il n'est pas vraiment possible d'évaluer la part de la sensibilisation directe dans l'action globale ; on peut dire que les autres actions complètent, répondent à la sensibilisation sur l'estran. Cette dernière est indispensable : sans elle les autres actions ne fonctionneraient pas. C'est le cœur du dispositif du changement.

Comment faire perdurer le changement de comportement ?

Le changement initié perdurera en inscrivant les nouvelles pratiques individuelles dans un processus partagé collectivement. C'est tout l'enjeu de l'après-Life : développer des socialisations sur les sites, afin que ce soient les usagers qui prennent en charge la préservation des ressources.

Quel est l'impact de « l'humain » dans l'efficacité de la sensibilisation directe ?

Il est central. Avec un robot il y aurait l'information mais pas la rencontre, l'échange qui est le cœur des relations sociales et donc du changement (on échange quelque chose contre autre chose...).

Interrogation sur les effets de l'ensemble des actions menées sur les habitants du territoire.

Aucune idée car je n'ai pas fait d'enquête sur ce sujet. C'est une bonne question : il y aurait une étude à faire !

Questionnement sur le transfert de cette méthode à d'autres thématiques de préservation des ressources.

Je n'en ai aucune idée, mais je sais que plusieurs d'entre vous ont des idées derrière la tête à ce sujet : je serai curieuse de savoir comment vous allez articuler la sensibilisation Life à d'autres thèmes.

Questionnement sur le rôle du sensibilisateur dans des situations de pêche sur zones interdites.

Le rôle de prévention du sensibilisateur dépend de la position de la structure pour lequel il fait les actions. Si les risques sanitaires sont un enjeu fort, des actions spécifiques, avec des professionnels de la santé, peuvent être menées.

Quelles complémentarités avec les acteurs de contrôle ?

Les actions sont très complémentaires : les pêcheurs demandent des « genres » de contrôles préventifs, comme ceux réalisés en sensibilisation, et des contrôles de police avec sanction quand il y a des abus. Il s'agit, pour les sensibilisateurs, d'être au clair avec cette posture.

Comment évaluer l'effet de la sensibilisation, au-delà de la connaissance de la réglementation, sur le changement de comportement.

D'autres indicateurs ont été relevés par les Lifeurs : pratiques non destructrices, qualité de la récolte et évaluation de la qualité de l'échange qui s'est déroulé. On pourrait aussi proposer aux pêcheurs sensibilisés de faire un entretien qualitatif avec eux pour comprendre ce qui a changé chez eux suite à la sensibilisation.

Proposer une formation qui prenne en compte ces variations de pratique et les valorise sans les figer.

Les modalités de formation initiale développées dans le Life pourraient être reprises : temps théorique + temps de démonstration + expérimentation sur le terrain, sur le tas, en binôme + enquêtes. J'y ajouterais une formation pratique et théorique sur les enquêtes qualitatives et

sur les relations interculturelles. Puis, en formation continue, des échanges de pratiques entre sites et structures.

Notion de « protocole » : plutôt un guide ?

Oui, il doit être utilisé comme un guide, que l'on peut aussi ne pas suivre à la lettre. Sinon, la sensibilisation ne peut plus s'adapter aux divers aléas, contraintes et projets existants.

Interrogation sur ce que font les pêcheurs sensibilisés de l'information qu'on leur donne. Comment les pêcheurs s'approprient-ils les conseils ? Comment perçoivent-ils les outils donnés ?

Les entretiens qualitatifs avec les personnes concernées sont parfaits pour répondre à ces questions : il va falloir vous y mettre !

B- UN DISPOSITIF DE SENSIBILISATION DIRECTE A ADAPTER

Les entretiens avec les Lifeurs ont montré que si la sensibilisation est source de satisfactions, notamment dans la qualité des échanges qu'elle permet avec les pêcheurs, elle est aussi **une action difficile**, qui demande de l'engagement et la mobilisation de connaissances et de compétences particulières. L'étude a montré que le dispositif de sensibilisation proposé dans le *Cahier méthodologique* a été approprié de façons différentes par les Lifeurs en vue de poursuivre l'objectif du projet national, reformulé au sein du projet de la structure porteuse, lui-même reformulé au prisme des propres projets de vie (personnels et professionnels) des sensibilisateurs. Les travaux en sciences sociales montrent que **tout dispositif de formation est le résultat d'un équilibre entre ses trois dimensions idéale, opérationnelle et vécue**.

Cette appropriation du dispositif qui s'est traduite par une reformulation du Protocole initial s'avère fondamentale pour la poursuite des actions de sensibilisation.

L'étude a montré que c'est justement lorsque le dispositif n'a pas été reformulé que le « coût » de sa mise en œuvre est le plus lourd pour les sensibilisateurs, ce qui ne contribue pas à sa poursuite.

« Un **équilibre minimal** entre **les dimensions du dispositif** et **leurs logiques propres** est indispensable à la qualité de son fonctionnement dans la durée. Si l'une des dimensions, et donc l'une des logiques, est **trop fortement survalorisée ou minorée par rapport aux autres**, le déséquilibre qui s'ensuit ne peut qu'entraîner des **dysfonctionnements**. Cette conception de

l'opérationnalité remet en cause l'interprétation courante, strictement fonctionnelle, de l'action efficace dont les dimensions idéelles et vécues ont été minorées, voire niées »¹¹⁸.

Ainsi, l'utilisation efficace du dispositif de sensibilisation par les acteurs dans la période de l'après-Life sera liée à la faculté des structures à s'approprier les dimensions idéelles et vécues, comme beaucoup l'ont fait jusque-là.

L'efficacité d'un dispositif réside dans la recherche d'un équilibre entre ses trois dimensions, et non pas dans la survalorisation de l'une aux dépens des autres.

Risque gestionnaire

Une mise en garde est faite vis-à-vis de la définition du dispositif à l'aune de sa seule dimension opérationnelle, qui est justement celle qui guide la commande de cette étude : « Trop centrée sur le fonctionnel de référence, l'activité collective perd de vue son sens et son intérêt face aux impératifs et aux urgences du fonctionnement ordinaire ; les acteurs ne sentent pas reconnus dans leurs efforts et tendent à se démobiliser et/ou à abandonner ».¹¹⁹

Ce point de vigilance s'adresse plus particulièrement aux Lifeurs de formation gestionnaire et aux scientifiques naturalistes dont la culture professionnelle valorise la dimension du « fonctionnel de référence » vis-à-vis de celles idéelles et vécues. Les Lifeurs s'inscrivant dans une culture professionnelle d'éducation à l'environnement ont plus de facilité à intégrer ses deux dimensions.

Risque idéaliste

Un équilibre est donc à trouver, la survalorisation des dimensions idéelles et vécues pouvant également être cause d'inefficacité du dispositif : « Trop centré sur la dimension de l'idéal, le dispositif manque de pragmatisme et les acteurs se sentent dépassés face à des réalités régulièrement décalées ou en opposition avec les objectifs qu'ils se fixent ».

Risque affectif

« Trop centré sur le vécu, l'essentiel des efforts passe dans l'explicitation et la négociation, si bien que les objectifs et la signification du projet collectif se diluent dans l'expression

¹¹⁸ Albero B., 2011, p. 5.

¹¹⁹ Id.

individuelle ; face aux contraintes, les explications et les négociations se multiplient de manière toujours plus inefficace »¹²⁰.

En cela, la **pluridisciplinarité des Lifeurs a largement contribué à la vitalité du dispositif de sensibilisation**. Néanmoins, un pas de côté est nécessaire vis-à-vis des modèles scientifiques et gestionnaires aujourd'hui dominants.

La mise en œuvre d'un dispositif de sensibilisation **suscite donc des tensions**, qui sont **constitutives de l'action et non pas accidentelles**. Il s'agit donc, pour les structures qui mettent en œuvre ce dispositif, d'intégrer les tensions **comme des indicateurs à traiter pour la bonne continuation de l'action**.

¹²⁰ Id.

2 - VALORISER LA PLACE DES PECHEURS DANS LE DISPOSITIF DE SENSIBILISATION

L'étude montre que **la place** accordée aujourd'hui aux « **capacités, conditions et besoins** » des **pêcheurs à pied**, destinataires de l'action de sensibilisation, serait à **développer dans les trois axes du projet de gestion** : sensibilisation, diagnostic et concertation.

L'affaire de la protection de l'environnement ne peut pas être que l'affaire des spécialistes : il faut associer les usagers.

Sensibilisation : participation aux actions

La participation des pêcheurs qui le souhaitent aux actions de sensibilisation est un enjeu fort : aujourd'hui, les actions restent une pratique d'experts, et les bénévoles qui y participent ne représentent pas les communautés de pêche des sites. L'implication des pêcheurs dans la gestion de leur site de pêche serait **un des ressorts pour basculer d'une appropriation de biens publics à celle de biens gérés en commun**. Les actions de sensibilisation développées dans le projet Life permettent d'initier cette nouvelle socialisation, notamment avec le don de réglettes, mais elles ne suffisent pas.

Diagnostic : découvrir et comprendre les cultures de pêche

Les actions de sensibilisations ont été nourries et ont nourri les diagnostics sociaux et naturels. L'étude a montré l'importance de ces actions. Néanmoins, la méthodologie utilisée n'a pas **permis de connaître les cultures de pêche singulières qui transforment les espaces naturels en territoires**. La question de **l'adéquation de ces cultures de pêche avec le projet culturel du Life n'a pas été posée**. Or, le projet Life est un projet de société, un projet politique qui ne **peut pas se développer sans prendre connaissance des autres projets sociaux et culturels** qui structurent les pratiques de pêche ici et là.

Concertation : créer des arènes de choix opérationnels

Les actions de concertation menées dans les CLC ont été envisagées pour associer les pêcheurs au projet de préservation des ressources de l'estran. Les CLC ont permis aux acteurs professionnels et usagers fédérés d'un même territoire de se connaître et d'initier des actions, notamment d'information, tout à fait nécessaires. Néanmoins, **ils n'ont pas permis d'associer les pêcheurs** qui dans leur très large majorité ne sont pas membres d'une association pouvant les représenter. Les relations du dispositif de concertation Life sont le plus souvent unilatérales : si les pêcheurs rencontrés en sensibilisation posent des questions et expriment des besoins qui parfois remontent en CLC, cette instance n'est pas en mesure d'y apporter une réponse. Les « arènes de choix opérationnels » décrites par Ostrom restent

à construire si l'on souhaite que les pêcheurs puissent effectivement être des acteurs impliqués de la gestion de leur territoire de pêche.

A- FAIRE UN PAS DE COTE

Les propositions suivantes entrent dans le cadre d'une reformulation du projet dans un contexte interculturel¹²¹ où l'acculturation¹²² mutuelle des pêcheurs et gestionnaires de sites est la condition de la poursuite et de la réalisation du projet de gestion durable des ressources communes. Pour ce faire, des pas de côté sont nécessaires du côté des initiateurs du projet s'ils souhaitent que ce dernier soit partagé.

CULTURE NATURALISTE ET CULTURES POPULAIRES DES PECHEURS

Le vocabulaire utilisé par les Lifeurs est souvent éloigné du langage et des connaissances ordinaires car il se réfère à différents champs professionnels qu'il convient donc d'identifier.

Si l'évocation « d'habitats » et « d'espèces » introduit déjà un hiatus avec la représentation de la crevette pêchée dégustée sur un pain-beurre, ou des moules cueillies pour le repas familial, il est encore plus exotique pour des non-naturalistes (dont je fais partie) d'entendre qualifier les coquillages ou crustacés « d'individus ».

Un autre vocabulaire est également utilisé, comme « la maille », propre à la pêche, qui définit la taille minimale autorisée, par métaphore avec la taille de la maille du filet de pêche. Ainsi, désigner une palourde de 4 cm comme « un individu maillé » n'est pas neutre : c'est tout un monde nouveau qui s'ouvre aux interlocuteurs non-initiés. Leur surprise peut être grande lorsqu'il leur est proposé de « relâcher les individus sous-maillés », ce qui suggère aux pêcheurs qu'ils n'ont pas ramassé une coque pour la cuisiner avec du curry et/ou pour « tenir son rang »¹²³ de bon pêcheur vis-à-vis des siens, mais qu'ils ont capturé un individu dont le panier est la geôle.

Outre l'activité de « relâchage des individus », d'autres tournures de phrase sont singulières : on parle de « la récolte des pêcheurs » pour désigner les produits pêchés contenus dans un panier, seau ou filet, bien qu'elle ne résulte pas d'une activité de récolte, désignant habituellement les produits de la terre notamment cultivés, mais plutôt d'une activité de pêche, voire de cueillette sur certains territoires.

¹²¹ Abdallah Pretceille M., 2011.

¹²² Ferréol G et Jucquois G, 2003, p. 1.

¹²³ Papinot, C, 2003, p. 117.

Parfois, ces termes inconnus relevant d'expertises qu'ils n'ont pas sont relevés par les pêcheurs, lorsqu'ils se sentent particulièrement en difficulté comme, dans le cas suivant, lorsqu'ils sont pris en train de pêcher « sur les herbiers » alors même qu'ils ignorent leur existence.

Rade de Brest: Pour le commun des mortels un herbier ça ne veut rien dire !

Rade de Brest : Les herbiers ? Je ne connais pas ! Même si on veut respecter la nature on n'a pas les informations...

Mais le plus souvent, les termes experts ne sont pas relevés : comment sont-ils compris et perçus ? Quel est l'effet de leur utilisation sur la relation de sensibilisation ?

Pour qu'une acculturation mutuelle puisse avoir lieu, dans la lignée de la relation donnant-donnant souhaitée, **les sensibilisateurs, sans renier leur propre culture, pourraient s'intéresser aux termes utilisés par les pêcheurs rencontrés**, qui constituent une porte d'entrée vers leur monde social et culturel propre.

Comme cela a pu être fait sur certains territoires où une attention a été portée aux toponymes locaux, il serait pertinent de **noter les termes utilisés par les pêcheurs**, qu'ils soient « locaux » ou « touristes », jeunes ou « anciens ».

Le vocabulaire utilisé n'est jamais neutre : il renseigne sur les références culturelles et les mondes symboliques de ses locuteurs. Ainsi, le vocabulaire utilisé par les Lifeurs se réfère au monde professionnel de la pêche tout en introduisant une anthropomorphisation des animaux, en accord avec le projet de « préservation de la ressource ».

Si le projet implicite de l'anthropomorphisation est d'humaniser les espèces afin d'introduire une prise de conscience permettant un changement de regard et de pratique, le risque, d'ailleurs identifié par des Lifeurs, serait se renverser la hiérarchie symbolique entre les pêcheurs et les animaux. La question sous-jacente est d'interroger « qui est la bête », voire « qui est bête », du pêcheur et de l'animal pêché.

PECHER AVEC SON INTELLIGENCE ?

Le slogan choisi « *Pêcher intelligent, pêcher durablement* » ne fait pas consensus pour tous les Lifeurs : « Je trouve que le slogan est péjoratif » indique l'un d'eux.

Choisi au début du projet, le slogan résulte, comme les autres éléments de la charte graphique, de compromis entre les différentes partie-prenantes. Il avait alors déjà suscité des réserves : l'expression peut en effet laisser sous-entendre que les pêcheurs qui ne

pêchent pas durablement ne seraient pas intelligents, ou du moins que des comportements, comme par exemple ceux qui tendent à épuiser les ressources pêchées et donc à mettre en danger la pérennité de l'activité, seraient dénués d'intelligence, de raison, de logique, d'entendement.

Les associations de plaisanciers consultées rassurèrent sur ce point et approuvèrent le choix du slogan. Lors des échanges avec les pêcheurs, je n'ai pas eu de retours négatifs sur le slogan, mais je n'ai pas directement posé la question et mené d'entretiens sur la perception des éléments de la charte graphique. Compte-tenu des résultats de l'enquête, il est possible d'avancer que la posture adoptée par les sensibilisateurs, à l'écoute des pêcheurs et non moralisatrice, a permis de ne pas induire une interprétation négative du slogan.

UN PROJET DE TRANSMISSION A SENS UNIQUE

Le slogan indique que la raison rationaliste prime dans le projet : c'est en informant les pêcheurs, en les accompagnant dans la compréhension des mécanismes en jeu et l'utilisation pertinente des outils et pratiques *ad hoc* que l'objectif de gestion durable de l'activité sera atteint.

D'ailleurs, le dépliant d'information grand public sur le projet précise que l'approche des projets LIFE (acronyme de L'Instrument Financier de l'union européenne pour l'Environnement), « est fondée sur la connaissance ». La connaissance dont il est question est celle que les pêcheurs n'ont pas, le plus souvent par un défaut d'information des experts à leur égard : les réglementations, les risques sanitaires, les bonnes pratiques de pêche et de sécurité ainsi que les explications biologiques et écosystémiques qui les fondent. La raison des pêcheurs est valorisée : en les informant et en les accompagnant dans cette prise de connaissances via la sensibilisation directe, les usagers de l'éstran ont alors toutes les cartes en main pour que les gisements pêchés perdurent.

Or, cet **apport de connaissances savantes intervient dans un contexte d'une activité de pêche « traditionnelle »**, « ancrée dans le patrimoine culturel des régions littorales ». Si le projet Life vise à « maintenir » ces traditions de pêche en préservant la ressource, il ne vise pas à connaître et valoriser ces savoirs naturalistes populaires, traditionnels ou plus récents. Les enquêtes visent à connaître le « profil sociologique des pêcheurs » afin de savoir qui pêche, où et comment en regard des critères de « bonne pêche durable », mais **ne cherchent pas à savoir pourquoi et dans quel contexte social et culturel**. La question du **changement culturel forcément induit** par de nouvelles représentations et pratiques promues par les sensibilisateurs n'est pas questionnée.

UNE EXPERIENCE D'APPRENTISSAGE RECIPROQUE

Les entretiens avec les Lifeurs montrent que ces derniers ont beaucoup appris au contact des pêcheurs : connaissance des espèces, des habitats, des zones dangereuses, des pratiques de pêche, des différents pratiquants, du contexte économique et politique local, des changements sociaux et naturels, etc. Cet apprentissage a joué un rôle déterminant dans le succès des actions de sensibilisation : il a été une phase préliminaire nécessaire à la mise en place de ces actions (connaissance du site et des pratiquants, légitimité aux yeux des pêcheurs, confiance en soi).

Cette acculturation des Lifeurs aux cultures locales de pêche, facilitée par la technique de l'enquête, a donné forme à un nouveau genre de sensibilisation, pensée non pas comme étant à sens unique, via le don d'information et d'outils, mais comme reposant sur un « échange » fondé sur le principe du « donnant-donnant ». Le slogan de l'après-Life pourrait alors se décliner en « **Pêcher durablement, Penser collectivement** », en faisant référence à la notion d'intelligence collective?

DES POINTS DE BUTEE A LA RAISON RATIONALISTE

En effet, dans certains cas, l'apport de connaissances ne suffit pas à faire changer les pratiques de pêche :

Je reprends ce mot, "intelligent", quand je le dis aux pêcheurs. Il serait plus juste de dire « pêcher consciencieusement », pêcher avec sa conscience, plutôt qu'avec son intelligence !

En effet, un pas de côté est nécessaire pour comprendre les pêcheurs, dont les actions répondent à des logiques autres, qui peuvent être en opposition idéologique (cf. la logique d'appropriation de biens « publics » versus celle de biens « communs ») ou en concurrence (cf. la limitation de la quantité par pêcheur quand ce dernier est tenu de rapporter de quoi nourrir sa famille et ses voisins).

CREER DES ESPACES ET DES TEMPS D'INTERCULTURALITE

L'apport d'informations auprès des pêcheurs, effectué par le Life, **est une première étape nécessaire**, qui répond au premier principe de gouvernance de Communs relevé par Ostrom. Pour qu'un changement des pratiques durable puisse émerger, il conviendrait dans un second temps de **créer un espace d'interconnaissance mutuelle entre les gestionnaires et les pratiquants de la pêche à pied**. Ce lieu qui serait à **définir de façon singulière pour chaque territoire**, serait **complémentaires des instances de concertation**, qui sont des lieux de négociation et de prise de décision.

La connaissance et la valorisation des savoirs et savoir-faire traditionnels de pêche à pied est une étape importante, car elle permettrait notamment de **mieux comprendre les pratiques contemporaines** et de **repérer les pratiques anciennes tendant à préserver les ressources** et celles qui, au contraire, **auraient favorisé leur épuisement**.

Il ne s'agit pas de patrimonialiser¹²⁴ les activités de pêche anciennes comme une reconstruction d'un passé idéalisé, en mettant en exergue de « vraies » pratiques de pêche, à l'aune desquelles celles contemporaines seraient dévalorisées, voire jugées décadentes, comme celles des « touristes » qui s'opposeraient aux pratiques des « locaux », ces dernières étant d'autant plus « vraies » que leurs représentants seraient âgés et caractériels.

Une sensibilisatrice bénévole identifie pertinemment des faits sociaux et culturels qui relèvent tant de « la tradition » que du « contemporain », sur une même grève :

Les pêcheurs sont très attachés à leur pratique et à l'endroit où ils pêchent. Il faut relayer les informations mais il faut aussi être à l'écoute des pratiques, comprendre comment les gens conçoivent la pêche à pied. Ici on a plus de néophytes : ils sont réceptifs et ont des pratiques exemplaires, pour le retournement des pierres. On se rend compte aussi que les propriétaires de camping-car se sont vus sur d'autres sites. Quand ils mangent et que je range mes affaires dans la voiture, j'entends leurs conversations. Ils se donnent les infos des sites, des bons coins, ceux avec un parking. Je me suis rendue compte qu'ils prennent la photo du site et l'envoient à leurs amis. Ils prennent des photos valorisantes : c'est un peu comme les revues de camping-car il y a 20 ans. Ce sont des retraités qui ont le temps. Certains venaient du sud de la France. Il y a aussi le côté « petit site » où l'on se retrouve : les pêcheurs nous demandent « tu es d'où ? ». Beaucoup de retraités ont besoin de parler. L'un me posait plein de questions et montrait le passage des charrettes qui ramassaient le goémon ; il me disait les noms bretons des petites anses. J'ai découvert la richesse du site, maintenant je passe par les chemins des goémoniers.

C'est en effet le **croisement de l'ensemble de ces données, relevant tant de la culture traditionnelle** (la trace des chemins des goémoniers, l'injonction à dire qui on est et d'où l'on vient, à rechercher les liens familiaux et de voisinage) **que de celle contemporaine** (les pratiques de mobilité et les usages des réseaux sociaux des jeunes retraités), qui permettra aux gestionnaires de **comprendre les singularités sociales et culturelles des sites** et donc de

¹²⁴ Pour les chercheurs en SHS, le « patrimoine » est un construit social. Il résulte d'une « mise en patrimoine » par des groupes sociaux de certains éléments culturels (objets matériels, pratiques, représentations, etc.). Le choix de ces éléments qui font « patrimoine », héritage, résultent d'une sélection dans un champ social et culturel beaucoup plus vaste. Cette « patrimonialisation » n'est pas anodine : elle résulte de rapports de pouvoirs entre groupes socio-professionnels. Ce qui « fait patrimoine » pour les uns ne l'est pas pour les autres. La patrimonialisation est un jeu d'attribution de valeur symbolique : rien de fait « patrimoine » en soi. Il s'agit donc d'être conscient de ces jeux d'acteurs qui sont souvent des appropriations de traits du passé à des fins de valorisation contemporaines de certains groupes sociaux au détriment d'autres. Cf. Bortolotto C., 2011 ; Turgeon L. 2010 ; Baussant M., 2007, etc.

mettre en œuvre les actions d'information, de sensibilisation, de communication, d'interconnaissance, de co-construction et de concertation adaptées.

Les travaux anthropologiques montrent que les traditions changent constamment et qu'il n'existe pas de « vraie » culture, ancienne, préservée, qui serait à redécouvrir¹²⁵. Les humains réinventent perpétuellement leurs pratiques et même leurs rituels¹²⁶, *a contrario* de la représentation commune associée au rite, perçu comme l'archétype de la « tradition ».

Ainsi, expliciter et valoriser les cultures implicites des gestionnaires et des différents usagers de l'estran (de loisir et professionnels) pourrait être un levier fort, un moteur du changement des pratiques, afin de co-construire une culture commune. C'est bien cela qui a été amorcé dans le Life, tant avec les pêcheurs dits « non fédérés », via les actions de sensibilisation directe menées, qu'avec les différents acteurs concernés par la pratique, via les comités locaux de concertation : associations d'usagers, gestionnaires, représentants de l'Etat, élus locaux, acteurs du tourisme, etc. Mais ce n'est pas suffisant.

L'invention d'espaces et de temps de connaissance et d'interconnaissance socio-culturelle entre parties-prenantes concernées par la préservation des ressources de l'estran et des pratiques associées apparaît comme un enjeu de la poursuite du projet de l'après-Life.

B- LES DEUX MOUVEMENTS DE L'ÉCHANGE INTERCULTUREL

Un échange interculturel est possible en articulant deux mouvements : prendre conscience de sa propre culture et prendre connaissance de celle des autres.

PRENDRE CONSCIENCE DE SA PROPRE CULTURE

PARTAGER SA PRATIQUE

Les Lifeurs ont eu plus de difficulté à se souvenir de leurs façons de faire que des attitudes des pêcheurs, ce qui reflète l'attention à l'autre sur laquelle repose la tâche. Il serait intéressant que chaque équipe explicite sa propre pratique, son « style », et les raisons des choix faits, afin d'en prendre conscience, de le formaliser pour le transmettre tout en se donnant la possibilité d'ouvrir les possibles, d'adapter le style en fonction des changements du contexte.

¹²⁵ Cf ; Cuche

¹²⁶ Cf. Segalen M., 1998.

LA « BONNE DISTANCE » A L'AUTRE : UN TRAIT CULTUREL

Les travaux anthropologiques montrent que la perception de la « bonne distance » à l'autre, celle nécessaire au respect mutuel, appelée proxémie¹²⁷, est culturelle. L'étude montre que **la perception de cette « bonne distance » a joué sur la facilité ou la difficulté de l'appropriation des actions impliquant un contact physique avec la pêche des personnes rencontrées.**

La « bonne distance » à l'autre et à ses objets est implicite, respectée « naturellement » par les personnes qui la partagent, qui ne se rendent pas compte qu'elle résulte d'un apprentissage verbal et non verbal. Nous avons tous fait l'expérience désagréable de se sentir gêné-e par une personne qui s'approche trop près pour nous parler, ou à l'inverse, qui prend ses distances. Des codes de civilité sont associés à cette distance implicite à l'autre : c'est « impoli » de s'approcher trop près de la personne, de lui faire la bise ou au contraire de lui serrer la main dans ce contexte-là. Cette distance à l'autre qui définit notre rapport d'intimité à l'autre varie en effet selon les situations : par exemple, nous supportons dans le métro une faible distance à l'autre que nous ne supportons plus dans une rue peu fréquentée.

Les anthropologues et les psychologues ont aussi montré que les objets font partie de la représentation du corps des personnes. Ainsi, il est courant d'entendre dire qu'un cambriolage dans une maison est traumatisant pour la personne, qui se sent atteinte dans son intimité. De même, ceux qui perdent un bijou disent être affectés, atteints dans leur identité, car cet objet faisait corps avec eux. Et que dire du doudou, objet transitionnel¹²⁸ de l'enfant, qui l'aide à surmonter l'angoisse de séparation avec la mère. Dans d'autres sociétés que la nôtre, des homologues existent entre le corps et la conception d'habitations domestiques¹²⁹.

Bref, ce contexte permet de comprendre le sentiment de gêne que peuvent ressentir des sensibilisateurs quand il leur faut accrocher la réglette au seau ou bien prendre un coquillage dans le panier de la personne, gestes qui demandent de **franchir la distance proxémique culturellement autorisée.**

Du côté des pêcheurs, les courts entretiens réalisés n'ont pas permis de montrer une gêne vis-à-vis de l'attachement de la réglette ou bien de la mesure des prises – ce qui ne signifie pas qu'il n'y en a pas. Le don de réglette et la démonstration de son utilisation sont plutôt

¹²⁷ Hall E., 1966.

¹²⁸ Winnicott D., 1975.

¹²⁹ Eliade M., 1983.

très bien perçus. En revanche, le coup d'œil au panier est perçu comme un contrôle : ici, regarder peut être aussi intrusif, voire plus, que de toucher.

Cela montre qu'il n'y a pas une adéquation entre ce que l'on imagine qui peut gêner l'autre et ce qui le gêne en réalité. Ces thématiques seraient à travailler pour aider les sensibilisateurs dans leurs actions.

VALORISER LES CULTURES FAMILIALES DES SENSIBILISATEURS

La découverte des cultures des autres commence par la formalisation de sa propre culture. Les sensibilisateurs enquêtés ont été nombreux à faire référence à leur propre expérience de pêche à pied :

La pêche à pied c'est quelque chose qui nous a été transmis. Ça me touche ! Avant, il n'y avait rien ; si mes aïeux n'avaient pas eu cette ressource, ils seraient morts de faim ! Ils sont tous partis de l'île. Ma grand-mère pourrait être interrogée ! Elle a plein d'histoires et d'anecdotes qui expliquent plein de choses : le nom des animaux, comment les cuisiner, etc.

Il paraît important que ces expériences s'expriment au sein des équipes en charge d'actions de gestion durable des estrans et qu'elles soient formalisées en tant que cultures singulières, qui peuvent être très différentes, bien entendu.

L'enquête a montré que la question n'était pas d'être ou ne pas être pêcheur, mais, dans les deux cas, de concilier sa pratique de l'estran avec le dispositif de sensibilisation proposé.

Une bénévole : c'est intéressant de ne pas pratiquer la pêche car les pêcheurs me disent comment ils pratiquent.

Différentes actions peuvent être mises en œuvre au sein des équipes pour initier cette démarche :

1-Enquête qualitative de chaque membre de l'équipe portant sur les pratiques de pêche ou, à défaut, sur les pratiques de consommation de fruits de mer (occasions, modes de préparation, etc.) de sa propre famille.

2-Partage des résultats des enquêtes au sein de l'équipe : découverte de la diversité culturelle des pratiques de pêche et de consommation. Il faudra prendre garde à ne pas valoriser telle pratique de pêche plutôt qu'une autre, qui serait plus « authentique » par exemple, car plus ancienne, plus populaire, plus rare, etc. Chaque pratique est légitime et représente une voie d'accès à la connaissance de tout un monde singulier : matériel, social, culturel, symbolique.

3-Dégagement de problématiques au sens d'énigmes, d'obstacles à la compréhension, en écho aux problématiques rencontrées sur le territoire, qui pourraient être des axes de recherche-action SHS pour la structure et intégrés aux objectifs de gestion/d'éducation.

4-Collecte de données en lien avec ces problématiques socio-culturelles lors des marées de sensibilisation. Ces données seraient du type de celles consignées dans la rubrique « remarques » des questionnaires, aujourd'hui difficilement exploitables car n'étant pas en lien avec des problématiques sociales ou culturelles.

Cette démarche permettrait d'ouvrir les équipes en charge de la gestion ou de l'éducation à l'environnement, de formation naturaliste, **aux autres modèles de perception de la « nature »**. Partir de soi, de sa propre expérience de pêcheurs et de consommateur des ressources de l'estran, permettrait de percevoir les mondes sociaux et culturels des pêcheurs rencontrés. Les marées de sensibilisation seraient un temps de rencontre, de découverte interculturelle : don de réglettes et contre-don d'informations sur des problématiques sociales et culturelles qui manquent à l'équipe pour mieux comprendre les appropriateurs des ressources de l'estran, données nécessaires à la mise en place d'actions adaptées.

VALORISER LES ACTIONS DES PECHEURS

Un deuxième temps de la démarche interculturelle serait de valoriser les éléments culturels communs, comme les outils de mesure maison.

VALORISER LES OUTILS DE MESURE DE LA MAILLE ET DE QUANTITE « MAISON »

EPMO – « La réglette c'est bien, mais vont-ils l'utiliser ? » « Moi j'ai la petite cheville, je ne m'en sers qu'au départ ».



Saint pol de Léon



Aulte



Cap Gris-nez



Fouras

VALORISER LES DONNEES QUALITATIVES

L'étude a montré que les enquêtes quantitatives du Life ont accordé **peu de place aux données qualitatives**, tant dans la **collecte** que le **traitement**, alors que ce sont ces données qui sont en mesure de mieux comprendre les logiques des pêcheurs et d'articuler les actions sur le terrain avec les actions de concertation.

Recueillir les pratiques des pêcheurs c'est quelque chose que l'on n'a pas fait ; la case « remarques » est toute petite. Moi ça m'a enrichie mais j'ai pris très peu de notes en fin de compte. Il aurait fallu une partie enquête qualitative pour notes ces infos. C'est une pratique qui évolue. Les données sont perdues c'est dommage. Je sais que ces données sont importantes, j'ai déjà fait des enquêtes qualitatives ailleurs : ça aide à comprendre les comportements ; ça aide à comprendre les chiffres.

Il y a une partie Remarques mais je note rarement des choses. Quand je rentre des enquêtes j'en parle avec le coordinateur. Ce n'est pas un débriefing formel. Mais je me suis dit que si nous ne sommes plus là pour en parler, il n'y aura pas de traces de tout ce que les pêcheurs nous on dit... Le fait que tu sois là et que tu notes des choses cela me fait prendre conscience que je ne note pas. Cela pourrait être intéressant de noter les remarques régulièrement pour suivre l'évolution des sites.

Recueillir les points de vue et avis des pêcheurs leur permettrait de se sentir plus concernés.

Après le Life, il faudrait faire des recueils de mémoires de pêcheurs.

Ces données, qui parfois sont consignées par les équipes, **pourraient être valorisées en étant partagées et problématisées**. Elles seraient un point de départ pertinent pour des démarches d'enquête qualitative avec les pêcheurs afin de connaître leur monde social et culturel, au-delà de leur profil sociologique-type.

PROBLEMATISER LES POINTS DE RESISTANCE

Les entretiens menés auprès des pêcheurs pour cette étude ont dégagé différentes pistes liées à l'incompréhension de messages de sensibilisation ou à la non-application des bonnes pratiques préconisées en lien avec des contextes culturels.

Pour créer les conditions d'une rencontre interculturelle sur les sites de pêche entre gestionnaires et usagers, les actions de diagnostic, de sensibilisation et de concertation devront être enrichis de **manière à ce que les usagers des ressources soient placés au centre du dispositif de gestion**.

ANNEXES

1- PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES DANS LA NOTE D'INTENTION

L'enquête apportera **une évaluation de plusieurs problématiques** inhérentes au projet Life + PAPL :

QUELLES PERCEPTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE DE SENSIBILISATION ?

DU COTE DE SENSIBILISATEURS :

Formation des sensibilisateurs : description des dispositifs de formation, modalités d'appropriation par les équipes.

Application de la démarche sur le terrain : difficultés, satisfactions, adaptation réalisées, efficacité, lien avec les autres dispositifs du programme, etc.

DU COTE DES SENSIBILISES :

Perception de la relation de sensibilisation.

Perception des différents types de messages véhiculés : savoirs naturalistes, savoirs d'action, réglementations, « bonnes pratiques » de préservation de la ressource, connaissance des problématiques de pression et d'impact, connaissance des habitats et espèces, connaissance des enjeux de développement durable, etc.

Perception des outils donnés : réglettes, etc.

Perception du dispositif de sensibilisation en regard des autres dispositifs d'information et de communication.

Perception de l'efficacité du dispositif pour soi et pour les autres.

Perception du projet Life + et des enjeux de préservation de la ressource.

QUELLES SONT LES SPECIFICITES CULTURELLES ET NATURELLES DES TERRITOIRES QUI INFLUENT SUR LA PERCEPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE DE SENSIBILISATION ?

L'étude s'attachera à relier les perceptions du dispositif de sensibilisation à son environnement : types d'habitats, d'espèces, de configurations géographiques ; types de pêches (espèces pêchées, techniques, etc.) ; types de populations pratiquant la pêche (âge, CSP, sexe ; en famille, entre amis, seul) ; traditions de pêche à pied sur le territoire ; rôle social de la pratique, etc. ; spécificités des équipes de sensibilisateurs œuvrant sur les territoires (nombre, plutôt gestionnaires ou plutôt animateurs, etc.).

QUELLES SONT LES DIFFICULTES ET LES RESISTANCES RENCONTREES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE ?

Les difficultés rencontrées par les équipes de sensibilisateurs sont à identifier à toutes étapes de l'appropriation et de l'application du protocole de sensibilisation. Les interprétations des résistances au changement données tant par les sensibilisateurs que les sensibilisés permettront de mettre à jour un ensemble de facteurs dont la prise en compte pourra contribuer à l'amélioration du dispositif de sensibilisation.

QUELS SONT LES LIENS ENTRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DU PROTOCOLE MISES EN ŒUVRE ET LES OBJECTIFS, ATTENTES ET ENJEUX D'UNE EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ?

Dans quelle mesure la relation de sensibilisation s'inscrit-elle **dans une relation éducative**, avec **l'ambivalence intrinsèque** que ce dernier véhicule, entre imposition de normes et de savoirs et accompagnement vers l'émancipation individuelle ? Quelles sont leurs complémentarités ? Quelles oppositions peut-on mettre en évidence ? Quelles sont les limites du dispositif ?

QUELLE FORMALISATION ET AMELIORATION DU PROTOCOLE DE SENSIBILISATION (OUTILS, MESSAGES, POSTURE, ETC.) ?

La comparaison entre les modalités de mise en œuvre des dispositifs de sensibilisation sur différents territoires permettra de formaliser des protocoles *ad hoc*, contextualisés et réactualisés.

QUELLE-S EFFICACITE-S DES DISPOSITIFS UTILISES, AU REGARD DES OBJECTIFS INITIAUX, DES RESULTATS ET RETOURS OBTENUS ?

Du côté des équipes de sensibilisateurs, quels furent les objectifs initiaux et les résultats obtenus ? Quels furent les résultats attendus et ceux inattendus ? Quelle interprétation leur donner ? Du côté des pêcheurs à pied, la « relation de sensibilisation » a-t-elle permis l'amorce d'un changement ? Si oui lequel ? Y a-t-il émergence de l'idée de partage et de gestion d'un « bien commun » (Ostrom, 2010) ?

2 - TRAME ENTRETIEN EXPLORATOIRE AVEC LES SENSIBILISATEURS

RETOURS SUR LA NOTE D'INTENTION

Ce qui est clair, ce qui n'est pas clair, ce qui manque.

BESOINS D'EVALUATION

Reprise des objectifs.

LES DIFFERENTS MODELES D'EVALUATION

Pertinence, proximité, articulation.

LES SPECIFICITES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DU TERRITOIRE

Et conséquences sur l'organisation de l'enquête.

3 - TRAME ENTRETIEN 1/2 DIRECTIF AVEC LES SENSIBILISATEURS

L'ARRIVEE DANS LE PROJET LIFE

Date, contexte ; place du projet dans les missions quotidiennes ; évolution du projet.

LA STRUCTURE

Spécificités, constitution de l'équipe, cultures professionnelles.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATIONS DIRECTES

Lesquelles, place dans les autres missions, perception. [à partir de juin 2016 : Nombre de marées et dates des 1ères marées de sensibilisation]

FORMATION A CES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Formation initiale ? Autres ? Quels acquis ?

APPROPRIATION DE CETTE FORMATION

Changements, adaptations

MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN

Satisfactions, difficultés, l'important à faire passer, situations qui ne donnent pas satisfaction.

COMPETENCES

Nécessaires, mises en œuvre, qui se sont développées [à partir de juin 2016].

EXPERIENCES DE FORMATION, DE TRANSMISSION

Public, contexte, difficultés et satisfactions.

COMPLEMENTARITE AVEC LES AUTRES ACTIONS DU PROJET

Actions de diagnostic et de concertation.

INFLUENCE DES SPECIFICITES DU TERRITOIRE SUR L'ACTION DE SENSIBILISATION.

ACTION DE SENSIBILISATION ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Définition d'une action de sensibilisation, d'une action d'éducation ; liens avec les actions de communication et d'information ; désignation de cette posture (médiateur, ambassadeur...).

EVALUATION DE L'EFFICACITE DES DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE

Objectifs initiaux, perception des effets des actions.

CHANGEMENTS A APPORTER pour améliorer le protocole.

PLACE DE LA SENSIBILISATION DIRECTE DANS L'APRES-LIFE [à partir d'aout 2016].

4- TRAME D'ENTRETIEN COURT AVEC LES PECHEURS

LE VECU DE L'ACTION DE SENSIBILISATION

LES INFORMATIONS APORTEES QUI N'ETAIENT PAS CONNUES

LA PERCEPTION DE LA REGLETTE

LA PERCEPTION DE L'EFFICACITE DE L'ACTION

Pour eux, pour les autres

LA PERCEPTION DU PROJET NATIONAL

LA PERCEPTION DE LA QUESTION DE LA PRESERVATION DES RESSOURCES

5- TRAME D'OBSERVATION DE L'ACTION DE SENSIBILISATION

PREPARATION AU BUREAU

Matériel

Actions

Organisation de l'équipe

PREPARATION EN HAUT DE L'ESTRAN

Distribution des rôles

Actions

Organisation matérielle

Scénarii de cheminement

APPROCHE SUR L'ESTRAN

Choix du groupe

Choix du cheminement

L'ACTION DE SENSIBILISATION

Discours de présentation : contenu

La mobilisation des outils (réglette, tablette, sac, etc.)

L'articulation entre le discours et les outils

Les gestes

L'organisation des tâches : seul, à plusieurs

Le registre du discours du sensibilisateur

Le jeu relationnel

APRES L'ACTION DE SENSIBILISATION

Débriefe en groupe

Notes sur la tablette

Choix de poursuite

FIN DE LA MAREE

Choix de la fin de l'action

Circuit réalisé

Débriefe

BIBLIOGRAPHIE

LIFE PAPL

PRIVAT Adrien, DELISLE Franck, BONNIN Jean-Baptiste, PIQUES Bertrand, BERNARD Maud, PONSERO Alain & TACHOIRES Stéphanie, *Etude et diagnostic de l'activité de pêche à pied récréative : Cahier méthodologique et recueil d'expériences*. CPIE Marennes Oléron et VivAmor Nature, 2013.

IODDE, *La pêche à pied récréative sur Marennes Oléron. Programme REVE 2006-2009 - Rapport final de diagnostic*, Mars 2010.

VIVARMOR NATURE, *Contrat nature 2007-2011. Gestion durable de l'activité récréative de pêche à pied et préservation de la biodiversité littorale. Rapport final*, Octobre 2012.

SOCIO-ANTHROPOLOGIE-HISTOIRE DE LA PECHE A PIED

CHARPENTIER Emmanuelle, *Le Peuple du rivage. Le littoral nord de la Bretagne au XVII^e siècle*, PUR, 2013.

CHLOUS-DUCHARME Frédérique et LACOMBE Philippe, « Pêches populaires et gestion des espaces maritimes », *Espaces et sociétés*, 2011/1, N° 144-145, p. 73-88.

Etudes rurales, « Les mondes des inventaires naturalistes », N° 195, 2015.

FICHOU Jean-Christophe, « Pêche professionnelle et pêche récréative, 1852-1979 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2008, 115-1.

GEFFROY Gaëlle et PAPINOT Christian, « Pollution littorale et « alimentation naturelle ». La consommation des produits de collecte en Bretagne », *Terrains & travaux*, 2005/2, N°9, p. 159-176.

LEGUE-DUPONT Pascale, « L'huître de Marennes. Entre domaine public et espaces privés », *Etudes rurales*, N° 133-134, 1994, p. 137-147.

PAPINOT Christian, « Requalification du littoral et conflits d'usage estran-environnement et estran-territoire », *Société contemporaines*, 2003/4, N° 52, p. 105-121.

PRIGENT Guy, *Pêche à pied et usages de l'estran*, Apogée, 1999.

Techniques et culture, « Itinéraires de coquillages », N° 59, 2012.

SOCIO-ANTHROPOLOGIE-HISTOIRE DE LA NATURE

COUJARD Jean-Louis, « La cueillette, pratique économique et pratique symbolique », *Etudes rurales*, N° 87-88, 1982, p. 261-266.

CORBIN Alain, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Aubier, 1988.

DALLA BERNARDINA Sergio, *L'utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes*, Imago, 1996.

« Les voluptés du plein air », in BROMBERGER Christian (dir.), *Passions ordinaires*, Bayard, 1998.

DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*. Gallimard, 2005.

- *L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*, Quae, 2011.

KERNALEGENN Tudi, *Histoire de l'écologie en Bretagne*, Goater, 2014.

LARRERE Catherine et LARRERE Raphaël, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, La Découverte, 2015.

LARRERE Raphaël, LIZET Bernadette, BERLAN-DARQUE Martine (dir.), *Histoire des parcs nationaux. Comment prendre soin de la nature ?* Quae et MNHN, 2009.

LE DMEZET Maurice, MARESCA Bruno, *La protection de la nature en Bretagne. La SEPNEB (1953-2003)*, PUR, 2003.

Terrain, « L'imaginaire écologique », N° 60, 2013.

ANTHROPOLOGIE DES SAVOIRS & SCIENCES DE L'ÉDUCATION

ABDALLAH-PRETCEILLE Martine, *L'éducation interculturelle*, PUF, 2011 (1999).

ALBERO Brigitte, « La formation en tant que dispositif : du terme au concept », in Charlier B. & Henri F. (dir.), *La technologie de l'éducation : recherches, pratiques et perspectives*, PUF, 2010, p. 47-59.

- « Une approche sociotechnique des environnements de formation », *Education et didactique*, vol. 4, N°1, 2010.

- « Une approche trilogique des dispositifs en formation : pourquoi "les choses ne fonctionnent-elles jamais comme prévu ?" », Actes du colloque *Outils pour la formation, l'éducation et la prévention*, OUFOPREP, juin 2011.

BARBIER Jean-Marie (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, PUF, 1996.

BEZILLE Hélène et COURTOIS Bernadette (dir.), *Penser la relation expérience-formation*, Chronique sociale, 2006.

COTTEREAU Dominique, *L'éducation à l'environnement : l'affaire de tous ?* Belin, 2014.

- *Projet d'éducation à l'environnement. Guide pratique d'évaluation*, CRDP, 2004.

DEJOURS Christophe, *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation*, INRA, 2003.

DELBOS Geneviève et JORION Paul, *La transmission des savoirs*. MSH, 2009 (1984).

FERREOL Gilles et JUCQUOIS Guy (dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Armand Colin, 2003.

HATCHEL Françoise, *Savoir, apprendre, transmettre*, La découverte, 2007 (2005).

LE BOTERF Guy, *Construire les compétences individuelles et collectives*, Eyrolles, 2008 (2000).

MINISTERE DE LA CULTURE, DIRECTION DU PATRIMOINE, MISSION DU PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE. *Les savoirs naturalistes populaires*, Actes du séminaire de Sommières, 12 et 13 dec 1983. Paris, MSH.

MOUCHET Alain (dir.), *L'entretien d'explicitation. Usages diversifiés en recherche et en formation*, L'Harmattan, 2014.

VERMERSCH, *L'entretien d'explicitation*, ESF, 2014 (1994).

VIAL Michel, *Se repérer dans les modèles d'évaluation. Méthodes, dispositifs, outils*. De Boeck, 2012.

ANTHROPOLOGIE DU PATRIMOINE

BAUSSANT Michèle, « Penser les mémoires », *Ethnologie française*, 2007/3 (Vol. 37), p. 389-394. <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2007-3-p-389.htm>

BORTOLOTTI Chiara, *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*. MSH, 2011.

TURGEON Laurier « Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux », *Ethnologie française*, 2010/3 (Vol. 40), p. 389-399. <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-3-p-389.htm>

AUTRES TRAVAUX EN ANTHROPOLOGIE

BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, 1979.

BRULE-JOSSO Stéphanie, « Passer de la terre à la mer : le cas du voilier habitable au port de plaisance », in Bernard N. (dir), *Le nautisme. Acteurs, pratiques et territoires*, PUR, 2005, p. 177-189.

CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, 2001 (1996).

DESCOMBES Vincent, *Les institutions du sens*, Minuit, 1996.

ÉLIADE Mircea, « Architecture sacrée et symbolisme », *Les Cahiers de l'Herne*, N° 44, 1983, p. 57-78.

FOUCAULT Michel, *L'ordre du discours*, Gallimard, 1971.

- *Surveiller et punir*, Gallimard, 1975.

HALL Edward T., *La dimension cachée*, Seuil, 1971 (1966).

MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1950 (1923-1924).

SEGALEN Martine, *Rites et rituels contemporains*, Nathan, 1998.

VAN GENNEP Arnold, *Les rites de passage*, Picard, 1981 (1909).

WARNIER Jean-Pierre, *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, PUF, 1999.

WINNICOTT Donald W., *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, 1975 (1971).

DEVELOPPEMENT DURABLE

BIORET Frédéric, ESTEVE Roger, STURBOIS Anthony, *Dictionnaire de la protection de la nature*, PUR, 2009.

FLIPO Fabrice, *Le développement durable*, Bréal, 2011.

MANCEBO François, *Le développement durable*, Armand Colin, 2010 (2007).

REY-VALETTE Hélène, CLEMENT Olivier, AVELANGE Isabelle, « Retour réflexif sur l'évaluation du développement durable : l'expérience d'une école de chercheurs », *Natures Sciences Sociétés*, 2009/2, vol. 17, p. 176-184.

VIVIEN Franck-Dominique, LEPART Jacques, MARTY Pascal (dir), *L'évaluation de la durabilité*, Quae, 2013.

PARTICIPATION, BIENS COMMUNS

BACQUE Marie-Hélène, REY Henri, SINTOMER Yves, *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, La Découverte, 2005.

CORIAT Benjamin (dir), *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*. Les Liens qui Libèrent, 2015.

DARDOT Pierre et LAVAL Christian, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, La Découverte, 2014.

ORSI Fabienne, « Revisiter la propriété pour construire les communs », in Coriat B., *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*. Les Liens qui Libèrent, 2015, p. 51-86.

OSTROM Elinor, *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, De Boeck, 2010 (1990).

Revue de la régulation [En ligne], 14 | 2e semestre / Autumn 2013, « Autour d'Ostrom : communs, droits de propriétés et institutionnalisme méthodologique », mis en ligne le 14 février 2014. URL : <http://regulation.revues.org/10287>

EPISTEMOLOGIE

BERTHELOT Jean-Michel, *Epistémologie des sciences sociales*, PUF, 2001.

KUHN Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, 1970 (1962).

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE DE TERRAIN ETHNOGRAPHIQUE

ALTHABE Gérard, « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, N° 14, 1990, p. 126-131.

BEAUD Stéphane. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» ». In: *Politix*, vol.9, n°35, Troisième trimestre 1996. pp. 226-257.

http://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1996_num_9_35_1966

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 1997.
BLANCHET Alain (dir), *L'entretien dans les sciences sociales*, Dunod, 1985.
FOURNIER Pierre, *L'observation directe*, Armand Colin, 2005.
GHASARIAN Christian, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive*, Armand Colin, 2002.
HESSE Rémi, *La pratique du journal. L'enquête au quotidien*, Anthropos, 1998.
KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, 2011 (1996).
LAPLANTINE François, *La description ethnographique*, Nathan, 1996.
MUCCHIELLI Alex, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Armand Colin, 2009 (1996).
PERETZ Henri, *Les méthodes en sociologie. L'observation*. La Découverte, 2004 (1998).

AUTRES OUVRAGES

REY Alain (dir.), *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Le Robert, 2001.

Table des matières

CONTEXTE DE L'ETUDE	3
1- DEMANDE INITIALE D'EVALUATION	4
A- Un protocole pédagogique de sensibilisation	4
B- Un dispositif de sensibilisation	5
2- ARTICULER TROIS MODELES D'EVALUATION	7
A- L'évaluation comme mesure	7
Place du modèle dans le projet Life PAPL	7
Place du modèle dans la demande d'évaluation	8
Impact sur l'étude	10
B- L'évaluation pour la gestion.....	11
Place du modèle dans le projet Life PAPL	11
Place du modèle dans la demande	12
C- L'évaluation pour comprendre	13
Place du modèle dans le projet Life PAPL	13
Place du modèle dans la demande	14
D- Articuler les modèles	14
I-METHODOLOGIE D'ENQUETE	15
1- LES TERRITOIRES ENQUETES	15
A- Choix des territoires.....	15
B- Choix du calendrier d'enquête	16
C- Autres « terrains » d'enquête	17
Colloques et comités	17
Coordination nationale	17
2- LES OUTILS D'ENQUETE.....	17
A- Une démarche inductive et compréhensive	18
Modèle inductif : le cadre des études « ethno »	18
Modèle hypothético-déductif : le cadre du projet Life.....	20
La rubrique « remarques » du questionnaire d'enquête	21
B- Entretiens exploratoires	22
c-Entretiens ½ directifs	27
Objectif	27
Déroulement	27
E-Entretiens d'explicitation.....	28
Objectif	28
Déroulement	29

F-Observations directes et participantes	29
Objectif	29
Déroutement	30
G-Entretiens courts avec les pêcheurs.....	32
Situations d'enquête	32
Thématiques d'enquête	33
H-Tableau de synthèse du dispositif d'enquête	34
II- LE PROJET DE SENSIBILISATION DIRECTE VECU PAR LES LIFEURS	36
1- UN PROTOCOLE PEDAGOGIQUE, DES SENSIBILISATIONS	37
A- Le projet de sensibilisation du Life	37
Informer	37
Montrer et démontrer	38
B- La proposition méthodologique de sensibilisation.....	38
Les procédures du protocole pédagogique	39
Les écarts au protocole	40
C- Articuler projet de sensibilisation et projet de connaissance	41
Connaître pour être légitime	44
Etre ou ne pas être un pêcheur?	44
D- d'autres pratiques de pédagogie et de sensibilisation	45
E- Le statut des sensibilisateurs	47
2- LES MODALITES D'APPRENTISSAGE ET DE TRANSMISSION DE LA SENSIBILISATION	49
A- Place et rôle de la formation	49
La lecture du Cahier méthodologique	49
La formation des premiers Lifeurs	50
Autres temps de formation formelle	52
B- Autres configurations de formation	52
Le rôle des binômes de terrain	52
La formation par les pêcheurs	54
La co-formation de l'équipe.....	54
C- L'importance de l'enquête dans les actions de sensibilisation	55
Apprendre à connaître le territoire	55
Apprendre à aller vers l'autre	55
Apprendre à poser des questions	56
Se donner une stature.....	56
Se réappropriier le questionnaire pour la sensibilisation.....	56
3- LES SATISFACTIONS APPORTEES PAR LA SENSIBILISATION DIRECTE.....	61

A-	Une rencontre	61
	Un échange	61
	Recevoir	62
	Donner.....	63
	Don et contre-don.....	64
B-	Le don de la réglette.....	66
	Un support de sensibilisation	66
	Un cadeau	67
	Un outil attractif.....	67
	La légitimité du geste.....	68
4-	LES DIFFICULTES EXPRIMEES PAR LES SENSIBILISATEURS	69
A-	Prendre sur soi.....	69
	S'aventurer en milieu hostile	69
	S'aventurer vers les autres	70
B-	Une pratique vécue comme intrusive	72
	Déranger l'autre	72
	Le contrôle par les questions	73
	Le jugement par la mesure et le tri	74
C-	Une légitimité à conquérir	79
	Se présenter.....	79
	Argumenter	79
	Connaître et défendre les réglementations	80
D-	Des interrogations sur les limites du rôle	82
	Se différencier des acteurs du contrôle	82
	Quelle limite entre sensibilisation & prévention des risques ?	84
E-	La difficile mobilisation des bénévoles	87
	Des recrutements inégaux	87
	Répondre à des besoins	88
III-	LES FORMES DE SENSIBILISATION MISES EN ŒUVRE	91
1-	L'ENQUETE E(S)T LA SENSIBILISATION	93
A-	Changer sa pratique	93
	Du protocole de haut d'estrane à la sensibilisation-enquête	93
	De l'enquête à l'enquête-sensibilisation.....	94
A-	Deux postures pédagogiques.....	95
	Une tension entre deux modèles	96
	Accompagner, ne pas conformer	96

Intervenir, conformer.....	97
Deux postures, deux modèles éducatifs	97
2- SENSIBILISER POUR UN PROJET D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT.....	101
A- Sensibilisation : de l'information à l'éducation.....	101
Sensibilisation et information/communication	101
Sensibilisation et animation	102
Sensibilisation et éducation.....	102
B- Sensibiliser pour éduquer à l'environnement.....	104
Ecouter	104
Donner à goûter	104
Donner à comprendre.....	105
Raconter une histoire	105
Penser un projet de société	105
C- Une dénomination qui échappe	106
3- LES APPROPRIATIONS DU PROTOCOLE PEDAGOGIQUE DE SENSIBILISATION.....	109
A- La préparation.....	110
Connaissance du site et des réglementations.....	110
Etablir son calendrier.....	111
Préparer son matériel.....	111
Préparer les réglottes	121
Poser les réglottes	125
Composer les équipes de sensibilisation	125
Se rendre sur le site	126
B- Sensibilisation en haut de site.....	127
C- Sensibilisation sur l'estran pendant la pêche.....	131
Approcher les pêcheurs	131
Se présenter.....	133
Echanger	137
Donner la réglotte	145
Montrer l'utilisation de la réglotte	149
Prendre congé.....	154
Après l'échange	155
IV- LA SENSIBILISATION DIRECTE PERCUE PAR LES PECHEURS	156
1- PERCEPTION DE L'ACTION DE SENSIBILISATION PAR LES PECHEURS	159
A- Un action préventive et pédagogique	159
Une bonne action	159

Une présence sur le site pour une démarche pédagogique	159
S'inscrire dans le projet de développement durable	160
B- La réglette, outil et symbole de la préservation de la ressource	160
Un outil de mesure	160
Un rappel des règles	161
Un objet symbolique	161
C- Une présence légitime pour rappeler les règles	162
Rappeler les règles	163
Une légitimité que les pêcheurs n'ont pas	163
D- Une forme de contrôle.....	164
Un contrôle comme un autre	165
Un genre de contrôle.....	166
2- PERCEPTION DES MESSAGES PAR LES PECHEURS	168
A- Les « bonnes pratiques » valorisées par les pêcheurs	168
Remettre les cailloux	168
Utiliser des techniques de prélèvement douces.....	169
B- Tailles, quantités et logique de biens publics.....	171
Des règles différemment comprises.....	171
Des ressources appropriées en bien public.....	171
Des ressources bonnes à manger	172
C- Quantité et fonction sociale de la pêche à pied	173
Pêcher pour le repas familial	173
Pêcher pour le voisinage.....	174
Cueillette de saison et conservation	175
D- Les règles pour soi et pour les autres.....	177
PAPL et pêche en mer	178
PAPL et parcs conchylicoles	178
PAPL et pêche à pied professionnelle	179
3- VERS UNE CULTURE COMMUNE DE PRESERVATION DE LA RESSOURCE	182
A- Souhaits d'action des pêcheurs, projet Life et gouvernance de biens communs .	182
B- Des pratiques sociales et culturelles de préservation des ressources communes ..	184
Cueillette et communs	185
Participer à la surveillance des ressources et des autres pêcheurs	186
V-SENSIBILISATION & PROJET DE CHANGEMENT DES PRATIQUES	187
1- DISPOSITIF DE SENSIBILISATION ET INDICATEURS DE PROGRES C2.....	187
A- Les résultats des enquêtes	187

B-	Les indicateurs de progrès quantitatifs	188
	Définition des indicateurs de progrès	188
	Résultats des indicateurs de progrès sur les territoires	190
2-	PERCEPTION DE L'EFFICACITE DE L'ACTION PAR LES LIFEURS	192
A-	Une efficacité qui s'inscrit dans une temporalité longue	192
	Un investissement incertain	192
	Des ressorts du changement opaques	192
	Une information nécessaire mais insuffisante	193
	Une action dans la durée.....	193
B-	Une action efficace : la logique du don.....	194
	Répondre à un besoin d'information	194
	Instituer un échange : don, dette et contre-don	195
	Aller à la rencontre des pêcheurs sur l'estran	196
	Donner l'outil du changement	197
	Le contre-don	197
3-	ARTICULATION DE LA SENSIBILISATION AUX ACTIONS DE DIAGNOSTIC ET DE CONCERTATION	199
A-	La place de la sensibilisation dans le projet Life	199
	Articulation de la sensibilisation avec le projet de diagnostic	200
	Articulation de la sensibilisation avec le projet de concertation.....	202
B-	Sensibilisations et territoires	204
	Sensibilisation & projet de la structure	204
	Sensibilisation & spécificités territoriales	205
	PROPOSITIONS POUR L'APRES-LIFE.....	211
1-	POUR SUIVRE LA SENSIBILISATION DIRECTE.....	211
A-	Réponses aux questions des Lifeurs.....	211
B-	Un dispositif de sensibilisation directe à adapter	215
2-	VALORISER LA PLACE DES PECHEURS DANS LE DISPOSITIF DE SENSIBILISATION	218
A-	Faire un pas de côté	219
	Culture naturaliste et cultures populaires des pêcheurs	219
	Pêcher avec son intelligence ?	220
B-	Les deux mouvements de l'échange interculturel	224
	Prendre conscience de sa propre culture.....	224
	Valoriser les actions des pêcheurs	227
	ANNEXES.....	229
1-	Problématiques identifiées dans la note d'intention	229

2-	Trame entretien exploratoire avec les sensibilisateurs	231
3-	Trame entretien ½ directif avec les sensibilisateurs	231
4-	Trame d'entretien court avec les pêcheurs	232
5-	Trame d'observation de l'action de sensibilisation	232
BIBLIOGRAPHIE		234

ETUDE D'ÉVALUATION DU PROTOCOLE PÉDAGOGIQUE DE SENSIBILISATION DIRECTE AUPRES DES PÊCHEURS A PIED RECREATIFS

ACTION C1 – LIFE + PECHE A PIED DE LOISIR

Stéphanie Brulé-Josso - Mars 2017

L'étude propose une évaluation des actions de sensibilisation directe menées auprès des pêcheurs à pied récréatifs au sein du projet Life + PAPL. La sensibilisation est l'un des trois volets fondateurs du projet, avec celui de diagnostic et de concertation. Démarche innovante expérimentée par les associations VivArmor Nature et Iodde-CPIE Marennes Oléron depuis une dizaine d'années, elle a été formalisée au début du projet, donnant lieu à un « protocole pédagogique de sensibilisation » présenté dans le *Cahier méthodologique* (2013).

Comment les « Lifeurs » se sont-ils approprié le protocole et la démarche de sensibilisation ? Comment est-elle perçue par les pêcheurs ? L'étude repose sur une enquête qualitative de type ethnographique menée entre février 2016 et février 2017 auprès de 5 territoires : Pertuis charentais, Rade de Brest, Baie de Morlaix, Ouest des Côtes d'Armor et Estuaires picards et mer d'Opale.

L'étude s'attache à situer la démarche d'évaluation dans différents modèles : pour la mesure de l'efficacité de l'action, pour la gestion des procédures sur lesquelles elle repose et pour comprendre ce qui se joue dans la relation entre les sensibilisateurs et les pêcheurs. Le dispositif de sensibilisation est analysé à partir de ses trois dimensions : le projet, l'opérationnel et le vécu des acteurs. On découvre ainsi que le protocole n'en est pas un, que la formation s'est faite souvent sur le tas, en binôme et auprès des pêcheurs, et que l'enquête est une modalité de sensibilisation qui s'est imposée largement, transformant les actions de sensibilisation, tout comme celles d'enquête. L'hybridation du protocole d'enquête avec celui de sensibilisation a donné lieu à la création d'une nouvelle configuration, « l'enquête-sensibilisation », structurée sur l'échange avec les pêcheurs et fondée sur une posture d'accompagnement de la prise de conscience éducative. On découvre les satisfactions et les difficultés de cette pratique qui demande un fort investissement : les Lifeurs expriment alors des doutes sur sa légitimité et son efficacité. Bien heureusement, les retours des pêcheurs sensibilisés rassurent : cette action préventive et éducative menée sur l'estran est la bienvenue et représente même « un genre de contrôle » apprécié. Le don de réglette fonde la relation d'échange et initie une nouvelle socialisation sur l'estran, nécessaire à la mise en place d'une gestion commune de ressources épuisables. Les messages ne sont pas tous compris ou respectés par les pêcheurs, renvoyant les sensibilisateurs à des logiques socioculturelles qui restent à découvrir. Pour cela ils devront faire un pas de côté et laisser aux pêcheurs une place plus importante dans le dispositif de gestion.